D 374
.Q84
1840
Copy 1

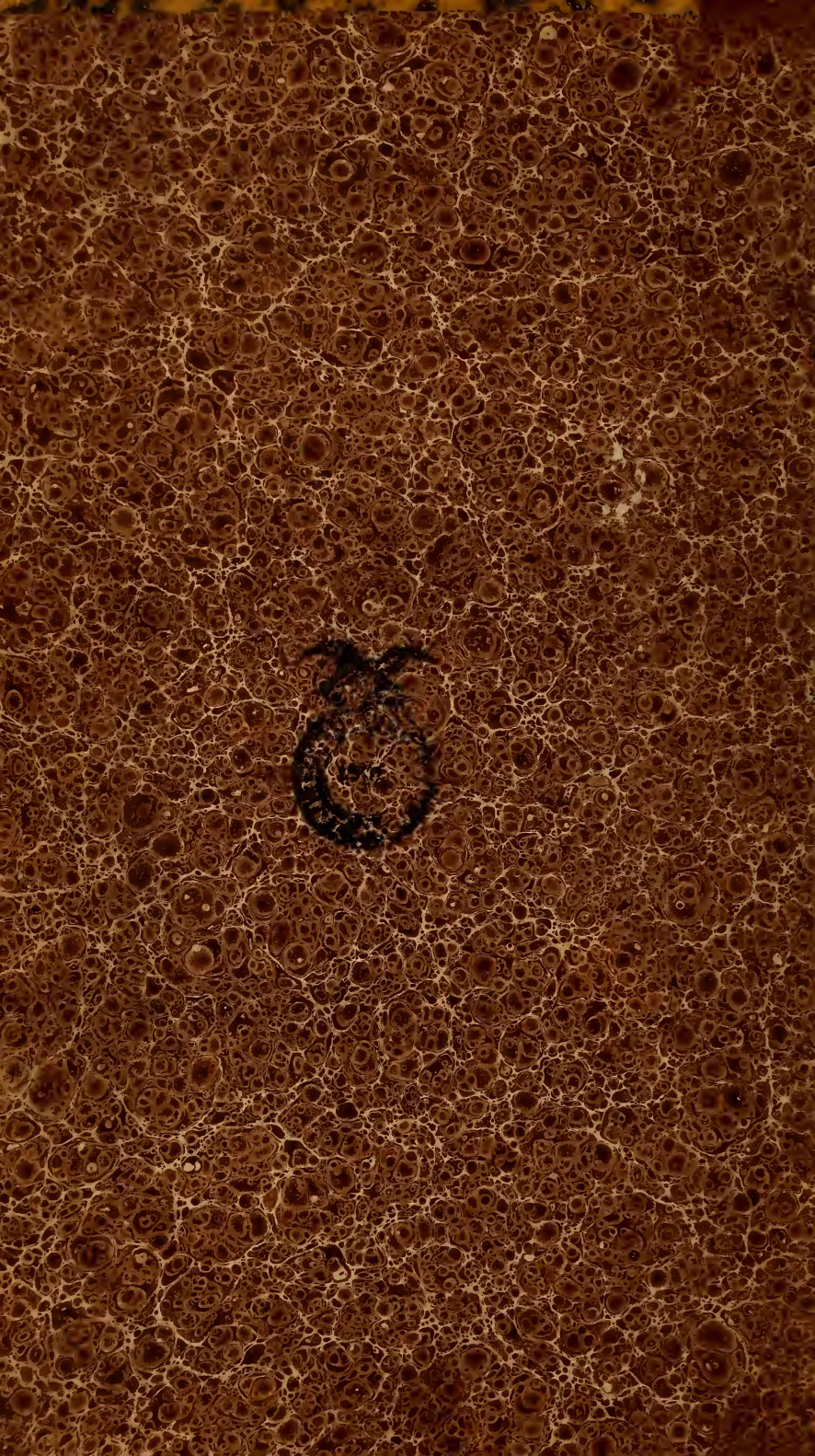

Question d'Orient
"

LC Control Number
2007 541033

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

OPINION

DE

M. LE DUC DE VALMY,

SUR

LA QUESTION D'ORIENT.

(*Séance du* 1er *juillet* 1839.)

MESSIEURS,

La question qui vous est soumise n'a jamais cessé de préoccuper les cabinets de l'Europe. Mais elle a surtout fixé leur attention depuis que les événemens de 1830 sont venus jeter des questions de principes au milieu des questions déjà si compliquées d'intérêts opposés et d'ambitions rivales.

Il importe, Messieurs, que la France se prépare à son tour par de sérieuses et promptes résolutions aux éventualités de la crise qui menace l'Orient.

Convaincu de cette nécessité, je ne viens pas combattre d'une manière systématique et absolue un crédit demandé au nom de l'intérêt et de l'honneur de la France ; mais je viens démontrer l'insuffisance et le danger de la mesure proposée, eu égard à la situation actuelle des affaires de l'empire ottoman.

Ma conviction à cet égard est vive et sincère ; elle est fondée sur des faits dont l'authenticité ne sera pas mise en doute, et que la chambre me permettra d'exposer devant elle.

Votre honorable rapporteur a dit avec raison qu'il fallait remonter aux luttes et aux négociations de 1833 pour bien comprendre ce qui se passe aujourd'hui ; et il a tracé devant vous un tableau plein d'intérêt où se résument les faits et les traités de cette époque.

Je ne reviendrai pas sur les faits qui vous sont connus, mais il me paraît nécessaire d'en apprécier les causes et la portée.

J'en ai surtout besoin après le discours que vient de prononcer M. le ministre des affaires étrangères, dont je suis forcé de contredire plusieurs assertions.

Votre commission, Messieurs, n'a vu que de l'imprévoyance dans la conduite du Gouvernement en 1833. Mais je dois lui faire un reproche plus grave, et dire qu'il y a eu parti pris d'impuissance. Je vais vous le démontrer.

0460N
2 0 52

Quand les premiers succès du pacha d'Egypte eurent amené la prise de Saint-Jean-d'Acre, la Porte appela la France à son secours ; je ne sais pas précisément à quelle époque, mais l'appel a été fait. La France n'y a pas répondu : elle s'est contentée d'adresser à Mehemet-Ali des exhortations à la paix. La guerre a continué, et la Turquie, menacée par la victoire de Koniah, a demandé des secours à la Russie. Ces secours, tantôt repoussés, tantôt sollicités par le sultan, suivant les chances de la guerre, entrèrent dans le Bosphore trois jours après l'arrivée de l'amiral Roussin à Constantinople. Cet ambassadeur, inspiré par un sentiment d'honneur national auquel je rends hommage, a pensé que, pour soustraire la Turquie à la protection de la Russie, il fallait lui offrir celle de la France, et il n'a pas hésité à signer vis-à-vis de la Sublime Porte l'engagement d'imposer la paix à Mehemet-Ali, si de son côté la Porte s'engageait à demander le départ immédiat de la flotte russe. Les conditions de cette paix étaient la cession à Mehemet-Ali des quatre pachalicks de Saint-Jean-d'Acre, Tripoli, Jérusalem et Naplouze.

Le pacha d'Egypte a refusé ces conditions, Ibrahim a continué sa marche victorieuse; et le sultan, menacé de nouveau d'une invasion à laquelle il n'avait pas un soldat à opposer, a fait un second appel à la Russie. C'est alors que l'amiral Roussin, ne voyant

pas d'autre moyen d'éloigner les Russes de Constantinople que dans la cessation des hostilités qui rendaient leur intervention nécessaire, engagea la Porte à céder aux exigences de Mehemet-Ali, et se porta médiateur de l'arrangement de Kutayé, qui abandonnait au pacha d'Egypte la possession de toute la Syrie.

C'est alors aussi que le gouvernement russe, qui seul avait répondu à l'appel du sultan, a pu formuler, dans le traité d'Unkiar-Sckelessi, le droit de protection qu'il avait exercé en fait.

Vous le voyez, Messieurs, deux fois la Turquie fait appel à la France, deux fois la France est restée muette ou impuissante. De là, l'intervention de la Russie, l'arrangement de Kutayé et le traité d'Unkiar-Skelessi.

Permettez-moi d'apprécier, maintenant, les conséquences de ces deux transactions.

Je parlerai d'abord de l'arrangement de Kutayé. Cet acte, comme l'a si bien expliqué notre honorable rapporteur, place la puissance de Mehemet-Ali sous une garantie fragile et éphémère qui pouvait tout au plus ajourner les collisions. Ce n'était pas assez pour le pacha d'Egypte, si nous avons encore quelque intérêt à le protéger.

Mais, d'un autre côté, c'était beaucoup trop si nous voulons sérieusement le maintien de l'empire ottoman. Car, en se portant médiateur de l'arran-

gement de Kutayé, l'ambassadeur de France a placé sous sa garantie un premier partage de l'empire ottoman; oui, Messieurs, un premier partage.

Prenez la carte de cet empire, jetez un coup d'œil sur les provinces livrées à Mehemet-Ali, et dites vous-mêmes si le démembrement de la Turquie n'est pas consommé. Avant la conquête de la Syrie, le vice-roi d'Egypte n'était encore qu'un pacha révolté; aujourd'hui, c'est un souverain dont la souveraineté nominale est peut-être douteuse, mais dont la souveraineté de fait est incontestable.

Ce premier déchirement de l'empire ottoman acquiert une portée plus grande encore, si l'on réfléchit que le pacha d'Egypte a obtenu, en même temps que les territoires conquis, le titre qu'il ambitionnait le plus , celui d'émir-hadji, ou chef suprême des caravanes et pélerinages de la Mecque.

Ainsi , Messieurs , tandis que la Russie presse l'empire ottoman vers le nord, et s'efforce, comme vous le savez, de rallier à elle les élémens chrétiens de l'empire par la conformité protectrice de son culte, le pacha d'Egypte, de son côté, se rend maître, par les armes, des provinces méridionales de la Turquie, et attire à lui tous les élémens musulmans à la faveur de l'ascendant religieux qu'il emprunte à son titre de protecteur de la Mecque.

Voilà, Messieurs, les conséquences de l'arrangement de Kutayé, la situation dans laquelle il place

l'empire ottoman ; situation humiliante, désespérée, intolérable pour le souverain de Constantinople, dont je peux à cet égard invoquer le témoignage.

Voici dans quels termes le divan caractérisait sa propre situation dans une note adressée à lord Ponsonby, vers la fin de l'année 1835 :

« La Sublime Porte, disait cette note, étant amenée par les nécessités les plus impérieuses à entretenir des forces en Asie, à faire camper une armée turque en présence de l'armée égyptienne, il est impossible de ne pas prévoir une explosion. Sa Hautesse, instruite des préparatifs incessans qui ont pour objet d'employer contre elle-même les habitans de ses propres domaines, ne saurait se résigner à une patience sans fin, et faire taire toutes les exigences de la dignité de sa couronne ; une telle situation ne peut être supportée par aucun monarque. »

Cette déclaration est officielle, et j'ajoute qu'elle est noble et courageuse : car elle prouve que la faiblesse et l'impuissance ne sont pas encore partout et toujours un motif suffisant de résignation.

Je passe au traité d'Unkiar-Skelessi.

On a dit, Messieurs, que le traité du 8 juillet plaçait l'empire ottoman dans une dépendance complète de la Russie, et qu'il livrait à cette puissance les détroits du Bosphore et des Dardanelles, en dépit des principes de l'ancien droit public, qui con-

stituait pour ces détroits un état de neutralité inexpugnable.

Il importe que la chambre connaisse à cet égard l'opinion des principaux cabinets de l'Europe et les explications diplomatiques qui ont eu lieu à l'occasion du traité du 8 juillet. Je crois donc utile d'apporter à cette tribune des documens officiels sur la question.

Avant de donner lecture de ces documens, j'ai besoin de dire à la Chambre que je reconnais la mesure de discrétion que des fonctions antérieures pourraient m'imposer, et que je ne suis pas obligé de m'en écarter. Etranger aux affaires d'Orient depuis 1830, ce n'est pas à mes fonctions que je dois les renseignemens que je vais produire.

Je ne lirai pas le traité du 8 juillet 1833, chacun doit le connaître; je ne parlerai pas non plus des premières explications provoquées par le cabinet anglais. J'arrive immédiatement à une note du 11 novembre 1834, qui entame sérieusement la question. Le traité du 8 juillet 1833 avait été communiqué confidentiellement à l'ambassadeur d'Angleterre et envoyé à Londres au mois de mars 1834.

Le ministère anglais avait eu huit mois pour délibérer sur la question, et voici le langage qu'il dictait à son ambassadeur à Constantinople:

« Le soussigné a reçu l'ordre de faire savoir à la Sublime Porte que les explications données par

elle n'ont pas paru assez explicites au gouvernement anglais, et que je suis chargé de lui demander une réponse précise à la question suivante :

» Dans le cas où une puissance serait en guerre avec la Russie et où cette puissance ne serait pas en guerre avec la Porte, le divan ouvrirait-il les détroits aux vaisseaux de guerre russes sans les ouvrir à cette puissance, ou les fermerait-il à toutes les deux? » La question était nettement posée.

Le divan répondit qu'il avait donné des explications suffisantes, et qu'il ne pouvait que les renouveler.

Cette réponse était dictée par la Russie; lord Ponsonby en était informé par le reis-effendi lui-même; cependant il renouvela ses instances et présenta une note plus pressante à la Porte.

Le divan, poussé dans les derniers retranchemens, pria confidentiellement lord Ponsonby de ne pas exiger une nouvelle réponse, attendu qu'elle serait conçue en termes identiques aux précédentes.

Mais l'ambassadeur d'Angleterre répondit confidentiellement à son tour : « Qu'il lui était impossible de céder à cette insinuation; qu'il comprenait les nécessités de la Porte, et qu'il ne voulait pas la pousser à de fâcheuses extrémités; mais qu'elle devait elle-même tirer parti des instances de l'Angle-

terre, pour amener la Russie à une explication favorable à l'indépendance de la Turquie. »

Le caractère confidentiel de cette note n'empêcha pas l'ambassadeur de Russie d'en avoir connaissance, et il dicta au divan la réponse suivante :

« La Sublime Porte est persuadée qu'elle a donné au gouvernement britannique toutes les explications qu'il était en droit de réclamer : cependant, puisqu'il insiste, elle n'hésite pas à déclarer que, si une guerre éclatait entre la Russie et l'Angleterre, le principe que les détroits sont fermés resterait invariable, et que par conséquent on ne permettrait à aucun bâtiment de guerre de le passer, *tant que la nécessité de la précaution établie par le traité du 8 juillet n'existerait pas.* »

Quelle était cette précaution? Un secours réciproque qui se définit dans l'article additionnel du traité en un secours d'hommes et d'argent de la part de la Russie, et dans la fermeture des Dardanelles de la part de la Porte.

Cette fois le sens du traité était clairement expliqué, il était évident que le détroit des Dardanelles serait fermé par la Porte à toute puissance qui serait en guerre contre la Russie; mais que le détroit du Bosphore, dont il n'est pas question dans le traité, pourrait être ouvert à la Russie, et lui permettrait de venir défendre elle-même le passage des Dardanelles.

Lord Ponsonby le comprit ainsi, et le 29 décembre il déclara à la Porte : « qu'il ne pouvait plus douter que le traité du 8 juillet ne fût interprété dans un sens favorable à la Russie, et que l'ambiguïté affectée du langage de la Porte était pour lui la preuve qu'elle avait violé les principes des traités conclus avec l'Angleterre. »

Enfin, Messieurs, lord Ponsonby, résumant toutes les négociations, écrivait le 20 janvier 1835 au duc de Wellington : « Les réponses que j'ai reçues de la Porte ont été dictées par la Russie. Je n'ai pu obtenir les réponses catégoriques que j'avais été chargé de réclamer ; mais j'ai acquis la certitude positive que le traité du 8 juillet n'est pas un traité d'alliance défensive, mais d'alliance offensive contre l'Angleterre ; que le traité du 8 juillet viole les engagemens contractés par la Porte dans le traité de 1809. » Telle était, Messieurs, l'opinion de l'Angleterre.

Vous savez déjà ce que la France pensait de cet acte ; vous connaissez la déclaration du 24 octobre 1833 de notre chargé d'affaires à Saint-Pétersbourg, portant que la France agirait comme si le traité n'existait pas. J'ajouterai seulement ici l'opinion particulière de l'ambassadeur de France sur ce traité. Il écrivait le 24 octobre 1833 : « Exclus de l'Orient si le traité du 8 juillet reçoit son exécution, notre seul espoir est d'empêcher cette exécution ; et s'il

en reste quelque possibilité, c'est dans le rapprochement entier, complet, absolu de tous les élémens musulmans. C'est le plan que je propose au ministère comme pouvant seul remédier *aux fautes énormes du passé.* »

Enfin le cabinet français faisait déclarer à la Porte, le 21 janvier 1834, qu'une conséquence inévitable d'un nouveau recours à l'intervention de la Russie serait d'obliger la France et l'Angleterre à ne plus consulter dans la question d'Orient que leurs intérêts et leur dignité.

On put croire un moment que l'Angleterre et la France étaient fermement résolues à réparer les fautes énormes du passé, à prévenir l'intervention de la Russie, en un mot à ne pas tolérer le maintien du *statu quo.* Des flottes combinées se présentèrent à l'entrée des Dardanelles pour appuyer les notes de la diplomatie. Mais ces flottes, qui s'étaient avancées comme une menace contre la Russie, qui avaient été accueillies comme une espérance par les Turcs, s'éloignèrent sans avoir rien obtenu, abandonnant aux Russes le champ de bataille, et ne laissant après elles que le souvenir funeste en politique d'une démonstration sans résultat. Souvenir funeste pour la France en particulier, car l'Angleterre s'était bornée à demander des explications; la France, au contraire, avait été jusqu'à la menace, et en se retirant elle a donné à la Russie

l'occasion de dire à la Porte : « Vous le voyez, la France ne peut rien contre moi et rien pour vous ; songez à conserver ma protection. »

On dira peut-être que la France n'a pas retiré ses protestations. J'aime les protestations, Messieurs, de la part des puissances faibles, mais je ne les apprécie pas chez une nation puissante comme la France, car les protestations n'empêchent pas l'existence des faits, et ce sont les faits qui rendent la situation d'Orient si périlleuse.

Messieurs, j'ai examiné la situation de la Turquie depuis l'arrangement du Kutayé, et celle de la Russie depuis le traité du 8 juillet. Il me reste à dire quelques mots de la situation de la France en particulier ; je dois faire remarquer à la Chambre que nos intérêts et notre honneur sont plus compromis qu'on ne le pense par les fautes énormes dont parle l'amiral Roussin ; et je prouverai que nous sommes engagés dans une de ces situations où un gouvernement n'a plus que le choix des sacrifices.

J'explique en peu de mots cette situation. La commission nous dit que la France doit chercher avant tout le maintien de l'empire ottoman. Je ne conteste pas cette opinion, mais je vois d'un autre côté que les relations les plus intimes nous ont associés à la cause de Mehemet-Ali, de telle sorte que nous sommes également intéressés à la fortune de l'em-

pire ottoman et à celle de l'Égypte, devenue sa dangereuse rivale. Il en résulte que nous divisons les élémens musulmans qu'il faudrait réunir, que nous détruisons à Alexandrie ce que nous faisons à Constantinople, que nous mécontentons le sultan et le vice-roi en voulant les épargner tous deux, et que nous n'avons de crédit ni sur l'un ni sur l'autre.

Permettez que je cite quelques faits authentiques à l'appui de cette assertion. Voici d'abord une lettre dont je ne crois pas devoir nommer l'auteur par un sentiment de discrétion que la Chambre approuvera sans doute; mais je déposerai ce témoignage sur la tribune, afin que chacun puisse en apprécier la valeur.

Après une interruption de MM. Guizot et de Salvandy, M. de Valmy continue :

La lettre est du 16 avril 1833; c'était quelques jours après l'arrangement de Kutayé, l'auteur annonçait que des combinaisons politiques devaient avoir lieu à Londres et à Paris pour fixer le sort du pacha d'Egypte, et il ajoutait : « Ce sera évidemment le moment pour la France de faire sentir au pacha le prix de son insolence envers elle et de le lui faire expier. Le ministre a tous les renseignemens nécessaires pour lui faire connaître la portée de cet acte et la nécessité de punir son auteur. »

L'acte auquel on fait allusion, Messieurs, c'est le refus de Mehemet-Ali d'accepter la paix aux con-

ditions garanties par l'ambassadeur de France. L'auteur de la lettre, revenant sur cette question, ajoute:

« La paix devait être conclue sur la base de l'acte du 23 février. C'est le pacha qui a mis obstacle. J'ai déclaré qu'on devait le punir sous peine de déshonneur. »

Voyez, Messieurs, quelle étrange situation : notre honneur nous commande de punir le pacha d'Egypte, notre intérêt nous dit de le protéger; mais jusqu'à ce jour nous n'avons satisfait ni à notre honneur, ni à notre intérêt.

Nos rapports avec la Sublime-Porte ne sont pas sur un meilleur pied. (Interruption.)

Voix nombreuses. Continuez! continuez!

M. de Valmy. Nos rapports avec la Sublime Porte ne sont pas sur un meilleur pied

J'ai cité plus haut la note du 21 janvier, par laquelle la France semblait faire un reproche à la Turquie de l'intervention russe. Voici comment la Porte renvoyait ce reproche à la France : « La Sublime Porte n'a recouru à l'intervention d'un voisin qui, dans les événemens d'alors, s'est montré un ami généreux et empressé, qu'après avoir sollicité d'abord les secours maritimes de l'Angleterre; et l'appui de la Russie n'a reçu son développement qu'après le non accomplissement de la convention signée par le représentant de France. »

Voilà, Messieurs, la situation d'impuissance où le

Gouvernement nous a placés en Orient; voilà ce que nous avons fait pour l'Egypte et pour la Porte; voilà le fruit d'une politique inspirée par l'indécision et la faiblesse.

Voyons maintenant, Messieurs, ce que l'Angleterre a fait de son côté.

L'Angleterre, qui avait protesté avec plus de mesure que la France contre les événemens de 1833, ne voulait pas s'en tenir à des protestations; et je peux dire ici que son ambassadeur à Constantinople avait proposé de résoudre la question l'épée à la main. Mais les instances adressées au cabinet français pour obtenir son concours ayant été sans résultat, l'Angleterre ne voulut pas courir seule la chance d'une guerre dont les embarras intérieurs pouvaient compromettre le succès.

Toutefois, elle n'est pas restée inactive; et si elle a renoncé à la satisfaction politique qu'elle poursuivait avec nous, elle n'a pas abandonné les intérêts commerciaux, dont la satisfaction est devenue pour la nation britannique un autre point d'honneur. Et si j'en crois les avis qui me sont parvenus, c'est à Saint-Pétersbourg que l'Angleterre est allée, comme en 1828, traiter les affaires d'Orient.

On pourra me contester le fait, mais j'affirme que le conseil en a été donné à l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, par un personnage considérable. On lui a dit : « Si vous voulez persister

dans la voie des négociations, c'est à Saint-Pétersbourg qu'il faut aller ; vous n'obtiendrez rien ici que par la guerre. » Il est permis de croire que l'Angleterre a suivi ce conseil, quand on pense à la solennité de l'ambassade de lord Durham, et au chemin que ce diplomate a pris pour se rendre en Russie ; car vous savez qu'il est allé à Saint-Pétersbourg en passant par Constantinople : rappelez-vous aussi, Messieurs, le voyage récent du prince impérial de Russie à Londres, et les paroles graves que lord Melbourne lui a adressées sur l'alliance des cours de Londres et de Saint-Pétersbourg.

J'insiste sur les paroles de lord Melbourne, parce qu'en Angleterre, le premier ministre a des relations confidentielles avec tous les ambassadeurs, et que son langage contraste singulièrement avec celui qu'il dictait il y a cinq ans à l'ambassadeur d'Angleterre en Turquie.

Et remarquez bien, Messieurs, que je ne parle pas d'une alliance sincère entre la Russie et l'Angleterre, mais d'une réciprocité de concessions qu'une crainte réciproque leur inspire.

Quoi qu'il en soit, il est permis de dire que l'union de la France et de l'Angleterre n'est plus ce qu'elle était en 1834. A cette époque, notre amiral écrivait : *nous et les Anglais, c'est tout un ;* et vous savez qu'en 1838 notre escadre a cessé d'agir de concert avec l'escadre britannique. Votre rapporteur

vous a dit aussi que l'ambassadeur anglais s'était séparé de nous il y a un an dans la négociation d'un traité de commerce avec la Porte-Ottomane.

Je n'examinerai pas ici les conséquences de ce traité pour le commerce méridional de la France, je m'arrête seulement au point de vue politique de la question, et je ferai remarquer que ce traité, en détruisant le monopole, enlève à Mehemet-Ali la moitié de ses revenus en Syrie, et lui crée de sérieux embarras d'argent.

Enfin, Messieurs, l'Angleterre a fait un pas plus décisif en Orient; elle s'est emparée d'Aden pour servir de point de départ à une communication nouvelle avec ses colonies. Elle négocie en ce moment l'établissement de plusieurs postes militaires entre Aden et l'isthme de Suez; et, sous prétexte de protéger le commerce du monde, elle demande à s'établir dans la plus belle position de l'Orient, après Constantinople.

Remarquez maintenant, Messieurs, la différence de ces deux situations de l'Angleterre et de la France en regard des événemens qui se passent sur l'Euphrate.

Quel que soit le sort des armes, la France n'aura rien à demander au vainqueur, car elle n'aura rien fait pour lui.

L'Angleterre, au contraire, doit tout espérer si le sultan est vainqueur; elle pourra invoquer le

souvenir des atteintes qu'elle a portées à la puissance de Mehemet-Ali, et obtenir l'occupation de Suez. Et ce que je dis n'est pas une vaine supposition : au moment même où je parle, le contrat est signé; on peut le lire dans le manifeste que le divan vient de publier, et dans lequel il place au premier rang de ses griefs contre le pacha d'Egypte, le refus de Mehemet-Ali de laisser passer sur son territoire les troupes anglaises destinées à occuper la ville de Suez.

Si ce manifeste ne vous paraît pas assez authentique, j'ai entre les mains *un memorandum* où lord Ponsonby, foulant aux pieds l'arrangement de Kutayé, déclare à la Turquie qu'elle doit débusquer le pacha d'Egypte, lui promet l'intervention de l'Angleterre, et indique même au sultan le moyen de donner un prétexte à cette intervention.

Voilà donc, Messieurs, l'état des choses en Orient. La Turquie soumise de fait au protectorat de la Russie, partagée de fait entre le sultan et le vice-roi; la puissance de Mehemet-Ali, sorti de ce partage, abandonnée à la garantie d'un acte fragile; la France séparée de tous, parce qu'elle n'a rien fait pour personne; l'Angleterre stipulant pour son commerce, poussant le sultan à la destruction de l'Egypte, pour s'établir sur ses ruines.

Voilà, Messieurs, ce qui se passe, ce qu'il n'est pas possible de tolérer plus long-temps. Votre hono-

rable rapporteur vous l'a dit, et il a été conduit à chercher le moyen de sortir de cette désolante situation.

Permettez, Messieurs, que j'examine à mon tour ce côté de la question; mais pour cela j'ai besoin de dire quelques mots des principes de politique générale qui doivent dominer les affaires d'Orient.

Il y a toujours eu deux politiques en présence à Constantinople depuis le règne de Catherine II : la politique de la conquête et celle de la conservation.

La France a long-temps adopté, de concert avec l'Autriche et l'Angleterre, la politique de conservation. Toutefois il était facile de prévoir que le moment viendrait où le maintien de cette politique exigerait des sacrifices trop pénibles, et où il serait peut-être impossible d'empêcher l'empire ottoman de s'écrouler sur lui-même. Le gouvernement de la Restauration, Messieurs, dans cette prévision, avait songé à adopter une conduite politique moins périlleuse et plus profitable aux intérêts de la France. Un rapprochement s'était opéré entre Paris et Pétersbourg, au sujet des affaires d'Orient. Je ne dirai que peu de mots de ces négociations.

La France, qui avait subi les traités de 1815, n'a jamais pensé cependant que les transactions intervenues à cette époque, et dictées par des sentimens de vengeance mal calculés, dussent rester la base invariable du droit politique de l'Europe.

L'Angleterre ne partageait pas cette opinion, mais la Russie l'adoptait franchement. La France se tourna donc vers la Russie pour entamer des négociations à ce sujet, et nous avons la certitude que le succès était promis à ses efforts. La question d'Orient était précisément celle qui rendait possible une révision des traités de 1815, et ce fut elle qui donna ouverture aux projets d'une nouvelle délimitation des Etats européens plus conforme aux besoins et aux sentimens nationaux des peuples.

Je ferai remarquer, en passant, que l'élévation de la puissance du pacha d'Egypte avait alors un but certain : l'intérêt de la civilisation d'abord, et l'intérêt de la France ensuite ; car elle créait en Orient un chef à toutes les nations arabes, et un protecteur bienveillant de nos relations commerciales.

La conquête d'Alger venait aussi à propos pour seconder les efforts de la France et offrir un nouveau gage des compensations que la Russie devait nous garantir.

La révolution de 1830 a rompu ces négociations, et je regrette pour ma part une alliance qui préparait la solution de la question d'Orient dans un sens favorable aux intérêts nationaux et permanens de la France.

Je ne viens pas cependant reprocher au gouvernement actuel de n'avoir pas repris les négociations entamées avant la révolution de Juillet. Il est évident

que des difficultés nouvelles nous séparaient de la Russie, et que de nouveaux intérêts avaient fait prévaloir le besoin de l'alliance anglaise.

Mais, dans ce cas, Messieurs, il fallait adopter la politique de conservation, et la défendre avec énergie. C'était une nécessité de notre position, nécessité périlleuse sans doute dans l'état de l'empire ottoman affaibli et ruiné, mais nécessité que les intérêts et la dignité de la France nous obligeaient d'accepter.

Permettez-moi de vous dire, Messieurs, comment on pouvait encore en 1833 faire prévaloir la politique de conservation.

La situation de l'empire ottoman offrait encore quelques ressources à cette époque; le traité du 8 juillet n'avait pas été signé, et la Turquie était disposée à se placer sous notre protection. Il suffisait pour cela de le vouloir; je l'ai déjà démontré.

Et remarquez-le bien, Messieurs, si le traité du 8 juillet n'existait pas, si tous les élémens musulmans, suivant l'expression de l'ambassadeur de France étaient ralliés sous un même chef, la position de la Russie serait bien moins redoutable.

Vous devez vous rappeler que, depuis la campagne de 1828, l'armée russe se vit dans l'impossibilité d'assurer ses subsistances par la voie de terre, et de franchir le Danube. Si les opérations de la campagne de 1829 ont été plus heureuses, c'est que

la Russie a pu couvrir la mer Noire de ses transports, et appuyer le passage du Balkan par la prise de Varna ; et, malgré cette coopération maritime, l'armée russe arriva sous les murs d'Andrinople sans approvisionnemens, et avec vingt mille malades.

Ce n'est pas tout, Messieurs ; il se présentait alors une considération du plus haut intérêt dans la position nouvelle de la France. La question qui se serait engagée sur le territoire turc, pour le maintien de l'empire ottoman, n'était pas une question de principes, comme en Espagne et en Belgique, mais une question d'équilibre européen. Vous pouviez compter sur la neutralité de la Prusse et de l'Autriche, car ces puissances n'auraient pas eu d'intérêt à appeler en Italie ou sur le Rhin une guerre dont l'Orient aurait été le théâtre.

Voilà, Messieurs, le système de conservation qu'il était possible de suivre en 1833, sans s'imposer de trop grands sacrifices.

Mais vous savez ce que nous avons fait. Nous avons refusé d'exercer le droit de protection qui nous était offert par le divan. La Russie est venue l'exercer à notre place, et a donné à ce droit la garantie d'un acte solennel. Le traité du 8 juillet pouvait nous revenir, c'est la Russie qui l'a obtenu.

Puis, nous avons protesté, nous avons envoyé une escadre combinée à l'entrée des Dardanelles, mais nous n'avons pas profité de l'alliance de l'Angleterre

pour aller déchirer le traité d'Unkiar-Skelessi, et nos escadres ont été rappelées.

Depuis ce jour-là la Russie est restée libre de cimenter son droit de protection. On affirme qu'elle en a déjà renouvelé le titre. Toujours est-il qu'elle a fortifié les Dardanelles sur de nouveaux plans tracés par des officiers russes et exécutés par des officiers prussiens, et qu'elle est en mesure de venir défendre elle-même ce détroit aux termes du traité du 8 juillet.

De son côté, l'Angleterre, fatiguée de tant d'impuissance, a cessé d'agir franchement de concert avec nous. Elle a songé à prendre sa part du *statu quo;* c'est l'Egypte qu'elle convoite et que le sultan est appelé aujourd'hui à conquérir pour elle.

Dans cette situation plus faible de l'empire ottoman, plus puissante de l'empire russe, dans cette décomposition de toutes nos alliances, dans cette incertitude de la France sur la condition future de Mehemet-Ali, est-ce avec quelques vaisseaux de plus qu'on espère soutenir l'honneur et l'intérêt de la France, et qu'on pourra dire à la Russie et à l'Angleterre, vous n'irez pas plus loin? Je ne le pense pas.

Cherchera-t-on un moyen de conciliation? Doit-on penser, avec notre honorable rapporteur, que la question d'Orient peut et doit se résoudre dans un congrès européen, d'après les mêmes principes qui ont prévalu dans la question hollando-belge?

Le principe des congrès, Messieurs, est un principe salutaire, et ce sera un progrès de la civilisation quand on pourra déférer à la discussion les questions que l'épée était seule appelée à résoudre. Mais nous n'en sommes pas encore arrivés à ce point, le livre de notre gloire militaire n'est pas encore fermé, et j'avoue que je me fierais plus tôt à l'épée de nos soldats qu'à l'habileté de la diplomatie pour trancher la question d'Orient. Mais supposez un moment la réunion d'un congrès, et figurez-vous d'une part la Russie arrivant avec le traité du 8 juillet, l'Angleterre avec ses vues sur l'Egypte, et dites si l'on pourra concilier ces prétentions, ou les soumettre à un arbitrage ? Cela était possible en Belgique, et cependant la guerre a failli éclater sur une question territoriale de quelques lieues carrées. Si la Russie acceptait l'idée d'un congrès, ce serait évidemment pour prolonger, à la faveur des négociations, un *statu quo* profitable à ses intérêts.

Mais si la Russie agit ouvertement, si elle voit dans la formation d'un congrès une atteinte aux droits qu'elle veut maintenir, si elle refuse de soumettre la question d'Orient à une conférence européenne, espère-t-on l'y contraindre par une démonstration plus imposante que celle de 1834?

Il faut se rappeler que la Russie n'a cédé qu'une seule fois en Orient; c'était en 1829, et devant tous les ambassadeurs des grandes puissances de l'Eu-

rope, confondues alors dans une alliance étroite et sincère. Mais en 1834 la Russie n'a pas reculé devant les flottes combinées de la France et de l'Angleterre; elle ne reculera pas davantage en 1839, elle n'abandonnera pas devant une menace le traité qu'elle a signé; car je ne peux pas supposer que la Russie fasse ce qu'aucune nation ne saurait faire.

Et prenez garde qu'en armant une flotte pour maintenir la paix, vous n'appeliez sur l'Orient les désastres que vous voulez éviter. J'ai parlé de l'insuffisance de nos moyens d'action, je dois parler aussi de leurs dangers. Ce n'est pas tout que d'envoyer des marins courageux et expérimentés; si vous voulez que leur courage soit utile, il faut leur donner des instructions pour toutes les éventualités. En 1834 nous avions autorisé notre amiral de concert avec l'Angleterre, à se présenter à l'entrée des Dardanelles; mais il devait en référer au Gouvernement avant de forcer ce passage; car vous n'étiez pas fixés sur les conséquences de cet acte d'hostilité. Êtes-vous plus éclairés aujourd'hui? Est-il possible que vous le soyez après tout ce que je viens de dire des difficultés de la situation, quand l'Angleterre pousse elle-même à la guerre que vous voulez éviter?

Non, Messieurs, vous laisserez vos amiraux dans la même incertitude qu'en 1833, et ils devront encore attendre que leurs courriers aient fait huit cents lieues pour savoir contre qui ils doivent tirer le

canon. Il y a sans doute ici des hommes auxquels je n'ai pas besoin d'apprendre que, dans les combats qui se préparent, le succès d'une décision peut dépendre de l'inspiration d'un moment, et qu'il y a danger à laisser nos vaisseaux flotter indécis au milieu des escadres de la Turquie et de l'Égypte.

Permettez moi, cependant, de vous citer, à cette occasion, un fait dont j'ai été témoin. C'était quelques jours avant la bataille de Navarin. J'étais venu apporter à M. l'amiral de Rigny des instructions émanées des ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Russie à Constantinople; on lui prescrivait de menacer les Égyptiens sans les combattre. C'est à peu près la situation où vous allez vous trouver. L'amiral de Rigny jeta avec humeur les instructions des ambassadeurs sur sa table, en me disant : « MM. les diplomates qui n'ont que des plumes à la main peuvent adresser des menaces sans danger; mais quand nous tenons la mèche allumée de nos canons, nous ne sommes pas toujours maîtres de l'éteindre. » (Mouvement.) L'amiral de Rigny avait raison: huit jours après il livrait la bataille de Navarin. Et savez-vous encore, Messieurs, pourquoi la bataille a été livrée? C'est parce que le duc de Clarence, en envoyant à l'amiral anglais sir Édouard Codrington les instructions pacifiques émanées de la conférence de Londres, avait ajouté en marge de la dépêche : « Mon cher Édouard, brûlez-moi tous ces

coquins-là ! » (Rires et sensations diverses.) L'amiral Codrington savait ce qu'il voulait, il a réussi ; l'amiral de Rigny ne le savait pas, il a été entraîné.

Ce qui est arrivé à Navarin, et antérieurement à Copenhague, peut arriver encore. Il n'y a pas un marin anglais qui puisse voir une marine naissante sans éprouver le désir *national* de l'incendier. (On rit.) J'ai eu sous les yeux, il y a peu de jours, la lettre d'un capitaine de vaisseau anglais où j'ai lu ces paroles à propos des événemens d'Orient : « En cas de guerre entre les deux barbares, je crois que nous agirons ensemble ; mais la chose la plus désirable est que les deux flottes musulmanes soient détruites. » Voilà, Messieurs, un moyen de maintenir le *statu quo* auquel je n'avais pas songé ; mais pouvez-vous en vouloir à ce prix ? (Chuchotemens.)

Enfin, Messieurs, il y a un danger plus grand encore dans la mesure qui vous est proposée ; en voulant prévenir la guerre, vous allez la provoquer.

J'ai dit plus haut la déclaration que nous avons faite à la Russie, d'agir en Orient comme si le traité n'existait pas ; et je dois rappeler ici, car il ne faut pas se tromper sur la situation des choses, je dois rappeler que la Russie nous a répondu que l'empereur Nicolas, résolu de remplir fidèlement les obligations du traité du 8 juillet, agirait comme si notre déclaration n'existait pas.

Ce défi, Messieurs, n'est-ce pas la guerre si les

Russes entrent à Constantinople sous les yeux d'une escadre française ?

N'est-ce pas la guerre contre un ennemi maître de toutes les positions, et dont les flottes sont aux portes de Constantinople quand les nôtres sont encore à Toulon?

Si c'est la guerre, que ferons-nous avec quelques vaisseaux de plus? Espérons-nous trouver les puissances au dépourvu dans la question d'Orient et improviser au milieu du conflit des alliances nouvelles? Non, Messieurs, il y a long-temps que l'Europe prévoit la crise qui doit éclater en Orient, et qu'elle s'y prépare. Les cabinets de Vienne et de Berlin n'ont pas attendu l'époque d'une conflagration générale pour régler la marche de leur politique. S'il ne nous a pas été permis en temps de paix de profiter de la rivalité d'intérêts des grandes puissances pour rompre l'alliance de principes que les événemens de 1830 ont fait naître, nous ne diviserons personne à la veille du combat, et nous ne trouverons que des ennemis sur le champ de bataille.

Enfin, il y a un troisième danger, c'est le maintien du *statu quo*. (Légères rumeurs.)

J'ai dû supposer le cas d'une guerre générale, parce qu'elle est possible. Mais, quant à présent, je regarde comme plus vraisemblable une prolongation de l'état actuel des choses. Je crois que la guerre qui est près d'éclater dans les plaines de l'Euphrate

pourra être circonscrite encore une fois dans le territoire ottoman ; car toutes les puissances de l'Europe sont vivement intéressées au maintien de la paix. L'Autriche et la Prusse sont trop occupées de se fortifier pour songer à s'agrandir, et c'est à regret qu'elles se verraient forcées d'intervenir dans les affaires d'Orient. La Russie elle-même, qui agit toujours avec autant de prudence que de fermeté, et qui jouit aujourd'hui de tous les avantages de la conquête sans en supporter les charges, la Russie ne désire pas la guerre, au moins pour ce qui regarde la question d'Orient, et elle fera tout ce qui dépendra d'elle pour ne pas venir, en 1839, sous les murs de Constantinople.

Ce que la Russie désire en ce moment, c'est le maintien du *statu quo* ; elle l'a clairement fait entendre, puisqu'elle a déclaré qu'elle soutiendrait Mehemet-Ali, si l'Angleterre attaquait ce pacha pour le forcer à accepter les firmans de la Porte ; et que veut dire cette déclaration, si ce n'est que la Russie maintiendra, entre les deux concurrens à la succession des califes, un équilibre qui ne permette ni à l'un ni à l'autre de s'en emparer.

Voilà, Messieurs, ce qui importe aujourd'hui au cabinet de Saint-Pétersbourg.

En effet, la position que la Russie a prise à Constantinople par le traité d'Unkiar-Skelessi suffit à son ambition : assise aux portes de cette capitale

comme on est au chevet d'un mourant (sensation), elle est là pour dicter ses dernières volontés et les faire exécuter ; elle est là pour partager à l'avance les dépouilles du sultan par des traités de commerce : avec l'Angleterre, pour la liberté de la mer Rouge ; avec l'Autriche, pour la liberté du Danube ; avec toutes les puissances peut-être, excepté avec nous, car nous ne savons rien vouloir ni pour nous ni pour d'autres.

Elle est là enfin, Messieurs, et cette pensée a été dénoncée il y a plus d'un siècle par un grand-visir au prince Eugène d'Autriche et au grand pensionnaire de Witt ; elle est là pour ensevelir graduellement la nationalité musulmane sous des traités de protection.

Voilà, Messieurs, ce que je crains par-dessus tout, voilà la solution pacifique qui menace aujourd'hui, comme en 1834, plus qu'en 1834, la dignité et les intérêts de la France.

Je m'arrête ici, Messieurs ; car je ne veux pas abuser plus long-temps de l'attention de la Chambre, et je résume en peu de mots toute ma pensée.

Maintenir l'état actuel des choses en Orient sur les bases de l'arrangement de Kutayé et du traité d'Unkiar-Skelessi, c'est prolonger l'humiliante agonie de l'empire, le sultan nous l'a dit ; c'est laisser la paix de l'Europe et l'honneur de la France en question, notre ambassadeur l'a déclaré.

Négocier des compensations du territoire, nous ne le pouvons plus aujourd'hui.

Appeler à un congrès des transactions conclues en 1833, c'est une chimère.

Renouveler les démonstrations de 1834, c'est une imprudente et vaine aventure.

Je ne voudrais pas exposer un seul homme ni un seul vaisseau pour cette désolante négation.

Si, contre mon attente, la discussion venait m'apprendre qu'il s'agit d'une révision sérieuse des traités de 1833, je ne précise pas les termes de cette révision, car ce n'est pas à la tribune que je voudrais faire un plan de pacification de l'Orient; mais j'entends par une révision sérieuse, celle qui aurait pour but de déterminer d'une manière certaine la puissance de Mehemet-Ali, et de contenir les ambitions qui viennent de Saint-Pétersbourg ou de Londres pour partager l'empire ottoman. Si c'était là ce qu'on propose à la Chambre; si les explications du ministère me démontraient qu'il veut et qu'il peut satisfaire aux exigences de ce système de conservation, qu'il veut et qu'il peut garantir l'influence commerciale et politique de la France en Orient, je ne refuserais pas un crédit vraiment destiné à défendre l'honneur et l'intérêt de mon pays.

Mais, je l'avoue, rien dans le langage du ministère ne me fait croire qu'il ait adopté une poli-

tique qui le mette en mesure de régler sérieusement le *statu quo* dans lequel s'engloutit l'empire ottoman et l'équilibre de l'Europe.

Je le répète donc, je ne veux pas exposer un seul homme ni un seul vaisseau pour de périlleuses et impuissantes manifestations.

Voix a droite. — Très bien, très bien !

(Une légère agitation succède à ce discours, et la séance reste quelques instans interrompue.)

(*Extrait du Moniteur.*)

Imprimerie d'Ed. Proux et C., rue Neuve-des-Bons-Enfans, 3.

L'ALLIANCE ANGLAISE.

L'ALLIANCE ANGLAISE,

PAR

ALEXANDRE WALEWSKI.

PARIS,

FÉLIX LOCQUIN ET COMP., IMPRIMEURS,

16, rue Notre-Dame-des-Victoires.

1838.

0460N
2 052

De tous côtés on répète qu'il y a refroidissement entre la France et l'Angleterre, malheureusement les faits ne viennent que trop confirmer ces rumeurs. Qui doit en porter la responsabilité? est-ce le cabinet de Saint-James? est-ce le cabinet des Tuileries? La réponse n'est que trop facile.

La désertion de l'alliance anglaise et les tendances qui doivent fatalement en résulter venant à révéler des symptômes de la plus haute gravité, j'ai recherché par quelles raisons les deux peuples qui marchent à la tête de la civilisation devaient rester unis. Ce sont ces raisons appuyées de faits et de témoignages éclatants que je soumets au public.

Certes, personne n'accusera l'empereur Napoléon d'être partial pour l'Angleterre, aussi ai-je considéré son opinion sur l'alliance des deux pays comme un argument de la plus haute importance. Tous ceux qui sont habitués à voir dans Napoléon l'ennemi irréconciliable de la Grande-Bretagne seront étonnés de ce qu'ils vont lire; mais il faut qu'ils se rappellent que c'est l'oligarchie

anglaise, et non le peuple anglais, qui avait juré une haine éternelle au représentant couronné de la démocratie européenne.

Voici les paroles sorties de la bouche de Napoléon à ce sujet dans diverses circonstances :

« L'Angleterre et la France ont tenu dans leurs mains le sort de » la terre, celui surtout de la civilisation européenne ; que de mal » nous nous sommes fait, que de bien nous pouvions faire !

» Sous l'école de Pitt (1), nous avons désolé le monde, et pour » quel résultat ? Vous avez imposé quinze cents millions à la » France, et les avez fait lever par des Cosaques ; moi, je vous ai » imposé sept milliards, et les ai fait lever de vos propres mains, » par votre parlement ; et aujourd'hui même, après la victoire, » est-il bien certain que vous ne succomberez pas sous une telle » charge ?

» Avec l'école de Fox, nous nous serions entendus ; nous » eussions accompli, maintenu l'émancipation des peuples, le » règne des principes ; il n'y eût eu en Europe qu'une seule flotte, » une seule armée ; nous aurions gouverné le monde, nous aurions » fixé chez tous le repos et la prospérité ou par la force ou par la » persuasion.

» Oui, encore une fois, que de mal nous avons fait, que de » bien nous pouvions faire ! »

(*Mémorial de Sainte-Hélène.*)

» .... Au rebours de Castlereagh, le ministère qui suivra n'a » qu'à se mettre à la tête des idées libérales, au lieu de se liguer

(1) Pitt personnifie le parti tory, c'est à dire l'oligarchie ; Fox personnifie le parti whig, c'est à dire le parti libéral.

» avec le pouvoir absolu, et il recueillera les bénédictions uni-
» verselles, et tous les torts de l'Angleterre seront oubliés. »

(*Mémorial de Sainte-Hélène.*)

« Le gouvernement anglais est tombé dans les mains d'une
» quarantaine de familles ; cette oligarchie a fait aisément la loi à
» la maison de Brunswick ; mais cela ne peut durer. »

(*Pelet de la Lozère.*)

« Ce n'est pas le peuple anglais, c'est l'oligarchie anglaise qui
» me faisait la guerre. » (*Correspondance inédite.*)

« La mort de Fox est une des fatalités de ma carrière ; s'il
» eût continué de vivre, les affaires eussent pris une tout autre
» tournure ; la cause des peuples l'eût emporté, et nous eussions
» fixé un nouvel ordre de choses en Europe. »

(*Mémorial de Sainte-Hélène.*)

« .... S'il ne fût pas mort, la paix se serait effectuée ; car Fox
» connaissait les vrais intérêts de son pays. »

(*Mémorial de Sainte-Hélène.*)

« .... Avec de telles gens (les whigs), je me serais toujours
» entendu ; nous eussions bientôt été d'accord. Non seulement
» nous aurions eu la paix avec une nation foncièrement très esti-
» mable, mais encore nous aurions fait ensemble de très bonne
» besogne. » (*Mémorial de Sainte-Helène.*)

« .... Aussi quelques mois ne se seraient pas écoulés, que ces
» deux nations, si violemment ennemies, n'eussent plus composé
» que deux peuples identifiés désormais par leurs principes,
» leurs maximes, leurs intérêts, etc. »

(*Mémorial de Sainte-Hélène.*)

L'ALLIANCE ANGLAISE.

Il y a deux sortes de politique qui dominent tour à tour la conduite des états dans leurs relations les uns avec les autres; la politique d'intérêt et la politique de principe. Il va sans dire que la politique de principe pourrait s'appeler aussi politique d'intérêt, puisque pour un gouvernement la défense d'un principe n'est, après tout, que la défense d'un intérêt, mais d'un intérêt si élevé et si vaste, qu'il prime et enveloppe tous les autres, et qu'il semble quelquefois les contrarier, alors même qu'il les protége.

La révolution de 89, et tous les grands mouvements démocratiques et militaires qui en ont été la conséquence, ont fait prévaloir en Europe, tout autre intérêt cessant, la politique de principe. Avant que ce grand événement éclatât en France, une complication infinie d'intérêts, les uns politiques, les autres commerciaux, tenaient en état de division les différentes puissances de l'Europe, et les alliances faites ou à faire entre elles devaient avoir pour

base les affinités ou les répulsions dont ces intérêts étaient la source. L'avénement au pouvoir de la démocratie française créa instantanément un intérêt identique à tous les trônes et à toutes les aristocraties. Les rivalités devenues secondaires s'effacèrent, les monarchies absolues du continent et l'oligarchie patricienne qui gouvernait l'Angleterre firent cause commune devant un danger commun. Il n'y eut plus pour elles qu'une pensée, ou, si l'on veut, qu'un intérêt, celui de conjurer la propagande de l'émancipation populaire. La politique de principe organisa la ligue gigantesque des souverains contre la France ; et les guerres mêmes de l'empire, quelles qu'en soient au premier abord les causes apparentes, ne furent en réalité que la lutte de l'Europe aristocratique contre la démocratie couronnée.

Comment l'Angleterre, dont nos publicistes philosophes avaient glorifié le gouvernement-modèle, et qui passait pour être régie par des institutions représentatives, comment l'Angleterre entra-t-elle alors dans la coalition des gouvernements absolus contre un peuple dont tout le crime était de vouloir conquérir une liberté analogue à celle dont elle jouissait ? Comment l'Angleterre constitutionnelle se liguait-elle dans une guerre de principes contre la France révolutionnaire? Il semblerait au premier coup d'œil que la politique du cabinet britannique se mit par là en contradiction avec son principe. Il n'en est rien. Cette constitution anglaise qui semblait faire à la démocratie une part d'influence, ce prétendu équilibre des trois pouvoirs, c'était une théorie, mais point un fait. L'aristocratie, c'est à dire la chambre des lords, qui nommait elle-même et tenait en sa main la majorité des communes, possédait, à elle toute seule, la réalité du gouvernement, et cette constitution tant vantée, avec le mensonge de ses trois pouvoirs,

c'était en dernière analyse l'organisation d'un pouvoir unique, c'est à dire une oligarchie consolidée.

On comprend alors comment cette oligarchie, dont la puissance reposait sur de vieilles chartes transformées en arche sainte par des préjugés habilement entretenus, et dont la fortune trouvait une inépuisable source dans de vieux abus invoquant contre toute réforme une sorte de prescription, dut s'effrayer à l'aspect de notre démocratie logicienne, qui, ne se payant pas d'apparences, faisait hardiment passer dans ses lois une liberté positive et une égalité pratique. On comprend que ces grands tenanciers de bourgs-pourris tremblassent de voir le peuple anglais s'éclairer aux lumières de la nuit du 4 août, surtout lorsqu'un peu plus tard la dialectique populaire tirait si énergiquement les conséquences de ce vote arraché à la noblesse par un moment d'enthousiasme. Il est clair que la contagion de l'exemple n'était pas moins à craindre pour les fiefs et les bourgs de l'aristocratie anglaise que pour les trônes du continent. Si d'un côté c'était le despotisme pur qui était menacé, c'était de l'autre la plénipotence oligarchique.

Les Chatam, les Pitt, les Liverpool, tous les chefs de cette puissante aristocratie anglaise, ne sentirent que trop bien le danger personnel qui les menaçait, et ils mirent tout en œuvre pour le prévenir. De là cette guerre inexorable contre la France, de là ces efforts inouïs pour faire de cette guerre de parti une guerre nationale. Certes, en cette circonstance, l'oligarchie anglaise, sacrifiant à ses propres intérêts ceux du pays tout entier, méconnaissait l'indestructible force que pouvaient acquérir par une alliance deux grands pays unis entre eux par une conformité d'institutions politiques. La noblesse ne vit que ses priviléges me-

nacés, et non la grandeur de la nation compromise. On peut résumer sa politique par ce mot : *Périsse l'Angleterre plutôt que la puissance de l'aristocratie anglaise !* Alors elle fit du gouvernement anglais le banquier de la coalition absolutiste, alors elle fondit toutes les richesses du pays pour acheter la ruine de la révolution française, alors elle creusa l'abîme d'une dette que vingt-cinq ans de paix et de prospérité n'ont pas comblée, alors enfin elle ne craignit pas de conduire l'Angleterre à deux doigts de sa perte. Et pourquoi tant de sacrifices? pourquoi tant et de si grands périls? Pour un principe national? — Non (et il importe de bien le constater ici), mais pour *un principe de caste.* — Pour la puissance de l'Angleterre? — Non, mais pour la *seule puissance de l'aristocratie.* Cette longue guerre contre la France a été un intérêt de *parti*, et point un intérêt de *patrie.*

Cette guerre, il faut l'avouer, ne tarda pas à devenir nationale, parce que les guerres, quelle qu'en soit la cause première, l'injustice, l'ambition d'un prince, une rivalité de préséance, un intérêt dynastique, peu importe, les guerres se nationalisent pour peu qu'elles durent. L'inimitié finit par naître du mal que se font réciproquement les peuples, engagés souvent malgré eux dans ces désastreux conflits. Mais ce caractère d'animosité nationale qu'avait pris la guerre n'empêche pas qu'elle ne fût d'abord la guerre d'une caste égoïste contre le principe de l'émancipation populaire. Et en effet, à qui cette guerre a-t-elle profité? Ce n'est pas à la Grande-Bretagne qui se ressent encore des pertes immenses qu'elle lui a coûtées, mais à l'aristocratie, dont elle a retardé la chute.

Après nos désastres de 1814 et de 1815, une nouvelle phase se produit dans la politique européenne. La ligue des rois, qui s'était appelée la Sainte-Alliance, se flattait d'avoir réalisé sur le

continent son rêve d'unité monarchique en nous imposant la dynastie légitime. Le vieux principe était restauré en France, il ne restait plus qu'à l'y maintenir, et le gouvernement français, comme on peut croire, s'accordait fort sur ce point avec les gouvernements étrangers ; le parti tory continuait à régner sur la Grande-Bretagne. Conséquemment plus de division de principe entre les gouvernements ; et quand après quelques tentatives d'émancipation avortées, les rois crurent avoir définitivement gagné leur cause contre les peuples, quand ils se persuadèrent qu'on acceptait partout la chose jugée au profit des aristocraties et des trônes, quand enfin il parut n'y avoir sur ce point capital qu'une même pensée, un même droit, une même victoire, alors tout naturellement la politique de principe céda la place à la politique d'intérêt, c'est à dire que des considérations d'un autre ordre commencèrent à déterminer les tendances des cabinets vers telle ou telle alliance. A cette question de vie ou de mort se substituèrent des questions de plus ou de moins dans les conditions de la puissance nationale, chacun étant libre de consulter ses convenances ou ses appréhensions dans le choix de ses alliés ! Ainsi l'Autriche et l'Angleterre faisaient cause commune pour arrêter les usurpations déjà menaçantes de la Russie sur l'Orient, tandis que les derniers ministères de Charles X gravitaient vers l'alliance russe, dans cette pensée que la France n'avait à défendre ni une position sur le Danube, ni des possessions dans les Grandes-Indes, et que de son côté la Russie n'était que médiocrement inquiétée de notre agrandissement très éventuel sur le Rhin.

C'est au moment où commencaient à s'opérer ces divergences diplomatiques déterminées par des désirs ou des besoins communs d'agrandissement et de défense, ou enfin par des intérêts

matériels, que la révolution de juillet est venue brusquement interrompre ce mouvement partiel des cabinets. Elle a réveillé soudain entre la France et l'Europe cette grande question de principe momentanément assoupie. Les trônes ébranlés ont ressenti leurs antiques frayeurs, et, abandonnant sans hésiter les intérêts secondaires qui les divisaient, ils ont d'un commun accord ajourné leurs propres querelles. Plus de question pour eux sur la Baltique et la mer Noire ! D'adversaires qu'elles étaient, voilà les puissances absolutistes redevenues alliées. Elles font volte-face ensemble vers l'Occident; elles ont encore une fois une même cause, le principe monarchique; encore une fois le même ennemi, la révolution française. Il faut recommencer la ligue de 92 ; mais dans cette sainte croisade, où les destinées de l'aristocratie sont liées à celles des couronnes, la première pensée de la coalition est d'enrôler l'Angleterre.

Mais l'Angleterre de 1830 n'était plus l'Angleterre de 1798. Ce que le parti tory avait fait en 1798, il n'était plus en position de le faire en 1831. Sa puissance , de plus en plus minée par le progrès de la raison publique, touchait à sa fin, qui fut effectivement hâtée par le contre-coup de la révolution de juillet. Déjà cédant d'inspiration à la propagande d'un grand exemple, le peuple anglais s'était spontanément déclaré l'allié d'une révolution qui ne pouvait manquer de l'aider à conquérir le but de ses longs efforts, la réforme parlementaire. Déjà la pression de l'opinion publique avait arraché au duc de Wellington lui-même la reconnaissance officielle de notre monarchie élue; quelques mois plus tard le parti whig prenait possession des affaires, et le gouvernement réformiste devenait l'allié du gouvernement inauguré en France par la révolution de juillet.

Il faut le dire cependant, ce ne fut pas l'affaire d'un jour de cimenter cette alliance. Le ministère whig, tout en se mettant au dessus de cet imbécile préjugé d'une implacable inimitié entre les deux peuples, tout en demeurant convaincu que la raison du pays tout entier protesterait contre une guerre faite à un principe qui était le sien, le ministère whig ne se sentait pas moins intimidé devant la responsabilité de cette redoutable initiative, lorsqu'il s'agissait de rompre avec les traditions politiques d'un demi-siècle, lorsqu'il s'agissait de répudier et de condamner ainsi implicitement un passé de trente ans, source, il est vrai, des plus déplorables sacrifices, mais qui finalement s'était soldé par une victoire ; lorsqu'il s'agissait enfin de changer de drapeau, d'alliés , d'adversaires, et peut-être enfin (qui le savait ?) de combattre avec ses anciens ennemis contre ses anciens auxiliaires. Avant d'oser cette grande innovation, avant de s'attacher définitivement à cette politique, le ministère whig a hésité , et il a fallu plus d'un an pour que l'alliance fût solidement établie.

Malheureusement cette hésitation, qui peut se comprendre, et que je ne veux pas blâmer, a eu de bien désastreuses conséquences. N'y a-t-il pas lieu de penser en effet que, si dès le principe il y avait eu confiance mutuelle entre les deux pays, la Pologne eût été sauvée ? Car ce qu'aucun des deux gouvernements agissant isolément n'a eu le courage de faire, agissant avec leurs forces collectives, les deux gouvernements l'auraient fait ; et quelle force pour l'Europe occidentale si ce boulevart contre les envahissements de la Russie fût resté debout ; la paix de l'Europe était alors établie sur la plus désirable des garanties, l'impuissance russe.

Mais enfin entre deux peuples si longtemps divisés, on comprend que la confiance ne s'improvise pas : ce n'est donc que

vers la fin de 1831 qu'il faut placer la date de l'alliance anglaise. Il n'en est pas moins vrai que si dès le principe le cabinet de St-James ne s'était pas donné à l'alliance de la France, il s'était nettement refusé à l'alliance absolutiste : or ce refus a changé la répartition des forces sur lesquelles s'appuyaient les deux principes mis en présence, et l'équilibre était maintenu. Les puissances du Nord se trouvaient ainsi forcées à garder une attitude expectante, mais elles s'armaient par prudence contre l'invasion de la propagande française. La politique de principe divisait encore une fois l'Europe, et se substituait à la politique d'intérêt : ainsi, bien que les progrès de la Russie dans l'Orient fussent de nature à inquiéter plus que jamais l'Autriche, l'Autriche n'en faisait pas moins cause commune avec la Russie, car elle craignait encore plus le danger français qui la menaçait en Italie et en Hongrie, que le danger russe qui la menaçait sur le Danube. M. de Metternich exprimait cette pensée en disant *que l'Europe devait, avant tout, élever entre elle et la France une muraille de la Chine*. Cependant, quelles que fussent les mauvaises dispositions des cours du Nord contre la France, elles ont été condamnées à se contenir dans une hostilité diplomatique. La neutralité de l'Angleterre et la révolution de Pologne ont fait ajourner toute autre agression.

En 1832 l'Angleterre fit mieux que de rester neutre : elle entra avec franchise et résolution dans l'alliance du gouvernement de juillet. C'est alors qu'elle signa le quadruple traité, qui devait être le palladium de la liberté occidentale, qui créait enfin contre la fédération absolutiste une fédération constitutionnelle. Si le quadruple traité n'a pas produit toutes ses conséquences par la pacification de la Péninsule, s'il n'a pas donné une victoire définitive en Espagne au principe des gouvernements libres, ce n'est

pas au cabinet de Saint-James qu'il faut s'en prendre. Il faut rendre justice au gouvernement anglais ; il avait porté dans l'exécution de ses nouveaux engagements ce dévouement sérieux, cet admirable esprit de suite qu'il porte dans tous ses actes ; alors comme toujours, sa ligne politique une fois tracée, il était énergiquement résolu à la suivre invariablement. C'est là le génie anglais : dès que le but est marqué, c'est un point fixe qu'il ne perd plus de vue, et vers lequel il marche avec une infatigable persévérance, sans qu'aucun des événements qui se placent sur sa route l'en fasse jamais dévier. Aussi, depuis que l'Angleterre est entrée dans cette nouvelle voie, les ennemis de l'Europe émancipée la trouvent partout et à chaque pas comme un inévitable obstacle à leurs projets. La Russie la rencontre tôt ou tard en tous les lieux du monde, en Espagne, dans les ports de Saint-Sébastien et du Passage pour arrêter la contrebande carliste ; en Turquie, sur la mer Noire pour disputer les clefs des Dardanelles remises à Nicolas par le traité d'Unkiar-Skelessi ; en Autriche, en Egypte, en Suède, en Perse, enfin partout. Voilà le rôle actif que joue l'Angleterre dans l'alliance constitutionnelle depuis 1832.

D'un autre côté la révolution belge, quoique insuffisamment protégée par la France, avait transformé en une barrière pour notre défense un poste ennemi avancé contre nous. Dès lors, le faisceau des états libres présentait une redoutable résistance aux entreprises qu'on eût pu tenter pour le briser. L'Europe absolutiste s'arrêta définitivement devant cette position si bien fortifiée. Mais dès ce moment l'animosité de l'empereur de Russie, ce grand promoteur des croisades contre-révolutionnaires, se porta contre le cabinet britannique. Il aurait voulu tourner contre l'Angleterre tout le mal qu'elle l'avait empêché de faire à la France de juillet.

Et comme la fermeté du gouvernement whig avait fait beaucoup plus pour la cause révolutionnaire que les hésitations et les faiblesses du gouvernement français, le cabinet de Saint-Pétersbourg, attribuant surtout au premier son impuissance, lui donna la première place dans son inimitié, et tourna tous ses efforts vers l'affaiblissement, sinon la ruine, de cette Angleterre, qu'il regarde, pour me servir d'une expression admise dans la langue de nos partis, comme la *défection* du grand parti européen.

C'est donc l'Angleterre que Nicolas poursuit partout aujourd'hui. Il sait que cet empire britannique, dont la base est si petite, l'élévation si grande et les adjonctions si vastes, est surtout vulnérable par les Indes. Il prend toutes les routes pour l'y atteindre. Il s'efforce de s'ouvrir à lui celle de la Perse, et se préoccupe déjà de lui fermer, à elle, celle de l'Egypte qui n'est encore qu'un projet vague. Il sait que la force de l'Angleterre est dans sa marine. Il rêve une marine russe à opposer à la marine anglaise. Il construit des bâtimens, il arme des flottes. Vains efforts! car il lui manque cette matière humaine avec laquelle se font les bons équipages. Le soldat russe est robuste et brave, propre à subir cette discipline de fer qui pèse sur l'armée; mais c'est une machine animée, un automate vivant, qui n'a ni cette intelligence, ni cette souplesse, qualités indispensables pour constituer le marin. N'importe, stériles ou féconds, impuissants ou efficaces, tous les efforts de la Russie sont dirigés contre l'Angleterre qui marche aujourd'hui de pair avec la France dans les haines politiques de l'empereur de Russie.

Et, en effet, c'est un ennemi bien débonnaire pour les puissances absolutistes que le gouvernement français. Qu'a-t-il fait

pour sa part dans la grande fédération constitutionnelle, qui, un moment, a été l'effroi des cours du Nord ? Comment aurait-il mérité cette honorable et persévérante inimitié qu'on n'éprouve que pour un énergique adversaire ? A peine le gouvernement français avait-il signé le traité de la quadruple alliance qu'il semblait déjà en être au repentir, et qu'il appliquait toutes les ressources de sa cauteleuse habileté à se dérober aux conséquences de cet engagement solennel. Pour obtenir la coopération promise, invoquait-on l'esprit du pacte ? il équivoquait sur la lettre; en appelait-on à la bonne foi? il jouait sur les mots. Soit qu'il vît, à travers l'intervention, cet éternel fantôme de la guerre générale, soit que par ce manquement envers un allié il se flattât de conquérir une autre alliance, soit qu'une préoccupation habituelle fît entrevoir dans le triomphe de don Carlos je ne sais quel espoir de royales fiançailles, toujours est-il que le cabinet des Tuileries n'a jamais prouvé qu'il eût sincèrement le désir de fonder dans la Péninsule le gouvernement constitutionnel. Et cependant (faut-il le répéter ?) quel intérêt plus vivace, plus pressant, plus important, et dans le présent et dans l'avenir, que d'établir en Espagne, c'est à dire sur les derrières de la ligne occidentale, un gouvernement qui reposât sur des institutions semblables aux nôtres, et qui, par là, fût forcément notre allié ?

N'est-ce point un danger immense et flagrant pour nous que la politique contraire à laquelle on a si justement donné le nom de politique carliste ? Quoi ! vous vous exposez à installer la contre-révolution à notre porte ! Quoi ! vous vous employez à inaugurer en Espagne un gouvernement absolutiste, un gouvernement qui, situé au Midi, devient l'allié naturel de nos ennemis du Nord, allié naturel du principe que nous combattons, allié naturel, enfin, de la

dynastie expulsée! Qui n'en voit les conséquences!!! Dans une conflagration générale, voilà une redoutable diversion derrière nous; et quand nous devons marcher sur le Rhin, il faut que nous divisions nos forces pour garder la ligne des Pyrénées. Voulez-vous rejeter l'hypothèse d'une guerre? L'Espagne n'en serait pas moins un foyer perpétuel d'intrigues révolutionnaires, une Vendée européenne, où se rendront tous les fauteurs de carlisme, épiant, pour en profiter, toutes les éventualités de troubles civils qui éclateraient en France à la moindre menace d'un événement au dehors. Dira-t-on que le triomphe de don Carlos n'est pas à craindre? Eh bien, admettant même cette hypothèse, laisserez-vous se suicider une nation qui peut devenir pour la France un allié fidèle? Laisserez-vous périr un pays qui peut être un débouché utile pour votre commerce? Enfin, l'humanité même, qui n'est pas, comme on veut bien le dire, un vain mot en politique, ne vous fera-t-elle pas une loi d'arrêter ces massacres épouvantables qui ont lieu à vos portes? Assurément l'Angleterre n'a pas les mêmes périls à craindre si don Carlos arrivait à Madrid, et ses intérêts ne sont pas plus grands; et cependant, chose étrange, c'est l'Angleterre qui réclame l'exécution du traité; c'est la France qui met tout en œuvre pour l'éluder; c'est l'Angleterre qui envoie des secours effectifs; c'est la France qui hésite sans cesse et ne prend que des demi-mesures, dont il était facile de prévoir et dont on avait prévu l'insuccès.

Comment s'expliquer ce singulier contraste dans la politique des deux cabinets? La puissance la moins intéressée est celle qui agit. La puissance la plus menacée par le triomphe de la cause carliste est celle qui s'emploie le moins à le prévenir? D'où vient cette anomalie? C'est que le cabinet des Tuileries n'a pas cessé de

nourrir l'espoir insensé de faire sa paix avec les puissances du Nord. Vainement les faits sont-ils venus donner un constant démenti à ses illusions naïves chaque fois qu'il s'est agi de faire succéder les actes aux paroles sur cette utopie d'une alliance continentale. Sa crédulité est inépuisable, tant on croit ce qu'on désire! C'est cette malheureuse crédulité qui en 1835 et en 1836 a mis obstacle à l'exécution franche et réelle du quadruple traité. On pensait de bonne foi qu'on allait cimenter une réconciliation avec l'Autriche, peut-être même avec la Prusse. C'est encore par suite de cette malheureuse crédulité qu'en 1836 le gouvernement français a consenti à jouer en Suisse un rôle si déplorablement contraire à ses intérêts, alors que le président du conseil ne *savait pas tout*. Enfin toujours sous l'influence de ce chimérique espoir, abandonnant en Orient la cause de l'Angleterre, et on peut dire celle de l'Europe, le gouvernement français montrait pour les usurpations russes une funeste tolérance pour laquelle dans son aveuglement il comptait obtenir des compensations, et laissait ainsi les événements aboutir au traité d'Unkiar-Skelessi, qu'il eût été facile de prévenir par une résistance franchement concertée avec l'Angleterre.

Que recueillait cependant la France de cette politique en partie double? Elle s'éloignait de l'alliance anglaise sans se rapprocher effectivement de l'alliance du Nord. Elle s'exposait à perdre l'une sans gagner l'autre. Toutes les concessions faites aux cours absolutistes n'atténuaient en rien leur malveillance : ainsi, dans le temps même où la France, nonobstant le quadruple traité, refusait tout secours à la reine d'Espagne, l'Autriche et la Russie envoyaient d'une manière régulière et patente des subsides à don Carlos; dans le temps même où le cabinet des Tui-

leries se mettait envers elles en si grands frais de ménagements et de prévenances, elles faisaient des efforts obstinés et ostensibles pour s'opposer au mariage de M. le duc d'Orléans, elles organisaient contre lui ce qu'on a appelé le blocus matrimonial, espérant par là, dans leur fol orgueil, ébranler la dynastie de juillet qui, appuyée sur les sympathies nationales, se fortifiait au contraire de toute l'animosité que les ennemis de la France déployaient contre elle.

Pourquoi maintenant cet inexorable parti pris de repousser les avances du gouvernement français? Pourquoi cette immuable union des cabinets absolutistes, dont les intérêts sont divisés sur plusieurs points? Parce qu'à leurs yeux la politique de principe domine exclusivement en Europe; parce qu'ils ont cette pensée que tôt ou tard la querelle de principes se videra sur un champ de bataille; parce que cette pensée a beau être traitée de vieillerie, elle ne pèse pas moins sur le monde comme une inévitable fatalité; parce qu'ajourner n'est pas résoudre; parce que cela leur paraît un acte de prudence de se tenir toujours prêts pour cette grande lutte dont dépendra peut-être le sort des trônes. Dans cet interdit politique mis par les monarchies légitimes du continent sur la monarchie élue, il n'y a donc qu'une raison de principe. L'empereur de Russie est peut-être le seul des souverains chez qui une antipathie personnelle s'ajoute à l'hostilité politique; ce sentiment rend l'hostilité plus implacable, sans en être la cause. Rien de semblable chez l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse. Point d'hostilité contre les personnes. Et pourtant l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse agissent en ennemis contre nous, tout aussi bien que l'empereur de Russie. Tout comme lui ils cherchaient à empêcher le duc

d'Orléans de se marier en Allemagne, afin qu'il ne détachât aucun état de leur coalition. Tout comme lui ils soutenaient la cause de don Carlos, parce qu'il est le représentant de leur principe au-delà des Pyrénées; car aucun intérêt plus immédiat ne se trouve pour eux dans le triomphe de l'Infant. L'Autriche fait plus encore, elle oublie la politique de ses intérêts devant le grand intérêt de sa politique de principe; elle ferme les yeux sur l'accroissement de la puissance russe en Orient, et tous les efforts du cabinet anglais auprès du cabinet de Vienne n'ont pu aboutir qu'à lui faire signer un traité de commerce dont l'arrière-pensée, il faut le reconnaître, est anti-russe; mais l'Autriche reste l'alliée de ce gigantesque envahisseur qui la menace de plus en plus sur le Danube et s'achemine vers Constantinople, et pourquoi cela? Parce qu'avant tout il faut à l'Autriche la force et l'unité de la ligue absolutiste. Cet intérêt prime encore pour elle tous les autres.

Un fait récent semble, au premier abord, avoir fait fléchir cette inflexible inimitié des puissances du Nord contre la France. Le cabinet est venu solliciter leur appui dans l'affaire suisse; et les puissances du Nord lui ont prêté leur appui; c'est que, dans cette question, le rôle et la situation de la France étaient changés. Si les cours absolutistes ont intérêt à affaiblir la fédération constitutionnelle, le moyen le plus sûr d'y parvenir serait de séparer la France de l'Angleterre; mais ce n'est pas par une alliance qui dans l'état actuel des choses ne pourrait être que provisoire, qu'elles croiraient avoir atteint ce but, ce serait en amenant le gouvernement français à marcher dans leurs voies: alors, tant que le gouvernement français serait en état de per-

sévérer, contre le vœu du pays, dans une telle politique, la coalition constitutionnelle se trouverait forcément dissoute. L'Angleterre, demeurée seule protectrice des états qui tendent à conquérir des institutions représentatives, ne serait probablement pas longtemps en mesure de soutenir une lutte inégale; le principe absolutiste ne tarderait pas à être restauré en Espagne. Après quoi la France, mise en contact avec une contre-révolution qu'elle aurait soufferte, nécessairement abandonnée de l'Angleterre qu'elle aurait trahie, reprise en sous-œuvre par les puissances du Nord auxquelles elle se serait livrée sans qu'elles se livrassent à elle, serait facilement mise au diapason politique de l'Europe absolutiste.

Or, dans cette affaire suisse, qu'est-ce que le gouvernement français venait demander aux cabinets absolutistes? Quelque chose qui secondait merveilleusement le plan que nous venons de tracer. Il leur demandait de lui venir en aide dans une expédition diamétralement contraire à son principe. Les cours du Nord se sont empressées d'y concourir : car elles se rendaient service à elles-mêmes, en secondant le cabinet des Tuileries dans une entreprise où il se faisait du tort; elles lui aidaient à se nuire, et le constituaient leur obligé. En effet la France, par cette expédition sans but utile, n'aboutissait qu'à s'aliéner la Suisse, l'un des précieux anneaux qui composent la chaîne des états libres. Elle transformait son boulevart oriental en un camp prêt à s'armer contre elle. Puis donnant l'exemple de l'intervention chez un peuple indépendant, elle s'ôtait les moyens de combattre avec efficacité l'influence des cours du Nord en Suisse. En effet, un mois après M. de Metternich datait pour ainsi dire de Venise un réglement d'administration dont il prétendait imposer l'exé-

cution à la diète. La France s'ôtait encore les moyens de réclamer contre les mesures odieuses prises en violation des traités de Vienne, contre la malheureuse république de Cracovie. Elle s'ôtait les moyens d'intervenir avec l'avantage d'une position indépendante dans les affaires d'Orient. Elle s'ôtait même le moyen de soutenir énergiquement la Belgique contre la volonté unanime des autres puissances ; elle s'ôtait les moyens d'exécuter franchement le quadruple traité, et elle souscrivait enfin à s'annuler entièrement en Italie par l'évacuation d'Ancône.

Je ne suis pas de ceux qui croient qu'il y ait eu à cette occasion un traité secret, par lequel, en échange du service rendu, la France aurait stipulé des concessions sur tous les points dont je viens de parler. Mais il faudrait ignorer complétement comment vont les choses humaines pour ne pas comprendre que la trop déplorable affaire suisse dans nos relations extérieures doit avoir toutes les conséquences que j'indique. En effet ayez avec des tiers plusieurs affaires en litige ; si l'une d'elles vous intéresse plus que les autres et qu'à son sujet vous demandiez un service à ceux-là mêmes avec qui vous êtes en contestation, ce qu'on vous accordera sur un point, vous le paierez sur d'autres, et le service qu'on vous a rendu vous engage nécessairement envers ceux dont vous l'avez réclamé. Voilà ce que les puissances du Nord ont bien compris. Elles ont habilement poussé la France dans la faute qu'elle commettait, en se réservant de la lui faire expier à leur profit.

Voilà dans quelle pensée, par quels moyens, et pour quels tristes résultats le cabinet des Tuileries a déserté sourdement la politique de principe.

Cette tendance s'était depuis quelque temps manifestée dans un des organes de la presse ministérielle. Ce n'est pas à la vérité le *Journal des Débats* qu'on avait chargé de lancer le ballon d'essai. Le rôle était confié à un plénipotentiaire de la polémique moins important, et qu'il était plus aisé de désavouer au besoin. C'est là que la pensée de l'alliance russe s'est produite, sans que cette manifestation pût trop engager la responsabilité ministérielle. De là ces attaques périodiques contre l'alliance anglaise, ces efforts constants pour réveiller la vieille inimitié des deux peuples. On s'est adressé aux préjugés nationaux, aux jalousies de puissance politique, aux rivalités commerciales. Dernièrement encore ce journal cherchait à alarmer l'opinion sur l'agrandissement colonial de l'Angleterre, sur ses projets en Egypte. Et c'est par ces dangers chimériques, ou du moins si distants, qu'on cherche à faire diversion aux inquiétudes si légitimes que doit inspirer à la France le danger très réel et très prochain qui la menace vers le Nord. De pareilles insinuations ne donnent le change à personne.

Mais l'Angleterre, comme on pense bien, n'est pas sans avoir démêlé les détours de cette tortueuse marche; elle sait les tergiversations, les oscillations de notre gouvernement entre des alliances contraires, et ce qu'elle a fait de découvertes sur cette duplicité diplomatique a nécessairement refroidi son amitié et détruit sa confiance; cependant le cabinet anglais, comme je l'ai dit, a une admirable persévérance de conduite; il a compris le grand système de la double fédération européenne sous le point de vue large que je me suis efforcé d'exposer; il suit sa route, et veut à tout prix atteindre son but; il ménage encore la France; il sait d'ailleurs que si la chambre montre enfin quelque

énergie de volonté, la politique française peut rentrer dans la bonne voie.

Néanmoins le cabinet de St-James, qui ne rompra l'alliance française qu'à la dernière extrémité, instruit par cette fâcheuse expérience, se tient sur la réserve. Avant de s'engager pour l'avenir, il regarde en arrière, et comme il a été abandonné par la France en Espagne et en Orient, il est malheureusement disposé à abandonner la France sur les questions qui la touchent de plus près. C'est ainsi que dans la conférence de Londres, pour l'affaire hollando-belge, nous voyons lord Palmerston décidé à ne pas se jeter dans un nouvel embarras, dans l'intérêt de ce gouvernement qui lui a laissé porter, à lui tout seul, le poids de toutes les autres difficultés européennes.

Comment blâmer cette trop juste représaille? D'ailleurs, il faut partir d'un principe immuable : c'est qu'il n'y a d'alliances durables, quelles qu'elles soient, qu'autant qu'elles reposent sur des intérêts réciproques. On fait peu de dupes en politique, ou du moins les duperies ne sont pas longues. Si vous voulez l'alliance anglaise, sachez la vouloir franchement, sincèrement, complétement ; mettez de côté des jalousies nationales qui ne sont plus de notre époque ; et surtout, quand vous tendez cordialement la main à gauche, ne la tendez pas clandestinement à droite; ne trahissez pas des amitiés ouvertes et déclarées pour des amitiés secrètes et plus que douteuses. Dans tous les temps cette politique à double visage, cette politique qui consiste à jouer ses alliés, n'est ni digne ni habile. Aujourd'hui elle serait plus ; elle serait criminelle, car l'alliance anglaise est non seulement

la garantie la plus réelle de l'indépendance nationale, de la monarchie élue, mais, je le dis sans hésitation, elle est la garantie des libertés de la France.

Pour me résumer, je dirai qu'il n'y a aujourd'hui en Europe que deux camps : dans l'un les gouvernements absolutistes, dans l'autre les gouvernements constitutionnels. L'un a pour drapeau la légitimité des trônes, la souveraineté du droit divin ; l'autre la souveraineté nationale. Toutes les divisions secondaires, basées sur des intérêts matériels, disparaissent ou se confondent dans cette grande division politique. Que la diplomatie du Nord cherche à faire une diversion, en réveillant dans le camp qui lui est opposé des contestations subalternes, nous le comprenons ; mais nous ne comprendrions pas qu'on se laissât prendre à ce piége. Les deux principes sont en présence, ils s'observent et se mesurent. Il y a huit ans qu'on le dit ; mais, depuis huit ans, cela n'a pas cessé d'être vrai. La véritable, la seule politique, c'est de se préparer à cette lutte, qui a pu être retardée par la balance égale des forces, mais qui éclaterait inévitablement, dès que cet équilibre serait rompu à l'avantage de l'absolutisme.

Il importe donc avant tout que les gouvernemens libres se rapprochent et se serrent, qu'ils ne se laissent pas diviser par des intérêts secondaires que leurs ennemis cherchent à réveiller en

eux pour exciter une mutuelle jalousie. Il faut qu'ils sachent comprendre le grand intérêt qui les lie les uns aux autres; qu'ils s'attachent à augmenter leurs forces; que, pour cela, ils tendent une main secourable à toute nation qui se débat pour se constituer sur un principe analogue au leur, de manière à présenter contre la ligue des puissances absolutistes l'indestructible faisceau des puissances occidentales. Rendons justice au gouvernement anglais, il travaille avec constance à cette grande œuvre d'association. Malheureusement la même portée d'esprit ne préside pas aux destinées de la France. On obéit à des intérêts étroits; on est tantôt pusillanime, tantôt fanfaron (mais fanfaron avec le Mexique et la Suisse), et toujours hors de propos. A chaque instant on dévie de la seule politique à laquelle est attaché le salut de la liberté constitutionnelle. Il serait difficile de dire où cette route peut nous conduire; mais, à coup sûr, elle peut amener les plus fâcheuses conséquences pour la paix du monde, et dans un avenir très rapproché. Que le gouvernement, toujours préoccupé de l'étroite pensée de mériter les bonnes graces des vieilles dynasties, se laisse prendre aux séductions de la diplomatie russe, nous n'en sommes pas surpris; mais que du moins l'opposition nationale proteste; qu'elle défende jusqu'à la fin la noble cause des alliances fondées sur les principes, et qu'elle n'oublie jamais que l'alliance anglaise est devenue le palladium de la puissance démocratique en Europe.

Je terminerai par exposer en quelques mots les résultats auxquels la France a été conduite par la tendance incontestable du cabinet actuel à s'éloigner de l'alliance anglaise.

L'Espagne, *plus en feu que jamais;* le principe constitu-

tionnel succombant devant le principe absolutiste, dans un pays notre voisin et notre allié ;

La nation suisse jetée, par la plus injuste et la plus funeste des expéditions diplomatiques, en dehors de notre vieille amitié, et dans un sens contraire à ses sympathies pour nous ; le droit d'intervention des grandes puissances dans les affaires intérieures d'un état neutre établi à notre préjudice et par notre fait ;

L'influence française en Orient complétement annulée ;

La question belge arrivée à ce point, que la politique connue de notre cabinet nous place dans cette alternative : ou de laisser la Prusse déposséder la Belgique du Limbourg et du Luxembourg pour en investir la Hollande, ou de nous charger nous-mêmes de faire exécuter l'arrêt prononcé contre notre allié.

Que de hontes ou que de menaçantes éventualités en perspective ! Comment sortir de ce dédale, et comment en sortir sans guerre ? Et c'est au moment où la faiblesse, l'imprévoyance, l'impéritie du cabinet, ont rendu une guerre possible, que l'on va, de gaîté de cœur, livrer Ancône ! Mais a-t-on bien réfléchi à l'importance d'Ancône dans un cas de guerre ? Je me bornerai à rapporter à ce sujet ce qu'écrivait le général Bonaparte au Directoire le 15 février 1797 : « Ancône est un très bon » port ; on va de là en vingt-quatre heures en Macédoine, et en » dix jours à Constantinople. Je fais mettre dans le meilleur état » de défense la forteresse ; *il faut que nous conservions le* » *port d'Ancône à la paix générale, et qu'il reste toujours* » *français.* Cela nous donnera une grande influence en Orient, » et nous rendra maîtres de la mer Adriatique, comme nous le » sommes par Marseille, l'île de Corse et Saint-Pierre, de la Mé- » diterranée ; quinze cents hommes de garnison et deux à trois

» mille livres pour fortifier un monticule voisin, et cette ville
» sera susceptible de soutenir un très long siége. »

Voilà quelle position nous avons cédée, dans quelles circonstances et pour quel résultat ! Qui oserait soutenir que, si depuis six mois le cabinet français avait marché franchement dans l'esprit de l'alliance anglaise, nous en serions là ! ! ! !

NÉCESSITÉ D'UNE ALLIANCE

ENTRE LA

FRANCE ET LA RUSSIE,

POUR FIXER LES DESTINÉES DE L'ORIENT APRÈS LA DISSOLUTION PROCHAINE

DE L'EMPIRE TURC,

Et dominer les conséquences que cet événement peut amener en Europe;

PAR UN FRANC-COMTOIS.

Prix : 1 fr. 25 c.

Paris,

DENAIX, Libraire, rue du Faubourg-St.-Honoré, 14. || DENTU, Libraire, Palais-Royal.

1836.

IMPRIMERIE DE J. DELACOUR, A MEUDON,
Et à Vaugirard, rue de Sèvres, 94.

0460N
2052

NÉCESSITÉ D'UNE ALLIANCE

ENTRE LA

FRANCE ET LA RUSSIE.

I.

Je laisse aux diplomates chargés de défendre les intérêts si divers de leurs gouvernements, la tâche de prouver que depuis la paix de Munster tous les traités politiques ont eu pour but de maintenir l'équilibre européen. Ma façon de voir s'écarte tant soit peu de la leur; car je vois d'abord qu'il manque au traité de Munster la signature de deux puissants états formés depuis: la Prusse et la Russie. Ces deux états nés d'hier et créés par deux hommes de génie ont déjà inscrit de grandes pages dans les annales des nations modernes.

Je vois aussi que les peuples, semblables à un enfant vigoureux embarrassé dans ses langes, s'accommodent assez mal de ces traités, et qu'en dépit des efforts des diplomates ils réaliseront une idée entrevue dès le temps de Charlemagne, essayée par Louis XIV, et que Napoléon eût

mise à exécution sans la désastreuse campagne de Moskow : c'est de se partager en trois grandes familles d'après le langage, le génie propre et l'origine. La première comprend la France, l'Espagne et l'Italie, ou les Gaules. La seconde serait formée des états germaniques et de la péninsule scandinave; enfin, la troisième se composerait de toutes les tribus slaves répandues entre la Vistule et le Volga. Les progrès de l'esprit humain en Europe réclament cette division qui est très naturelle. La destruction de la féodalité fut le premier pas de fait dans cette voie : les traités aussi bien que le sabre y ont eu leur bonne part. Mais quel est l'agent qui doit rompre le dernier anneau de cette chaîne? Sa solution s'opérera-t-elle pacifiquement au moyen du commerce et de l'industrie? ou bien sera-t-il violemment brisé par le tranchant du glaive? Je crois plutôt à ce dernier moyen, car l'humanité n'a jamais acheté la paix et le bien-être qu'au prix de sanglants sacrifices. C'est dans la recomposition de ces grandes familles que doit se trouver le véritable équilibre européen, et non dans la conservation d'une foule de petits états intermédiaires dont les intérêts opposés ne peuvent que troubler la civilisation dans sa marche.

II.

Deux principes opposés se partagent le monde politique ou social. L'un, dont le génie agressif s'adresse aux masses, porte inscrit sur son étendart : *Émancipation matérielle et politique*. L'autre, vivement attaqué, défend en silence sa vieille et noble bannière dont l'origine remonte au berceau des peuples modernes. Mais obligé de se tenir sur la défensive, chaque jour le voit perdre du terrain, et sa destinée est d'être absorbé par le principe contraire. Je dis absorbé et non détruit, car de leur union doit naître un ordre de choses mieux approprié aux besoins de l'humanité, et dans lequel les peuples et les rois trouveront de plus solides garanties que par le passé. L'émancipation de l'Europe sortira de ce conflit et sera encore hâtée par une cause jusqu'ici peu apparente en raison de son éloignement, mais dont les conséquences commencent largement à se développer : le démembrement prochain de l'empire turc et la régénération de l'Orient. C'est en posant la première pierre de l'édifice social en Asie que l'Europe couronnera le sien.

III.

La carrière de l'islamisme est terminée. O

dira, si l'on veut, que la Providence lui ayant donné pour mission de propager le culte d'un seul Dieu chez des peuples doués d'une imagination vive et d'un physique indolent, il fut obligé d'employer des moyens appropriés à leur nature. Je crois au contraire qu'il favorisait trop la matière aux dépens de l'intelligence, et qu'il devait périr comme la matière sans pouvoir jamais s'élever plus haut. En vain quelques génies supérieurs, s'apercevant que cette religion s'opposait au développement des plus belles facultés de l'esprit, tentèrent de lui donner une autre direction en relevant le culte des sciences à Bagdad et en Espagne. La vie sensuelle convenait seule au mahométisme, aussi reprit-elle bientôt le dessus. En vain le chef actuel de cette religion voyant son peuple débordé par la civilisation chrétienne, cherche-t-il à le transformer en secouant vigoureusement son apathie. Dépouillé des préjugés de ses prédécesseurs, qui croyaient leur sûreté personnelle compromise quand un visir s'éloignait de la capitale, Mahmoud suit précisément une route contraire, en se chargeant lui-même de tous les détails qu'exige l'administration de son empire. Cet homme a trop d'avance sur son peuple; il ne lui suffit pas

d'avoir réussi dans quelques audacieux essais, il faudrait deux existences comme la sienne pour remplir sa tâche. Mais la civilisation chrétienne ne lui en donnera pas le temps; Mahmoud périra étouffé dans le choc des deux croyances opposées. D'ailleurs le fanatisme est là qui gronde; le Coran s'indigne de voir le chef des croyants se christianiser, et tôt ou tard il excitera un de ces orages épouvantables qui se terminent toujours par un naufrage. La superstition religieuse est prête à se réveiller plus terrible que jamais. L'affaire Churchill en est une preuve et s'y rattache plus intimement qu'on ne le pense. Aujourd'hui encore le Turc ignorant croit que le regard d'un chien de chrétien jette un maléfice sur son enfant. Bien différent de ce chrétien éclairé qui professe un culte de tolérance et de pardon, le musulman le regarde comme un objet digne au plus de ses mépris. Et l'on croit qu'un orgueil aussi invétéré pliera jusqu'à reconnaître sa profonde ignorance et le ridicule de ses usages et de ses rits? jamais! Il préférera s'envelopper dans son fanatisme et périr plutôt que de subir une pareille humiliation. Fondé sur la terreur du sabre, et n'ayant d'autre but que la satisfaction des sens, le mahométisme n'a jamais

rien produit dans les arts ni dans les sciences. Un peuple dont la nationalité ne nous est pas bien connue, les Arabes-Sarrasins ont jeté quelque éclat à Bagdad et à Cordoue. Mais ne nous hâtons pas trop d'en faire honneur à l'islamisme. En effet, possesseurs de toutes les bibliothèques renfermées dans les couvents qui avaient échappé au feu des premiers conquérants osmanlis, en Arménie, en Perse et en Egypte, les Arabes ont accommodé ces richesses à leur croyance. Le mahométisme ne fut qu'un météore malfaisant qui asservit les peuples en substituant un mensonger paradoxe à la vérité dont il se disait le prophète; et si c'est par amour de l'humanité que les successeurs de Mahomet traitaient ainsi l'espèce humaine, il faut avouer qu'ils ont prouvé que cet amour n'était pas incompatible avec le carnage et la destruction; mais il n'est pas moins vrai que l'établissement de cette religion a reculé pour long-temps le progrès des lumières.

Ceux qui ont dit que les femmes sont heureuses en Turquie, n'ont pas réfléchi que ce n'est ni par respect ni par égard que les Turcs les épargnent. C'est parce qu'ils les considèrent comme instruments de leurs plaisirs et incapables de nuire ou de les servir dans les affaires

publiques. Si donc ces créatures sont heureuses en apparence, c'est parce qu'on leur laisse la liberté d'user leur existence en intrigues renfermées dans le cercle des voluptés.

IV.

Deux nations sont en mesure de régénérer l'Orient : la Russie, par sa position géographique, une origine et des mœurs semblables ; l'Angleterre, qui tient le commerce des mers et possède déjà une belle portion de l'Asie. Essentiellement intéressée à conserver sa supériorité maritime et industrielle, l'Angleterre fait tous ses efforts pour effrayer l'Europe sur les projets du *colosse du nord*. Et pourtant sur quoi fonde-t-elle ses déclamations ? Les Russes n'ont-ils pas toujours exécuté religieusement la teneur des traités ? Qui oserait en dire autant de la Grande-Bretagne, et qu'est devenue l'Inde en ses mains, comment a-t-elle justifié la possession de ces contrées vis-à-vis des autres nations ? Est-elle bien venue à tonner contre la Russie, à l'égard des Polonais, après avoir elle-même tyrannisé l'Inde au moyen d'un lord Hastings et d'autres semblables Verrès ? Peut-être sont ce les déclamations

parties de ce coin de l'Europe qui ont paralysé jusqu'à présent les bonnes intentions du gouvernement russe envers la Pologne.

Les progrès matériels que les peuples du continent ont faits depuis vingt ans, ne permettent plus au trident de Neptune de gouverner le monde. Trop long-temps l'orgueilleuse reine des mers les a traînés à la remorque en faisant servir leur gloire à élever la sienne propre. Les Anglais sont pour les autres peuples des parasites destinés à les appauvrir; car après avoir acheté à vil prix chez les autres les objets que son sol ne peut lui fournir, elle les réexporte aux mêmes lieux en reprenant le numéraire qu'elle y avait laissé.

Parvenue à l'apogée de sa grandeur, l'Angleterre voit arriver le moment critique où elle tombera au rang de puissance de second ordre, à moins qu'elle ne trouve d'autres moyens de maintenir sa supériorité. Elle ne pourrait y parvenir qu'en forçant la Russie à rester stationnaire à l'intérieur comme à l'étranger, ou, en d'autres termes, à la faire rétrograder. Mais la Russie a le sentiment de sa force; les menaces ne feront pas reculer ses régiments, et je la crois assez habile pour déjouer les intrigues diplomatiques de sa rivale. En effet, si celle-

ci parvient à gagner du temps, on la verra bientôt établir d'immenses magasins de marchandises, soit à Trébizonde, soit à Bassora, pour de là inonder la Turquie et la Perse et ruiner complètement le commerce russe. On sait encore avec quelle ardeur elle convoite le Moultan, parce que la possession de l'Indus lui donnerait la clé de la Haute-Asie. Si la Russie n'y prend garde, avant qu'il soit dix ans les bateaux à vapeur anglais navigueront en maîtres sur ce fleuve.

Mais ce qui fit jadis la gloire et la force de l'Angleterre, la liberté politique et industrielle, poussée aujourd'hui à l'excès chez ce peuple, contribuera à sa ruine. Les autres gouvernements entendant mieux leurs intérêts, commencent à disposer graduellement leurs sujets à une liberté raisonnable. En augmentant leur bien-être, les rois n'auront bientôt plus lieu de redouter les agitations intérieures entretenues par les pamphlets, les libelles et les discours des voyageurs. Déjà une foule d'objets sortis des fabriques du continent, peuvent rivaliser avec ceux des Anglais. Tous les États qui ont un port de mer s'occupent sérieusement de leur marine, humiliés qu'ils sont de couvrir leurs marchandises par le pavillon de la Grande-Bretagne.

Les intérêts nouveaux prenant la route de l'Orient nécessiteront de nouveaux moyens de communication, qui isoleront l'Angleterre de plus en plus. Cet isolement, qui la sauva des invasions, servira encore à sa ruine lorsque les nations européennes trouveront chez elles les objets qu'elles tiraient à si grand frais de l'Angleterre; et quand à leur tour elles se trouveront avoir un excédant de produits, des bateaux à vapeur, chargés sur les bords du Rhône et du Rhin, porteront cet excédant en Asie et en Afrique, contrées qui seront long-temps encore nos tributaires. Certes, ce sera un curieux spectacle que ces wagons et ces bateaux à vapeur pavoisés des couleurs de toute l'Europe, et où, du Rhin à la mer Noire, l'œil chercherait en vain ce pavillon rouge qui se déploie avec tant de fierté sur toutes les mers. Enfin l'Angleterre ne possédera bientôt plus seule ce moyen puissant de prospérité qu'elle tire de ses mines; les autres nations ont l'éveil sur ce précieux produit qu'elles utiliseront quand celles de leur rivale commenceront à s'épuiser.

V.

La dissolution de l'empire turc étant inévi-

table, la possession de ses débris amènera infailliblement une collision entre l'Angleterre et la Russie. La situation respective des deux peuples en Asie leur fait une loi de se combattre à outrance. La future possession de C. P. (Constantinople), est une question de vie et de mort pour l'un des deux. Si la Russie tarde trop à faire cette conquête, elle doit s'attendre non seulement à rester stationnaire, mais encore à voir chaque jour s'élever contre elle de nouvelles barrières. Une guerre sourde lui sera déclarée ; on agitera de nouveau la Pologne ; l'Angleterre mettant le temps à profit acquerra de nouveaux alliés, et quand la guerre éclatera, ce sera de tous les côtés à la fois. Les Anglais s'établiront sur l'Indus, d'où ils pourront contre-balancer la Russie dans la Haute Asie, tandis qu'une division de leur flotte, opérant un débarquement dans le golfe Persique, entraînera la Perse sur leurs pas. Il est vrai que ce plan ne peut se réaliser qu'avec la coopération des grandes puissances que l'on dédommagerait par quelques provinces. Ainsi, la Prusse gardant la Silésie et le duché de Posen, s'arrondirait d'une partie de la Saxe et d'autres petits états renfermés dans son sein. L'Autriche, sans être obligée de rendre la Gal-

licie, augmenterait ses possessions de quelques entailles faites sur les Etats de la confédération germanique et surtout de la Valachie et de la Moldavie, ce qui la porterait à la mer Noire et ferait du Danube un fleuve entièrement autrichien : ce serait alors le plus grand état de l'Europe. Pendant que l'on serait en train de refaire l'équilibre européen, il n'en coûterait pas davantage de réunir le Danemarck à la Suède, si celle-ci voulait entrer dans une croisade contre la Russie. Le Grand-Turc, trop heureux d'être encore une fois sauvé, ne songerait même pas à réclamer la Crimée et les provinces du Caucase sur la mer Noire, dont la Grande-Bretagne s'emparerait, sans compter les îles de la Méditerranée et le droit d'établir partout des marchés, et le passage exclusif de la Méditerranée au golfe Persique. Bientôt enfin, les Arabes ne seraient que les colporteurs des marchandises anglaises. Ibrahim-Pacha, réduit au rôle de gouverneur de l'Égypte, serait invité à retirer les ingénieurs qui tracent le chemin de fer de la mer Rouge au Caire pour les voir remplacer par d'autres venus de Londres. Et pour en finir, on releverait un simulacre d'état polonais en reculant ses limites le plus loin possible, toujours afin de n'être

pas obligé de rendre les provinces partagées en 1772 et 93 : ces provinces constitueraient cependant la vraie Pologne. La nationalité polonaise, dont on a tant parlé, court certainement plus de danger avec la Prusse et l'Autriche qu'avec la Russie dont l'origine est la même. On voit que je ne parle pas de la France. Mais ce peuple qui s'est acquis tant de droits au respect et à l'admiration du monde, et dont l'histoire rassemble en un faisceau tous les genres de gloire des nations anciennes et modernes, ne s'oubliera pas et saura bien prendre son rang dans cette grande question.

VI.

C'est ici que se présente celle des alliances. Il est très probable que la Russie serait vaincue par l'Angleterre réunie aux trois grandes puissances germaniques ; il y va même de l'intérêt de ces trois puissances d'entrer dans cette coalition. Quant à la France, dont la position est la plus avantageuse, elle est parfaitement libre ; mais il est certain que sa vaillante épée fera pencher la balance en faveur des alliés qu'elle aura choisis. Jusqu'ici il paraît naturel de

penser que dans l'éventualité d'une guerre générale la France et l'Angleterre doivent rester unies. Ce serait cependant une erreur de croire que la cause de la liberté serait compromise par une alliance avec un gouvernement absolu. Car, il s'agit ici d'une guerre d'intérêts et non de principes, et cela est si vrai, que l'Autriche s'allierait étroitement à l'Angleterre pour combattre la Russie. La Prusse ne pourrait garder la neutralité et se joindrait à l'Autriche, à moins de la rattacher à la cause de la Russie en lui donnant le Hanovre.

En Europe, la Russie n'a qu'un allié naturel dont la coopération efficace est seule capable de lui faire réaliser ses projets de grandeur sur l'Orient. La France est l'allié puissant qui doit l'aider à nettoyer cette autre écurie d'Augias qu'on appelle Empire turc.

VII.

Trompée par les perfides suggestions de l'Angleterre, la Russie abandonna la France et combattit dans les rangs de ses ennemis. Le poids qu'elle apportait dans la balance opposée eût encore cédé sous l'épée du nouveau

Brennus, et les frimas seuls plutôt que ses armées, la sauvèrent d'une entière défaite. Si, mieux conseillée, elle se fût montrée fidèle à la politique de Paul Ier; l'Asie entière serait aujourd'hui rangée sous ses lois. Le projet de Napoléon était de régénérer l'Europe, et non d'en faire un seul empire; car aujourd'hui plus que jamais, une monarchie universelle est aussi impossible qu'une république semblable. Mais après avoir reconstruit l'édifice social sur des bases nouvelles, il en aurait fait un vaste foyer de civilisation, dont les rayons en eussent aussi porté les bienfaits jusque chez les peuples les plus éloignés. Mais l'Angleterre ne l'a pas permis, et aujourd'hui que la Russie paraît appelée à réaliser une partie des projets du grand homme, elle veut aussi lui ravir cette gloire, en soulevant contre elle les passions et les préjugés des autres peuples. Il est à croire que la Russie méprisera également les menaces et les calomnies de son adversaire.

VIII.

L'alliance la plus naturelle, la plus opportune qui puisse se rencontrer en Europe, est celle qui aurait lieu entre la France et la Russie.

Séparés par de grands états et par des barrières naturelles, nul point de contact ne rapproche ces deux empires. Jamais on ne vit exister entre eux cette jalousie, ces haines qui causèrent de longues et sanglantes luttes entre d'autres nations. La noblesse russe est tout imprégnée de nos mœurs; et la langue française en Russie est celle du monde élégant et instruit. Un hymen entre deux illustres rejetons, nés sur les premiers degrés du trône, et dont toute l'Europe se plaît à reconnaître les agréments personnels et l'esprit, resserrerait une alliance que les deux peuples ne verraient point avec déplaisir.

On va sans doute demander quel dédommagement la France serait en droit d'attendre pour prix d'une alliance qui l'exposerait à de si énormes sacrifices. Je répondrai que la chute de l'empire Turc étant imminente selon moi, une conflagration générale est imminente aussi au sujet du partage de ses dépouilles. L'état politique de l'Europe en sera considérablement modifié, et dans les déplacements de territoires qui suivront cette guerre, la France doit reprendre la prépondérance qui lui revient, et rentrer dans les limites de l'empire français. La supposition que je fais n'a rien d'exagéré;

il serait bien autrement absurde de soutenir que l'état actuel de l'Europe a obtenu un brevet d'éternité.

IX.

La possession de C. P. importe d'autant plus à la Russie, que maîtresse de ce point, elle le serait de fait de tout l'Orient. Abandonnée à elle-même, elle a deux moyens d'y parvenir : le plus certain, mais aussi le plus long, serait l'envahissement successif de l'Arménie d'où elle se porterait à son gré sur le golfe Persique, par l'Euphrate, ou dans les plaines de l'Asie-Mineure. La guerre qu'elle soutiendrait en ces contrées exciterait moins l'attention de l'Europe en raison de son éloignement. L'autre moyen serait de faire marcher subitement une armée sur C. P., tandis que ses escadres forceraient l'entrée du Bosphore. La Russie courrait la chance de s'attirer plusieurs ennemis sur les bras : je ne crois cependant pas que l'Europe entière lui déclarerait la guerre ; mais une fois établie à C. P., quelle puissance se chargerait de l'en déloger ? Ce ne sera pas l'Angleterre dont toute la marine ne suffirait pas pour débarquer une armée capable de chasser les Russes. La landwherr prussienne n'ira pas seule à

Moskow, encore moins à C. P. Dans ce cas, il ne faudrait pas moins de deux cent mille Autrichiens, et quand même nul obstacle militaire ne s'opposerait aux mouvements d'une si grande armée, elle aurait beaucoup à souffrir pendant une marche d'au moins trois semaines à travers un pays hérissé de montagnes et sans routes praticables à l'artillerie.

En reconnaissant Ibrahim comme souverain indépendant et lui garantissant la possession de l'Égypte, de la Syrie et de la Péninsule arabique, la Russie obtiendrait un autre allié puissant, et tous deux ne pourraient qu'y gagner. L'Euphrate est la limite marquée par la nature et la différence essentielle entre les deux peuples, car là s'arrêtent les dernières tribus arabes.

X.

La Russie pèse de tout son poids sur l'Orient et le déborde de tous côtés. Complètement défendue au nord et à l'ouest par une mer inaccessible, elle est en état de pousser toutes ses forces sur le midi. Les peuples qui la composent, sachant que de riches et fertiles contrées ne sont éloignées de leurs frontières que de quelques semaines de marche, n'atten-

dent que l'ordre des chefs pour abandonner leurs steppes incultes et malsaines, et se précipiter comme un torrent sur ces riantes contrées. La même perspective n'existant pas pour les Indiens et les Turcs, il ne sera jamais possible de les engager à quitter leur patrie pour s'aventurer dans des déserts arides et sans fin.

L'Asie appartient aux Russes. C'est à eux de régénérer cette vaste et célèbre partie du monde, soit en renversant l'Islamisme, soit en apportant à cette religion des modifications en harmonie avec les progrès de la civilisation. La Russie adoptera sans doute ce dernier moyen comme étant le plus favorable à ses intérêts et le mieux approprié aux besoins de l'humanité. Quoi qu'il en soit, le mahométisme manque d'unité en la personne d'un chef suprême : l'empereur de Maroc et le pacha d'Egypte peuvent disputer le pontificat à Mahmoud. Si, comme il est probable, la croix est destinée à remplacer le croissant en Asie, celui-ci se réfugiera aux lieux qui l'ont vu naître, et l'on comprend alors l'importance du rôle qui reviendrait à Ibrahim-Pacha.

XI.

Les plans de Napoléon, ceux d'Alexandre-

le-Grand, révélés par ses tablettes, faciliteront beaucoup les invasions des Russes sur l'Inde en cas d'une rupture avec l'Angleterre; mais il est urgent avant tout pour eux de pacifier le Caucase et d'entretenir l'esprit belliqueux des provinces méridionales pour les disposer à la conquête de l'Orient. Rungeet Singh, cet autre Méhémet-Ali, s'allierait volontiers à la Russie en aidant les Sykhs à s'emparer du Haut-Afghanistan, tandis que le shah pénétrerait dans le Béloudchistan pour s'emparer des côtes du golfe Arabique. Après avoir rattaché à ses intérêts les Tatars du Turan et s'être même acquis leur coopération, elle engagera ces peuplades à envahir l'Afghanistan et s'établira derrière eux à Balkh sur l'Oxus. C'est dans cette partie du Turkestan qu'elle concentrera ses réserves et établira de vastes magasins; puis, plaçant un corps de Kirghiz à l'extrémité du gouvernement d'Omsk, elle maintiendra en respect les hordes de la Tatarie indépendante. Les magasins et réserves ainsi échelonnés à Astrakhan, Asterabad et à Balkh suffiront pour l'invasion de l'Inde anglaise. Les Kourdes, ces Klephtes de l'Asie, n'attendent qu'un chef habile pour venger leur défaite. On choisirait aisément parmi cette nation guer-

rière, cinquante mille hommes qui, placés à l'avant-garde, feraient merveille s'ils étaient soutenus par une armée disciplinée à l'européenne. La Russie doit aussi les mettre dans ses intérêts, s'emparer d'Erzeroom et porter un corps de ses meilleures troupes d'Asie à Mosoul sur la rive droite du Tigre Maîtresse de cette position, elle n'aurait rien à redouter des Anglais qui pourraient venir de l'Inde par le golfe Persique, ou de l'Europe par la Syrie. La Perse, enserrée d'un côté par ses déserts et de l'autre par les Russes, serait forcée de marcher sous leur bannière.

Enfin, une alliance avec l'Amérique serait d'autant plus facile à contracter, que la réunion du Canada sourirait agréablement aux États-Unis. Cette alliance serait précieuse à la Russie par les emprunts qu'elle pourrait contracter avec les différentes banques de l'Union.

De plus, elle porterait un coup mortel au commerce anglais, et il suffirait d'un acte de non-intercourse pour arrêter l'industrie cotonnière et porter le désordre au cœur de l'empire britannique.

XII.

En s'assurant l'appui de la France par un

traité d'alliance offensif et défensif, la Russie marchera sur C. P. au premier mouvement hostile des autres puissances. Alors deux grandes armées françaises se porteraient sur le Rhin, prêtes à traverser l'Allemagne pour opérer leur jonction avec deux armées russes, dont l'une remonterait le Danube et l'autre s'avancerait sur l'Oder, tandis qu'une autre armée de cent mille hommes descendrait des Alpes pour envahir l'Italie qui nous tend les bras. Car personne n'ignore que, malgré les maux qui ont été la suite inévitable des guerres de la république et de l'empire, ces peuples gardent un brillant souvenir de notre ancienne domination, et n'attendent qu'un vaste mouvement pour se réunir à nous : il en est de même de la Belgique et des provinces rhénanes. La Péninsule Hispanique suivrait notre mouvement ou nous laisserait agir. Une fois établis dans ces pays, on les réorganiserait d'après un système uniforme et aussi libéral que le comporterait leur état actuel et en garantissant les droits de tous.

Sans inquiétude pour ses frontières du nord, la Russie partagerait ses forces actives en quatre armées, dont deux contre l'Allemagne, celle d'invasion sur C. P. et l'armée du Caucase

agissant conjointement avec une forte division d'Egyptiens, prendrait la route de la capitale. Il serait alors impossible à aucune des puissances hostiles de débarquer un corps d'armée assez nombreux pour arrêter les Egypto-Russes dans leur marche. Quant aux Afghans, aux Cypaïes et autres barbares, ils sont tous aussi peu à craindre que les lions et les tigres de leurs déserts. Ils est absolument impossible d'engager les Indiens à traverser les sables de la Perse et du Turan pour faire la guerre aux Russes; une armée européenne pourrait seule tenter cette entreprise. Il n'en est pas de même de la Russie qui pousserait aisément les Tatars sur l'Inde. Un débarquement d'Anglo-Indiens dans le golfe Persique, serait facilement paralysé et ne produirait pour eux aucun résultat. Il n'existe donc que deux champs de bataille : le centre de l'Allemagne et les rives du Bosphore.

XIII.

La conquête de l'Asie par les Russes devant amener de grands changements en Europe, ils donneraient à celle-ci un gage de sécurité en reculant les frontières du nouvel état grec jus-

qu'au fleuve Struma, en y ajoutant l'Albanie et la Servie. Ces contrées montagneuses sont habitées par un peuple belliqueux, jaloux de sa liberté et des priviléges qu'il s'est conservé même sous la domination des Turcs. Mais la Prusse et l'Autriche verront-elles d'un œil indifférent ces belles provinces passer sous une autre domination. Je ne parle pas de la Grande-Bretagne dont la position dans les Sept-Iles serait singulièrement compromise. L'Autriche qui borne la Turquie au sud-ouest, ne pourrait être rassurée que par la possession de l'Albanie, de la Servie et de la Valachie. Mais, outre qu'il est dans l'intérêt de la Russie d'agrandir le royaume de Grèce, l'abandon de la Valachie aux Autrichiens, les rapprocherait trop de C. P., et ne laisserait aux Russes qu'un étroit passage sur les côtes de la mer Noire. Il faut donc qu'à toute force ces provinces soient soumises à la Russie. Dans cette hypothèse, l'Autriche n'hésitera pas à s'allier avec l'Angleterre. On voit donc que pour effectuer la conquête de l'empire ottoman, les Russes ont besoin d'un allié capable de tenir le reste de l'Europe en échec, et que cet allié puissant ne saurait être que la France.

XIV.

Voici venir la grande question de l'équilibre européen, hérissée d'une foule d'objections plus ou moins spécieuses, et que la presse anglaise ne manquera pas d'exploiter avec fracas. Cette question se résoudra comme elle s'est résolue à toutes les époques de grandes réformes sociales. La Russie, comme tous les états destinés à occuper les grandes pages de l'histoire, obéit à la loi de son existence. Elle est poussée sur l'Asie; et moitié de gré, moitié de force, elle s'établira un jour sur les rives du Bosphore. Après un long exil, la croix reparaîtra sur Sainte-Sophie, que pour l'honneur de la chrétienté elle n'aurait jamais dû quitter. L'indépendance de l'Europe ne me paraît nullement menacée par l'établissement des Russes à C. P.; mais s'ils avaient l'ambition d'ajouter de nouveaux états à leur empire déjà si étendu, l'Europe entière, soulevée, pourrait bien à son tour marcher sur C. P. et les refouler sur le Volga. D'ailleurs les peuples du sud-ouest de l'Europe opposeront toujours aux Russes d'insurmontables barrières par leurs institutions politiques, leur génie si différent et la constitution physique des contrées qu'ils ha-

bitent. Ces considérations suffiront pour arrêter la Russie, qui ne voudra pas acheter, au prix de révoltes sanglantes et renouvelées, des possessions qui tôt ou tard finiraient par lui échapper. On peut en dire autant de la crainte qu'elle ne s'empare de tout le commerce du monde; je répondrai que l'univers est trop grand et trop varié pour appartenir à un seul individu, homme ou nation, et sans compter les hostilités qu'un tel état de choses soulèverait partout, elle se trouverait encore exposée à des perturbations intérieures. L'intérêt de la Russie serait au contraire d'ouvrir libéralement au commerce de l'Europe toutes les voies de la mer Noire et de l'Asie-Mineure.

XV.

Il importe au monde entier que la régénération de l'Orient ait lieu sans plus tarder. L'histoire, les arts, les sciences, et surtout le commerce de l'Europe, la réclament impérieusement. Sous la main active de leurs nouveaux maîtres, les campagnes de l'Asie-Mineure se couvriront de féeries nouvelles. La civilisation antique, dont chaque ruisseau, chaque rocher attestent la présence, sortira de son long som-

meil pour prêter des forces à la nouvelle. C. P., rendez-vous des savants, des voyageurs et des commerçants ; et la première station où les hommes de tous les pays viendront se réunir pour échanger les produits de l'esprit humain. L'autre station, c'est l'Inde ; le Bosphore et le Gange sont les deux portes d'or du monde civilisé. Quand d'ici à cinquante ans on pourra, grâces à la Russie, traverser l'Orient comme on ferait aujourd'hui de l'Allemagne, on s'étonnera de ne l'avoir pas tenté plus tôt, et l'on gémira en songeant qu'une mesquine rivalité d'amour-propre et un honteux égoïsme eussent privé si long-temps le reste du monde des avantages qu'il devait retirer de son commerce avec l'Asie. C. P. est le lien qui doit unir les habitants de l'ancien monde. Sa situation est la plus belle de l'univers, son climat admirable. Les brises de l'Euxin, si favorables à la santé, l'aspect si poétique de l'archipel et des deux rives du Bosphore ; les souvenirs historiques que ces contrées réveillent dans l'âme ; les débris précieux des monuments, grandes pages qu'il importe tant d'arracher aux Turcs qui les détruisent d'une façon si stupide, l'incomparable fertilité d'un sol perdu par la paresse et l'ignorance de ses possesseurs actuels, tout

fait un devoir de désirer l'affranchissement de ces contrées. Les mœurs et l'indolence naturelle des habitants hâteront leur conquête. Ce ne sera guère qu'une prise de possession, car excepté le petit coin du Caucase, il ne se trouve pas, depuis C. P. jusqu'à Calcutta, une seule nation en état de livrer aux Russes une bataille rangée. Ceux-ci pourront bien perdre quelques petits corps isolés au milieu des hordes ; mais ces échecs partiels ne les arrêteront pas dans l'œuvre de leur conquête. La seule puissance capable d'inquiéter sérieusement les Russes en Asie, est la Chine. Mais dans l'état actuel des choses, il n'est donné à aucun pouvoir de réveiller cet empire engourdi entre ses mers et les vastes déserts qui le séparent de la Russie. Comprimés par d'orgueilleux préjugés et des lois puériles dans leur forme, les Chinois ne sont point un peuple conquérant. Au reste, cet empire que l'on nous représente si étendu et tellement populeux que seul il pourrait faire la guerre à tout le globe, ne tardera pas à être entamé. C'est alors que l'on reconnaîtra bien des erreurs sur son étendue, sa population et la hauteur de sa civilisation actuelle.

XVI.

Ce n'est guère que depuis Pierre-le-Grand, et à commencer par ce prince, que les souverains de la Russie comprirent leur mission. Entourés d'une multitude de tribus différentes, mais appartenant toutes à la même origine et disséminées sur une surface immense, il fallait les rassembler peu à peu, effacer insensiblement les différences qui les séparaient entre elles, et les ramener vers un centre d'unité pour en faire un corps de nation. Chacune avait son culte et adorait son Dieu à sa manière ; mais comme tous les fondateurs d'empires, Pierre-le-Grand s'empara du pouvoir religieux, et réunit en lui le pontife et le souverain. Par cette réunion des pouvoirs religieux et politiques, il rehaussa le respect des peuples envers le chef de l'Etat en les accoutumant à le regarder comme le dispensateur de tout bien sur terre, et pour long-temps écarta de son empire les troubles que causent si fréquemment dans les autres Etats la division des pouvoirs. Semblables aux Romains qui s'appropriaient habilement les usages des peuples avec lesquels ils étaient alliés ou en guerre, les Russes adoptent de même les usages des peuples

civilisés qui les entourent. Ainsi l'on voit Pierre-le-Grand créer, de ses propres mains, la marine russe, et emprunter aux Anglais un art qui doit un jour leur disputer le sceptre des mers. C'est encore de son voyage en France et en Allemagne que datent leurs premiers pas dans les sciences et la littérature; la langue française, si élégante, si claire, aidera la langue slave à sortir de son berceau. Le gouvernement russe étant plus avancé en civilisation que ses sujets, son pouvoir ne peut que tendre sans cesse à leur bien-être. Débarrassé de ces obstacles intérieurs, qui embarrassent les autres Etats, et conduisant de front toutes les branches de l'industrie humaine, son action est immense; il imprime aux peuples soumis à son pouvoir une impulsion vigoureuse, et les conduit rapidement à une existence nouvelle. Dominant, par sa position, toutes les contrées habitées par les peuples nomades, il détruira cette habitude de vie errante, et la refondant au moyen d'institutions nouvelles, les rattachera davantage aux lieux qui les ont vu naître.

XVII.

La Russie a sur tous les autres Etats l'avan-

tage unique d'être complètement invulnérable sur une étendue de plus de deux mille lieues. Mais par cela même qu'une éternelle privation de vie règne sur toute cette ligne, elle est obligée de tourner ses regards vers le Midi. Son activité gravite continuellement vers des contrées mieux favorisées, et qu'elle doit absorber à mesure quelle fera des conquêtes dans la civilisation. C'est ce qu'avait très bien compris Pierre-le-Grand lors de ses voyages en Europe. Battu pendant assez long-temps, il fut enfin vainqueur, et le fut d'une manière éclatante. Qui pourrait se figurer les grandes pensées qui se présentèrent à son esprit en contemplant la mer Noire après la prise d'Azoff. Il comprit tout d'un coup les conquêtes qui lui restaient à faire sur cet élément, et résolut dès-lors de suivre ses ambassadeurs en Hollande. Aussi, voyez avec quelle ardeur il poursuit un grand dessein. Tels ces Romains qui n'avaient jamais vu de navires ennemis, lorsque le hasard fait échouer une galère sur les côtes d'Italie; on l'examine d'abord attentivement, puis, voyant de suite le parti que l'on pouvait tirer de cette découverte, on se met à l'œuvre, et en peu de temps le général romain se trouve à la tête d'une flotte avec laquelle il bat ses ad-

versaires dès la première rencontre. Ainsi avait fait Pierre-le-Grand avec une vieille barque de la Jaousa. Mais les travaux pénibles et dangegereux du métier de constructeur ne l'absorberont pas tellement qu'il ne puisse porter son attention sur d'autres objets non moins utiles à la prospérité de son empire ; aussi le voit-on attirer à grands frais dans ses états les savants en tout genre des autres nations. Par la fondation de Pétersbourg sur le golfe de Finlande, il fait donner droit de bourgeoisie à son empire en Europe, tandis que d'un autre côté il ouvre à ses successeurs le chemin de C. P., par la conquête d'Azoff. Il faudra sans doute encore bien du temps et des efforts pour assurer à son peuple la prépondérance qu'il doit avoir ; mais si la vie vient à faillir à ce génie avant le temps, ses successeurs hériteront de ses projets, et quelque vingt ans après sa mort nous verrons la Russie définitivement organisée, et poursuivre glorieusement la carrière que lui a tracée son illustre fondateur.

Pendant ses voyages en Angleterre et en Hollande il avait très bien remarqué que la capitale d'un état, assise à l'entrée d'une mer ou sur un grand affluent, reçoit une double existence au moyen du commerce maritime.

Dans les temps antiques où des nations très policées, telles que les Grecs et les Romains, avaient pour voisins immédiats des peuples barbares, Moskou eut parfaitement convenu pour être la capitale d'un état. Mais aujourd'hui que toutes les contrées du globe sont connues, et pour la plupart dans un degré de civilisation fort avancée, les moyens de communication intérieure ne suffisent plus à la prospérité des états, et doivent céder le pas à une navigation perfectionnée, moins dispendieuse et plus rapide dans le transport.

L'activité de Londres et d'Amsterdam avaient frappé Pierre-le-Grand, et dès lors le plan d'une capitale maritime fut arrêté. Le grand homme se demanda plus d'une fois sur quelle mer cette capitale devait être bâtie. S'il se décida pour les mers occidentales de l'Europe c'est parce que cette position le rapprochait des peuples chez lesquels il pouvait trouver des moyens sûrs et prompts de faire sortir le sien de l'état de barbarie. Pétersbourg devait en outre servir de boulevard contre l'Europe de ce côté; mais, placée dans une contrée froide et peu fertile, Pétersbourg ne saurait répondre à la grandeur de l'empire. Jamais les artistes ne pourront s'y plaire et donner carrière à

leur imagination. Mais transportez à C. P. le siége d'un gouvernement européen, alors la chaleur du climat, la beauté des sites, la facilité de se procurer tout ce qui fait les délices de la vie, ne tarderont pas à faire sentir leur influence sur l'homme de génie et chaque jour vous verrez éclore des prodiges. C'est aux rives du Bosphore que doit être assise la capitale du plus grand empire qui ait existé. Si des guerres toujours funestes au bonheur de l'humanité, ne mettent pas d'entraves à son développement, C. P. sera un jour la première ville de l'univers; la ville des nations, comme dit l'Ecriture.

XVIII.

Les négociations ouvertes avec la Porte-Ottomane à l'effet d'obtenir l'entrée de la mer Noire à la marine militaire des autres nations, n'auraient d'autre résultat que d'y faire entrer une flotte anglaise pour surveiller la Russie et la tenir bloquée chez elle. Cette dernière puissance ne souffrira pas qu'une telle permission soit accordée. Le Pont-Euxin ne saurait être assimilé aux autres mers. Le pavillon de guerre des autres nations ne peut se déployer librement sur la mer Noire que quand celui de la

Russie sera capable de lutter avec la certitude de l'avantage et sans craindre une surprise. La possession de cette mer appartient de droit à la Russie, c'est, si l'on veut, le droit du destin; mais il n'en est pas moins certain qu'elle lui appartiendra un jour, et que ce jour elle sera maîtresse aussi de l'Asie.

Du côté de la Russie, la mer Noire possède une foule de baies remarquables où les vaisseaux pourront trouver un sûr abri. Sans parler de Sebastopol, premier arsenal maritime de la Russie, il y a plusieurs autres places qui pourraient avoir une semblable destination. Malgré la défaveur dans laquelle est tombée Kherson, cette ville, enfoncée dans les terres, peut rendre de grands services dans une guerre maritime. On ferait bien de continuer les travaux de Korsakoff sans s'arrêter aux difficultés du terrain; alors elle acquerrait une importance du premier ordre dans le commerce comme dans la guerre. Soudak, la ville génoise, peut devenir une importante forteresse, et commander une côte où se trouvent plusieurs baies sûres et qui pourraient être facilement défendues par des batteries.

L'Angleterre ne pouvant permettre aux Russes la conquête de l'empire ottoman, ceux-ci

doivent, dès aujourd'hui, mettre dans un redoutable état de défense les points dont je viens de parler, et calculer les chances d'un bombardement et même d'une descente. Dans la prévision d'une guerre avec la Grande-Bretagne, les Russes concentreront leurs forces pour former deux escadres qui s'appuieront mutuellement et s'empareront de l'entrée du Bosphore si elles en ont le temps. Mais si la flotte ennemie avait pris l'avance, les vaisseaux russes iraient se ranger sous la protection de leurs places fortes, où les Anglais ne pourraient les attaquer sans s'exposer eux-mêmes à de grandes pertes. Ainsi appuyées sur leurs arsenaux maritimes, les flottes russes ne pourraient être battues ou détruites, qu'en causant à leurs ennemis des dommages tels qu'il leur serait impossible d'opérer un débarquement efficace; mais la victoire peut se déclarer en faveur des Russes, et, dans ce cas, leurs avantages seraient rapides et incalculables. Au reste, l'Angleterre ayant affaire aux trois marines française, russe et égyptienne, ne pourrait jamais rassembler de grandes flottes sur aucun point. Les trois alliés n'ayant que peu ou point de colonies à protéger, attendraient avec confiance dans leurs eaux l'arrivée des vaisseaux anglais, et par leur

facilité à être ravitaillés et secourus, seraient à peu près sûrs de remporter l'avantage ; il leur suffirait de lancer des corsaires sur toutes les mers du globe pour attaquer le commerce anglais, et Dieu sait jusqu'à quel point ce système de guerre jetterait le trouble et la confusion dans l'intérieur de la Grande-Bretagne.

XIX.

Par son alliance avec la première puissance militaire de l'Europe, la Russie est certaine du succès ; car pendant que les trois marines lutteront sans trop de désavantage contre celle de l'Angleterre, le reste de l'Europe cernée par quatre armées d'élite, de chacune cent mille hommes, sera infailliblement obligée de céder. Au premier signal de cette guerre, tous les Grecs se rangeront du côté de la Russie, et fourniront ses vaisseaux de marins hardis et connaissant parfaitement la navigation de l'Archipel, où doivent avoir lieu les plus grands efforts. Il n'y a rien à redouter des troupes turques ; les seules qui soient capables d'opposer quelque résistance sont tirées des provinces d'Europe, et comme la plupart de leurs habitants sont chrétiens, il est probable qu'ils se joindront aussi aux Russes.

XX.

Depuis quelques années on semble prendre à tâche de présenter l'état des finances de la Russie comme un véritable chaos. Si l'on se reporte au temps où cette assertion a été répandue, on verra que la peur et la malveillance y ont eu la plus grande part. En effet, c'était quelques années après la révolution de juillet, alors tous les gouvernements, étourdis par l'imprévu de cet événement, ne crurent pas devoir laisser sortir de chez eux des capitaux dont ils pouvaient tous les premiers avoir besoin; mais l'espèce de dédain que les agents de l'emprunt russe éprouvèrent en Angleterre, est vraiment remarquable; on éprouvait une joie mal déguisée des embarras financiers de la Russie. Ce n'était pas sans doute par crainte de cette dernière puissance, car alors on se croyait sûr de l'appui de la France, on pensait pouvoir disposer de ses bataillons et les lancer sur Moskow, dans le cas où l'on serait disposé à la guerre. Il est cependant difficile de croire que les finances russes sont dans un état délabré, si l'on considère l'activité qui règne dans l'intérieur de l'empire, dans les arsenaux, dans les ports, ce qui ne l'empêche pas de tra-

vailler à la pacification des districts révoltés de l'Abasie.

Mais comment croire la Russie insolvable ? aucun état de l'Europe ne renferme autant d'éléments de fortune en son sein ; tous les genres de richesses y sont accumulés ; l'Oural, qui la partage en deux, est comme une immense ceinture d'or et de diamants ; ses mines de fer sont inépuisables et presque à la surface du sol, ce n'est là qu'une partie de ses richesses. Que sera-ce donc quand la science plus généralement répandue portera ses investigations dans toutes les parties de l'empire et y découvrira d'autres minéraux que l'on ne soupçonne pas encore ? car, il est à présumer qu'un pays arrosé dans tous les sens par de grands fleuves, et couvert partout de vastes forêts doit receler dans son sein de riches mines de charbon de terre.

La Russie renferme encore un autre élément de force et de grandeur, dont le chef de l'Empire disposerait d'une manière absolue dans une guerre avec l'Orient : c'est la noblesse. Tout le monde sait qu'en Russie le sol et ses productions appartiennent aux nobles et à la couronne. On sait encore que la conquête de C. P. a toujours été le rêve le plus séduisant de

cette même noblesse. Eh bien, qu'on juge de l'appui que l'Empereur trouverait en elle le jour où il viendrait en plein Sénat lui annoncer que ses armées sont prêtes à marcher sur le Bosphore. On la verrait accourir de tous côtés et apporter aux pieds de son Empereur, et ses domaines et les serfs qui les exploitent, sachant bien que la possession de l'empire turc la dédommagera amplement des sacrifices qu'ele se serait imposés.

XXI.

Beaucoup de mes lecteurs demanderont si la civilisation, si la liberté humaine, n'ont pas lieu de s'effrayer de la réalisation d'un semblable projet? Je répondrai que c'est méconnaître étrangement les progrès que ces deux principes ont faits chez les Russes eux-mêmes. Il faudrait en outre les accuser de la plus horrible et de la plus absurde conspiration. Nous ne sommes plus au temps où des nuées de Tatares féroces se répandaient partout comme un torrent dévastateur pour ne laisser après eux que la destruction et la mort. Depuis les ravages de Genghizkhan les hommes ont subi bien des modifications, et il est permis d'espérer que la société sortira sauve de cette dernière crise.

En anéantissant la vie nomade, la Russie apporte aux Scythes comme compensation de cette liberté vagabonde, les bienfaits de la civilisation européenne. Elle leur fait connaître les jouissances de la vie sociale en les initiant à la culture de la terre, des arts et des sciences. La Russie continuera l'œuvre qu'elle a si bien commencée, et en appliquera les heureux résultats à tous les peuples de l'Asie que la force des choses amènera sous son pouvoir. C'est aux Russes à montrer aux nations plus éclairées qu'ils comprennent l'humanité et qu'ils sont aussi dignes de conserver que capables de conquérir.

XXII.

Il est temps de faire justice de ces attaques haineuses, provoquées par des rapports mensongers, ou tout au moins exagérés, qui dénaturent les faits dans le but d'entretenir une irritation générale et constante contre la Russie. Si l'organisation intérieure de ce vaste empire était assez avancée pour permettre d'y introduire la liberté de la presse, comme elle existe en Prusse et en Autriche, on verrait se dissiper bien des erreurs. On y verrait que l'empereur Nicolas ne torture point ses sujets comme on se plaît à

le répandre avec passion. Après tout, exil pour exil, la Sibérie est peut-être préférable à Botany-Bay; et d'ailleurs tous les malheureux condamnés à ces mines ne le sont pas pour crimes politiques seulement.

Les récits de plusieurs voyageurs démentent ces assertions et représentent ces peuples comme heureux, paisibles, adonnés à la culture et aux autres travaux. Un seul fait suffira pour en faire juger; le nombre des diverses fabriques s'élevait à quarante, il y a une vingtaine d'années; aujourd'hui on en compte six mille. Bien des paysans même en France échangeraient leur position contre celle des paysans russes, qui ont la faculté de prendre sans payer les matériaux nécessaires à la construction de leurs maisons, ainsi que de choisir dans les prairies les pâturages qui conviennent le mieux à la nourriture des bestiaux. Partout enfin où les peuples sont soumis à l'action directe du gouvernement, celui-ci prend soin des malheureux, des infirmes, des vieillards. La misère du peuple russe date de loin. Exposé aux irruptions des peuples nomades les plus dangereux, parce qu'ils sont les plus ignorants, les descendants des Sarmates ont presque été ramenés à l'état sauvage par leurs anciens op-

presseurs. Cependant les Kosacks, que l'on nous donne comme barbares, féroces et pillards, ne tuent point un ennemi vaincu sur le champ de bataille, dans la crainte, il est vrai que le sang ne souille les dépouilles; ce qui prouverait toutefois qu'ils ne sont point sanguinaires.

Des écrivains de mérite, ont avancé que les Russes étaient incapables d'être amenés au degré de civilisation des autres peuples de l'Europe. Si cette assertion n'est pas passionnée, elle est du moins peu philosophique. Ces écrivains oublient que la Russie n'existe que depuis un siècle, et que les peuples qu'ils ont visités venaient à peine d'être soustraits à la vie nomade ou à la domination mortifère des Turcs. Cette assertion est encore démentie par une foule de Russes qui se sont distingués dans toutes les conditions. Leurs diplomates sont nombreux et célèbres. Ils ont compté et comptent encore d'habiles guerriers; Paskewitch, le conquérant du Caucase et de l'Arménie, l'habile et prudent Pahlen, le comte Toll, tacticien brillant, ne le cèdent assurément pas aux généraux des autres puissances, et seraient fort bien placés au commandement des armées. Les sciences et la littérature sont cultivées par des sujets remarquables, tels que Lomonozoff, Sumorokoff, Karamsin, Boulgarine, Bistram, Sacha-

roff, etc. Par l'emploi généreux d'une fortune immense, Demidoff contribue encore à la gloire de sa patrie en faisant briller des vertus d'un autre genre. La Crimée surtout, lui doit la création de plusieurs établissements industriels et agricoles, qui l'éleveront rapidement au niveau des contrées les mieux favorisées de l'Empire.

Dans la voie de progrès où la Russie est lancée, elle peut comme tous les autres Etats éprouver une crise ; c'est au gouvernement, c'est à la noblesse à la diriger. Les premiers, ils recueilleront les fruits du bien-être qu'ils auront apporté aux masses, et, sous ce rapport, on peut dire à l'éloge du gouvernement, qu'il est entré dans cette voie. Enfin, lorsque le danger des grandes guerres sera passé, ou considérablement affaibli, le gouvernement libre au dehors pourra concentrer toute son action vers les perfectionnements intérieurs, et l'on verra le serf docile, plein de souplesse et de facilité à retenir, se prêter merveilleusement à toutes les améliorations dont il est susceptible.

Mais dira-t on, vous demandez le renversement complet de la politique suivie depuis le retour des Bourbons. Eh, pourquoi pas ? Si le mouvement des choses dirige les intérêts dans un autre sens, si ce mouvement est universel et

embrasse toutes les parties du corps social, il est d'une politique habile de le prévenir ou du moins de le suivre, sous peine d'être emporté malgré soi en voulant s'y opposer. Or, c'est ce qui se passe actuellement. La France et l'Angleterre unies peuvent dicter des lois au monde : personne ne le contestera. Mais cette alliance, tout en nous laissant libres au dedans ne permettra jamais à notre influence de s'étendre au dehors, tandis qu'une alliance avec la Russie nous présenterait bien d'autres avantages. Son premier effet serait de rattacher au gouvernement tous les partis qui sont encore divisés à l'intérieur, et rapprocherait l'aristocratie et la démocratie, deux classes que l'on représente à tort comme ennemies, mais que l'on trouve toujours d'accord quand il s'agit de la gloire nationale.

XXIII.

Je me suis peut-être étendu longuement sur la Russie. Mon but était de dissiper quelques-unes des préventions qui règnent aujourd'hui sur cet empire, et de ramener les esprits impartiaux à un examen plus approfondi, et vu sous son véritable point de vue, du mouvement progressif qui le porte vers l'Orient,

comme aussi de montrer que l'intérêt bien entendu de la France était dans une alliance intime avec la Russie. Les grands moyens dont elle dispose, l'éloignement de toute puissance aguerrie pour secourir à temps C. P., lui laissent vraiment beau jeu de s'en emparer. Plusieurs comparent la Turquie à l'animal faible et timide que le hasard amène sur le chemin de ces serpens, l'effroi des déserts : fasciné par la frayeur on le voit s'agiter inutilement en tout sens ; son formidable adversaire jouit pendant quelque temps de son agonie, puis s'en approche lentement pour l'étouffer tout-à-coup sous les flots de ses immenses replis. Pour moi j'y vois l'accomplissement d'un grand fait qui doit clore le cycle humanitaire en appelant tous les peuples à l'unité d'un même culte et d'une civilisation commune. Mais la chute de Constantinople ne retentira point dans le désert ; le monde en sera fortement ébranlé, et jamais, depuis la bataille d'Actium, événement n'aura produit des résultats aussi décisifs, rassemblé autant de peuples divers sur un champ de bataille, et aussi complètement réalisé la prédiction du poète :

« *Erunt etiàm altera bella,*
Atque iterùm ad Trojam magnus mittetur Achilles. »

FIN.

QUESTION
DE L'ORIENT,

SOUS SES RAPPORTS

GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.

QUESTION

DE

L'ORIENT,

SOUS SES RAPPORTS

GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.

PAR M. DE PRADT,

Ancien Archevêque de Malines.

PARIS,

A LA LIBRAIRIE DE RORET,

RUE HAUTEFEUILLE, 10 BIS.

1836.

6
Copy

0460N
2052

inutile la protection insolente dont la Russie couvre son allié.

Notre diplomatie a, du reste, beaucoup contribué à donner une fausse direction aux idées du sultan. Toujours abandonné par ses alliés dans ses luttes contre la Russie, il ne songe plus à reconquérir les provinces que cette formidable puissance lui a enlevées. Mahmoud pense à recouvrer la Grèce, l'Egypte, la Syrie et la régence d'Alger. Il lui semble naturel que les gouvernemens qui se disent ses amis lui laissent retrouver de ce côté ce qu'il a perdu de l'autre. Eh bien! il paraît constant qu'au lieu de démontrer au sultan la vanité d'une telle espérance, nos agens lui ont déclaré à plusieurs reprises que si l'opinion l'avait permis nous lui eussions déjà *restitué* l'Algérie. Il est essentiel au contraire d'enlever au sultan toute illusion à cet égard. La France est résolue à conserver l'Algérie et à rendre définitive la séparation de l'Egypte aux conditions qui peuvent la faire exister. Ainsi le veut l'intérêt bien entendu de la Turquie elle-même. Ce n'est pas sur la Méditerranée qu'elle relèvera sa puissance affaissée. La Turquie vivra ou mourra sur la mer Noire. Là est son véritable, son seul ennemi. En suivant le cours de ses plus grands fleuves, la Russie arrive à cette mer dont Constantinople est la clé. C'est donc de Constantinople qu'il faut à tout prix éloigner la Russie, [illegible] de Sébasto[illegible] peut arriver en trois jours, et qui, dans quelques années, pourra faire suivre sa flotte par une armée marchant à travers la Moldo-Valachie, dont elle est devenue la souveraine de fait, sous le titre de *protectrice*. Il faut dire toute notre pensée : la Turquie seule ne peut redevenir assez forte pour lutter contre la Russie dans la mer Noire. Supposez qu'une flotte anglo-française franchisse les Dardanelles et le Bosphore et aille détruire les établissemens maritimes de la Russie, ce serait là un grand coup, mais la Russie s'en relèverait, et l'on ne peut d'ailleurs espérer un tel acte de vigueur de la part des gouvernemens actuels de France et d'Angleterre. Il faut donc amener sur la mer Noire une grande puissance qui devienne l'alliée naturelle de la Turquie contre l'ambition russe. L'Autriche est cette puissance qui arrive naturellement à la mer Noire par le Danube.

Nous avons fait subir beaucoup d'humiliations à l'Autriche, qui nous les a rendues en 1813 et 1814. Mais, malgré les larges indemnités qu'elle a obtenues au congrès de Vienne, l'Autriche n'a pu se reconstituer comme elle l'était avant le traité de Presbourg, par la perte définitive des Pays-Bas; par l'agrandissement de la Bavière et de la Prusse, l'Autriche a perdu sa prépondérance en Allemagne: elle a cessé d'être notre ennemi géographique, et peut devenir celui de la Russie, au même degré qu'elle fût le nôtre, si nous l'aidons à s'établir sur les bords de la mer Noire. Napoléon a dit : « La destinée de l'Autriche est de devenir une puissance danubienne. » L'Angleterre n'a d'objections d'aucune espèce à opposer de ce côté à l'agrandissement de l'Autriche. La présence de l'Autriche sur la mer Noire serait une garantie infaillible du maintien de l'empire ottoman; Constantinople n'est pas une proie qui se partage comme la

inutile la protection insolente dont la Russie couvre son allié.

Notre diplomatie a, du reste, beaucoup contribué à donner une fausse direction aux idées du sultan. Toujours abandonné par ses alliés dans ses luttes contre la Russie, il ne songe plus à reconquérir les provinces que cette formidable puissance lui a enlevées. Mahmoud pense à recouvrer la Grèce, l'Egypte, la Syrie et la régence d'Alger. Il lui semble naturel que les gouvernemens qui se disent ses amis lui laissent retrouver de ce côté ce qu'il a perdu de l'autre. Eh bien! il paraît constant qu'au lieu de démontrer au sultan la vanité d'une telle espérance, nos agens lui ont déclaré à plusieurs reprises que si l'opinion l'avait permis nous lui eussions déjà *restitué* l'Algérie. Il est essentiel au contraire d'enlever au sultan toute illusion à cet égard. La France est résolue à conserver l'Algérie et à rendre définitive la séparation de l'Egypte aux conditions qui peuvent la faire exister. Ainsi le veut l'intérêt bien entendu de la Turquie elle-même. Ce n'est pas sur la Méditerranée qu'elle relèvera sa puissance affaissée. La Turquie vivra ou mourra sur la mer Noire. Là est son véritable, son seul ennemi. En suivant le cours de ses plus grands fleuves, la Russie arrive à cette mer dont Constantinople est la clé. C'est donc de Constantinople qu'il faut à tout prix éloigner la Russie, qui, de Sébastopol, peut arriver en trois jours, et qui, dans quelques années, pourra faire suivre sa flotte par une armée marchant à travers la Moldo-Valachie, dont elle est devenue la souveraine de fait, sous le titre de *protectrice*. Il faut dire toute notre pensée : la Turquie seule ne peut redevenir assez forte pour lutter contre la Russie dans la mer Noire. Supposez qu'une flotte anglo-française franchisse les Dardanelles et le Bosphore et aille détruire les établissemens maritimes de la Russie, ce serait là un grand coup, mais la Russie s'en relèverait, et l'on ne peut d'ailleurs espérer un tel acte de vigueur de la part des gouvernemens actuels de France et d'Angleterre. Il faut donc amener sur la mer Noire une grande puissance qui devienne l'alliée naturelle de la Turquie contre l'ambition russe. L'Autriche est cette puissance qui arrive naturellement à la mer Noire par le Danube.

Nous avons fait subir beaucoup d'humiliations à l'Autriche, qui nous les a rendues en 1813 et 1814. Mais, malgré les larges indemnités qu'elle a obtenues au congrès de Vienne, l'Autriche n'a pu se reconstituer comme elle l'était avant le traité de Presbourg, par la perte définitive des Pays-Bas; par l'agrandissement de la Bavière et de la Prusse, l'Autriche a perdu sa prépondérance en Allemagne : elle a cessé d'être notre ennemi géographique, et peut devenir celui de la Russie, au même degré qu'elle fût le nôtre, si nous l'aidons à s'établir sur les bords de la mer Noire. Napoléon a dit : « La destinée de l'Autriche est de devenir une puissance danubienne. » L'Angleterre n'a d'objections d'aucune espèce à opposer de ce côté à l'agrandissement de l'Autriche. La présence de l'Autriche sur la mer Noire serait une garantie infaillible du maintien de l'empire ottoman; Constantinople n'est pas une proie qui se partage comme la Pologne. Il nous importe d'ailleurs que l'Autriche reçoive un accroissement territorial sur les rives du Danube; elle mettra moins d'opiniâtreté à conserver l'Italie. Et nous pourrons lui faire agréer pour elle-même le conseil qu'elle donnait à Napoléon en 1813, de ne pas réunir la couronne d'Italie à une autre couronne.

Indépendance de l'Egypte, maintien de l'empire ottoman par l'accord de l'Autriche, de la France et de l'Angleterre, voilà qu'elle doit être notre politique en Orient. Des relations intimes existent déjà entre l'Autriche et l'Angleterre, qui viennent de les resserrer par un traité de commerce. Il dépend de nous d'entrer dans ces relations si nous savons nous montrer résolus et positifs. L'Autriche est dans une position difficile où elle craint un échec au moindre mouvement; mais si on lui ouvre une voie raisonnable pour en sortir, elle le fera. Nous nous sommes rapprochés de l'Angleterre par des motifs de liberté, nous devons nous unir à l'Autriche par des raisons combinées d'intérêts territoriaux et de civilisation des populations musulmanes.

Départ. (*par trimestre*), 12 fr.

POLITIQUE. Rédacteur en chef : M. A. CHAMBOLLE.
LITTERATURE. Rédacteur en chef : M. LOUIS DESNOYERS.

LE SIÈCLE est publié sous les auspices des députés de l'opposition constitutionnelle. Il est fondé par une société en commandite dont le capital est de 500,000 fr. divisé par actions.

Tout ce qui concerne les actions, les abonnemens, les insertions et les réclamations doit être adressé *franco* à M. DUTACQ, Directeur-Gérant du Journal. Les demandes d'ABONNEMENT non accompagnées du paiement SERONT REJETÉES. On est prie de joindre aux demandes de RENOUVELLEMENT la dernière ADRESSE IMPRIMÉE.

ERT. | TIRAGE DU JOURNAL, ÉDITION D'HIER, 25,660 EXEMPLAIRES.

exprimer franchement notre pensée sur ce grave sujet, que nulle occupation ne vient ici nous distraire de l'intérêt public. Comme la société tout entière, nous voulons justice; mais précisément parce que l'ordre social a besoin d'une protection ferme et assurée, il ne faut pas qu'il puisse s'élever une seule voix contre le jugement qui serait rendu au nom du pays.

DES INTÉRÊTS DE LA FRANCE EN ORIENT.

De toutes les puissances Européennes, la France fut la première qui contracta une alliance avec la Turquie. Ce fut même, il faut le dire, le seul acte de bonne politique extérieure du règne de François Ier. C'était alors contre l'Autriche que nous cherchions un appui. On aurait pu sans doute tirer un parti meilleur de l'alliance de la Porte, mais il faut tenir compte des obstacles suscités par les scrupules religieux auxquels notre siècle incrédule se montra soumis encore à quelque degré, lorsqu'il fallut nous prononcer sur l'insurrection grecque. La Russie [illegible]

Pologne. Il nous importe d'ailleurs que l'Autriche reçoive un accroissement territorial sur les rives du Danube ; elle mettra moins d'opiniâtreté à conserver l'Italie. Et nous pourrons lui faire agréer pour elle-même le conseil qu'elle donnait à Napoléon en 1813, de ne pas réunir la couronne d'Italie à une autre couronne.

Indépendance de l'Egypte, maintien de l'empire ottoman par l'accord de l'Autriche, de la France et de l'Angleterre, voilà qu'elle doit être notre politique en Orient. Des relations intimes existent déjà entre l'Autriche et l'Angleterre, qui viennent de les resserrer par un traité de commerce. Il dépend de nous d'entrer dans ces relations si nous savons nous montrer résolus et positifs. L'Autriche est dans une position difficile où elle craint un échec au moindre mouvement ; mais si on lui ouvre une voie raisonnable pour en sortir, elle le fera. Nous nous sommes rapprochés de l'Angleterre par des motifs de liberté, nous devons nous unir à l'Autriche par des raisons combinées d'intérêts territoriaux et de civilisation des populations musulmanes.

PRÉFACE.

La Question dite de l'Orient a, dans ces derniers temps, occupé une grande place dans l'opinion publique. Depuis, celle-ci s'est détournée vers d'autres contrées, et s'est fixée temporairement sur le midi de l'Europe, devenu le théâtre de scènes hideuses... Mais pour être écartée momentanément, cette Question de l'Orient n'a rien perdu de sa vitalité; en elle, tout tend à se reproduire, tant elle embrasse d'intérêts; un écrit qui en traite, est donc toujours assuré d'actualité. Cette Question est devenue la mère féconde de beaucoup d'écrits; tel est l'usage du temps. Quelque sujet qui se présente, il se présente aussi une foule d'hommes tout prêts à en traiter, comme s'ils l'avaient prévu, comme s'ils avaient rassemblé à l'avance

les matériaux qui entrent dans sa composition; cette abondance n'empêche pas la disette, comme il arrive dans le cas actuel; car de ce déluge d'écrits que pouvez-vous tirer, hors ces deux assertions répétées à satiété : 1°. la Russie convoite Constantinople et la destruction de l'empire ottoman; 2°. la Turquie est une puissance défaillante, impropre désormais à tout service politique pour l'Europe? Ainsi, ce travail s'est borné à entasser des imputations contre la Russie, et à publier des épitaphes pour la Turquie. D'un côté, on faisait la Russie trop forte, et de l'autre, par une espèce de compensation, on faisait la Turquie trop faible; il nous a paru à la fois plus utile et plus honorable de substituer à ce désordre, à ce vide, un examen approfondi de l'état réel des choses, en assignant aux deux puissances en regard, ce qui revient à chacune d'elles. Ainsi, nous avons recherché et dit ce qui appartient à la Turquie en territoire, en population, en moyens de richesses, en

forces fédératives, ce qu'elle est à l'égard de l'Europe, et ce que celle-ci est pour elle, ce qu'a été la Turquie, ce qu'elle est, ce qu'elle a perdu, ce qui lui reste, et ce que vaut ce reste. Nous avons procédé de même à l'égard de la Russie, sans tomber à genoux devant le colosse, comme sans le rapetisser, suivant la double méthode à l'usage habituel des écrivains, dont les uns lui prêtent une force irrésistible, et les autres la réduisent à de faibles proportions. Pour suivre la ligne de vérité et d'impartialité que nous nous sommes tracée, nous avons exposé le tableau du territoire, de l'armée, de la population, des richesses que possède la Russie, en ayant soin d'indiquer ce qui en facilite, ou qui en restreint l'usage. L'enchaînement nécessaire des idées nous a conduit à tracer le tableau de la double position dans laquelle, d'un côté la révolution, et de l'autre la Russie, ont amené l'Europe. Par la première, l'Europe est partagée en deux zones de sociabilité contraires. Par

la seconde, elle l'est entre deux zones opposées de puissance politique. Ainsi, dans le premier cas, tout l'orient de l'Europe, c'est-à-dire, la Prusse, l'Autriche et la Russie sont dressées contre la zone occidentale qui est révolutionnée; et dans le second cas, une partie de ce même orient, la Prusse et l'Autriche sont dressées contre l'autre partie de l'orient, la Russie, et on les verrait s'unir avec la zone occidentale, malgré son caractère révolutionnaire, contre les empiétemens de la Russie. Pour qui veut bien entendre l'Europe, cette position est indispensable à constater; elle est fâcheuse, fausse, gênante, propre par sa complication à atténuer l'action de pouvoirs tirés en sens contraire. Cet aperçu ne pouvait être séparé de l'indication des voies par lesquelles on est arrivé à cette situation qui, au moins pour un long temps, ne peut manquer d'exercer une grande influence sur l'Europe : il est aussi peu courageux qu'honorable d'adresser des outrages à qui est trop haut placé pour

en être atteint, et trop éloigné pour châtier ceux qui se les permettent (1). C'est toujours avec un vif sentiment de regret que nous voyons ces éruptions outrageantes éclater sur le sol de notre patrie, réputée à tant d'égards comme le centre de la

(1) Il n'est point de locutions insultantes que ne se permette une classe d'écrivains, à l'égard des souverains et de leurs principaux agens. Il n'est point d'assertion téméraire a laquelle ils ne s'abandonnent sans hésitation, sans examen, à la suite les uns des autres... Il y en a deux exemples récens fort remarquables.....

Une classe d'écrivains a pris à tâche le gouvernement de la Grèce; ils le poursuivent avec l'acharnement de la haine personnelle. Lorsqu'il a été question du payement du troisième tiers de l'emprunt garanti par les trois puissances, des cris furieux se sont élevés sur la duperie de confier de nouvelles sommes à un gouvernement dépourvu de tous moyens, non seulement de restitution, mais même d'existence. Ces cris ont retenti dans le parlement d'Angleterre; lord Palmerston leur a imposé silence, en disant que loin que la Grèce manquât des moyens de remplir ses engagemens, elle était en état de prospérité croissante, et qu'une seule obole des fonds avancés et demandés ne serait perdue.

En France, quelqu'un de ces hommes qui se font les interprétateurs du gouvernement, quel qu'il soit, publie que la Sibérie renferme encore des prisonniers français, victimes de l'insouciance barbare du gouvernement. Là dessus, à la tribune arrivent les complaintes aigrement sentimentales sur ce délaissement; quarrive-t-il? M. le maréchal Maison, ministre de la guerre, déclare aussi à la tribune que, pendant son ambassade à Pétersbourg, secondé par le gouvernement russe, il a fait les recherches les plus minutieuses à cet égard, et que leur résultat lui a donné la certitude qu'il n'existait pas un seul soldat français dans toute l'étendue de la Russie.

civilisation du monde ; nous voudrions avoir réussi à effacer ces torts, à faire rendre à notre sol l'honneur qui lui est dû, en imprimant à notre langage le caractère de respect et de décence dont il n'est jamais permis de s'écarter à l'égard des chefs des nations, décence dont la loi devient plus impérieuse à mesure qu'ils sont plus élevés dans l'ordre politique. C'est ainsi que doit être jugée la manière dont nous nous exprimons à l'égard de l'empereur Nicolas, si indignement traité par la presque totalité de la presse, soit française, soit anglaise, comme si sa puissance devait être la mesure des injures dont il est l'objet, comme si elles avaient la propriété de retrancher à cette puissance qu'on hait, parce qu'on l'envie. Si des hommes qui, suivant les pratiques du temps, ne s'attachent pas à ce qu'un livre renferme, mais s'occupent avant tout de rechercher les intérêts qui l'ont inspiré, sont tentés de rechercher à quels intérêts nous avons obéi en écrivant, nous les prions de nous

dire ce que sur le bord de notre fosse, nous avons à attendre, ou bien à craindre de Pétersbourg ; dans l'empereur Nicolas, nous n'avons vu que le souverain outragé, et tout autre, à sa place, nous eût trouvé au même poste. On peut juger de notre impartialité par ce que nous avons dit de la conduite à tenir à l'égard de la Russie, si elle se permettait une démonstration ambitieuse, et par l'appréciation que nous avons faite de sa tendance à se former en puissance maritime. La sévérité avec laquelle nous avons caractérisé la tentative de révolution de la Pologne n'a pas été exempte de regrets ; nos affections pour ce pays ne sont pas éteintes, et nous avons ambitionné de lui en donner une preuve, en l'exhortant à fermer l'oreille à des séductions qui lui ont coûté fort cher, et à embrasser sans arrières-pensées, le sort qui lui a été fait, qui lui avait été si profitable, et qui peut le devenir encore. Mais la Pologne s'est trouvée sur cette ligne de vérité dont il ne nous est pas permis de

dévier, et ses lois sévères ont dû l'emporter sur nos répugnances personnelles..... Depuis cinquante ans, on a tenu le monde au régime du mensonge, des déceptions, des jongleries; aussi voyez dans quel état ces pratiques l'ont mis. Pour en sortir, il faut revenir à la verité, mais à la vérité vraie, complète, séparée de tous les partis, de tous les systèmes : tel est le devoir de tout écrivain; telle a été notre règle, et tel est le mérite que seul nous demandons que l'on nous reconnaisse.

QUESTION D'ORIENT,

SOUS SES RAPPORTS

GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.

ORIGINE ET DATES DE LA QUESTION DE L'ORIENT.

Dans cette question, il faut distinguer deux époques, l'une de théorie, et comme de rhétorique, l'autre de politique pratique et d'application. Voltaire est le *Pierre l'hermite* de la croisade prêchée contre les Turcs depuis 80 ans. En vers, en prose, lui et son école n'ont pas cessé d'agacer contre les Turcs, les philosophes Catherine et Joseph, tantôt en les désignant à leur ambition, comme une proie facile à saisir, tantôt en s'adressant à leur orgueil, flatté

de recevoir une couronne des mains de la civilisation. Ces potentats ne se montrèrent pas insensibles à ces excitations. De là, des guerres dont le succès ne répondit pas entièrement aux vues des assaillants. De là, l'obligation aux grandes puissances d'intervenir, comme on le fit à *Reichenbach et à Sistove*. De là, ces arcs de triomphe porteurs de la superbe inscription, *C'est ici le chemin de Bysance*. De là, ces transferts de noms affectés aux anciennes familles impériales de Constantinople, à celle de Pétersbourg, comme pour désigner à la Turquie le sang des nouveaux maîtres qu'on lui réservait. Depuis ce temps, toute l'école philosophique, poètes, prosateurs, artistes, voyageurs ont joint leurs anathèmes à ceux de leur patriarche ; les Turcs ont été déclarés chassables de l'Europe, au nom d'Apollon et des muses, indignes de fouler le sol qui avait porté Homère, Démosthènes, Socrate et Platon ; les Turcs ont été déclarés atteints et convaincus d'incapacité radicale pour tout emploi utile, et leur empire ne représentant plus qu'un cadavre *vermoulu*, suivant la locution du temps. La tribune française a retenti des mêmes arrêts ; dans la dernière guerre entre les Turcs et les Russes, on a vu *le Constitutionnel* se faire bel et bien russe, au nom de la

civilisation, et gourmander vertement ceux qui préoccupés des intérêts de l'Europe, laissaient percer des craintes sur les suites du naufrage de l'empire ottoman.

Maintenant est venue la seconde époque de la question de l'Orient; ici, plus de rhétorique, mais de la politique positive de la part de l'Europe : la question s'est compliquée de l'arrivée de la Russie sur l'extrême frontière de la Turquie, de la scission de la Grèce et de l'indépendance de l'Égypte. De ces trois faits est résulté un grand resserrement du territoire ottoman, et l'impossibilité d'en retrancher encore, sans le détruire, et par sa ruine, renverser la barrière qui doit défendre le midi de l'Europe, contre une extension illimitée de la part de la Russie. Dans le premier cas, la question est sentimentale, vague ; dans le second, elle est positive et européenne ; c'est sous ce rapport unique qu'elle nous apparaît, et que nous la traiterons.

EN QUOI CONSISTE RÉELLEMENT LA QUESTION DE L'ORIENT.

L'Orient! voilà un mot bien vaste, mais bien vague, qui se rattache à beaucoup de choses fort grandes, mais qui n'en désigne aucune d'une manière précise. Ce nom n'aurait pas de bornes, si l'on voulait suivre les publicistes auxquels il n'en coûte rien pour franchir les fleuves, les déserts, les montagnes, pour enjamber vingt populations, afin d'expédier des armées russes vers l'Inde anglaise, comme on expédie des ballots de marchandises à consignations certaines. Il ne manque pas de gens pour répandre ces belles conceptions : nous nous contenterons d'un horizon plus borné, et nous renfermerons cette question dans son cercle naturel, sans nous permettre d'en sortir, mais aussi en y rapportant tout ce qui parait propre à en faire bien connaître toutes les parties : car hors de là, il n'y a plus aucune utilité à s'en occuper. Dans l'état actuel de l'Orient, la question qui le concerne se partage en deux branches : l'une élémentaire et permanente, l'autre secondaire et comme

accidentelle : la première se rapporte à la position respective de la Russie et de la Turquie, aux projets plus ou moins menaçans qu'on peut supposer à l'une contre l'autre, et aux moyens dont la première peut disposer pour leur exécution; la seconde partie est relative à la nouvelle rivalité qui du côté de l'Égypte s'est élevée contre la Turquie. Cette survenance force l'Europe à partager son attention entre l'action possible de la Russie, et celle de l'Égypte contre la Turquie : mais comme il existe une grande disproportion de forces entre la Turquie et l'Égypte, comme celle-ci a plus à craindre de la part de la Turquie, que la Turquie n'a à craindre de la sienne, pour le moment, nous réduirons la question aux seuls rapports de la Russie avec la Turquie, et à ce qui, de cette question de l'Orient, fait la question de l'Europe : car les choses en sont venues à ce point, et sous un nom général d'intérêts et de contrées éloignées, c'est bien réellement des intérêts de l'Europe qu'il s'agit, et que lointaine en apparence, cette question la touche de près. Sous un intérêt privé, un intérêt turc, se cache un intérêt général, un intérêt européen. En procédant ainsi, nous croyons nous conformer au sens que l'Europe même donne au mot, *question de l'Orient.*

IMPORTANCE DE L'EMPLACEMENT DES CAPITALES.

Comme dans cette discussion, le nom de Constantinople doit souvent se représenter, comme la situation de cette ville entre pour beaucoup dans la question de l'Orient, comme cette situation, après avoir exercé une grande influence sur l'empire grec, et après lui, sur l'empire ottoman, se retrouve par ses effets, dans toute action, dans tout calcul relatif à la Turquie, quelques apperçus sur l'importance de l'emplacement des capitales nous ont paru trouver ici leur place : c'est un véritable à-propos. Mille causes diverses peuvent contribuer à faire d'une ville la capitale d'un état, comme aussi le hasard y fait souvent autant que le calcul et le choix. Le titre de capitale peut passer d'une ville à une autre : en s'étendant, en se resserrant, les états peuvent faire perdre ou gagner en importance à des capitales. Quand on a le choix de l'emplacement d'une capitale, il faut y apporter beaucoup de discernement, car il peut décider des destinées de l'état lui-même. On dépose des

médailles dans les fondemens des monumens ; on peut déposer le destin de l'état dans l'emplacement de la capitale que l'on lui donne. Quelquefois la nature fait les frais d'un emplacement et le comble de ses dons. Rome assise au centre de l'Italie, qui elle-même était située au centre de la méditerranée, alors centre du monde connu, de cette position centrale faisant passer facilement ses légions en Espagne, en Afrique, en Grèce, en Syrie, en Egypte, en Provence, alors la clef des Gaules, pouvant de là étendre ses bras sur tous, tenir ses yeux ouverts sur tous, être à la fois présente partout, moissonner pour nourrir son peuple dans tous les champs de l'univers, Rome trouva dans le bonheur de cette situation le mobile principal de sa puissance, ainsi que la facilité d'étendre sa domination. Mais cet empire méditerrané dut s'arrêter dans le continent, à mesure qu'il s'éloigna du centre : il en a été de Rome chrétienne, comme de Rome guerrière ; son grand et solide empire a eu à peu près les mêmes limites ; si elle a régné en Amérique, c'est par la main des rois d'Espagne : vers le nord, sa domination s'est bientôt affaiblie, ou a été entièrement effacée. Le centre d'autorité était trop loin, un cable de fer en se prolongeant fléchit dans son centre. Une

grande capitale souffre d'être une ville frontière : elle conquerra pour s'affranchir des entraves inhérentes à cet état. Paris était gêné par le voisinage de la Normandie, alors anglaise ; Pétersbourg devait finir par ravir la Finlande à la Suède. Louis XIV a passé trente ans à s'élargir du côté du Nord, une frontière ennemie à vingt-huit lieues de Paris l'oppressait. Séparez l'Autriche d'avec la Hongrie, et vous verrez si Vienne restera long-temps la capitale de l'empire. Ce n'était pas un roi, mais un géomètre, celui qui posant son compas sur l'Espagne pour en trouver le rond point, a fait de Madrid la capitale de l'Espagne : cette capitale est à Cadix, à Barcelonne, là où se font les affaires de l'Espagne, et non dans les plaines de la Castille, où l'on ne fait rien, et où il ne vient rien. Aussi cette ville est-elle réduite au rôle subalterne *de ville de Cour*.

En Amérique, New-York, la Nouvelle-Orléans, Buenos-Ayres ont reçu du bonheur de leur position les garanties des plus brillantes destinées. Tout ce que produit ce double continent, pour en sortir, doit passer sous leurs remparts : le temps leur donnera des populations supérieures en nombre à celles qui encombrent les villes chinoises. Bâtissez des villes, et placez un peu-

ple actif, aux embouchures du fleuve des Amazônes et de l'Orenoque, et vous verrez quels résultats sortiront du choix de pareils emplacemens. Voyons ceux qu'a eus celui fait par Constantin pour sa nouvelle capitale.

CAUSES ET EFFETS DU CHOIX DE L'EMPLACEMENT DE CONSTANTINOPLE PAR CONSTANTIN.

César met fin à la république, et crée l'empire; voilà le trait saillant du génie de ce grand homme. Il n'appartient qu'aux hommes de cette trempe de juger l'heure de ces grandes transformations sociales, commandées par les nouveaux élémens qui ont prévalu dans la composition de la société, qui lui ont donné une nouvelle face, et qui ont créé pour elle de nouveaux besoins : il faut coordonner le régime avec ses nouvelles exigences. La république du Latium, la charrue de Cincinnatus, les pois de Curius n'avaient pas plus d'analogues dans une domination qui embrassait à peu près le monde alors connu, que dans les richesses de Crassus, et les festins de Lucullus. Tout était changé dans les choses, tout devait l'être dans le régime : César le vit, et le fit. Là, où se trouvent des citoyens plus puissans que des rois, là, où, entre égalitaires de droit, l'un ne peut souffrir de maître, et l'autre point d'égal, il faut un pouvoir capable

d'absorber toutes ces ambitions parallelles ; là, où la place publique devient le théâtre des Gracchus, des Clodius, des Saturninus, il faut que les affaires se retirent de cette arène, et se concentrent dans le cabinet d'un seul. Si l'empire donna quelques monstres à Rome, il lui donna aussi Titus, Trajan, et les Antonins ; il y eut compensation, et celle-ci prouve que le mal n'était pas dans la chose même, mais dans d'autres causes qui se trahissaient de temps en temps par d'horribles effets (1).

(1) Le peuple romain est certainement un des peuples qui a le moins tenu compte du prix du sang humain. Plusieurs causes ont contribué à cet endurcissement : 1o. la perpétuité des guerres, fomentées par la nécessité de déverser au dehors les passions qui fermentaient dans la cité, et qui entretenues par le mode du gouvernement populaire, en troublaient continuellement le repos : la guerre servait comme de cautère aux agitations de la place publique : 2o. la dûreté des lois de la guerre qui rendaient les Romains, maîtres de la vie, de la liberté, et des biens des vaincus : 3o. la cruauté des lois de l'esclavage romain, s'étendant à tout contre l'esclave. 4o. le droit de vie et de mort des pères sur leurs enfans : 5o. les spectacles des combats du cirque toujours inondé de sang : 6o. l'excès de la superstition qui toujours mène à la cruauté, et fait qu'à tout prix, l'homme cherche à se concilier le ciel, ou à calmer son courroux. Le caractère des Italiens a été le sujet de beaucoup de reproches, mais les Italiens ne sont-ils pas les descendans des Romains ? n'ont-ils pas dû hériter de ce qui se trouvait dans le sang romain ? ils sont superstitieux, dit-on ? mais pas autant que l'étaient les Romains ; il n'y a plus de *Poulets sacrés* en Italie, et l'histoire de l'Italie moderne est encore moins chargée de récits superstitieux que celle *de Tite-Live*, récits qui à la

L'empire délivra Rome des Marius, des Sylla, et de leurs imitateurs : quelques empereurs se livrèrent à de grands excès de cruauté, il est vrai ; mais ces excès étaient dans les mœurs des Romains, peuple d'une férocité innée, et dé-

longue rendent très-fatigante la lecture de l'histoire de ces maîtres du monde. L'Italien est mendiant, dit-on encore? mais Rome n'était-elle pas couverte de *Lazzaronis* ? le peuple de Rome ne vivait-il pas des distributions des blés de Sicile et d'Afrique? ne tendait-il pas la main à la porte des chevaliers et des grands, comme le peuple italien le fait à la porte des couvens ? Ne garnissait-il pas les *vingt-deux mille tables* que César fit dresser dans Rome, à l'occasion de ses triomphes ? le soldat romain refusait-il les dons pécuniaires que lui faisaient les généraux ? si l'assassinat a été commun en Italie, le meurtre l'était-il moins parmi les Romains ? Si un art néfaste a été cultivé en Italie avec un horrible succès, le sang des *Locustes* n'a-t-il pas pû se propager parmi quelques-uns de ses nouveaux habitans? si les Italiens montrent un goût très-marqué pour les jeux scéniques, les Romains ne portaient-ils pas ce goût jusqu'à la fureur ? les crimes du moyen âge sont surpassés par ceux des proscripteurs, et de quelques empereurs. De tous les reproches que l'on adresse aux Italiens, peut-être outre mesure, il n'en est pas un qui ne trouve une juste application aux anciens Romains, hommes bien grands sous certains rapports, mais bien détestables sous d'autres, contrastes singuliers de vertus et de vices, de barbarie et de tout ce qui est propre à adoucir les mœurs, la culture de l'esprit et celle des arts, portées à un degré éminent. Le changement de l'ordre républicain dans le régime monarchique ne changea rien aux mœurs de Rome, et il est probable que le mal eut été encore plus grand sous le régime républicain, d'où il descendait; car, au point où les choses étaient arrivées dans cette ville, les dissensions, les guerres civiles avec les proscriptions ne pouvaient manquer de se renouveller.

pourvu de tout respect pour la vie des hommes. Ajoutez à cette disposition, l'excès du pouvoir et de la richesse, réunissez la mollesse de l'Asie à la dureté de l'Afrique, et vous verrez si cet amalgame ne renferme pas tout ce qui est le plus propre à pervertir l'humanité. Rome en était là, quand César lui donna des maîtres : son ouvrage se soutint pendant quatre cents ans, et une pareille durée dépose en faveur de sa solidité. Mais pendant ce temps, un nouveau monde politique et religieux se formait; le Nord vomissait sur l'empire romain ses sauvages entrailles; le christianisme venant du midi changeait les mœurs avec le culte. Constantin n'assista pas en aveugle à ce spectacle. César avait jugé un premier changement indispensable ; Constantin reconnut la même nécessité pour un second; César avait changé la forme du gouvernement de l'empire; Constantin partagea l'empire lui-même; il sentit qu'un seul ne suffisait plus au gouvernement d'un si grand corps, assailli par une double invasion ; il reconnut que la brêche de l'empire était du côté de l'Orient, et que là devait être placée la défense; il y vola, et dans une abnégation sublime il scinda son pouvoir, gardant ce qui avait le plus besoin d'appuis, et laissant à d'autres le soin de

ce qui était moins menacé. Suivons la marche de ce prince : elle est digne d'observation. Elle se représentera souvent dans la question que nous traitons et nous y servira de guide, en quelque sorte. Le partage de l'empire est décidé : comment se fera-t-il? sera-t-il l'œuvre de la fantaisie, du hasard, de l'ambition qui, même en donnant, retient tout ce qui peut ajouter à sa dotation propre? loin de là : la plus haute intelligence, le discernement le plus sûr, les vues les plus profondes présideront à cette distribution : il faut que chaque partie de ce grand démembrement trouve en elle-même ce qui doit lui donner la force dont elle a besoin. En conséquence, Constantin fait comme deux lots des vastes possessions de Rome. D'un côté, toute la partie occidentale de l'empire, l'Italie, les Gaules, l'Espagne, l'Afrique ; de l'autre, toute la partie orientale, la Grèce, l'Asie, et l'Egypte. Certes, voilà une vaste et judicieuse démarcation : dix nobles couronnes brillent en Europe des débris de l'apanage délaissé aux *Valentinien*, aux *Honorius*. L'empire d'Occident avait sa capitale toute faite, la ville aux *sept collines*, *la ville éternelle* : il s'agissait d'en donner une à l'empire d'Orient. Où la placer? Constantin n'a que l'embarras du choix, et celui

de la résistance aux appels, aux attraits qui l'assiégent de toute part. Athènes l'invoque au nom des souvenirs et des héros, qui, après tant de siècles, remplissent encore l'esprit des hommes ; l'Egypte lui montre la ville d'Alexandre, son sol nourricier de Rome, et ses monumens élevés par des mains de géans, disparus de l'humanité actuelle ; Antioche cherche à l'attirer dans son riant climat, dans ses plaines fécondes : vains appas ! il n'est pas de syrènes séductrices pour les Ulysse et les Constantin. Il faut à celui-ci un emplacement d'où l'œil du maître puisse tout voir, d'où sa main puisse tout atteindre, où tout puisse aborder facilement, d'où puisse partir de même un appui pour chacune des parties de ce grand corps ; voilà ce que Constantin voit dans l'emplacement de Constantinople, et ce qui le décide pour le choix de l'emplacement de la capitale de son nouvel empire. En effet, dans cette ville ainsi placée, ne semble-t-il pas voir un colosse étendant ses bras à l'occident jusqu'à la mer Adriatique, au levant jusqu'à la mer Caspienne, la tête couverte par le Danube et la mer Noire, et les pieds appuyés sur l'Egypte et l'Arabie ? ce choix a conféré à l'empire grec mille années de vie, et chose singulière, on dirait que par lui, Constantin continue

de régner sur le peuple qui a détruit son empire, il est vrai, mais qui n'a pu se soustraire aux influences, aux nécessités renfermées dans son ouvrage, à tel point qu'il semble avoir conduit comme par la main, les sultans à remplir le cadre qu'il avait tracé pour lui-même; tant est invincible l'empire de certaines positions ! Montesquieu remarque avec raison que pendant long-temps, Constantinople soutint seul l'empire. En effet sa position était admirable sur tous les rapports : point central entre l'Asie et l'Europe, entre le Nord et le Midi, les ordres, les flottes, les armées circulaient avec rapidité, le commerce trouvait des voies larges, variées et certaines, les blés d'Égypte, les troupeaux de l'Asie, les poissons de trois mers entretenaient l'abondance. Tant de biens ne pouvaient provenir que de la possession d'un vaste territoire environnant. Supposez Constantinople resserré par l'occupation de la côte d'Asie possédée par une autre puissance, il perd toute son importance; Constantin n'eut point placé là sa capitale, il n'en eut pas fait une ville frontière, sur une mer partagée avec d'autres : il ne l'eut pas non plus enfoncée dans les profondeurs du continent. Le site de Constantinople remplissait seul le but qu'il se proposait. De là il est arrivé que les sultans ont vu

et pensé comme lui, et que Constantinople turc a, sous tous les rapports, remplacé Constantinople chrétien; tant est impérieux l'emplacement de certaines capitales : elles sont maîtresses de leurs maîtres, elles renferment des conditions d'existence pour tout l'empire; comme on l'a vu à la chute de Constantinople, qui entraîna celle de l'empire grec, comme on le verrait encore pour l'empire ottoman, si Constantinople échappait à sa domination.

Lorsque Catherine et Joseph II, *trop pressés de vendre la peau de l'ours*, terminaient leurs entretiens par se demander, *Que ferons-nous de Constantinople*, leur embarras provenait de ce qu'ils ne se rendaient pas assez compte de ce qu'est Constantinople, et qu'ils n'étaient avertis des conséquences de son occupation, que par un instinct vague, qui leur révelait bien, mais insuffisamment, les conséquences de cette occupation par l'un ou par l'autre; car on ne peut pas partager Constantinople. Sans l'empire ottoman, que signifie Constantinople, et sans Constantinople à son tour, que signifie l'empire ottoman?

TERRITOIRE ET POPULATION DE L'EMPIRE OTTOMAN.

Voila deux élémens de puissance pour les états, et qu'il faut bien se garder de séparer dans l'appréciation de leurs forces, car l'un influe beaucoup sur l'autre. Un état bien délimité, couvert par des remparts naturels, tels qu'ils peuvent résulter des accidens du terrain, même avec une moindre étendue, est plus fort qu'un état supérieur en étendue, mais dépourvu des mêmes appuis. Il en est de même pour la richesse des états ; leur situation peut la leur conférer, ou la leur refuser. Avec un littoral étendu, pourvu de ports d'entrée et de sortie faciles, un pays ne peut pas manquer de surpasser en richesses, un état méditerrané, dépourvu des mêmes facilités pour ses relations avec les autres peuples, borné dans ses moyens d'importation et d'exportation.

A peine arrivés à Constantinople, les Turcs s'empressent de remplir le cadre tracé par Constantin pour son empire. Ils venaient de l'Asie, au voisinage de la mer Caspienne : par ce che-

min, ils atteignirent le littoral oriental de l'empire grec, qui s'était étendu jusqu'à l'Euphrate et à l'Arménie, en remplissant tout l'espace compris entre l'Archipel et la mer Caspienne. Bientôt ils furent en Hongrie, puis sur les bords de la mer Adriatique, ne dépassant guère les limites que l'empire d'Orient avait eues sur le Danube; ensuite vint l'occupation de la Grèce et des îles de l'Archipel, en attendant que Sélim II conduisît ses soldats en Egypte. Ainsi les Turcs restèrent les légataires universels de Constantin, qui ne pensait guère à eux, en créant son nouvel empire. Alors rien de cette opulente succession ne leur échappa; mais depuis ce temps, ils en ont laissé distraire de précieuses parties. Voyons ce qui leur reste, et ce que vaut ce reste. La Turquie partage l'Adriatique avec l'Italie, d'une manière restreinte depuis sa séparation avec la Grèce, mais cependant encore à priser par son importance et par son étendue. L'Albanie, la Croatie, la Bosnie sont Turques. Belgrade, Vidin, Sémendria, Giurghive, Silistrie, Brahilow, Rouskok, toutes places turques, couvrent les deux rives du Danube. On sait ce qu'a coûté à l'Autriche, la ville de Bellegrade, qui prise, rendue, reprise, a fini par rester à la Turquie, et doit lui rester à

toujours. Entre le Danube et le Balkan, se trouve la forteresse de Varna : cette première ligne de défense est très-forte par elle-même, et reçoit de l'insalubrité des rives du Danube un puissant renfort : de tout temps, cette ligne défensive a suffi pour arrêter pendant un long temps les assaillans contre la Turquie ; on a vu habituellement les camps russes changés en cimetières, par la prolongation de leur séjour sur ces rives empestées. Cette première ligne franchie, on se trouve en face du Balkan, de Schumla, et de grandes chaînes de montagnes. Que l'on se figure ce que des défenses bien calculées et bien soutenues par les Turcs pourraient leur donner de moyens de déconcerter des ennemis venus de loin, tirant de loin leurs moyens de subsistance et de combats. Aussi du côté occidental, la frontière Turque est après celle de la France, la mieux ordonnée de toutes celles de l'Europe ; du côté du nord, la mer Noire couvre la Turquie ; à l'est, elle atteint l'Arménie ; au midi, elle s'abaisse jusqu'au confluent de l'Euphrate et du Tigre. Tout le littoral asiatique de l'Archipel, celui de la Caramanie, et plusieurs îles sont à la Turquie. Depuis sa séparation de l'Egypte, la frontière turque d'Asie est couverte par le Taurus. Voilà, il faut le reconnaître, un inven-

taire d'une grande opulence, comme territoire, et celui-ci peut prêter à son possesseur toute espèce de richesses par la variété du sol et du climat qui favorise tous les genres de productions. Il est juste de reconnaître que la partie asiatique de l'empire ottoman n'est pas pourvue de défenses égales à celles qui couvrent la partie européenne. La raison en est simple : on a fait les remparts, là où était la guerre : alors les guerres de la Turquie venaient de l'occident ; on s'est armé et couvert de ce côté. Mais de nouveaux dangers exigent de nouveaux remparts : la Russie a tourné le littoral oriental de la mer Noire ; elle s'est établie sur le flanc de la Turquie : elle a pénétré jusqu'à Erzerum, et menacé Trébisonde. De plus la Russie a franchi le Caucase ; il faut donc établir des défenses d'un côté qui jusqu'ici pouvait s'en passer, n'étant exposé à aucune attaque. La configuration du pays qui est singulièrement accidenté, se prête fort bien à l'établissement des remparts qui de ce côté procureront de la sécurité à l'empire ottoman. Il résulte de cette revue du territoire ottoman, que malgré ses pertes antérieures, la Turquie possède encore un territoire qui, par son étendue et la disposition de ses parties, peut fournir le fonds d'un puissant empire.

D'après ses pertes récentes, et ses divisions intestines, la Perse ne peut être comptée au nombre des voisinages inquiétans pour la Turquie. Aussi nous n'en parlerons pas.

Comme tous les conquérans, les Turcs venus de l'Asie n'ont pu remplir le cadre entier de leur nouvelle souveraineté. Les anciennes populations sont restées, même en nombre supérieur à celui des conquérans. Pareille chose a lieu en Amérique, à l'égard des Espagnols, et dans l'Inde, à l'égard des Anglais. Avant la séparation de l'Egypte, la Turquie comprenait cinq populations diverses. La séparation de la Grèce n'a pas entraîné celle de la totalité de la population grecque : il en reste de fortes parties dans les îles de l'Archipel, gardées par les Turcs : en Europe, la population Turque est mélangée avec la population d'origine Slave, connue sous le nom d'Albanais, de Croates, de Bulgares, mêmes peuples sous des noms différens. En Asie, la population se divisait en deux grandes parties, la Turque et l'Arabe ; chacune occupe les lieux voisins de son berceau. Ainsi les Turcs venus du voisinage de la mer Caspienne tenaient l'Asie mineure : les Arabes venus du midi occupaient toute la partie méridionale de l'Asie turque : il y avait deux zones de population, comme de sol et de

climat. Cette différence a beaucoup facilité le pacha d'Egypte dans ses projets de séparation (1). Celle-ci s'est arrêtée au point où finit la population arabe, et commence la population turque, aux pieds du Taurus. On porte à trois millions le nombre des turcs européens, et à cinq millions celui des turcs asiatiques : c'est peu pour d'aussi grands espaces, et d'aussi heureux climats. Mais il faut tenir compte des obstacles apportés à l'extension de cette population par les pestes annuelles, par l'ignorance absolue des soins sanitaires, par les guerres et les massacres qui, parmi ces barbares, suivent de toute guerre; car dans ces tristes lieux, on ne sait que tuer. De plus, l'incertitude de la propriété; là où règnent les avanies et le sabre en général, où la subsistance n'est pas assurée, la population

(1) Il est à remarquer comment ces deux grandes divisions de la population turque ont procédé, chacune de leur côté, d'après le génie des lieux de leur naissance. Les Turcs, durs enfans de la Scythie, conquérans aux pieds et aux mains de fer, ont tout brisé, tout détruit : les Arabes venus des lieux qui ont servi de berceau à la civilisation, ont porté partout les arts, et tout couvert de monumens : l'Espagne leur doit ceux qui la décorent, et les canaux qui la fécondent ; la cour des califes retraçait les merveilles de la féerie, et réalisait en quelque chose les fictions dont l'ardente imagination des Arabes a peuplé leurs écrits, tandis que le Turc restait comme emprisonné dans son enveloppe de fer, multipliant les ruines, et ne réparant rien.

ne peut s'étendre ; c'est ce qui fait que les nations sauvages, avec leur subsistance précaire, sont peu nombreuses. Quand la vie est placée au bout de la flèche, elle ne peut pas se multiplier : il appartient à la charrue seule d'être prolifique. On ne sait si l'infécondité est une vengeance de la morale contre les facilités accordées à la volupté par leur religion, mais il est certain que les familles turques sont peu nombreuses : ces hommes inertes dans leur séquestration sont étrangers à ces mobiles ardens qui prêtent au sang anglais et américain une force d'expansion si remarquable. Le dénombrement ci-dessus donne pour le sang turc en Europe et en Asie, une somme de huit millions d'hommes; deux millions de Slaves répandus sur la surface de l'Albanie, de la Croatie, de la Bosnie, de la Bulgarie et de la Romélie : ajoutez les Grecs et les Juifs établis en Turquie ; et par la réunion de ces nombres, vous arriverez à une population totale de douze millions d'hommes, comme appartenant à la Turquie et disponibles par elle et pour elle.

RICHESSES DE L'EMPIRE OTTOMAN.

De nos jours, tout homme adonné aux affaires publiques peut faire le budget de tous les états de l'Europe, tant les documens abondent à cet égard : nature des revenus, leurs sources ; leur quotité, leur application, tout est connu, leur bilan est appendu sur toutes les places publiques. Mais il en va différemment pour la Turquie, dans l'administration de laquelle on a peu pénétré, et dont l'accès est défendu par la barbarie qui y préside. En effet, comment s'assurer de notions certaines sur les revenus d'un pays d'exactions ? La finance, qui en beaucoup de lieux est acerbe, en Turquie est féroce : les Colbert, les Sully, les Pitt ne sont pas encore nés pour la Turquie. Là, comme ces modèles, on ne s'occupe guères des moyens de recevoir plus, en coûtant moins, d'accroître la richesse par le bon emploi ; cet art n'est pas cultivé à Constantinople. La violence, les exactions en tiennent lieu ; en certains endroits le tribut se lève à main armée ; on équipe une flotte qui, comme celle des Argonautes, doit rapporter une

toison d'or ; cela s'appelle *lever le miri*. Le sultan est l'exacteur suprême ; il laisse les exacteurs inférieurs s'engraisser aux dépens des peuples, jusqu'au point où leur dépouille lui semble digne de son attention. Voilà à peu près tout le mécanisme financier de la Turquie. On sent qu'une administration aussi désordonnée ne se prête pas aux calculs applicables aux finances européennes. Ce n'est donc pas de ce qui entre au trésor du sultan qu'il faut s'occuper, mais de ce qui pourrait y entrer, en raison de tous les moyens de richesse que le pays possède. Or, la Turquie est très-bien partagée sous tous les rapports qui partout procurent la richesse. Rien ne manque à son territoire pour l'étendue, pour la variété, et l'abondance des productions, car il a pour lui un sol fécond et un soleil vivifiant ; les mille vallées qui sillonnent le sol de l'Asie mineure renferment les élémens de fécondité qui appartiennent toujours à ces bassins creusés des mains de la nature. La Turquie jouit du littoral de plusieurs mers, source toujours certaine de richesses. D'après une locution vulgaire, on dirait que la Turquie entière est concentrée dans Constantinople, et que hors cette ville, il n'y a plus que le désert : on oublie que la Turquie possède un grand nombre de villes fort

importantes, telles que Belgrade, Andrinople, Erzerum, Trébisonde, Thessalonique, Konieh, Bagdad, Bassora, et mille autres d'une moindre importance. Parmi les îles turques de l'Archipel, plusieurs sont très-florissantes. Les mines, les bois de construction d'une qualité supérieure, d'innombrables troupeaux, d'admirables chevaux, parfaits instrumens de guerre, des fabriques de ce luxe qui appartient à l'Orient seul, des fers d'une trempe inimitable, complètent le riche mobilier de la Turquie, et pour qu'il ne manque rien à ce trésor, il se trouve placé sous la main robuste d'un peuple doué d'une force proverbiale, d'une extrême sobriété, jouissant de la faculté de passer sans intermédiaire d'un état léthargique à des fatigues à peine concevables ; car tel est le Turc, homme gardant son énergie dans son sommeil, hospitalier, humain envers ce qui n'est pas ennemi armé, maître enclin à tempérer l'esclavage, esclave de sa parole, et religieux observateur de la bonne foi du commerce. A cet égard, comme les Espagnols avec lesquels ils ont tant de ressemblance, les Turcs sont restés aux mœurs de l'âge d'or : ils ont traversé, sans y tremper, la déloyauté dont les Juifs, les Grecs, les Arméniens, leur donnent trop d'exemples. On sait

assez que ces trois races commerciales fournissent peu de professeurs pratiques de la bonne foi, que l'on dit être l'ame du commerce. Elles laissent dire, et vont leur train.

Résumons les traits de ce tableau, pour nous autoriser par cette réunion, à demander à ceux qui font si lestement le sacrifice de la Turquie, qui la déclarent agonisante, incapable d'aucun acte viril, de toute coopération aux intérêts de l'Europe, où ils ont pris les titres de leur mission, et comment avec une vue que sûrement ils croient bien longue et bien nette, dans un corps aussi robuste, ils ont pu ne pas apercevoir les principes de vie qui y abondent. Il n'y manque que la façon, et qui s'oppose à ce qu'il la reçoive? Ces parleurs sont des exécuteurs testamentaires de Voltaire, et la *queue* de son école, école destructrice par nature, et forclose aussi par nature, de la faculté de reconstruire, faculté dont elle ne possède pas un atôme, comme il a paru, lorsque le pouvoir est tombé dans ses mains. Parmi ces hommes, il ne manque pas de trompettes propres à renverser des murailles, mais on ne voit pas une de ces lyres qui les rebâtissent. En effet, prononcer, au nom de l'imagination et sous sa seule juridiction, des arrêts de mort sur un peuple de douze millions

d'hommes, possesseur d'un immense territoire, favorisé de tous les dons de la nature, admirablement situé pour la défense et pour le commerce, pour tout ce qui protége et qui enrichit, il faut le reconnaître, les juges siégeant sur ce tribunal de condamnation, ne rendent pas assez de justice ni à leurs justiciables, ni à eux-mêmes. Car tout juge doit, outre l'équité, soigner la dignité de ses arrêts, et celui lancé par eux contre la Turquie, a quelque chose de burlesque.

LES TROIS AGES DE L'EMPIRE OTTOMAN.

Comme celle de l'homme, la vie des états se partage en trois âges, la jeunesse, la virilité, l'avenir. Toute vie a un terme certain dans l'ordre physique : l'ordre politique admet d'autres lois de durée. On a vu des états passer de l'abaissement voisin de la destruction à une vie plus forte que la première qu'ils avaient eue. Mille causes peuvent contribuer à cette renaissance. L'existence de l'empire ottoman présente les caractères très-distincts de ces trois âges. Son début fut brillant : par un privilége qui n'avait encore appartenu qu'aux premiers rois de Rome, tous grands hommes dans des genres différens, les premiers sultans offrent une série de princes du premier ordre, constellation radieuse, semblable à celle que les premiers califes firent aussi briller dans l'Orient. Les sultans étaient déjà parvenus sur les frontières asiatiques de l'empire grec, lorsque les croisés les refoulèrent dans l'intérieur de l'Asie. Après l'écoulement de cette inondation occidentale, les Turcs reprirent le chemin de Constantinople, et Bajazet

y aurait dévancé Mahomet II, si Tamerlan ne fût venu fondre sur lui : tout cède à l'aigle et au lion, ces dominateurs de la terre et des airs. Bajazet céda à cet incomparable conquérant : l'empire grec respira un moment, au moyen *du conflit de ces voleurs*, mais à quelque temps de là, arriva Mahomet II; Constantinople succomba, et le croissant remplaça le Labarum de Constantin. Après lui vint le grand Soliman, à la fois conquérant et législateur, père des institutions civiles et militaires de son empire, qui ne tarda pas à atteindre les frontières de la Hongrie, prince grand entre les plus grands, auquel il n'a manqué qu'une civilisation aussi avancée et aussi avançante qu'est la nôtre, pour étonner l'univers. Sélim II, conquérant de l'Egypte, complèta l'occupation de tout ce que Constantin s'était réservé dans le partage de l'empire romain. On aurait dit que les Turcs attendaient d'arriver à ce terme pour tomber dans le sommeil : dès lors, le quiétisme s'empara d'eux, l'éclat s'éteignit, de conquérans ils se firent conservateurs, bornant là une ambition naguère dévorante. Tels ont été les deux premiers âges de la Turquie : depuis, elle a reculé sur certains points, mais aucun n'est vital, et ne compromet son existence. Un troisième âge arrive pour cet empire, âge précieux

pour lui, à mesure qu'il s'associera à la civilisation des états voisins. S'il reste en dehors ou à côté de cette civilisation, malheur à lui. S'il marche à hauteur avec elle, comme tout l'y invite, la force et la durée suivront de cette assimilation à la civilisation générale (1). Trop sou-

(1) Aujourd'hui c'est par les degrés de leur civilisation respective que les peuples se mesurent entr'eux, c'est elle qui confère la force et la puissance véritables et durables. Voyez à quelle distance de la France l'inégalité de civilisation met l'Espagne, qui surpasse la France en étendue de territoire, en bonheur de position, en jouissance de climats. La civilisation Turque rencontrera de grands obstacles, il faut s'y attendre : le culte s'y oppose en quelques points, mais non pas en ceux qui tiennent à l'organisation militaire, maritime et commerciale : d'ailleurs quel est l'obstacle invincible ? pourquoi la Turquie ne ferait-elle pas ce qu'avec des moyens bien restreints accomplit l'Egypte ? Pour changer la face d'un empire, il suffit d'un homme : Pierre et Frédéric naissent, et deux grands états naissent sous leurs mains. 80,000 Russes fuyant à Narva devant 8000 Suédois, en imputant à Saint-Nicolas la honte de leur défaite, étaient-ils plus avancés en civilisation que le sont les Turcs? pourquoi ceux-ci ne deviendraient-ils pas ce que sont devenus ceux-là ? il ne faut jamais désespérer d'une nation ; fécondez les germes qui reposent dans son sein. C'est ce que savait bien Napoléon répondant à des hommes qui exprimaient des doutes sur le parti qu'il pourrait tirer de ses sujets d'Italie, *ont-ils des passions et des bras?* Voilà qui est connaître les hommes, et l'art de les diriger. Quelque temps après, l'armée d'Italie marchait à hauteur avec l'armée Française. Qui prouve que le sang de ces ottomans qui firent de si grandes choses dans les premiers âges de leur domination, soit à jamais dégénéré dans les veines de leurs descendans ? le sultan Mahmoud lui-même ne commence-t-il pas à s'éloigner de la

vent la Turquie a cédé à des suggestions étrangères : ainsi la France dans ses longues contentions avec l'Autriche, n'a pas cessé de l'exciter contre celle-ci ; depuis un siècle, c'est contre la Russie qu'on la sollicite : dans tout cela, l'intérêt propre de la Turquie entrait pour la plus petite partie : on l'appelait à des combats dont elle ne devait pas recueillir les fruits, et qui lui ont toujours mal réussi. On a souvent cherché des querelles aux Turcs, les hommes de la terre les plus pacifiques, n'attaquant jamais, et qui n'appellent pas les sophismes à l'explication des traités, peuple modèle pour la bonne foi. Si la Turquie a compté beaucoup de grands souverains, elle a aussi compté de grands serviteurs, et par un rare privilége, il lui a été donné de profiter des talens de trois générations successives de grands chefs d'administration, les trois *Kuperlis* (1). Pour suppléer à leur ignorance du langage, des intérêts, et des allures des gouvernemens européens, auprès desquels ils

vieille civilisation turque, pour se rapprocher de celle de l'Europe ? Beaucoup de sultans ont déjà survécu à Voltaire, et beaucoup d'autres survivront à ses disciples et imitateurs dans ses haines et ses pronostics sinistres sur la Turquie.

(1) Un de ces trois Kuperlis dit en mourant : « Prophète, je vais voir si ce que tu dis est vrai ; mais si la vertu est bonne à quelque chose, je suis sûr d'être heureux. »

croiraient déroger à leur dignité personnelle en entretenant des légations permanentes, les Turcs se servent de Grecs qu'ils font élever dans les connaissances de l'Europe. Pour cela ils ont formé un établissement appelé *le Phanar* : de là sortent les drogmans, et les hommes chargés d'entretenir les relations avec les puissances européennes. Par là ces hommes se trouvent à portée d'agir sur tout l'ordre politique de l'empire, et dans le fait, sous des titres subalternes, ils sont les maîtres réels de sa direction. En général, c'est une espèce d'hommes subtils, rompus aux intrigues, dissimulés, accessibles à toute corruption préventive des présens, corruption innée dans l'Orient, hommes chez lesquels on pourrait retrouver du sang de ce *Sinon*, qui abusa et perdit Troye. Confians dans leur force physique, dans le nombre et la puissance de leurs chevaux, les Turcs n'excellent que dans les combats corps à corps, étrangers qu'ils sont aux créations et aux règles dont un art savant prête à la guerre des moyens perfectionnés d'attaque et de défense. Aussi, chez eux, les armes savantes sont habituellement dirigées par des étrangers, et surtout par des Français distingués dans cette partie de l'art militaire, pour laquelle ils sem-

blent jouir d'un droit d'aînesse sur les autres nations. Le troisième âge de la Turquie est donc un problême confié à la discrétion du temps, qui sait garder ses secrets. L'intérêt général de l'Europe milite en faveur de cet âge de la Turquie; car, en cas d'échecs qui produiraient la dissolution de l'empire ottoman, ses dépouilles pourraient aller à celui qui n'est déjà que trop fort, ou bien tomber dans un état parcellaire, dont chaque partie manquerait de la force que l'Europe cherche en Turquie, car il lui faut une barrière dans cette zône, et des fractions de la Turquie seraient encore moins propres à former cette barrière tant désirée, que le corps entier de la Turquie, même dans sa faiblesse actuelle.

LES TROIS PRINCIPAUTÉS : EN QUOI ELLES IMPORTENT A LA TURQUIE.

Ce sont la Moldavie, la Valachie, et la Servie, trois espèces de grands fiefs de la Porte. Elle en tire quelques faibles subsides : elle leur donne des princes connus sous le nom de Hospodars : le hospodarat est peu renommé parmi les publicistes. Dans ces derniers temps, on s'est occupé d'améliorer la condition de ces provinces. Les princes nommés par la Porte ne le sont pas pour rien, et ne se maintiennent pas non plus pour rien. Dans tout l'Orient le patronage coûte cher, et à cet égard Constantinople ne se relâche pas des mœurs orientales. Aussi ces malheureuses contrées sont-elles exploitées habituellement par des hommes qui moissonnent largement dans le champ du public. (1) Comment cela pourrait-il

(1) Dans ce moment même des plaintes sur les exactions d'un de ces princes, ont éclaté avec assez de force, pour exciter la sollicitude du Divan et celle de la Russie. On a dû nommer une commission pour informer sur les griefs allégués contre le hospodar de Moldavie. Ces hommes ont un penchant irrésistible pour les exactions.

ne pas être ? devant tout à des maîtres passagers, vivant à l'abri d'un patronage dispendieux, sans antécédens pour le pays, sans conséquens pour lui, sans aïeux ni postérité assurée, sans liens moraux avec les lieux qu'ils gouvernent, qui pourrait créer chez ces princes cette espèce d'entrailles que créent ordinairement chez les autres princes les sentimens de famille que forme entre eux et les sujets une cohabition qui a déjà de la durée et qui doit en avoir encore? En cas de guerre, ces trois provinces n'ajoutent pas directement au pouvoir de la Turquie : suivant l'espèce des combattans, elles peuvent leur servir de passage ou de champs de bataille, comme il ne peut manquer d'arriver d'après leur position géographique. La Servie est située sur la rive droite du Danube, et sépare la Turquie de ses provinces esclavones : la Valachie, et la Moldavie sont situées sur la rive gauche de ce fleuve : la Valachie touche à la Transylvanie, province Autrichienne : la Moldavie confine à la Bessarabie, province Russe. Déjà cette province a été entamée par la Russie, qui la serre de fort près vers l'embouchure du Pruth.

Dans cet état de choses, les deux provinces Transdanubiennes importent fort peu à la Turquie. Elle n'a d'intérêt réel qu'à une incorpo-

ration effective de la Servie, qui dans son isolement, n'est elle-même bonne à rien, ni à personne. A proprement parler, la puissance ottomane ne commence qu'à la rive droite du Danube : tout ce qui est en dehors de ce fleuve lui importe peu. Au moindre mouvement de la part de la Russie vers la Moldavie, les cris s'élèvent en Europe, on dirait qu'il n'y a plus de sûreté, que tout va être envahi et passer sous le joug; cris bien irréfléchis, frayeurs bien inconsidérées. Qu'importe à l'Europe qu'un morceau de la Moldavie, un lambeau de territoire de plus soit appendu à l'immensité du territoire de la Russie? quelle puissance nouvelle lui conférera cette annexe imperceptible? d'un autre côté, que la Valachie soit ajoutée à la longue traînée des terres que l'Autriche possède sur la rive gauche du Danube, quel sera l'accroissement réel pour sa puissance? le meilleur serait que ces incorporations s'effectuassent promptement, et qu'on n'entendit plus parler de ces terres perdues, et comme noyées dans les vastes possessions auxquelles elles seraient attachées. La Turquie n'y perdra rien ; ces provinces y gagneront l'acquisition d'une administration purgée des vices du hospodarat. Voyez ce que la Krimée et l'Ukraine ont gagné à passer du

gouvernement des Khans des Tartares sous le gouvernement russe. Il y a toujours à gagner à faire partie d'un grand état : il n'y a rien que de petit dans les petits. L'homme s'aggrandit avec la société dont il est membre. D'un autre côté, l'accroissement étant parallèle entre la Russie et l'Autriche, il n'y a pas d'accroissement de puissance réelle de l'une à l'égard de l'autre, car deux forces égales opposées s'élident. La situation de ces contrées les rend nulles à l'égard des autres puissances de l'Europe. Leur nouveau sort ne renferme donc rien de blessant pour personne : il est bon pour elles, et en remplissant tout ce qui peut encore rester à desirer aux deux acquéreurs, il prévient des contestations faciles à prévoir et les arrête sur une limite que tout leur commande de ne pas franchir. Les hommes qui s'intéressent à l'amélioration de la condition humaine, doivent désirer aussi l'effacement de ces petites souverainetés qui ont tous les inconvéniens des grandes, sans leurs avantages.

PERTES ANCIENNES ET NOUVELLES DE LA TURQUIE. EN QUOI ELLES L'INTÉRESSENT AINSI QUE L'EUROPE.

Il y a ici deux intérêts désormais inséparables, la Turquie en elle-même, et la Turquie comme barrière du midi de l'Europe, contre les invasions du Nord. Tout ce qui peut affaiblir, amincir cette barrière, tombe pour ainsi dire sous la juridiction de l'Europe, par l'intérêt qu'elle a au maintien ferme de cette barrière, objet de première nécessité pour elle. Sous ce double rapport, cette question mérite de l'attention. L'étalage des titres de souveraineté ne contribue pas plus à la puissance effective des états, que la nomenclature de fiefs réels ou supposés n'ajoute à la fortune de ceux qui se parent de ces titres. Des deux parts égalité de vanité et de vide. L'empereur d'Autriche retire de son titre de roi de Jérusalem à peu près autant de fruits, que le roi de Sardaigne en recueille de sa royauté de Chypre. Il en est de même pour la Turquie. Elle a possédé des terres fructueuses, et d'autres qui ne l'étaient pas. La

perte des premières a dû l'affaiblir, celle des secondes l'a laissé dans *son statu quo;* telles étaient, dans le premier cas, la Hongrie, la Transylvanie, et quelques parties de la Croatie et de l'Esclavonie. Des guerres follement entreprises, et aussi follement conduites, (car il est rare que la folie du conseil ne passe pas dans le camp, tous deux dirigés par le même esprit), ces guerres ont amené dans les mains de l'Autriche les provinces faisant antérieuremeut partie des possessions turques. D'un autre côté, la petite Tartarie et la Krimée ont encore échappé à la Turquie. Là, se trouvent pour elle des pertes fort sensibles, surtout dans le dernier cas, car les Tartares de Krimée et de la petite Servie couvraient de ce côté là Turquie, qui aujourd'hui par les conquêtes de la Russie, doit supporter le poids de ce nouveau voisinage. Ces tartares garantissaient d'autant mieux la Turquie, que leur manière de faire la guerre, la dévastation, en imposait aux ennemis des Turcs. C'étaient d'admirables auxiliaires que ceux qui commençaient toujours par mettre un désert entre les Turcs et les assaillans : c'est ainsi que sur le Pruth, ils mirent aux abois le czar Pierre, et lui préparèrent *un Pultawa*. La Turquie a beaucoup perdu avec la sujetion de ces peuples à la Russie. Celle-ci a déjà

fait des pas sur le territoire turc asiatique, en tournant le littoral oriental de la mer Noire, et en s'avançant jusqu'au pachalik d'Erzerum. Ces pertes sont graves ; leur conséquence immédiate est de rendre toute nouvelle perte incompatible avec ce qui doit rester de puissance réelle à la Turquie, et pour elle-même, et pour l'Europe, comme barrière du midi, considération qu'il ne faut jamais perdre de vue. Les états ne ressemblent pas aux canons, qui après le recul causé par leur explosion, peuvent revenir à leur première place, tandis que les états doivent rester sur le point auquel ils ont été forcés de retrograder. D'autres calculs doivent s'appliquer aux pertes récentes que la Turquie a faites de l'Egypte et de la Grèce; le sultan pouvait s'énorgueillir de leur possession, et avec leurs noms de grossir le nombre de ses titres de souveraineté : mais ces deux possessions ne profitaient guères plus à la Turquie, que ne le faisaient Alger et Tripoli, sur lesquels elle exerçait aussi quelques droits de souveraineté. Il fallait réprimer des pachas exacteurs ou indociles; en 1775, le pacha Aly bey préludant à ce qu'a effectué Méhemet Aly, tenta de séparer la Syrie et l'Egypte de la Turquie; l'administration supérieure agissait de trop loin pour être forte ou

suffisamment surveillante ; les rênes ne pouvaient manquer de rester flottantes ; la population de la Syrie et de l'Egypte n'est pas Turque, mais Arabe ; les tributs altérés par une déplorable gestion étaient faibles, et pour les recueillir, ils coûtaient presqu'autant qu'ils rapportaient, car dans ce pays d'ignorance, c'était par l'équipement annuel d'une flotte qu'on parvenait à arracher ces tributs à des agens infidèles et avides, et à des peuples vexés et misérables.

Dans leur état actuel, pas plus l'une que l'autre, l'Egypte ni la Grèce n'ont rien de menaçant pour la Turquie : bien plus, dans certains cas, elles lui seraient en aide, car toutes les deux ont intérêt au maintien de la barrière contre la Russie, qui sans cela, pèserait directement sur elles. Par le dernier traité, la puissance égyptienne ne touchera la Turquie que par un seul point, ou plutôt par une pointe exigue de territoire, le pachalik d'Adana : celui-ci vient mourir aux pieds du Taurus, sur lequel plane la puissance ottomane. La Syrie est une langue de terre, partout où elle n'est pas un désert, et celui-ci la serre de près : ce pays ne vaut que sur son littoral.

Quant à l'Egypte, il est prudent de ne pas apprécier sa puissance d'après les récits et les

tableaux faits, soit par l'exaltation applaudissant à cette nouveauté, soit par des combinaisons et des suggestions intéressées. Il est connu que si le pacha travaille à régénérer l'Egypte, c'est à la façon de Médée, car, il est constant que sous son administration, la population qui s'élevait à près de trois millions d'habitans, est tombée à dix-huit cent mille. Comment pourrait-il en être autrement, lorsque forçant toute proportion, le pacha entretient une armée de cent mille hommes et une flotte, lorsqu'il a eu à soutenir des guerres contre les Wachebites, et les sévices d'une peste meurtrière? Financier à la manière de l'Orient, le pacha n'a d'argent que par un monopole général, s'étant fait à la fois l'acquéreur et le vendeur de tout ce que produit l'Egypte, faisant travailler le peuple soumis à ses lois, comme les colons font travailler les Nègres. Ce pacha est vieux : avec des successeurs, aura-t-il des continuateurs? si quelqu'un de ses successeurs venait à ressembler au fils du régénérateur de la Russie, l'ouvrage du premier n'éprouverait-il pas le sort qui attendait l'ouvrage du second, sans la terrible résolution que prit Pierre, préférant la vie de son peuple à celle de son propre fils? Cet avenir de l'Egypte reste donc un problême que le temps seul résoudra.

Jusqu'à cette heure, cette création est encore bien jeune, bien peu assise; elle pourrait bien ne pas atteindre la durée des monumens dont d'autres ont posé les fondemens sur cette terre. Il est à remarquer que les deux rivaux Mahmoud et Méhémet ont débuté l'un par se défaire des Jannissaires, et l'autre des Mameluks. Mahmoud a réussi là où Sélim avait échoué : désormais on ne verra plus à Constantinople ces gardes prétoriennes, plus redoutables à leurs maîtres qu'à leurs ennemis, disposant de l'empire et de la vie de leurs chefs. (1) Cette espèce de milice se compte pour faire compter avec elle; même en obéissant, elle est encore mena-

(1) De nos jours que n'avons-nous pas vu dans ce genre ? Louis XVI abandonné par une partie de sa garde, dont la défection entraîna celle de son armée, c'est-à-dire le détrôna, car un prince sans armée est un prince détrôné. Sélim III massacré par les Jannissaires, l'empereur Nicolas réduit à conquérir son trône sur une partie de sa propre garde. A Constantinople, le sultan s'informait avec soin du degré d'empressement avec lequel les Jannissaires avaient recu et mangé le *pilau*. Napoléon s'informait aussi beaucoup des dispositions de cette armée qu'il appelait sa garde, et qui le touchait de trop près, pour qu'il n'eut pas besoin de tenir l'œil incessamment ouvert sur elle. Ce n'est pas que, comme tout chef victorieux, Napoléon craignît aucune partie de son armée; il savait que les dangers ne sont pas pour les chefs en possession de conduire à la victoire, pas plus que du côté des armées que la guerre tient en haleine : toute armée désire la guerre, et plus elle sent sa force, plus elle veut la guerre; à cet égard, Napoléon ne lui laissait rien

cante; elle passe soudainement de la menace à des violences régicides. Les trônes ne sont pas bien gardés par qui peut les renverser, et ce n'est qu'en dehors et au-dessus des tentes qu'ils sont en sûreté. Quant aux procédés employés par Mahmoud et Méhémet pour mettre à fin leur entreprise, il ne faut pas oublier qu'il s'agit de l'Orient, et que dans ce pays, la perfidie fait partie du droit des gens, que les massacres politiques y sont en honneur, et que l'on est réputé habile, mais non criminel, en raison du succès. Tel est le code oriental, dont la civilisation seule peut amener la révision.

à désirer. Pour lui, l'épreuve eût commencée avec les jours d'une longue paix ; il eut été curieux de voir comment cet homme si puissant de pensée et de prévoyance, se fut dépétré de ces masses militantes, les armes au repos, regrettant leurs agitations passées, les insomnies des camps au milieu du sommeil des villes, et subissant la métamorphose de guerriers conquérans, en citadins paisibles. Le drapeau paré de lauriers parle bien plus au cœur du soldat, que le drapeau orné de ses seules couleurs.

POLITIQUE ANCIENNE DE L'EUROPE A L'ÉGARD DE LA TURQUIE.

Cette politique compte deux âges divers : les changemens survenus dans le monde en créent un troisième tout différent des précédens.

Tant que les Turcs habitèrent l'Asie, et longtemps encore après leur entrée à Constantinople, l'Occident ne vit en eux que des ennemis du nom chrétien : *Turcs et infidèles furent synonimes*. Alors les soins religieux absorbaient l'attention des sociétés, et les Turcs convertisseurs le glaive à la main, ne séparant pas l'extension de leur empire de la propagation de leur foi, devaient alarmer beaucoup des peuples préoccupés d'idées religieuses, et aussi attachés à leur foi, que les Turcs l'étaient à la leur. Les Turcs étaient la terreur de l'Occident : aussi à cette époque tout contact avec eux passait-il pour une désertion de la foi chrétienne, et pour une grande souillure. C'est ce qui, à *Lépante*, réunit tous les pavillons alors existans, contre les Turcs qui succombèrent sous le bras puissant de *Don Juan d'Autriche*. Tel fut le premier

âge de la politique de l'Europe, à l'égard des Turcs. Une ère nouvelle s'ouvrit sous François Ier. Pour balancer l'inégalité de ses forces avec celles de Charles-Quint, il s'adressa à Soliman; par là la politique fut déplacée de siége, et passa de la Sorbonne dans le cabinet. François laissa dire, et suivit sa pointe. De son côté, Soliman qui ne faisait pas sa politique avec son *muphti*, mais avec son visir, accourut à la voix du fils aîné de l'église, et lança ses bataillons alors redoutables sur les domaines de l'ennemi de son nouvel allié. C'est ainsi que plus tard, le cardinal de Richelieu dédaignant des préjugés auxquels son état semblait devoir l'attacher, bravant des clameurs auxquelles cet état devait le faire croire plus sensible, d'une main écrasait les protestans en France, et de l'autre s'alliait avec ceux de la Suède et de l'Allemagne. Par l'alliance de François avec Soliman, voilà les Turcs introduits dans la politique de l'Occident; on ne les en a plus laissé sortir; car par eux-mêmes, ils y seraient restés à peu près étrangers : ils ne se mêlent guères des affaires qui ne les concernent pas directement, et pour les faire entrer dans les autres, il faut les y pousser, et comme les y porter. Ce soin n'a pas manqué : aussi s'est-il établi à Constan-

tinople une espèce de champ clos où toute la diplomatie de l'Europe se réunit pour se combattre : (1) c'est à qui prévaudra *à la Porte*, à qui

(1) Cette discussion sur l'influence que les cabinets de l'occident cherchent à exercer à Constantinople, ramène la pensée sur la nature et le droit de ces influences. Se permettrait-on dans les grandes cours de l'Europe, ce que de tout temps, on a fait envers le divan, ce que nous voyons se pratiquer aujourd'hui à Constantinople et à Madrid ? Dans ces lieux, il y a combat entre les influences : on entend dire, c'est telle influence qui l'emporte, celle de la France, puis celle de la Russie : en Espagne, c'est tantôt l'ambassadeur français, tantôt le ministre anglais; que signifie cela ? comment concilier cette action avec l'indépendance et la dignité des gouvernemens ? un travail direct, patent pour attirer dans une direction, pour faire adopter un mode d'existence, pour le faire modifier, présente quelque trait du supérieur à l'inférieur, du savant à l'ignorant : on a beau voiler ces infractions au droit et aux convenances par de beaux prétextes d'intérêt, cela n'empêche pas qu'il n'y ait intrusion véritable dans le domaine d'autrui. Chacun doit se gouverner par lui-même et pour lui-même, et à quel titre se permet-on à l'égard des faibles, ce dont on se garderait bien vis-à-vis des forts ? En général, ces acquisitions d'influence ne se font guère sans l'emploi de moyens détournés, et comme souterrains, et à ce titre, comme n'étant pas toujours dans l'ordre rigide de la morale ; raison de plus pour s'en abstenir. L'obliquité et la morale vont rarement ensemble. A Constantinople, l'influence appartient presque toujours à l'argent. En 1831, on a vu un singulier emploi de ces influences de la part de deux grandes cours : il s'agissait d'engager le pape à transporter son gouvernement de l'état ecclésiastique, à l'état séculier, ce qui aurait eu pour résultat de constituer une administration dont la tête et le reste du corps n'eussent pas été de la même nature. Jusqu'à ces jours, les souverains de Rome avaient eu le bon sens de se refuser à une pareille anomalie ; ils avaient senti que hors la parfaite similitude de toutes les parties du gouver-

la dirigera, et la fera marcher vers le but qu'il se propose, car, en cela, ce n'est guère de ces pauvres Turcs que l'on s'occupe, en les tiraillant en sens contraires; mais chacun les tire à soi, à telle fin que de raison. En vertu de son éloignement, la France n'inquiète pas la Turquie : en raison de sa puissance, elle doit la rassurer : aussi son influence a long-temps dominé à Constantinople, et le titre de la plus ancienne alliée de la Porte lui a été attribué, titre dont on voit celle-là se prévaloir au besoin. Dans ses guerres presque continuelles avec l'Autriche, Louis XIV compromit plusieurs fois la Turquie. Eugène prit son boulevard, Belgrade; plus tard, Landon fit de même. Dans toutes les occasions, quand la détresse gagnait la Turquie, les puissances occidentales s'interposaient pour atténuer les effets désastreux de guerres toujours mal conduites : c'est ainsi qu'à Reichenbach, elles mirent fin à cette guerre que, contre tout droit et raison, la double philosophie de Catherine et de Joseph II avait intentée à ces malheureux Turcs. Depuis les grands troubles de la Pologne, sous les deux Auguste et Poniatowski,

nement entr'elles, il ne pourrait y avoir que défaut d'harmonie et combats perpétuels, dans ce que l'on se proposait pour l'état pontifical Le pape vient de rétablir l'ancien ordre, et il a eu raison.

on n'a pas cessé de pousser les Turcs vers cette nouvelle arène, où toujours ils rencontraient les Russes, contre lesquels ils venaient se briser. Ces tristes guerres de Pologne ont coûté bien cher à l'empire ottoman, sans profiter davantage à la Pologne, qui avait le mauvais esprit d'appeler des auxiliaires qui débutaient par tout saccager, et qui finissaient par se faire battre, et par l'abandonner; car telle a été la finale constante de ces interventions turques dans les affaires de la Pologne, recherchées avec tant de soins, et acquises avec tant de frais. Par suite de ces pratiques judicieuses, la Turquie a perdu la Krimée, la petite Tartarie, et avec elles, un appui bien menaçant pour ses ennemis, celui de peuples qui avaient pour maxime que *l'herbe ne devait plus croître aux lieux que leurs chevaux avaient une fois foulés.* On regarde à deux fois pour se commettre avec des hommes dont les menaces ne sont pas un vain épouvantail, mais sont infailliblement suivies d'un cruel accomplissement. L'influence de Napoléon à Constantinople n'a pas porté bonheur à la Turquie. Il entendait bien la faire entrer dans sa guerre contre la Russie, en 1812; il requit inopinément le sultan Mahmoud de se transporter en personne sur le Danube, à la tête de cent mille hommes, sommation à laquelle le

divan, fatigué d'avoir été joué, répondit par le traité *de Bucharest*. C'est ainsi que Napoléon appelait dans l'arène contre la Russie, le nouveau souverain de la Suède, en lui présentant l'appât de la restitution *de la Finlande*, piége que son ancien lieutenant était trop avisé pour ne pas reconnaître. La Suède était, comme la Turquie, depuis l'alliance avec Gustave Adolphe, travaillée par l'influence française, qui ne manquait pas de la mêler dans ses différends avec les puissances allemandes, et de l'agacer contre la Russie, en toute occasion; tant est grand l'empire de la routine, même sur ce que l'on appelle les hommes d'état, tous plus ou moins menés par elle, au lieu de n'obéir qu'à la nature des choses, et aux inspirations de leur propre génie!

Voilà pour les deux premiers âges de la politique européenne à l'égard de la Turquie. Le troisième va nous découvrir une ligne de *conduite entièrement opposée*.

NOUVELLE POLITIQUE DE L'EUROPE A L'ÉGARD DE LA TURQUIE.

Celle-ci sera nette, provenant de principes fixes, et par conséquent fixe comme ces principes. Les choses sont arrivées au point d'autoriser à penser que, *si la Turquie n'existait pas, il faudrait la créer.* Un système conservateur et préservatif est donc devenu une nécessité pour l'Europe, et la substitution indispensable à toutes les aberrations, à toutes les tracasseries par lesquelles on n'a pas cessé de diriger la Turquie. La vieille diplomatie orientale peut brûler ses archives : elles ne contiennent plus rien qui soit applicable au temps actuel. Un système de réciprocité doit être maintenu à l'égard de la Turquie : elle est enclavée entre des états trop puissans, pour qu'elle puisse empiéter sur eux ; à leur tour, on ne peut tolérer de leur part, aucun empiètement sur elle : ne rien gagner et ne rien perdre, voilà désormais toute la politique turque, et celle de l'Europe à l'égard de la Turquie est de ne pas permettre qu'il lui soit retranché rien de ce qui lui reste :

car la Turquie doit former, vers le Midi, cette barrière dont l'Europe ne peut pas se passer, parce que c'est elle qui doit arrêter tout nouvel empiètement du Nord sur le Midi : par conséquent, toutes ses forces doivent lui être garanties. Cette défensive du Midi par la Turquie commence à la rive droite du Danube. Au premier pas fait pour le franchir par qui que ce soit, le tocsin européen doit sonner; il doit en être de même pour les possessions turques en Asie. Par sa mauvaise guerre contre la Russie, la Turquie a dû céder quelques parties du littoral asiatique de la mer Noire ; déjà, la frontière russe atteint le pachalik d'Erzerum : par là, elle touche au cœur même de l'empire turc : là encore, il faut une barrière infranchissable, car l'affaiblissement de la partie asiatique de la Turquie se ferait ressentir à la partie européenne, et la rendrait inhabile à remplir sa destination : il faut à l'Europe la totalité de la Turquie, pour que la Turquie lui soit bonne à quelque chose : une Turquie morcelée, affaiblie de nouveau, n'est pas la Turquie dont elle a besoin. Par suite de ce système, il doit être interdit à l'Egypte de s'avancer au-delà des limites qui lui ont été assignées, le pachalik d'Adana : elle doit s'arrêter là; la même chose doit être dite pour le royaume

de la Grèce : si un nouveau Cadmus pouvait faire sortir de ses champs une nouvelle moisson de guerriers, ceux-ci ne devraient pas être employés à gagner du terrain sur la Turquie, comme de son côté, la Turquie ne peut être admise à retrancher au territoire grec. D'après ces considérations, il est évident que l'intérêt de la Turquie est devenu un intérêt européen, au premier chef; que sa conservation intégrale lui importe, de manière à n'admettre aucune composition à cet égard : sur ce point, on peut, par un rapprochement singulier, dire des Turcs ce que le général des Jésuites disait de son corps, *sint ut sunt, aut non sint.* Il est encore évident qu'il s'est formé autour de la Turquie un groupe d'intérêts, ennemis en apparence, mais alliés en réalité, qui convergent vers la conservation de la Turquie : ainsi la Grèce et l'Egypte sont ses auxiliaires naturels contre la Russie, car le voisinage de celle-ci leur pèserait bien plus que ne peut le faire celui de la Turquie. La survenance de la Russie aux extrêmes frontières de la Turquie, sur le Danube, la mer Noire, et le Caucase, a créé cette universalité de protectorat en faveur de la Turquie : par là, elle repose sous la garde des intérêts de l'Europe et de l'Asie, et quand on parle des appuis de la Turquie, désormais on

doit répondre : *tout le monde*. Jamais question ne fut plus claire ; partout où il y a prépotence d'un côté, il doit y avoir réunion de l'autre, pour rétablir l'équilibre, et empêcher les dommages qui pourraient suivre de sa rupture. Cette nécessité de la conservation de l'intégrité des forces de la Turquie est telle, qu'elle peut amener une complication singulière, celle de la combattre et de la soutenir tout à la fois : c'est ce que l'on a vu à l'époque de la bataille de Navarin. Les yeux toujours fixés sur le besoin de la conservation des forces turques, en esprit de prévoyance sur ce qui pouvait avoir lieu prochainement entre elle et la Russie, l'Angleterre voulait bien aider la Grèce, mais elle ne voulait pas détruire la flotte turque : aussi, au grand étonnement de l'Europe, la vit-on rappeler son amiral victorieux. Le sens secret de cette mesure échappait à tout le monde : on entendait proclamer que *l'Angleterre répudiait les lauriers de Navarin*, pauvres gens qui faisaient une question de vanité de quelques branches de lauriers de plus ou de moins, pour une tête qui en est déjà chargée, d'une question politique d'un intérêt général, et de l'avenir de la Turquie. Cet acte éclairé de l'Angleterre renferme pour l'Europe une indication sûre de la conduite

qu'elle doit tenir invariablement à l'égard de la Turquie, en raison des approches de la puissance russe. Il n'y a plus un pouce de terre, ni une heure de temps à perdre.

HAINES POLITIQUES ET PROCÉDÉS HOSTILES, SURTOUT A L'ÉGARD DE LA RUSSIE.

Il faut qu'il y ait dans la haine quelque chose de l'infini : dès que ce triste et odieux sentiment s'est emparé d'un cœur, il devient en quelque sorte son unique aliment : c'est le ver qui se nourrit du sein qu'il ronge. Les haines politiques actuelles n'en doivent guères aux haines tant reprochées aux théologiens : même violence, même justice, même langage de part et d'autre : les hommes d'aujourd'hui qui parlent toujours de civilisation, sont fort sujets à oublier la civilité, et cependant celle-ci est bien le fondement et la première condition de l'autre. Dans leurs oublis de toutes les convenances, ces hommes justifient trop ce que *Burke* a dit, que pour se faire l'idée du point où peut se porter la malice des hommes, il n'y a qu'à lire les discours de Brissot, de Vergniaud, de Danton. Voyez le déchaînement journalier de certains écrivains et publicistes contre la Russie, l'Angleterre, la sainte alliance, et ce que dans leur argot, ces hommes appellent

les absolutistes, créant ainsi des locutions bizarres avec intention de les faire servir à déprécier les gouvernemens, aux yeux des sujets, de les en dégoûter, et par là de les amener à les renverser, en temps opportun : c'est de la propagande en permanence, propagande qui fait le fond de la pensée de ces hommes qui ne reconnaissent comme légitimes que les gouvernemens émanés du peuple, des insurrections et des émeutes. Pendant 20 ans, on n'a pas prononcé le nom de l'Angleterre sans l'obligeant cortége des épithètes, *la perfide Albion*, *l'astucieuse Angleterre*, *le peuple mercantile*, *le gouvernement machiavélique*. Dans le temps actuel, tel journal a pris l'Angleterre pour le but de ses outrages, tout le mal de l'univers vient de l'Angleterre, il consentirait à la voir submerger : chez d'autres, une haine qu'on pourrait appeler féroce a eclaté contre la Russie : la tribune, la presse anglaise ont éclaté en transports de fureur, en langage frénétique contre la Russie et son souverain; on a entendu M. Fergusson dire que l'empereur Nicolas était un monstre, et le docteur Hervey entassant des allégations mensongères, outrageantes, s'exposer à recevoir de la part de Lord Palmerston des démentis sévères et des leçons de convenance. En France,

les procédés législatifs ont été empreints d'un caractère très-prononcé d'hostilité contre la Russie; quand on disait *la nationalité polonaise ne périra pas*, ce qui contenait une espèce d'engagement de la soutenir, et qui était bien entendu dans ce sens par les réfugiés polonais, a-t-on répondu à Pétersbourg, *la nationalité vendéenne ne périra pas ?* Quand sous les yeux du gouvernement forcé par les circonstances à les détourner, un homme devenu bien fatal à la Pologne, après l'avoir été à son propre pays, l'oriflamme des révolutions, M. de la Fayette, le cerveau frappé du vertige de sa nouvelle *dignité de premier grenadier de la garde nationale de Varsovie*, en 1832, dans un banquet, aux Vendanges de Bourgogne, reconnaissait au nom de la France la république polonaise dans ses représentans, les notabilités des réfugiés polonais, reconnaissait-on à Pétersbourg comme représentans de la France, les partisans de Charles X? Un ambassadeur de l'empereur Nicolas résidait auprès du roi des Français, et des Français reconnaissaient les représentans de l'insurrection qui avaient voulu lui enlever la Pologne. De quel côté se trouvait l'observation du droit public ? soyons de bonne foi : s'est-on permis à Pétersbourg rien de ce qui a été comme

usuel en France? d'un côté des provocations incessantes, des outrages journaliers, de l'autre la stricte observance du droit, et le silence absolu. Depuis Juillet, la France a envoyé plusieurs représentans à Pétersbourg : les égards les plus recherchés, tels qu'ils sont dûs aux ministres d'une grande puissance, ne leur ont-ils pas été prodigués, sans distinction de dignité, ni de professions personnelles? Ces dispositions rancunières tiennent à plusieurs causes : 1°. la puissance de la Russie. Qui a été long-temps le plus fort, même le seul fort, se cabre à l'aspect d'un rival, et encore plus d'un supérieur : long-temps la France fut ce fort armé, auquel tout cédait. Les événemens ont amené une rivalité dont l'aspect chagrine; il en coûte pour changer des paroles de commandement, en paroles explicatives, et de subir le joug des contradictions dont une force supérieure permettait auparavant de s'affranchir; on vivait sans contrôle, et il en est survenu un; c'est ce qui fâche. 2°. En France, on n'oubliera jamais la campagne de Russie, et que là s'est brisé ce sceptre que la France étendait sur l'Europe : mais si la douleur est juste, le ressentiment ne l'est pas : la Russie n'a pas appelé la grande armée dans ses déserts, ni sous son ciel de glace. Que l'on se rappelle avec

quelle exaltation on se précipitait vers ce tombeau, où tant de choses ont péri. Deux fois, les *Barbares* du Nord, comme disent certains écrivains, sont venus à Paris, dans la capitale de la civilisation. Qui les y a attirés? y sont-ils venus d'eux-mêmes? Sont-ce les Russes qui ont traitreusement inspiré à Napoléon le fatal entêtement qui, à Dresde, en 1813, lui fit refuser une paix dont les conditions étaient inespérables pour lui, dans l'état de ses affaires, avec le nouvel esprit qui se manifestait dans toute l'Europe, avec les embarras que lui donnaient l'Espage, l'Italie, et son propre empire? Est-ce la Russie qui lui a conseillé la rupture du ban qui l'attachait à l'île d'Elbe, événement le plus fatal de notre histoire, et de la sienne propre? voilà pour le passé. Depuis Juillet, nouveaux griefs; ceux-ci sont d'une espèce à part. (1) Le nou-

(1) LETTRE DE L'EMPEREUR NICOLAS A LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS.

J'ai reçu des mains du général Athalin la missive dont il était porteur. Des événemens à jamais déplorables ont placé V. M. dans une cruelle alternative. V. M. a pris une détermination qui lui a paru seule propre à préserver la France des plus grands malheurs, et je ne veux point m'exprimer sur les motifs qui ont déterminé V. M., mais j'adresse à la divine providence les vœux les plus ardens pour qu'il lui plaise bénir les desseins de V. M., et ses efforts pour le bonheur du peuple français.

D'accord avec mes alliés, je reçois avec plaisir les vœux que

veau roi des Français envoie notifier son avénement à l'empereur de Russie, comme à tous les autres souverains; mais l'empereur parcourait alors une partie de son vaste empire. En Russie, les frontières sont bien gardées, et on ne les laisse pas franchir sans garanties. L'envoyé d'un souverain non reconnu, ne peut être admis sans autorisation : il faut l'attendre; elle arrive sans retard, la notification est acceptée sans hésitation : où trouver un sujet de plainte et de reproches? la lettre ci-jointe suffit pour répondre à tout. Peut-on exiger qu'un grand souverain témoigne beaucoup de joie sur un événement dont le principe était fait pour l'inquiéter justement, et dont les conséquences étaient très-menaçantes, même pour lui, comme l'in-

V. M. m'exprime d'entretenir avec tous les états européens des relations de paix et d'amitié. Tant que ces relations seront fondées sur les traités existans, et sur la ferme volonté de maintenir les droits, les obligations, et les possessions territoriales qu'ils ont reconnus solennellement, l'Europe y trouvera une garantie de paix qui est même nécessaire au repos de la France. Appelé avec mes alliés à continuer avec la France, sous son nouveau gouvernement, les mêmes relations conservatrices, je m'appliquerai, de mon côté, non seulement à les maintenir, mais encore à prouver les sentimens dont j'ai le plaisir d'exprimer à V. M. la sincérité, en échange des sentimens qu'elle m'a exprimés.

Sur ce, etc.

NICOLAS.

Czarcolzelo, 11 novembre 1830.

surrection de la Pologne ne tarda pas à le montrer. L'empereur de Russie fit alors approcher quelques corps de troupes, mais la France ne se couvrait-elle pas de soldats? mais n'armait-on pas de toutes parts? mais sans cette sage prévoyance, comment la révolution de Pologne eût-elle pu être combattue? Tous ces griefs sont donc dépourvus de fondemens, et leur allégation tant répétée n'accuse qu'une haine invétérée, et qui se prend à tout pour se satisfaire. Ce grief était devenu comme une bonne fortune pour les révolutionnaires, tant ils en ont fait du bruit.

DE LA RUSSIE PAR RAPPORT A L'EUROPE EN GÉNÉRAL. TERRITOIRE, POPULATION, ARMEE, MARINE, FINANCES.

On s'attache, on se plaît à faire de la Russie un épouvantail pour l'Europe : à chaque instant, le tocsin sonne sur elle, sur sa puissance, sur ses projets : ce qu'elle ne fait pas, sert à cacher ce qu'elle a en vue de faire ; elle a conquis, donc elle conquerra toujours : voilà comme on raisonne à son égard. C'est donc sous le rapport de sa puissance relative aux autres états de l'Europe qu'il importe de s'occuper de la Russie, pour arriver à la juste appréciation des dangers qu'on dit inhérens à cette puissance. Ici, il ne peut s'agir que de ce qu'à juste titre, on serait fondé à appeler la Russie du dehors, la Russie aggressive : la Russie du dedans, la Russie défensive est hors de la question.

Le territoire soumis à la domination russe est immense : on le porte à la neuvième partie du globe. Son climat, son incivilisation naturelle sont ses remparts : Charles XII et Napoléon ont tous les deux gravé sur son frontispice la redou-

table inscription que le Dante a placée sur les portes de son enfer : *Vous qui entrez ici, laissez l'espérance* ; c'est un de ces lieux dans lesquels on sait bien comment l'on entre, mais sans savoir comment on peut en sortir. De plus, la Russie est douée du terrible privilége de pouvoir faire aux autres des maux que ceux-ci ne peuvent pas lui rendre. La Russie entretient une armée évaluée à sept cent mille hommes ; les moyens matériels de la guerre abondent dans son sein, les grains, le fer, les cuirs, les animaux, et surtout le cheval, ce premier élément de la guerre, après l'homme, qui en Russie existe en nombre infini, et en qualité supérieure pour la guerre. La population russe (1) atteint au nombre de cinquante millions d'hommes : elle s'accroît annuellement d'un million. La Russie possède plusieurs mers, soit exclusivement, soit en partage avec d'autres nations : elle compte aussi de fort grands lacs,

(1) La population de sang Moskovite, le pur sang russe, ne dépasse pas trente millions d'hommes. Le reste est adventice, Finlandois, Allemands des provinces de la Baltique, Polonais, Turcs, Tartares, Circassiens, Persans, tous différens de mœurs, de langage, de religion, et même de visage : ce sont autant de causes propres à énerver la force de ces populations dans l'emploi que la Russie peut en faire, tandis que ces mêmes causes n'agissent pas au même degré dans l'Occident de l'Europe.

et des fleuves de long cours. Le sol est riche en mines, surtout en Sibérie. Les revenus publics peuvent être évalués à trois cents millions de francs. Telle est la fortune matérielle de cet empire : dans quels rapports se trouve-t-il par elle avec les moyens correspondans qui appartiennent à la partie de l'Europe que l'on suppose menacée par lui, et qui est destinée à servir de barrière à ses envahissemens ? voilà ce que l'on se propose d'éclaircir par les observations qui vont suivre.

Le territoire russe est immense, il est vrai ; mais cette immensité elle-même renferme de grands inconvéniens pour l'action de la puissance. En effet, à quoi bon des terres vaines et vagues, des territoires sans culture, sans habitans, sans moyens faciles de communication ? Que de tems se perd pour réunir sous un même point des hommes épars dans des espaces sans limites, pour les surveiller, pour faire parvenir et exécuter les ordres ? La Sibérie, vaste solitude, le Caucase, l'Orenbourg, les sommités septentrionales de la Russie suffiraient à former plusieurs grands états ; mais dans leur état de dépopulation actuelle, ces territoires sont plus à charge qu'à profit. L'Occident de l'Europe, dans une enceinte beaucoup plus bornée, retire de

son territoire où se trouvent une population agglomérée et une civilisation supérieure, des avantages incomparablement plus grands. Si le climat de la Russie la défend contre les attaques du dehors, d'un autre côté, il défend le dehors de ses attaques, en resserrant son action dans la plus petite partie de l'année ; elle ne peut agir que pendant cinq mois ; le reste de l'année appartient à l'hiver, aux frimats, qui font encore plus de victimes que le fer, comme on l'a vu en 1812. Il était réservé à l'hiver de Russie de vaincre ceux qui avaient suffi pour vaincre le monde. Si la Russie possède cinquante millions d'habitans, l'Autriche, et la Prusse n'en comptent pas un moindre nombre : en y ajoutant la population du reste de l'Allemagne, avec celle de la France, on trouve que la balance l'emporte à un haut degré en faveur de l'Occident de l'Europe. L'accroissement annuel d'un million d'habitans formera avec le temps une masse très-grande : il est calculé que la fin du siècle présent donnera à la Russie cent millions d'hommes : mais la population occidentale croît dans des proportions très-supérieures ; il naît trois hommes en Occident pour un homme en Russie : ainsi le parallélisme de puissance se soutiendra entre l'Occident et la Russie par cette égalité

de proportion dans l'accroissement de leurs populations respectives. L'armée russe est dite d'une force de sept cent mille hommes : cela peut être ; mais de nombreuses déductions sont à faire : d'immenses espaces sont à garder ; trois corps d'armée sont absorbés par la garde du midi de l'Empire, composé de territoires conquis, envahis, d'une fidélité peu éprouvée, tels que la Crimée, le Caucase, la Bessarabie, le littoral persan de la mer Caspienne, et la Finlande; la Pologne veut des garnisons nombreuses, ainsi que Pétersbourg, Moskow, Riga, Astracan. Il ne reste donc de cette grande armée qu'une force disponible de trois cent mille hommes ; encore ne serait-ce que pour l'intérieur de l'Empire, car au delà, l'entretien d'une armée de cette force dépasserait beaucoup les facultés de la Russie. Dans ses provinces, et à mesure qu'elles sont plus reculées, l'entretien de l'armée est moins dispendieux ; mais il le devient davantage à mesure qu'on la rapproche des frontières occidentales, et qu'elle entre dans des pays plus opulens : le soldat russe qui vit facilement sur son sol propre avec sa paye, mourrait de faim en France. L'on peut juger de l'avenir par le passé : en 1799, Souwaroff ne conduisit pas en Italie plus de quarante-cinq

mille Russes, et Korsaskoff vingt-cinq mille à Zurich. A Tilsit, l'armée russe paraissait anéantie, aux derniers abois; en 1812, quand il s'agissait de l'existence de l'Empire, la Russie ne put réunir que trois cent mille hommes; en 1814 et 1815, les Russes ne comptaient dans l'armée alliée que pour cent et quelques mille hommes. L'administration est la vie des armées: cette partie de l'organisation militaire de la Russie ne passe pas pour être très-avancée. Pour réunir une armée russe, il faut beaucoup de temps, car elle est appelée de tous les points d'un territoire immense, dépourvu de chemins, de villes, d'ouvriers: le retard forcé dans la formation d'une armée russe donne le temps de la voir venir, et de prendre ses mesures. Cette armée venue de loin, séparée de ses magasins, de ses arsenaux, doit porter avec elle tout ce que les armées de l'Occident ont comme sous la main. De plus, une armée russe opérant en dehors de ses frontières, doit être suivie d'un corps de réserve, capable de remplir les vides que la guerre fait dans les rangs des combattans: sans cette précaution, elle ne pourrait pas rentrer en campagne. Il faut aussi observer que le recrutement ne se pratique pas en Russie, comme dans les contrées de l'Europe, où la loi générale

de l'état assujettit tous les citoyens au service militaire ; en Russie, le soldat est un serf, qui appartient au seigneur, auquel il faut l'arracher aux dépens de sa fortune propre, ce qui gêne le prince dans la demande des recrues, et ce qui doit altérer la qualité de celles-ci, car sûrement le seigneur ne livre pas l'élite de ses serviteurs. Ainsi, quelque fondés que soient les titres du militaire russe à la plus haute considération, des circonstances atténuantes diminuent sa force aggressive contre l'Occident de l'Europe, qui lui est supérieur en nombre, et qui ne lui est inférieur ni en instruction ni en courage. Une armée de sept cent mille hommes peut faire une superbe décoration pour un almanach militaire, mais le prestige diminue à mesure qu'il faut venir à l'application.

La Russie a deux établissemens maritimes, l'un sur la Baltique et l'autre sur la mer Noire. De trop grandes distances les séparent pour qu'ils puissent s'entr'aider. Celui de la Baltique compte vingt-cinq vaisseaux, celui de la mer Noire en possède douze. La Russie s'étend sur plusieurs mers, mais qui toutes ensemble n'en valent pas une bonne : ici, c'est une mer méditerranée sans issue, la Caspienne ; là, ce sont des mers dont elle n'a pas la clef ; ailleurs ce sont des

mers fermées par les glaces, la plus grande partie de l'année ; on ne peut sortir de la Baltique, et de la mer Noire, ni y rentrer à volonté. Voilà de pauvres élémens pour une marine. La Russie n'a pas de colonies, point de grand commerce extérieur ; le sien est borné à l'exportation de marchandises grossières ; sa population maritime est peu nombreuse et peu familiarisée avec la mer : quelqu'abondant que soit chez elle le matériel naval, cette abondance ne répare pas ce que d'autres parts il lui manque pour avoir une grande puissance maritime ; la mer Noire étant partagée entre la Russie et la Turquie, on conçoit pour la première le besoin d'une marine correspondant à celle de la Turquie ; mais elle ne doit pas aller au-delà ; les Turcs sont encore moins redoutables sur mer que sur terre : *ils n'ont pas le pied marin.* Des flottes russes en dehors de la mer Noire et de la Baltique, ne possédant pas de relâches, seraient vouées à une destruction certaine ; à quoi, dans la Baltique, une flotte russe peut-elle servir ? On ne lui permettrait pas d'attaques contre la Suède, le Danemark, ou les villes Anséatiques ; la Prusse défendrait ses rivages avec ses bataillons. La Russie elle-même défendrait les siens par le même moyen. D'ailleurs qui pourrait les insul-

ter? on se rit des insultes que les vaisseaux peuvent hasarder sur des côtes protégées par des régimens. C'est une pratique décriée, et que l'amiral Rodney, le vainqueur du 12 avril 1802, réduisait à sa valeur intrinsèque, lorsque après avoir effectué, en 1761, le bombardement du Havre, et d'autres points de la côte française, en comparant les résultats de cette opération avec les frais qu'elle avait entraînés, il disait que *c'était casser des vitres avec des guinées*. Une marine dans la Baltique n'est plus qu'un anachronisme; elle ne se rapporte plus à ce qui l'a fait établir. Lorsque la Suède était une grande puissance, dans le Nord, lorsqu'elle possédait la Finlande avec des ports importans, la Russie obligée de se garder de ce côté, devait avoir une flotte à Cronstat, à Revel; Pétersbourg devait s'élever en face de Stokholm. Cette capitale et cette marine sont deux créations anti-suédoises. Mais depuis que, par la perte de la Finlande, la Suède a perdu ses connexions avec le continent, et ses moyens d'attaque contre la Russie, depuis qu'elle est descendue du haut rang qu'elle occupait dans l'ancienne politique de l'Europe, une marine militaire russe dans la Baltique a perdu toute signification; on ne peut y voir qu'un retrait fait à la puissance continentale de la Rus-

sie. Elle donnerait fructueusement à son militaire de terre, ce qu'elle prodigue sans fruit à son militaire de mer : sa considération ne repose pas sur sa flotte. En ce genre, l'Autriche et la Prusse donnent la leçon et le modèle à suivre : elles n'ont pas cédé au désir de montrer aussi une marine : elles ont senti qu'il était d'un mauvais calcul de se créer un côté faible, quand on peut n'en avoir qu'un fort, que le soin de celui-ci devait l'emporter sur tout autre. S'aperçoit-on que leur puissance et leur considération aient souffert de l'absence d'une marine dans leurs ports ? Les états comme les individus doivent chercher en quoi ils peuvent prévaloir, et s'y tenir. Les finances de la Russie peuvent suffire à ses besoins intérieurs, dont nous n'avons pas à nous occuper : ils seraient insuffisans pour une action extérieure; ainsi dans tout le cours de la révolution, on a vu que la Russie n'a pu sortir de ses frontières qu'à l'aide de subsides anglais. Ce sont eux qui l'ont soutenue dans la guerre de 1812. On a comparé la Russie à un géant enchaîné : si le géant frappe les yeux, il est facile aussi de reconnaître les chaînes.

COMPARAISON DE LA RUSSIE AVEC LE CENTRE DE L'EUROPE.

Une carte de la Russie dans une main, un almanach militaire russe dans l'autre, des hommes, officieux alarmistes, s'en vont semant l'effroi, et tirant de chacun des attributs de la Russie des conséquences sinistres pour l'Europe. Voyez ce colosse, disent-ils : mesurez ses proportions, ses yeux sont fixés sur vous et vous convoitent ; ses mains étendues vers vous s'apprêtent à vous saisir, son bras suffit pour vous terrasser, et son poids pour vous écraser ; tel est le langage que l'on rencontre partout, et que nous avons déjà signalé. En effet, en long comme en large, il ne manque rien au territoire de la Russie : elle en est comme embarrassée. Son armée est nombreuse, et très-propre à la guerre, son climat est son défenseur le plus effectif. Il est vrai, tout l'Orient de l'Europe est russe : mais l'Occident ne l'est pas, et sous tous les rapports, cet Occident est très-supérieur à l'Orient russe. En population, en richesses, en science, en organisation, en moyens

d'action, l'Occident l'emporte sur l'Orient; un arpent du sol occidental équivaut à plusieurs mille carrés russes. Si la révolution française a partagé l'Europe en deux zônes de sociabilité, la vue et l'approche de la puissance russe du corps de l'Europe ont également partagé cette partie du continent en deux zônes d'intérêts opposés, en deux camps véritables, vivant en état de surveillance mutuelle l'un à l'égard de l'autre. Mais ici, pour bien fixer l'état réel des choses, il faut remonter plus haut, et considérer le résultat du travail des siècles passés. Pour la première fois, depuis sa création, l'Europe a acquis son point de fixité politique : les âges passés ont été employés à combattre, soit pour acquérir, soit pour conserver : tel morceau de terre a coûté vingt ans de négociations, d'embûches, de combats : aujourd'hui l'étoffe de ces remuements manque, elle est épuisée; chacun a atteint sa limite nécessaire, le règne du dieu Terme est arrivé, l'Europe est comme immobilisée. Il n'y a plus de Silésie à arracher à une orpheline, plus de Lorraine ni d'Alsace à s'adjoindre, plus d'états de Venise ni de Gênes à s'incorporer; en ce genre tout ce qui était à faire est accompli, consommé. L'Europe est un corps fixé où tout est gardé par un intérêt com-

mun : en effet, qui pourrait avancer ou reculer sans un déplacement général, sans un remaniement universel, tel que celui auquel procédait Napoléon, pêtrissant l'Europe dans ses fortes mains, au gré de ses aperçus politiques du moment, du quart d'heure. Aujourd'hui, sur qui la Russie pourrait-elle mordre? sur qui la Prusse, l'Autriche, la France elle-même? on voit le corps entier de l'Europe se dresser aussitôt contre l'envahisseur. Ceci n'a pas été fait par les cabinets; ils y ont travaillé sans le savoir, sans le vouloir, comme ces ouvriers qui remplissant des lignes tracées par d'autres mains, exécutent des figures dont le dessin leur est étranger. Ce résultat est celui de la force des choses : des intérêts privés ont créé mille ligues, mille alliances, mille coalitions en pour et en contre : l'histoire est pleine de ces récits, elle en vit. Ici, le cercle s'est agrandi, et a changé de nature : un intérêt général crée une coalition générale : elle n'est pas écrite dans les chancelleries de la diplomatie : son dépôt est en lieu plus sûr, dans la nature des choses : d'après elle, on verrait les ci-devant ennemis se serrer entr'eux pour arrêter l'ennemi commun; aussi, au grand avantage de l'humanité, peut-on dire qu'il n'y a plus en Europe de questions territoriales pro-

prement dites, que, par là, les sujets de guerre deviendront plus rares, et que ce prestige qui a tant coûté à l'humanité, celui de la gloire militaire, désormais aura bien peu où se prendre : aux âges à venir, il faudra chercher ailleurs la gloire et les lauriers. Ainsi, d'après la loi éternelle qui avertit les faibles de se garder mutuellement, et de se réunir contre celui qui est plus fort que chacun en particulier, il est évident que tout l'Occident de l'Europe est constitué en état de surveillance et de coalition conservatrice à l'égard de la Russie; cette réunion, en cas de besoin, ne serait pas provoquée, elle sortirait de la nature même des choses; elle existe, elle restera, cimentée par le plus fort des liens, la nécessité de la conservation. On peut regarder l'Occident de l'Europe comme en état d'assurance mutuelle, comme un grand parti de conservateurs contre la prépondérance de l'Orient. Remarquez qu'ici il ne s'agit pas de réunion aggressive, empreinte d'aucun caractère d'hostilité, mais d'une réunion purement défensive; exempte de tout mauvais vouloir. Le *statu quo* doit être également pour tous : si l'on n'aperçoit pas comment on tolérerait un retranchement des domaines de la Prusse ou de l'Autriche par la Russie, on ne conçoit pas davantage à quel

titre ces puissances se laisseraient aller à de semblables projets contre la Russie, ni pourquoi d'autres états appuieraient leur agression. Chacune de ces puissances en particulier serait impuissante contre la Russie, et ne manquerait pas de sens au point de la provoquer. On a entendu s'écrier dans des banquets patriotiques, *posons une barrière infranchissable contre la Russie;* que signifient ces paroles? où donc leurs auteurs avaient-ils les yeux? Elle était devant eux : l'Autriche et la Prusse ne confrontent-elles pas avec la Russie? ne se trouvent-elles pas en première ligne sous ses yeux et sur ses pas? mais ces puissances n'ont-elles pas des moyens suffisans de défense propre? le corps germanique et la France n'accourraient-ils pas sur le champ à leur secours? Que peut leur envier la Russie? de leur côté, qu'ont-elles à envier à la Russie, et que pourraient-elles s'approprier à ses dépens? Elles ne pourraient l'atteindre que sur le territoire polonais, et chacune d'elles n'a-t-elle pas assez de Polonais à régenter et à contenir? Le sens intentionnel de cette demande d'une barrière infranchissable contre la Russie n'est pas difficile à pénétrer : elle se rapporte évidemment à la reconstruction de la Pologne; c'est tout simplement la reprise du système de Napo-

léon pour exclure la Russie de l'Europe, et la reléguer en Asie : système insensé sous une apparence de grandeur et de nationalité européenne, comme si la Russie eut jamais consenti à cet exil, à cette rétrogradation vers son berceau, siége de son ancienne obscurité : le dernier russe eut péri avant d'accéder à cette dégradation, et le prince qui l'eut signée, eut à la fois signé son arrêt de mort. Souvent les peuples sont moins accommodans que les princes, ils résistent de pied ferme, là où les autres recourent à des concessions. Alexandre n'en voulait pas : il se confiait à son peuple, et pendant que, comme un cortége funèbre, les échecs de son armée se multipliaient et passaient devant ses yeux, il disait à madame de Staël : *je me retirerai au fond de l'empire ; je connais mon peuple, et avec lui, je reviendrai tout reconquérir.* (1) Ainsi, avec son plan grandiose, Napoléon ne faisait pas autre chose que donner cent ans de guerre à la Pologne, à la France et à l'Europe. Mais il y a plus : où sont les Napoléon, sa puissance et son génie ? réduirait-on de nouveau l'Autriche et la Prusse à jouer le rôle qu'alors leur imposait Napoléon, de servir à l'exécution d'un plan dont le

(1) Ouvrage de Mme de Staël, intitulé, *Dix ans d'Exil.*

résultat les dépouillait de leurs possessions polonaises. Il faut tenir le pied sur la gorge aux hommes pour les soumettre à une pareille attitude. Tous ces élans soi-disant patriotiques sont des absurdités, bonnes seulement pour les théâtres où elles sont débitées. Il est vrai, et il faut le regretter, le congrès de Vienne a ouvert une porte sur l'Allemagne : il a créé un point aggressif contre l'Occident en permettant à la Russie de porter sa frontière au-delà de la Vistule. Là devait être placée la borne; mais Alexandre avait tant souffert de la guerre qui finissait, il avait tant fait pour la libération de l'Allemagne, qu'il était difficile de marchander avec lui. La joie d'être délivré de la vassalité de Napoléon interdisait bien des réflexions que d'autres temps et d'autres circonstances auraient autorisées; d'ailleurs, le congrès ayant adopté la pensée d'Alexandre pour recréer un royaume de Pologne, celui-ci n'aurait eu aucune consistance en restant borné à la Vistule. On fut donc conduit à admettre le passage de la Vistule par la Russie. On aperçoit quelques correctifs aux inconvéniens de ce passage; 1°. dans l'exiguité du territoire auquel il s'étend, car il ne fait qu'une pointe entre le grand duché de Posen, la Silésie, et la Gallicie : 2° dans le voisinage de deux grandes

puissances : 3° dans la facilité d'établir vis-à-vis cette enclave, des défenses suffisantes pour arrêter le premier choc d'une armée russe. Dans son isolement, la Suède n'offre rien qui puisse tenter la Russie : un atôme de puissance tel qu'est le Danemarck ne présente pas plus de sujets de convoitise. D'ailleurs, par suite de l'état et du système de l'Europe, ces deux états seraient défendus par la France et l'Angleterre qui ne permettront jamais le moindre retranchement à des puissances déjà si affaiblies. La sécurité est donc pleine et entière de ce côté, comme de tous les autres ; et puisqu'il est aussi démontré que la Turquie étant un objet principal de la sollicitude européenne, serait défendue par toute l'Europe, il s'en suit que quelqu'imposante que se montre à l'œil la puissance russe, elle ne renferme pas la somme des dangers qu'on lui attribue ; qu'il existe des contrepoids très-propres à la balancer, et que des intérêts communs réuniraient contre elle des forces capables de réprimer tout élan d'ambition de sa part. Poussons même les choses à l'extrême, car si tout n'est pas probable, au moins tout est possible : supposons qu'un souverain de ce puissant empire, ébloui de sa propre grandeur, voulant jouir de sa force propre, se lance sur l'Europe avec tous les moyens

de puissance dont il aurait la disposition : eh bien, dans ce cas extrême, une opposition générale aurait bientôt appris au nouvel *Attila* que le temps des *Attila* est passé, et qu'ils appartiennent à d'autres siècles, et à un autre monde; il se verrait dans peu refoulé dans le Nord, comme Napoléon l'a été dans le Midi. Que l'on n'allègue pas les invasions de l'ancien Nord : ce Nord-là n'existe pas plus que l'ancien Midi. Les débordemens des populations septentrionales se faisaient en corps de nations, déplaçant celles qui se trouvaient sur leur passage; ces grandes émigrations ont embrassé un espace de 400 ans; le mode d'après lequel elles étaient effectuées n'est pas venu jusqu'à nous d'une manière certaine; les points de défense propres à les arrêter ne commençaient guère qu'au Rhin et au Danube; c'était de Rome et de Constantinople qu'on devait veiller sur ces frontières lointaines. Comparez cet état avec celui de l'Europe actuelle, dans laquelle tous les espaces sont occupés par des nations fixées depuis long-temps sur le sol, pourvues de tous les moyens de défense qui manquaient dans les temps antérieurs, et dont l'absence facilitait l'invasion de contrées toutes ouvertes. Il est connu qu'à la fin du siècle présent, la Russie comptera une population de cent millions

d'hommes, ainsi que le feront les États-Unis d'Amérique; mais les états de l'Occident en compteront beaucoup plus, favorisés par leur climat dans leur action, agglomérés sur un espace plus resserré, et réunissant ainsi une force à la fois plus compacte et plus disponible. Tous les avantages que la Russie pourra acquérir seront donc toujours surpassés par ceux que l'Europe occidentale pourra aussi se procurer. Ainsi, le parallélisme se maintiendra entre les deux grandes divisions de l'Europe, et la vue de plus en plus claire et nette du besoin de l'équilibre, assurera de plus en plus les moyens de le maintenir. La Prusse est intimément liée avec la Russie : les deux familles royales sont entrées si avant l'une dans l'autre, qu'elles n'en forment pour ainsi dire qu'une seule. Croit-on que pour cela la Prusse consentît à reculer et à céder du terrain? autre chose l'état, autre chose la famille. L'Autriche vit dans les meilleurs termes avec la Russie. La parfaite convenance des rapports qui existent entr'elles amènerait-elle de sa part le courtois abandon d'un seul pouce de terre occupé par elle? la France, la Belgique, l'Italie, et à plus forte raison l'Espagne et le Portugal sont hors de la portée de la Russie. Le bonheur de l'Europe a voulu qu'au premier rang de

son voisinage se trouvassent, comme barrières, deux puissances très-fortes en population, en territoire, en organisation militaire. La Russie ne pourrait agir sur l'Occident de l'Europe, qu'à l'aide même des puissances qui sont destinées à lui en fermer le chemin : celles-ci ne prévariqueraient pas à ce devoir, comme firent les officiers de l'empire grec, qui, pour quelqu'argent, livrèrent le passage du Danube et des armes aux Goths qui envahirent les provinces voisines de la capitale ; elles n'imiteraient pas davantage les empereurs grecs qui confièrent le soin de leur défense à des corps de barbares : elles se défendraient par leurs moyens propres, et ceux-ci suffiraient.

DE LA RUSSIE PAR RAPPORT A LA TURQUIE, ET DE SES PROJETS CONTRE ELLE.

Pour apprécier la culpabilité ou l'innocence d'un accusé, le juge se conforme aux règles que le droit lui trace pour éclairer son esprit, et motiver sa décision. Ces règles sont exprimées dans un vers latin qui indique avec précision ce dont le magistrat doit s'enquérir avant de statuer :

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodò, quandò.

La même règle est indispensable pour apprécier avec justesse les projets et les actes des états; ce n'est pas les flatter que supposer qu'à l'exemple des êtres raisonnables, ils consultent leurs intérêts, leurs forces et les probabilités du succès, avant de se décider à agir. Apprécions les projets de la Russie sur la Turquie, d'après ces considérations. Commençons par élaguer l'intention de continuer les projets de Catherine sur la Turquie : c'est une idée d'un autre temps : c'est le roman de cette femme célèbre; ses successeurs ont eu le bon esprit d'y renoncer. D'ailleurs, ces projets ont reçu leur exécution dans leur partie la plus fructueuse pour la Russie,

par l'acquisition complète de la Crimée, de la Bessarabie, et du littoral oriental de la mer Noire. La Russie a pu ressentir le besoin d'arriver jusque là : elle y est; tout ce qui est au-delà n'est que du luxe, des satisfactions d'orgueil ou d'ambition; mais la Russie nourrit-elle l'intention de se donner ces satisfactions ? La clameur publique soulevée par cinquante années de déclamations virulentes et d'affirmations tranchantes, a fait comme un axiome politique des projets de la Russie sur Constantinople; (1) c'est ce que l'on trouve dans tous les écrits, même dans ceux du jour; c'est le thême obligé des diplomates de tribune; cela se dit, cela continuera de se dire, à part de toute réflexion, par la raison que cela a été dit, et qu'il est plus facile de répéter que d'examiner; l'un est plus que l'autre à la portée du grand nombre.

(1) L'écrit de M. Théodore Bénazet intitulé, *Question de l'Orient.* L'auteur établit en principe,— page 1. Les Russes poursuivent une idée fixe : la possession de Constantinople. — Page 12. Le peuple russe ne sachant que faire de ses mers gelees veut déboucher de ses glaces vers l'Orient. — Page 13. Le but que la Russie se propose dans toutes ses actions, c'est la possession de Constantinople, et la chûte de la Turquie.

Voilà comme on traite la politique et l'enseignement de l'époque : aussi ne manque-t-il rien à son égarement. Répéter ce qui a été dit depuis nombre d'années et partout, telle est toute la science de ces professeurs et celle de leurs disciples

On dit, la Russie est puissante, elle tend sans cesse à s'agrandir, elle n'a pas cessé de conquérir, donc elle conquerra encore, et rien ne lui convient mieux que la conquête de Constantinople. Une discussion réfléchie conduira peut-être à un résultat tout contraire.

Dans cette question apparaissent trois parties, la Russie, la Turquie, et l'Europe, une agressive, et les autres défensives. Vouloir ne suffit pas, il faut pouvoir et apercevoir les moyens de surmonter les oppositions inévitables, et ici, il y en aurait. Depuis un demi-siècle, la Russie a beaucoup empiété sur la Turquie, cela est vrai, mais s'en suit-il qu'elle veuille empiéter toujours? de ce que l'on a beaucoup fait pour obtenir un but que l'on jugeait indispensable, s'en suit-il que l'on continuera la poursuite de ce dont le besoin ne se fait pas également ressentir? S'il en était autrement, qui verrait-on s'arrêter, et où s'arrêterait-on? De ce que la Russie a acquis la Finlande, dont le voisinage ennemi l'incommodait beaucoup, faut-il conclure qu'elle convoite la Suède? que parce qu'elle possède le duché de Varsovie, elle nourrit la pensée de s'approprier la Gallicie et le grand duché de Posen? Il y a des bornes à tout : le monde ne peut pas appartenir à un seul, et à quelque distance que l'on

recule ses propriétés, on a toujours un voisin. Les possessions turques au-delà du Danube et de la mer Noire incommodaient beaucoup la Russie ; elles étaient la cause et le théâtre de guerres renaissantes entre les deux états ; la Russie devait tendre, et a réussi à s'affranchir de ce fâcheux voisinage ; dès lors toute sécurité lui est acquise dans cette partie de ses domaines. Les fleuves qui traversent la Russie aboutissent à la mer Noire : ils sont le véhicule des produits de son sol, et la mer Noire en est le débouché nécessaire ; son commerce n'avait donc qu'une liberté précaire tant que ses possessions n'atteignaient pas la mer Noire, et que l'embouchure de ses fleuves sur cette mer ne lui appartenait pas. La force des choses a dû la porter jusqu'à sa limite actuelle. Qu'arriverait-il si la Tamise débouchait en France, et la Seine en Angleterre? Si la Nouvelle-Orléans eut continué d'appartenir à la France, comment les États-Unis eussent-ils supporté la possession par des étrangers de l'embouchure du fleuve qui traversant tout leur territoire, sert de débouché à tous ses produits. La Russie s'est trouvée dans une position analogue à l'égard de la Turquie ; elle a fait ce qu'en pareille situation la France, l'Angleterre, et les États-Unis n'auraient pas manqué de faire. Cette

acquisition faite, à quel titre de besoin commercial, la Russie aurait-elle lieu de la dépasser? Le passage des Dardanelles libre pour tous les navires de commerce, est ouvert à son pavillon comme à tous les autres; dès lors, elle n'a pas besoin de posséder au-delà de son territoire actuel, ni plus que le font les autres nations. Si à titre de facultés commerciales, la Russie pouvait revendiquer quelque partie du territoire ottoman, pourquoi la France et l'Angleterre ne formeraient-elles pas des prétentions égales? et dès lors, l'empire ottoman serait au pillage.

La puissance de la Russie dépasse beaucoup celle de la Turquie : isolée, elle serait une proie facile pour la Russie; mais derrière la Turquie apparaît l'Europe qui mettrait dans la balance une force bien supérieure à celle de l'assaillant. La défense de la Turquie est devenue un axiome de la diplomatie européenne, c'est son rudiment actuel. Si en 1451, l'Europe laissa les Turcs et les Grecs décider seuls du sort de Constantinople, en 1836 et dans la suite des temps, il en irait autrement; le dix-huitième siècle en sait plus que le quinzième. Il existe un lien, et comme une vie commune entre tous les états de l'Europe, tandis qu'à ces époques reculées, tout était isolement, chacun occupé de soi seul ou de

son plus près voisinage; alors l'Europe ne connaissait pas de système d'équilibre. La première ébauche date du seizième siècle, au temps des guerres de François Ier et de Charles-Quint. Puisque l'on veut absolument que la Russie convoite Constantinople, ouvrons-lui-en les portes, pour un moment : qu'y fera-t-elle et qu'en fera-t-elle? Constantinople n'est pas une de ces possessions que l'on puisse tenir sans de graves conséquences; sa situation qui fait son prix, fait aussi ses exigences. C'est une charge immense que celle de la possession de Constantinople. Est-elle isolée, à quoi sert-elle? Deux dominations la serrent de près, l'une du côté de l'Asie, l'autre du côté de l'Europe. La navigation de la mer de Marmara est partagée; les rives des Dardanelles cessent de lui appartenir, et se partagent entre les propriétaires du territoire turc de l'Asie et de l'Europe. Constantinople devient une ville frontière vis-à-vis deux états : en cas de guerre, qui nourrira cette cité? On voit donc que posséder Constantinople n'est rien sans la possession de l'empire ottoman; on ne peut régner à Constantinople que comme l'a fait Constantin, et comme les sultans ont continué de le faire. C'est un de ces cas extrêmes qui commandent *le tout ou rien*; mais quelle

charge énorme s'imposerait à elle-même la Russie, en ajoutant à ses domaines déjà trop étendus, un territoire tel que celui de l'empire ottoman, à des populations déjà très-nombreuses, étrangères à ses mœurs, à son langage, à sa religion, douze millions de Turcs séparés d'elle sous les mêmes rapports! Cette conquête absorberait pour sa garde une partie des forces de la Russie; on voit ce que lui coûte celle du Caucase et de la Pologne : loin d'accroître sa puissance, cette conquête la diminuerait, ainsi que son influence en Europe qui la verrait occupée de trop de soins étrangers pour avoir assez d'attention à son égard. On peut aussi conjecturer que la possession de Constantinople amènerait le déplacement du siége de l'empire russe : Constantinople a tant d'avantages naturels sur Pétersbourg qui est la capitale de l'Europe la plus mal située : Pétersbourg est à peine en Russie, et son éloignement de toutes les parties de l'empire ne peut qu'être très-nuisible à l'action de l'administration, au bien des administrés, et à celui même du souverain, qui dans cette séparation absolue avec ses sujets, ne peut manquer de perdre de leur affection. En réunissant les traits de ce tableau, on trouve que prêter à la Russie le projet d'envahir Constantinople et la Turquie,

c'est supposer chez elle une témérité aveugle, contraire à ses intérêts, impuissante à réaliser ses projets, enfin démentie par les faits; car la Russie n'a rien fait qui puisse justifier les imputations que la haine et l'irréflexion colportent depuis si long-temps. Le trône des sultans est solidement affermi; ils rempliront un bail dont la durée excèdera les vœux et les pronostics qui leur accordent à peine quelques momens d'existence; l'Europe entière fait sentinelle aux portes de Constantinople, et ce qu'elle garde sera bien gardé.

CONDUITE DE LA RUSSIE A L'ÉGARD DE L'EUROPE EN GÉNÉRAL.

Ce pouvoir si grand de la Russie, ce pouvoir si menaçant, que l'on grossit pour avoir occasion de le dénoncer, ce pouvoir contre lequel on invoque tous les jours l'émeute de l'Europe; eh bien, quel usage fait-il de cette force démesurée, colossale, qu'on lui attribue? par quels signes marque-t-il sa prépotence? quels priviléges réclame-t-il? quelle primauté s'attribue-t-il? La Russie n'a que de bien faibles voisins : le Danemarck, la Suède, les villes anséatiques; connait-on une parole altière, un geste menaçant échappés à la Russie contre ces atômes de puissance? a-t-on vu la Russie prendre avantage des immenses obligations que lui a la Prusse? a-t-elle élevé quelques différends avec l'Autriche, au sujet de leurs frontières de Pologne? la Russie s'est-elle refusée à la reconnaissance de la royauté Belge, et à travailler à l'arrangement des affaires de ce nouvel état? On pouvait la croire éloignée d'un ordre de choses qui détruisait celui qu'à Vienne elle avait contribué à établir, et dont la destruc-

tion emportait la spoliation d'une famille à laquelle de forts liens semblaient devoir l'attacher : en France, en Angleterre, les ambassadeurs russes ne se font-ils pas auditeurs et témoins impassibles de tout ce que la presse et les tribunes se permettent journellement contre leur maître? De tous points, la conduite de la Russie ne se ressent en rien de ce que l'enflure du pouvoir inspire trop souvent; cette conduite est modérée, conciliante, et quoiqu'indirectement, elle a bien plus favorisé que contrarié les révolutions survenues depuis 1830. Il est vrai, la Russie ne s'est pas prononcée pour les reines d'Espagne et de Portugal, mais elle ne s'est pas non plus prononcée contr'elles : elle s'est tenue dans la neutralité, comme le droit l'exigeait, dans des querelles de famille qui doivent se décider entre les seuls intéressés. En pareil cas, qui est plus dans le droit, celui qui intervient, ou celui qui s'abstient? Lorsque la France, en 1831, est intervenue directement entre le souverain des Pays-Bas et les insurgés, lorsqu'on a attaqué la citadelle d'Anvers, la Russie, que ces procédés ne pouvaient manquer de contrarier, a-t-elle manifesté quelque chagrin, quelque mauvais vouloir? Attaquée, sans raison, d'une manière barbare, par les Persans et les

Turcs, la Russie a usé des droits de la légitime défense; elle a prévalu contre des ennemis inconsidérés, elle a usé à leur égard des droits de la victoire. A sa place, qui n'en eut pas fait autant? où sont donc ces peuples généreux, qui à l'égard des vaincus se bornent aux honneurs du triomphe? La conduite de la Russie ne s'est donc écartée en rien des règles les plus strictes de la civilisation et du droit; la Russie est entrée dans les mœurs des peuples civilisés; il n'y a plus chez elle des Iwan, des Bazilewitz, des Michalowichtz. La cour de Pétersbourg, la haute société russe, sont à l'égal de tout ce qu'il y a de mieux dans l'Europe civilisée : il n'y a plus de *barbares du Nord* que dans les steppes de la Tartarie et parmi les nomades du Caucase et de la Sibérie. Lorsque Napoléon eut amené deux fois les armées russes à Paris, le militaire russe offrait-il des traces de barbarie? la Russie est-elle le théâtre de scènes pareilles à celles dont l'Espagne offre le hideux tableau? Il faut savoir gré à la force de sa modération, et si l'on ne peut refuser à la Russie une grande force, on ne peut non plus lui refuser de n'en faire ni une montre ni un usage propre à se faire ressentir d'une manière fâcheuse et propre à molester qui que ce soit.

CONDUITE DE LA RUSSIE A L'ÉGARD DE L'EUROPE ET DE LA FRANCE, DANS LE COURS ET A LA FIN DE LA GUERRE.

Je croirais n'avoir rempli que la moitié de ma tâche en me bornant à démontrer le vide et l'injustice des déclamations dont la Russie est l'objet persévérant; la justice demande davantage : elle n'est complète que là où elle met en balance les mérites et les griefs, les torts et les biens conférés. Ainsi il n'entre dans ce travail pas plus d'apologie que d'hostilité : laissons parler les faits, et fions-nous à leur impartialité.

L'Europe était abattue aux pieds de Napoléon : la Russie lui a tendu la main et l'a relevée. La guerre d'Espagne, dans son isolement, n'était pas une ressource effective et directe pour le corps de l'Europe, tout en faisant beaucoup de mal à la France. Si en 1812, Alexandre, suivant l'exemple des faiblesses contemporaines, eût cédé à Napoléon, s'il eût fléchi sous le poids de la crainte qu'inspiraient sa puissance et son génie, sous celui-même des échecs qui marquèrent le début

de la guerre, l'assujétissement général était consommé : désormais, en Europe, il n'y avait plus que deux rôles : pour l'un commander, pour tous les autres obéir. Qui sait même ce que fût devenue cette Europe, avec un esprit incompatible avec le repos, dégoûté le lendemain de l'objet pour lequel, la veille, il eût renversé un empire, esprit s'élargissant toujours, accoutumé à travailler sur des matières molles, cédant à toutes ses impulsions, et qui, par l'effacement d'un dernier obstacle, restait maître d'appliquer son omnipotence, sans contrôle, à la satisfaction de toutes ses fantaisies ? Il est probable que rien de ce que nous voyons en Europe ne s'y représenterait aujourd'hui : en effet, qui peut dire où se serait arrêté le dominateur accoutumé à se jouer de tous les pouvoirs, de ses propres dons, reprenant ce qu'il avait donné, ne balançant pas à expulser son propre frère du trône où il l'avait fait monter, et le lendemain de son mariage avec une archiduchesse d'Autriche, lançant des décrets de mort et de confiscation contre les serviteurs de son beau-père ? (1)

Le caractère de Napoléon est et restera un sujet inépuisable de discussions, tant il est vaste

(1) Extrait de l'ouvrage de M. le comte Pélet de la Lozère, intitulé *Opinions de Napoléon.*

et mobile. On peut dire de lui qu'il n'a jamais donné à fond une souveraineté; il ne faisait que la prêter à temps, comme une pierre d'attente dans l'édifice dont il se réservait la construction définitive, avec la disposition des matériaux. Ainsi, après avoir expulsé Louis, roi passager de la Hollande, il avait entamé le royaume de Joseph, en mettant la Catalogne sous la main de son administration, prélude infaillible de la reprise de cette souveraineté (1) : mille fantaisies eussent fait donner une face nouvelle à ce qu'il aurait eu l'air d'établir, et l'on eût marché de changement en changement. Le ciel en avait ordonné autrement. Par une rencontre singulière, il était arrivé que deux puissans souverains entre lesquels se balançaient évidemment les destinées du monde, se fussent trompés mutuellement dans l'appréciation de leur caractère respectif. Alexandre s'était livré au prestige du génie et de la grandeur de Napoléon : celui-ci, Sirène enchanteresse, maître dans l'art de séduire, avait fait passer sous son charme propre, un rival de la crédulité duquel il s'amusait. De

(1) A Valladolid, Napoléon me dit : «L'Espagne est un beau pays : je ne la croyais pas si belle. J'ai fait là un beau présent à mon frère.» De ce moment la royauté de Joseph me parut fort compromise.

son côté, Napoléon avait pris la candeur d'Alexandre pour de la faiblesse, et il aimait à croire cette faiblesse portée à l'extrême; il caressait cette idée, parce qu'elle flattait ses desseins. Sa grande entreprise contre la Russie a eu cette croyance pour base principale : vingt fois il a répondu, j'en ai l'expérience personnelle, aux observations sur les difficultés et les conséquences d'une entreprise aussi lointaine, aussi hasardeuse, *je connais l'empereur Alexandre, il est faible, j'irai à Moskou, je brûlerai Toula, voilà la Russie désarmée, l'empereur Alexandre se mettra à genoux*. Aussi fut-ce avec un dépit très-vif qu'il entendit à Dresde la réponse de l'empereur Alexandre, que lui rapporta le comte de Narbonne : *J'ai l'espace et le temps, je ne signerai la paix qu'au fond de la Sibérie*. L'illusion subsistait encore aux portes de Moskou : elle ne s'évanouit qu'à la lueur de l'incendie qui détruisit ses espérances avec sa conquête. Cette résistance de la Russie fit périr cette armée de conquérans, dont le poids oppressait l'Europe; dès lors elle respira, dès lors le général York crut pouvoir laisser éclater les sentimens qui couvaient au fond du cœur des Prussiens : dès lors la confédération du Rhin put préparer sa défection, et l'Autriche son retrait d'une alliance oppressive;

de là enfin cet esprit nouveau de résistance qui partout se substitua à l'esprit de soumission empressée envers celui dont on reconnaissait la dictature. *Les rois ne voulurent plus former le parterre des théâtres de Napoléon ;* de là cette lutte qui amena le rétablissement dans leurs états de tous les princes que vingt années de guerres en avaient fait sortir, et qui y rentrèrent à la suite de la coalition ; de là pour l'Angleterre la faculté de revenir sur les rivages d'où la main de Napoléon la repoussait et tendait à la bannir à jamais; on peut dire que de là date la renaissance de presque toutes les souverainetés européennes. Telles furent les conséquences de la résistance de la Russie : telles eussent été, dans un sens contraire, les effets de sa soumission ; c'est ainsi qu'en jugera l'histoire, et qu'en jugeait Napoléon, lorsque plusieurs fois il a dit : *Sans le malheur de Russie, j'étais le maître du monde.* Il est encore un fait sur lequel le jugement de l'histoire n'hésitera pas : c'est que la guerre de Russie a été faite par Napoléon, à son jour, à son heure, méditée par lui, amenée par les voies de son choix, qu'elle faisait partie de ce qu'il appelait son système, et que son succès formait la clef de la voûte de son édifice. Cette guerre avait coûté fort cher à la Russie : dans l'intention qui

l'avait provoquée, la Russie devait perdre toutes ses provinces polonaises, et avec elles, toute influence en Europe, dont elle se trouvait comme rejetée et reléguée en Asie. Il y avait là une grande étoffe pour des représailles : elles eussent été justifiées par le sort infligé à l'Autriche, à la Prusse, à tous les vaincus expulsés de leurs domaines ou forcés d'en céder une partie : telle ne fut pas la conduite d'Alexandre : il voulut honorer son triomphe, il voulut que les barbares du Nord donnassent l'exemple de la générosité; il ne permit ni une contribution, ni une soustraction de monumens, ni une lésion de propriété publique ou privée. Cent mille prisonniers furent rendus sans rançon : bien plus, Alexandre, dans la vue de contribuer à affermir la paix de l'intérieur de la France, insista auprès de Louis XVIII, pour l'acceptation de la constitution du sénat. Il ne voulut pas souffrir que celui qu'il avait appelé *son ami*, que la tête qui avait porté glorieusement tant de couronnes, en fût totalement dépouillée, et ne pouvant plus en faire une puissance, il voulut qu'il restât souverain. Ces procédés sont nobles et grands : en voici d'une haute portée, et d'une précieuse utilité pour la France. Le fatal événement des Cent Jours, après un grand désastre, ramène

dans la capitale d'immenses armées : de tous côtés, les frontières sont forcées, la plus précieuse partie du territoire est envahie, les inimitiés, les convoitises sont libres de se déployer, le démembrement de la France est demandé : elle doit rétrograder aux frontières qu'avait Louis XIII. Alexandre sent la nécessité pour l'Europe, que la France reste une grande puissance, il s'oppose à ces vues spoliatrices, il réunit son armée, et la met à la disposition de Louis XVIII; cette opposition en impose, et la France reste entière. Alexandre était contraire à l'imposition de la contribution de guerre que la France eut à supporter, il l'était de même au retrait des monumens conquis. A cette époque, quand on vit l'arbre abattu, tout le monde courut aux branches, et des nuées de vautours vinrent fondre sur la France, réclamant jusqu'au payement des *Lansquenets* fournis à Henri IV. L'Angleterre et la Russie écartèrent une partie de ces oiseaux de proie : au congrès d'Aix-la-Chapelle, comme toutes les grandes ames, Alexandre, capable du noble sentiment de la confiance, ayant cru trouver dans M. de Richelieu un digne objet de la sienne, sur la parole de ce ministre attestant l'apaisement de l'esprit révolutionnaire parmi les Français,

fit relâcher deux des années de l'occupation du territoire, qui chacune coûtait 150 millions. Si, à Laybach, à Troppau, à Véronne, Alexandre laissa percer d'autres sentimens, ils n'avaient point la France pour objet, mais ces éruptions d'esprit révolutionnaire qui éclatèrent en France, en Espagne, à Naples, ainsi que les excès de la presse, qui abusa sans mesure de l'extension de liberté qui venait de lui être accordée. Voilà les faits; ils sont constans, ils sont de nature à dicter des ménagemens envers ceux dont on a reçu des bienfaits ; la reconnaissance n'est pas de l'abaissement, elle n'humilie pas plus les nations que les particuliers, elle les honore au contraire, et c'est à ce titre que je n'ai pas craint de remettre sous les yeux de la France la conduite tenue par la Russie à son égard.

DE LA RUSSIE COMME PUISSANCE ABSOLUTISTE.

Cette locution (1), *puissance absolutiste*, a deux acceptions et deux tendances, l'une commune et patente, l'autre détournée et créée dans une intention hostile. Ainsi la première se rapporte à la séparation qui existe entre le mode des gouvernemens dits constitutionnels, et ceux qui ne le sont pas : la seconde renferme une incrimination contre ces derniers, avec une intention d'excitations hostiles adressées à leurs sujets, comme pour leur reprocher et leur faire honte de vivre sous de telles lois. Avec les révolutionnaires il n'est rien d'indifférent, tout a un sens

(1) La Harpe avait raison quand il s'élevait contre la barbarie du langage révolutionnaire : elle a envahi la langue comme les doctrines. On rencontre habituellement des locutions qui n'appartiennent pas à la langue française ; *absolutiste*, *un sinistre*, *une panique*, *formuler une opinion*, *tout d'abord*, ne sont pas français : on fait adjectif ce qui est subtantif, et substantif ce qui est adjectif. Le désordre des idées a passé dans les paroles, il se propage par la tribune et par les journaux, comme sources les plus habituelles de l'enseignement pratique du peuple ; car on ne lit guère plus que les journaux, et l'on finit par parler la langue que l'on entend habituellement ; l'usage blase et rend insensible sur les difformités.

et un but de révolution. Trois puissances sont comprises sous cette dénomination générale *d'absolutistes* : ce sont la Russie, la Prusse et l'Autriche; elles doivent cette bienveillante dénomination au poids dont elles sont dans les affaires de l'Europe; les petits états d'Italie n'importent pas assez pour les comprendre dans cette catégorie : on ne leur fait pas l'honneur de s'en occuper; il est réservé pour les puissances qui, dans un faisceau redoutable, arrêtent l'essor de la désorganisation qui, sans cette digue, aurait déjà bouleversé l'Europe ; là est la barrière, et l'ennemi rugit autour d'elle. De là, toutes les déclamations, toutes les insultes, toutes les provocations contre ceux que l'on appelle absolutistes, et que l'on nomme ainsi pour les signaler à la haine publique; en effet, arrêter le cours des révolutions doit être un crime irrémissible aux yeux des révolutionnaires. Sous la main ferme de ces puissances, l'Allemagne est restée l'Allemagne; sans cette pression salutaire, l'Allemagne fût devenue la *Teutonia*, elle eût reçu une nouvelle existence et un nouveau baptême de la façon des professeurs et des écoliers réunis à Hambach, assaillant à force ouverte la diète de Francfort, associés à ces groupes révolutionnaires qui s'étaient agglomérés en Suisse, sous l'é-

gide de la démocratie helvétique, pour reprendre en Italie et en Piémont l'œuvre avortée en 1832. Sans les trois puissances *absolutistes* veillant à la tranquillité de l'Allemagne, tous les petits états constitutionnels de cette contrée seraient tombés aux mains des révolutionnaires, et l'on sait ce que l'on y trouve : les dispositions n'y manquaient pas, comme on peut en juger par ce que promettaient les tribunes de Bade, de Bavière, de Würtemberg, de Cassel et d'autres lieux ; là on allait voir les avocats ambitieux, les hommes d'enseignement, presque tous rêveurs de profession, suivis de tous les brouillons et de toutes les têtes légères du pays, cortège inévitable de toute révolution, au moyen du régime de ces états, renouveler sur l'Allemagne les cruelles expériences faites sur d'autres contrées : c'eût été le *fac simile* de la révolution dans ses plus mauvais jours. Par l'organe de la diète germanique, les *absolutistes* ont mis ordre à ce danger ; ils ont bouché le volcan. Le service ne s'est pas borné à l'Allemagne, il s'est étendu à tout son voisinage. Est-ce donc que la conflagration de cette contrée ne fût pas devenue celle de tout ce qui la touche, bien plus, celle de l'Europe entière? qui eût retenu l'essor des révolutionnaires triomphants sur un si vaste espace,

adossés aux révolutionnaires de tant de contrées, poursuivant en commun l'œuvre de la destruction de tout l'ancien édifice social? Figurez-vous l'Europe régie par des *gauches extrêmes*, par des hommes d'exaltation, de théories subversives, par des hommes de toasts et de banquets, par des radicaux anglais ou espagnols, et dites si les absolutistes ne sont pas les bienfaiteurs de l'Europe, pour l'avoir préservée d'une perturbation inévitable, sans la répression ferme et continue des metteurs en œuvre et des professeurs de révolutions. Ne voit-on pas que les absolutistes si âprement dénoncés à l'animadversion du siècle, sont les auxiliaires effectifs, même des gouvernemens constitutionnels, des gouvernemens qui leur sont opposés en principes d'existence? car, sous quelque forme qu'existent les gouvernemens, ils se touchent par un point, la nécessité de l'ordre et de la stabilité. Voyez quel est le travail de quelques gouvernemens constitutionnels, à l'égard d'autres gouvernemens de la même nature, mais partant d'un principe différent. La France et l'Angleterre sont établies sur le principe de la souveraineté du peuple, l'Espagne et le Portugal ont reçu des *chartes octroyées*, *des statuts royaux*; le principe d'autorité diffère essentiellement

entre les constitués, et cependant tout constituées qu'elles sont sur le principe populaire, jouant en cela le rôle des absolutistes à l'égard des états constitutionnels de l'Allemagne, la France et l'Angleterre emploient leurs efforts à maintenir le statut royal ou charte octroyée, en repoussant le principe auquel elles ont eu recours en 1688 et en 1830; on a fait en France une révolution pour s'affranchir de ce que l'on maintient en Espagne. Le monde assiste à cette grande et solennelle contradiction, car nous sommes au bon temps des contradictions; la logomachie doctrinaire est sacrifiée aux nécessités gouvernementales, au besoin de préservation. La France et l'Angleterre redoutent avec raison la réaction qu'elles ne pourraient manquer d'éprouver, si les fauteurs des doctrines radicales prévalaient en Espagne et en Portugal; les puissances absolutistes font au Nord ce que les puissances constitutionnelles réalisent au Midi, et voilà tout. Quelle prise donnent-elles donc aux qualifications insultantes que l'on se permet contre elles, et que l'on s'attache à faire passer en usage général? Ces puissances ont-elles menacé l'existence constitutionnelle des états allemands qui ont embrassé ce mode de gouvernement, quelque contrariété que cette adoption

pût leur apporter? ne se sont-elles pas bornées à demander l'exécution des traités? la Russie est-elle sortie de ce cercle de droit et de modération? si elle a eu la plus large part dans les insultes des révolutionnaires, c'est qu'en raison de sa puissance, ils supposaient qu'elle avait aussi la plus large part dans la répression, calcul de haine, calcul aveugle comme la haine, car rien n'a signalé une action plus directe contre la révolution et ses suites de la part de la Russie, que de celle des autres puissances, qualifiées comme elle, d'absolutistes. Au reste, elles peuvent se consoler de ces outrages méprisables, en comparant l'état des peuples qu'elles ont garanti des révolutions, avec celui de ceux qui ont eu le malheur d'être envahis par elles. On ne pouvait pas mettre sous les yeux du monde un tableau plus propre à le dégoûter des révolutions et des révolutionnaires.

Quant au pouvoir absolu, Montesquieu lui-même reconnait qu'il n'en a jamais existé, et qu'il n'en existera jamais de pareil. Il n'en est point qui n'ait rencontré quelque barrière dans les mœurs, dans la religion. Le grand Turc peut faire jeter vingt personnes dans le canal de Constantinople, il ne peut pas se dispenser d'aller à la mosquée tous les vendredis. Le pouvoir des em-

pereurs romains fut immense : combien de barrières ne rencontraient-ils pas? ils n'avaient pas formé leur pouvoir sur la destruction des lois, mais en s'appropriant les lois; ainsi ils s'étaient fait censeurs, tribuns, grand pontifes, de manière à être absolus, suivant les lois, par l'accumulation faite à leur profit de l'autorité attribuée à ces magistratures réunies dans leur personne. Si l'on veut de l'absolutisme, il faut le chercher dans les assemblées délibérantes : là, tout est absolu; personne n'étant responsable, les plus graves excès sont admis pour commander l'obéissance. Quel despote, quel pouvoir d'un seul se fût permis la centième partie de ce que la convention s'est permis, de ce que les parlemens d'Henri VIII, d'Elizabeth, de Charles II ont commis en Angleterre? Tous les gouvernemens valent par la manière dont ils sont exercés, par les temps et les hommes sur lesquels il s'exercent; tous ont des propriétés utiles ou nuisibles, tous sont imparfaits comme l'homme lui-même, auquel la perfection n'appartient pas, et qui ne peut la communiquer à ses ouvrages. Amender ce qui est reconnu défectueux, améliorer ce qui est bon, maintenir ce qui est utile et profitable, voilà ce que la raison et l'humanité conseillent et commandent, car c'est pécher contre toutes

les deux que d'arracher une nation à son état établi, usuel, pour la transporter violemment dans un autre, sous prétexte d'avantages lointains, bien aventureux, en ne tenant aucun compte des résistances qu'il faudra vaincre, ni des douleurs d'un nombre toujours très-grand de victimes que font inévitablement ces changemens violens et généraux que l'on appelle révolutions.

ACCROISSEMENS DE LA RUSSIE DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE.

Ces accroissemens sont l'objet de vives réclamations, de reproches interminables, et d'une surveillance ombrageuse ; on conclut des acquisitions faites, à l'intention d'en faire de nouvelles. Ici une explication est indispensable. Les accroissemens de puissance peuvent avoir une double origine : l'une légitime, avouée par le droit, l'autre illégitime, et repoussée par la même autorité ; ceux-ci provenant de l'abus de la force, ou d'aggression injuste. Ainsi, lorsqu'un jour, il plut à Napoléon de réunir à son empire Brême, Hambourg, Lubek, fort étonnés sans doute, de se trouver concitoyens de Rome et de Florence, il fut évident que cette extension arbitraire de son empire, effectuée sans provocation aucune, présentait une violation manifeste du droit, et n'était tolérée par l'Europe que par la crainte qu'inspirait un pouvoir assez fort pour se croire au-dessus de la répression de ces saillies ambitieuses. Car avec son pouvoir, et la manière dont Napoléon procédait,

qui pouvait se répondre à soi-même du lendemain, ou se croire à l'abri des effets d'un mauvais rêve? Mais lorsque les accroissemens proviennent des causes admises par le droit des nations, lorsqu'il s'agit des indemnités d'une guerre juste, l'accroissement n'est plus passible du reproche d'ambition, et ne peut y être soumis. Les lois de la guerre ressemblent à celles du jeu : qui s'y livre, en court les chances, et elles doivent être égales pour tous. Au jeu, les pertes se soldent en argent : à la guerre, en territoires, en provinces. Après l'événement, les voisins qui ne se sont pas opposés à l'injustice qui a amené la réparation, ne sont pas fondés à dire : « Les avantages que vous acquérez renferment quelques inconvéniens pour nous. Désistez-vous-en; supportez, en vue de nos convenances propres, les frais de l'aggression que nous n'avons pas empêchée; » ce langage ne pourrait être admis. Voyons, dans le cas présent, d'où proviennent les accroissemens de la Russie. Un roi de Suède s'abandonne à la fougue de son caractère; il provoque un ennemi incomparablement plus fort que lui; il succombe, son pays peut être envahi tout entier, il peut tout perdre; il rachète le principal par l'abandon de l'accessoire, il cède la Finlande. Un jeune héri-

tier du trône de Perse se livre à la même intempérance de témérité : même résultat, il est vaincu ; il doit céder quelques portions du littoral de la mer Caspienne. A quelque temps de là, la légation russe, et les Russes résidant dans la capitale de la Perse, sont assaillis et massacrés. Cette violation des droits des gens et de l'humanité attire de nouveau les armes russes : de nouveau il faut céder des provinces. De tous ces faits, quel est celui qui choque le droit, l'ordre régulier et reconnu des sociétés? Aussi mal avisé que les autres, le sultan se jette dans une guerre dont il eût été aussi embarrassé d'assigner une cause valable, qu'il l'a été de la mener à bonne fin. Les Russes arrivent aux portes de sa capitale ; encore un pas, ils y entrent, et son trône croule ; il paye sa rançon par la cession de quelques territoires. A quel titre accuser le vainqueur d'ambition, et lui reprocher les conséquences des fautes de son ennemi ? Si l'on allègue l'occupation d'une partie de la Pologne, le reproche se partage entre les trois puissances copartageantes ; il est vrai qu'en 1815, la Russie s'est adjoint la plus grande partie du duché de Varsovie. Comment lui contester le droit d'en disposer ? que ne lui avait pas coûté ce pays ? deux fois il lui a fait une guerre qu'aucun

dommage de sa part n'avait provoquée. Que lui avait fait l'empereur de Russie, pour s'allier à ceux qui marchèrent sur sa capitale? il n'est pas de tracasseries que ce duché ne lui ait faites, point d'intentions hostiles qu'il n'ait cessé de manifester. Déjà en 1808, à Bayonne, Napoléon reprochait aux députés polonais d'aller trop vîte : on sait ce que, dans la bouche de ce prince, cela voulait dire. Les Polonais ont, autant qu'ils l'ont pu, provoqué la guerre de Russie. Ils ont succombé dans la lutte contre Alexandre ; ils entendaient bien lui ravir une partie de son territoire; ils ont perdu le leur! c'est la loi du talion, de toutes les lois la plus équitable. Ils ont appelé les armes russes sur leur sol, elles y sont restées : ceux qui les ont provoquées ne peuvent se plaindre qu'à eux-mêmes du résultat; il les a trompés, mais aussi il serait trop commode de jouer à jeu sûr, ou inégal. En remontant plus haut, qui serait trouvé exempt de ces reproches d'accroissement ambitieux? Depuis un demi-siècle, quel grand état de l'Europe ne s'est pas accru de tout ce que sa main a pu atteindre? Pendant vingt ans, de 1792 à 1812, la France n'a-t-elle pas porté ses frontières de la Sambre à la mer Baltique, et du Var au Tibre, et jusqu'aux bouches de Cattaro, aux

frontières de la Turquie. Alors criait-on, comme on le fait de nos jours ? ne voyait-on pas à peu près tout le monde courir aux branches de l'arbre qu'abattait la cognée impériale ? Dans ce moment, n'espère-t-on pas faire du littoral africain une très-importante possession pour la France, et une adjonction à sa puissance maritime et commerciale ? Depuis soixante ans, amis et ennemis n'ont-ils pas également payé tribut aux convenances de l'Angleterre ? N'a-t-elle pas saisi tous les postes littoraux faciles à garder par ses vaisseaux ? L'Autriche ne paraît pas non plus s'être entièrement oubliée dans les compensations qu'elle s'est fait adjuger pour des possessions lointaines, plus à charge pour elle qu'à profit. De quoi s'est formée la monarchie prussienne ? Lorsque le ministre Choiseul disait, *point de Russes dans la Méditerranée*, il parlait le langage de son temps, langage alors sans réplique ; mais aussi, à cette époque, l'Angleterre n'était pas établie sur des postes inexpugnables, tels que Malte et Corfou. Alors Alger n'était pas encore français. On n'avait pas érigé en maxime d'état, en axiome de politique française, que la Méditerrannée était une rade française. Aujourd'hui qu'aurait à répondre ce même ministre au cabinet russe, si celui-ci lui

disait : « Entrons en partage d'une mer qui est le débouché indispensable de mes productions, au mins autant que celui des vôtres : vous possédez sur cette mer d'admirables ports de guerre et de commerce; pourquoi serais-je exhérédé de ce domaine fait pour tous, pour moi comme pour vous? si l'Anglettere qui en est éloignée bien plus que la Russie, l'Angleterre qui jouit de débouchés sur tous les points du globe, attache cependant tant d'importance à ses établissemens sur cette mer, pourquoi en resterais-je banni? » Sans doute la Russie est grande, très-grande, très-puissante, admirablement située pour la défensive; elle a beaucoup grandi, beaucoup acquis depuis un demi-siècle; mais ces accroissemens même lui en interdisent de nouveaux. Arrivée à la racine des grandes puissances, il faut qu'elle s'arrête : là sont des barrières véritables, et qui seraient vigoureusement défendues. La grandeur de la Russie est un fait accompli : il faut savoir l'accepter, comme tous les autres ouvrages du sort, en se tenant à ce que dictent la justice et la raison, c'est-à-dire aux précautions que suggèrent la prudence et le soin de la conservation propre. Les injures, les outrages, les accusations ne feront pas rétrograder la Russie, et la sagesse ne conseillera

jamais d'irriter ce qui possède de puissans moyens de vengeance. Il ne faut pas s'exposer à s'entendre dire qu'on l'a provoquée.

OBLIGATIONS DE LA RUSSIE RÉSULTANT DU CONGRÈS DE VIENNE.

Voici encore un des textes vulgaires des déclamations contre la Russie : en France, en Angleterre même, son grave parlement a souvent retenti de ces allégations; le ministre s'y est associé, autorité importante sans doute, mais non infaillible; il y a quelque chose au-dessus d'elle, les principes du droit public. Ce qui s'est passé à cet égard, montre comment le droit est entendu de nos jours, et comment les intérêts sont devenus habiles à le façonner suivant leurs convenances. A cet égard, une éducation de quarante années de tortures données à ce pauvre droit public, n'a pas été perdue, et l'on peut constater combien il est sorti aminci des mains de ses fabricateurs. En réchapperat-il? triste problême, et dont la seule position annonce déjà un état social bien maladif. En peut-il être autrement, quand on voit établi que d'un côté, on est obligé, et que de l'autre on ne l'est pas ; quand le sens des traités est livré aux interprétations des révolutions et de la force ;

quand de son autorité privée, on raye du code des nations ces paroles sacramentelles, *contrat synallagmatique*, c'est-à-dire obligation des deux parts. Aussi, depuis beaucoup d'années, a-t-on entendu dire, *déchirons ce traité*, (et il y a eu beaucoup d'exemples de traités déchirés,) *ce traité nous a été imposé*, comme si tout traité du vainqueur au vaincu n'était pas imposé et n'imposait pas des conditions, comme si cela ne se pratiquait pas partout, comme si l'on n'arguait pas des violations des traités pour les aggraver! Le droit de déchirer les traités n'est que le droit de la force, *c'est le sophisme armé*. Faisons l'application de ces principes au cas actuel. Comme tous les autres traités, celui de Vienne oblige également tous les contractans; si Alexandre était lié à l'égard du congrès, à son tour celui-ci était lié envers lui; si le premier devait au second de maintenir ses engagemens, à son tour le second devait au premier de maintenir les engagemens contractés à son égard. Si Alexandre s'était engagé à Vienne à l'égard des Polonais, à leur tour les Polonais s'étaient engagés envers lui, et le congrès devait les rappeler au maintien de leurs engagemens. Il faut tenir compte de ce qui se passait alors : l'érection du royaume de Pologne n'a pas eu pour principe une

nécessité pesant sur Alexandre, une concession en vue d'avantages à acquérir, ou de dommages à éviter; il n'est pas entré plus de crainte que d'intérêt dans la création d'Alexandre; elle n'était ni exigée, ni exigible; elle est le fruit d'une pure générosité. A entendre les insurgés de Varsovie, redevenus Polonais par la munificence d'Alexandre, on dirait que ce prince a signé cette création comme contraint, comme trop heureux d'en être quitte pour cette concession. Eh bon Dieu, quelles courtes mémoires! comment peut-on déjà oublier qu'en 1814 et 1815, l'empereur de Russie se trouva, par le fait, le restaurateur et comme le second créateur de tous les trônes de l'Europe? tous lui durent leur réhabilitation présente, et leur avenir. A cette époque, Alexandre était l'Agamemnon de l'Europe; à Vienne, de sa part, tout fut volontaire, et ne pouvait être que cela; le nouveau royaume de Pologne fut donc un don émané de sa libre volonté que rien ne pouvait contraindre. Qui en avait le pouvoir? Le congrès fut plutôt le témoin du don, y assistant, qu'un contractant avec mission et pouvoir obligatoires. Dans ce cas même, il devait à l'empereur Alexandre, ce que ce prince pouvait lui devoir. Ainsi les signataires du congrès, en même temps qu'ils auraient ré-

clamé en faveur de la Pologne, devaient aussi réclamer des Polonais l'observation du traité auquel ils devaient leur existence politique; insister pour une seule partie, était condamner l'autre. Ainsi la Russie avait le droit d'exiger des signataires du congrès de Vienne, de ramener les Polonais à l'observation de ce traité qui certes ne leur conférait pas le droit de renverser l'autorité dont ils avaient tout reçu. En France, en Angleterre, d'où sont parties tant de réclamations pour l'observation de ce traité, et tant d'excitations contre la Russie, qu'aurait-on eu à lui répondre si elle eût dit : « Commencez par rappeler les Polonais à leurs devoirs envers moi ; mes engagemens ne sont pas d'une nature différente des leurs ; si vous leur devez de l'appui au nom du congrès de Vienne, pourquoi me le refuseriez-vous au même titre? » Sûrement les gouvernemens de ces deux pays n'ont pas entendu sanctionner les doctrines anarchiques des révolutionnaires qui s'en vont criant, *le prince a déchiré le contrat, il nous a affranchis de nos obligations, nous rentrons dans nos droits, renversons-le.* Toute clause résolutoire d'un contrat doit être spécifiée dans cet acte; elle ne peut être livrée à l'arbitraire d'une des deux parties. Où étaient écrites celles qui donnaient ouverture à

l'expulsion de l'empereur de Russie ? les infractions faites à un traité entraînent-elles nécessairement son annulation ? celle-ci est-elle le seul moyen légitime de réparation ? l'annulation peut-elle résulter d'une autre cause que de l'obstination dans le refus des réparations ? Alors l'annulation n'est imputable qu'à celui qui la provoque par le refus de rentrer dans les termes du contrat, et par là tout se passe dans l'ordre de la justice et de la raison. Avant tout, il faut montrer qu'il y a contrat, c'est-à-dire conventions arrêtées et acceptées librement entre les parties. Or, il n'y a rien eu de pareil entre Alexandre et les Polonais du duché de Varsovie ; l'un donnait gratuitement ce qu'il était libre de garder pour lui ; par la conquête il avait acquis le droit de disposer de ce pays, comme le font les vainqueurs, comme la France faisait de tous les territoires acquis par ses armes. Un contrat suppose des contractans : à Vienne, où étaient les contractans polonais ? il n'y a donc pas eu de contrat entr'eux et Alexandre. On ne peut ni déchirer, ni réclamer ce qui n'a pas existé. D'ailleurs, il y a absurdité à supposer qu'Alexandre ait consenti un contrat qui pût renfermer la concession du droit de briser sa couronne.

TRAITÉ D'UNKLAR-KALESSI. MERS PACIFIQUES EN EUROPE.

Les passions haineuses ne connaissent ni sommeil, ni silence : elles ont les yeux d'Argus, et la trompette de la Renommée. Elles en ont largement usé à l'occasion du traité d'Unklar (1) ; on

(1) Parmi les souverains qui sont journellement l'objet des insultes et des jugemens téméraires d'une classe d'écrivains et particulièrement des journalistes, il n'en est pas auquel il ait été prodigué plus d'outrages qu'à l'empereur Nicolas ; on voit ces écrivains détourner ses paroles, ses actes vers un sens odieux ; c'est leur tâche de tous les jours. Il est aisé de reconnaître les influences sous lesquelles ils se livrent à ces honteux procédés : ils se sont faits les organes des réfugiés polonais, dont, à ce titre seul, le témoignage devient suspect pour tout homme sensé. Il serait curieux de savoir où tous ces hommes puisent leur juridiction appréciatrice et directrice sur tous les souverains ; au ton de leurs paroles, à la nature de leurs idées, il est facile de voir qu'ils n'appartiennent pas à la classe chez laquelle le sentiment des convenances fait partie de l'éducation ; on se sent, en les lisant, retomber parmi la populace. Les révolutions en bouleversant la société, mettent dessus ce qui est dessous, et destiné à rester dessous ; alors il s'établit dans le langage, dans les mœurs, une effronterie d'inconvenance qui ne respecte rien, et qui en peu d'années flétrit cette fleur de délicatesse et de politesse, dont la précieuse acquisition a coûté des siècles de travail. Cet affaissement moral se fait ressentir du grand au petit, car depuis l'invasion des nouveaux barbares dans la société, celle ci

aurait dit que la Russie avait résolu de confisquer la mer Noire à son profit, et qu'elle préférerait même son desséchement à son partage. Cependant de quoi s'agissait-il? de la chose du monde la plus simple : les progrès de Méhémet Ali alarment Constantinople ; le sultan rebuté auprès d'autres puissances, (1) s'adresse à la Russie ; celle-ci va au secours ; elle le fait dans des vues désintéressées, auxquelles lord Palmerston qui, en général, ne gâte pas la Russie, a rendu témoignage ; elle le fait aussi dans les vues d'une sage et vaste prévoyance, car avec la Turquie, malgré ses inconvéniens, on sait ce que l'on a, ce que l'on fait ; mais qui peut savoir ce qu'il aurait, ce qu'il ferait avec ce qui la remplacerait? et ce remplacement ne donnerait-il pas ouverture à

a perdu cette aménité, cette observance de convenances, qui en faisaient le charme, et de la société française, le modèle de celle de l'Europe. Ainsi écrit-on à l'anglaise, et est-on poli à l'anglaise.

(1) Il est connu que le sultan s'était adressé à la France et à l'Angleterre pour obtenir assistance contre Méhémet : refusé par elles, il se retourna vers la Russie qui s'empressa de mettre à sa disposition un corps de troupes, dont la vue a pu jusqu'à un certain point, contribuer à arrêter la marche d'Ibrahim-Pacha, et modifier les prétentions de son père. Ce corps de troupes n'excédait pas 15,000 hommes, ce qui pouvait suffire pour en imposer aux Egyptiens, mais qui était loin de correspondre aux projets que l'on supposait cachés derrière ce secours. Lord Palmerston a déclaré que dans cette occasion, comme pour l'évacuation de Silistrie, la Russie avait agi avec droiture et sincérité d'intention.

des complications dont la nature et le terme sont également impossibles à assigner? Il n'y a pas de prévoyance de mesure avec les suites du bouleversement de la Turquie. Que porte ce traité tant incriminé? exclusion de la guerre dans la mer Noire, libre accès au commerce pour tous. Voyez ce qu'il y a là dedans de dommageable pour qui que ce soit! Il y a fort loin d'interdire des champs de bataille, à interdire des champs de commerce; celui-ci est à l'avantage de tous : celui-là n'a qu'une destination bornée et toujours triste. Il n'y a pas droit à interdire ce qui est utile à tous; il y a droit à interdire ce qui sert l'un, mais qui peut nuire à d'autres. Il y aurait injustice à refuser à l'un ce que l'on concéderait à l'autre; mais le traité ne s'écarte en rien de cette règle d'équité. La mer Noire reste ouverte à tous les pavillons de commerce; tous sont admis au passage des Dardanelles; il est refusé également à tous les pavillons de guerre. Qui peut se plaindre? ici se présente la question du droit de passage sur le territoire neutre pour aller attaquer un ennemi. Le propriétaire de ce territoire est-il tenu de donner ce passage, lorsqu'il est unique? si une flotte anglaise se présentait à l'embouchure de l'Elbe pour aller attaquer Magdebourg, les riverains seraient-ils tenus de

lui accorder le passage? Telle est la position du sultan : il est propriétaire des deux rives des Dardanelles; s'il doit le passage à l'un, il le doit à tous; les Dardanelles peuvent devenir le théâtre des combats; lui-même dans Constantinople, serait réduit au rôle de capitaine de port, chargé de la police de la rade; le canon peut faire voler en éclats les vitres du sérail. La Russie et la Turquie sont seules propriétaires de tout le littoral de la mer Noire; c'est donc directement contre la première que la seconde livrerait le passage. Les flottes des autres puissances ne possèdent pas de relâches dans la mer Noire, mer sauvage et d'une navigation fort dure : où les étrangers se réfugieraient-ils, se répareraient-ils? dans les ports turcs; mais de là combien de complications pénibles pour le sultan; car, en pareil cas, vainqueurs et vaincus sont également embarrassans et exigeans, les uns alléguant qu'on en fait trop, et les autres que l'on n'en fait pas assez. Le traité a coupé court à la possibilité des collisions et des contestations qui pourraient en naître, et il a fait sagement. Et que l'on ne dise pas que si les Dardanelles s'ouvrent aux vaisseaux russes pour entrer dans la Méditerranée, elles doivent aussi s'ouvrir aux vaisseaux destinés pour la mer Noire. Il n'y a point parité : la Méditerranée

n'est pas, comme la mer Noire, partagée entre deux propriétaires; cette mer est un domaine commun à tous, tous peuvent y avoir des propriétés, des relâches, des alliés. Ce qui se passe dans cette mer n'apporte aucun dommage à la Turquie, comme il le fait dans l'autre cas. Tout vaisseau qui se commet sur cette mer le fait à ses risques et périls, et il est bien probable que les vaisseaux russes qui s'y hasarderaient, trouveraient de quoi les dégoûter d'y revenir. Ce traité n'a donc d'autre effet que de faire de la mer Noire une mer pacifique, beau grief assurément, et bien assorti aux clameurs qu'a fait élever ce traité! on eût dû le célébrer, comme un bienfait pour l'humanité, en diminuant le nombre des théâtres où elle va s'immoler. Ne serait-il pas à désirer qu'un accord commun fît de même pour la mer Baltique, le Sund toujours ouvert aux fructueux agens du commerce, et toujours fermé aux agens destructeurs de la guerre? D'ailleurs, à quoi bon aujourd'hui des combats dans la Baltique? Il est digne d'un siècle fier de sa philantropie de s'occuper des moyens de raccourcir cette faulx de la mort, qui tôt ou tard sait trop nous atteindre.

DISCOURS DE L'EMPEREUR NICOLAS A VARSOVIE.

L'Europe a retenti de déclamations et même d'anathêmes contre l'empereur Nicolas, à l'occasion du discours qu'il a adressé à la municipolité de Varsovie ; c'était à qui enchérirait sur ce qu'avait dit celui qui avait parlé avant lui. (1)

(1) Voici le texte de ce discours :

« Je sais, Messieurs, que vous avez voulu me parler : je connais même le contenu de votre discours, et c'est pour vous épargner un mensonge, que je ne désire pas qu'il me soit prononcé ; oui, Messieurs, c'est pour vous épargner un mensonge, car je sais que vos sentimens ne sont pas tels que vous voulez me les faire accroire, et comment pourrai-je y ajouter foi, quand vous m'avez tenu le même langage la veille de la révolution ? N'est-ce pas vous-mêmes qui me parliez, il y a huit ans, il y a cinq ans, de fidélité, de dévouement, et qui me faisiez les plus belles protestations de dévouement ? quelques jours après vous avez violé vos sermens, vous avec commis des crimes horribles. L'empereur Alexandre qui avait fait pour vous plus qu'un empereur de Russie n'aurait dû faire, qui vous a comblés de bienfaits, qui vous a favorisés plus que ses propres sujets, et vous a rendus la nation la plus florissante et la plus heureuse, l'empereur Alexandre a été payé de la plus noire ingratitude. Vous n'avez jamais pu vous contenter de la position la plus avantageuse, et vous avez fini par briser vous-mêmes votre bonheur. Je vous dis ici la vérité, pour éclairer notre position mutuelle, et pour que vous sachiez bien à quoi vous en tenir, car je vous vois et vous parle pour

Les tribunes de plusieurs pays ne se sont pas refusé les mêmes satisfactions ; on eût dit du lion mourant, insulté à sa dernière heure par tous ses anciens sujets. De quoi s'agissait-il? Un grand souverain, qui s'était toujours montré bienfaisant envers son peuple, et malgré ses bienfaits,

la première fois depuis les troubles. Messieurs, il faut des actions, et non des paroles : il faut que le repentir vienne du cœur; je vous parle sans m'échauffer : vous voyez que je suis calme ; je n'ai pas de rancune, et je vous ferai du bien malgré vous ; avant tout, il faut remplir ses devoirs, et se conduire en honnêtes gens Vous avez à choisir entre deux partis, ou persister dans vos illusions d'une Pologne indépendante, ou vivre tranquillement et en fidèles sujets sous mes lois. Si vous vous obstinez à conserver vos rêves de nationalité distincte, de Pologne indépendante, et de toutes ces chimères, vous ne pouvez qu'attirer sur vous de grands malheurs. J'ai fait élever ici une citadelle, et je vous déclare qu'à la moindre émeute, je ferai foudroyer la ville, et ce ne sera pas moi qui la rebâtirai. Il m'est bien pénible de vous parler ainsi ; il est bien pénible à un souverain de traiter ainsi ses sujets, mais je vous le dis pour votre propre bien : c'est à vous, Messieurs, de mériter l'oubli du passé. Je sais qu'il y a des correspondances avec l'étranger, que l'on envoie ici de mauvais écrits, et que l'on tâche de pervertir les esprits; la meilleure police du monde ne suffit pas à garder une frontière aussi étendue qu'est la vôtre. C'est à vous-mêmes à faire la police et à écarter le mal. Au milieu de tous ces troubles qui agitent l'Europe, et de ces doctrines qui ébranlent l'édifice social, il n'y a que la Russie qui reste forte et intacte. Croyez-moi, Messieurs, c'est un vrai bonheur de vivre sous les lois de ce pays, et de jouir de sa protection. Si vous vous conduisez bien, si vous remplissez tous vos devoirs, ma sollicitude s'étendra sur vous tous, et malgré ce qui s'est passé, mon gouvernement pensera toujours à votre bien-être. Rappelez-vous ce que je vous ai dit.»

ayant déjà éprouvé une conspiration contre sa personne et sa famille (1), est assailli par une insurrection que rien ne provoquait, (2) trame ourdie depuis long-temps, comme ses chefs ont pris soin de le révéler à l'Europe. Son trône est renversé, son frère obligé de fuir devant les assassins, les chefs de son militaire tombent victimes de leur fidélité, (3) l'incendie sert de signal aux conjurés et guide leurs pas. Pour lier le peuple par le crime, calcul exécrable, on le rend l'agent de meurtres nombreux, (4) on appelle tous les sujets à l'insurrection, on y invite d'autres populations attachées à d'autres gouvernemens, on livre dix combats, on coûte au prince une partie de son armée et de ses trésors, on succombe dans une lutte insensée par son inégalité, l'on rend au prince un pays abîmé par

(1) Conspiration contre l'empereur Nicolas et sa famille, lors du couronnement à Varsovie, 1827.

(2) Relation du complot polonais par son chef, le commandant de l'école des porte-enseignes de l'école militaire de Varsovie, adressée par lui au *Courrier Français*, numéro du 2 janvier 1831.

(3) Le général Hauke, ministre de la guerre, et plus de quarante officiers généraux soit russes, soit polonais.

(4) Plus de trois cents habitans massacrés dans le courant de la nuit où éclata l'insurrection. On sait que le grand duc Constantin échappa avec peine aux porte-enseignes envoyés pour le tuer. Quelques jours avant la prise de Varsovie, il y eut un massacre dans les prisons, le 18 août. Varsovie a eu son 2 septembre, parcequ'elle avait des révolutionnaires à la *Danton*.

ces criminelles folies, et les révolutionnaires polonais, et leurs organes de tout pays et de toute nuance trouvent très-mauvais qu'un souverain aussi cruellement offensé, bien averti d'ailleurs des dispositions de ceux auxquels il s'adresse, ne se fonde pas en épanchemens de tendresse et de reconnaissance pour des hommes aussi bien méritans? Il doit voir, sentir et parler comme un journaliste de Londres ou de Paris, comme un membre de leurs clubs et banquets? La palme de ces honteuses diatribes a appartenu à un journal qui avait l'air d'aspirer à se faire pardonner sa versatilité et sa pédagogie envers tous les gouvernemens, par la convenance de son langage à leur égard, et par des appels à l'observation du respect qui leur est dû. En cela, il a dérogé grandement à sa marche habituelle, et il est tombé dans un égarement inexcusable, car il devait savoir que l'insulte interdite à l'égard de tout le monde, ne peut jamais être adressée aux chefs des nations. Ces écrivains se fussent épargné cette incartade, s'ils avaient eu connaissance de la réponse de Louis XIII (1) aux magistrats de la Rochelle, après la

(1) Voici cette réponse :

« Je prie Dieu que ce soit de cœur que vous me portiez honneur, et que ce ne soit pas la nécessité où vous êtes réduits qui vous fasse

soumission de leur ville, et certes la Rochelle n'était pas aussi coupable envers Louis, que Varsovie l'a été envers l'empereur de Russie. La révolte de la Rochelle n'avait pas été effectuée contre Louis XIII; elle datait du règne de Charles IX; elle avait sa source dans cette longue série de guerres civiles et religieuses qui armèrent si long-temps une partie de la France contre l'autre; la Rochelle n'avait pas débuté par une tentative d'assassinat sur le frère de Louis, ni par le massacre de ses généraux. Louis parla comme il devait le faire, *en souverain;* l'histoire ne lui a pas reproché ses paroles : il est vrai qu'alors elle n'était pas écrite par des révolutionnaires. Nicolas a parlé comme avait fait Louis, comme tout souverain doit le faire, *imperatoriâ brevitate.* L'empereur Nicolas a traité avec la dignité qui lui appartient, un adversaire trop au-dessous de lui pour valoir une autre réponse, et par là tout est rentré dans l'ordre.

Oui, que les princes soignent leur dignité,

tenir ces paroles. Je sais bien que vous avez été toujours malicieux, pleins d'artifices, et que vous avez fait tout ce qui vous a été possible pour secouer le joug de mon obéissance. Je vous pardonne vos rebellions; si vous m'êtes bons et fidèles sujets, je vous serai bon prince, et si vos actions sont conformes aux protestations que vous me faites, je vous tiendrai ce que je vous ai promis. »

ils le doivent à leurs peuples autant qu'à eux-mêmes; elle est la propriété de ceux-là autant que la leur propre, car rien ne facilite plus l'obéissance, rien n'entretient mieux le bon ordre, que le sentiment qu'inspire la dignité; on ne nourrit pas de mauvaises pensées contre ce qui sait se faire respecter et tenir à la distance convenable. La dignité s'allie très-bien avec l'affabilité, avec tout ce qui rapproche les hommes entr'eux, mais qui ne les confond pas, et les chefs des nations ne doivent jamais se laisser confondre. La royauté est l'expression des besoins et de la raison du genre humain; un sentiment trop général pour être erronné, lui a montré que les sociétés ne pouvaient pas plus se passer d'un chef, que tous les corps ne peuvent se passer d'une tête.

Il faut le reconnaître, la condition des princes est étrangement changée: autrefois ils jugeaient, ils condamnaient; aujourd'hui il appartient à tout le monde de les juger, de les condamner; il n'est si chétif écrivain qui ne les cite effrontément à sa barre; autrefois le trône se maintenait au dessus des mépris, on dirait qu'aujourd'hui il les provoque. Le trône ressemble à un blanc dans lequel tous ont le droit de tirer, mais auquel il est interdit de rendre les coups auxquels

lui-même est en butte. Le mot *devoir* est effacé, et remplacé par celui de *droit* : le prince doit, on ne lui doit pas ; il est lié envers tous, et aucun n'est lié envers lui. Le sophisme a trouvé mille raisons commodes pour les transferts de dévouement et de fidélité ; on sert, on aime avec une ferveur également mobile, celui qui est, celui qui le renverra, celui qui revient ; que l'autel reste, n'importe l'idole, les encensoirs iront leur train. Pourrait-il en être autrement après les hécatombes de trônes et de personnes royales, qui ont eu lieu depuis cinquante ans?... La première moitié du dernier siècle a été employée à déprécier la royauté et les rois ; la seconde moitié a été employée à les tuer et à les expulser. Des sophistes se sont comme saisis de la royauté pour la façonner, pour la pêtrir à leur guise, la dépouillant de ses attributs glorieux, imposans, pour la réduire à la condition d'une magistrature conditionnelle, subordonnée à un pouvoir créateur, n'échappant à la responsabilité que par l'inertie, et ressemblant à ces figures sculptées à la poupe du vaisseau, étendant une main immobile et morte sur le gouvernail. Si telle est la condition des princes, quelle ne doit pas être celle de leurs serviteurs? aussi les voit-on ne faire que paraître et disparaître sur une scène brû-

lante par le choc des partis? Remplacer les vides fréquens que ce choc produit dans leur conseil, est devenu un vrai *cauchemar* pour beaucoup de princes. On conçoit la sobriété d'empressement pour occuper des postes qui ont des jours de douleurs continues, et pas de lendemain de considération. Jadis, il restait une espèce d'auréole sur le front de celui qui avait approché le prince, et qui l'avait aidé dans les premiers rangs de l'administration ; aujourd'hui on dirait d'un théâtre, d'où les acteurs descendent sans laisser de traces, ni emporter de regrets.

Dans l'ordre établi par le consentement unanime des peuples, il y avait dans la royauté quelque chose de l'ordre inviolable de la nature : on recevait son roi *tout fait*, comme on reçoit le cours des saisons ; il ne tombait dans aucun esprit de chercher ailleurs que dans la ligne tracée : il n'y avait lieu à aucun calcul. Combien n'en a-t-on pas vu depuis ce temps? l'un veut celui-ci, l'autre veut celui-là (1), un troisième pèse dans

(1) Entre beaucoup d'exemples de cette manie de disposer des souverainetés, le plus curieux est celui qu'offrit à Neufchatel un homme aussi ridicule d'action que de nom. M. Brouquin trouve mauvais que le roi de Prusse exerce une espèce de souveraineté à Neufchatel ; M. Brouquin a trouvé des combinaisons très-supérieures à celle-ci ; en conséquence, M. Brouquin, déclare le roi de Prusse déchu de sa souveraineté. Celui-ci ne se tient pas pour bien

ses balances les mérites des possédans, et de ceux qu'on peut leur substituer. Cela ne pouvait manquer d'amener à ce langage indigne que l'on se permet trop souvent à l'égard des princes, et de leurs principaux conseillers, comme s'il ne rejaillissait pas toujours sur le manteau royal quelque chose des outrages adressés à ceux qui approchent le prince de plus près. Les anciens gouvernemens ne séparaient pas la dignité de leurs agens d'avec la leur propre, en cela très-bien avisés, et guidés par la connaissance des hommes, chez lesquels le despect passe avec une malheureuse facilité de l'inférieur au supérieur. De nos jours, les ministres indéfendus par le prince n'ont de ressources que dans des lois qui ne peuvent se défendre elles-mêmes contre les mille moyens que l'on sait trouver pour les éluder, et pour ces ministres invoquer ces lois, ne serait presque toujours que chercher de nouvelles disgrâces. Un des plus actifs dissolvans de la considération actuelle des places, c'est la rapidité de la rotation qui précipite la courte apparition des ac-

et légitimement déchu; il a des serviteurs, M. Brouquin a aussi des partisans, tels qu'on en trouve toujours assez, quand il s'agit du désordre, on en vient aux mains, le sang coule, voilà cent victimes immolées aux rêveries et aux répugnances de M. Brouquin.

teurs sur ces théâtres. Depuis 1789, il s'est fait en France une consommation de ministres et d'administrateurs de tout genre, qui dépasse tout ce que l'ancienne monarchie en a employé depuis sa fondation. Qui n'a pas été ministre, qui n'est pas ministre, qui ne sera pas ministre, qui ne veut pas être ministre? quel parti ne veut pas ses ministres? combien de temps est-on ministre? en France, on en a vu de trois jours, de quelques mois; en Angleterre, de quelques semaines; en Espagne, en Portugal, voyez-les tomber les uns sur les autres, comme ces hommes qui se présentent devant le public sur le frêle appui d'un câble. La considération s'élève ou s'abaisse suivant les conditions de la candidature, et la difficulté présumée d'en remplir les conditions: on ne peut guère considérer ce que tout le monde réussit à peu près à faire de même. Dans les rangs inférieurs, le mal est encore plus grand: tel département compte quatorze préfets, dans un laps de temps moins prolongé que celui qu'avait rempli un seul intendant. Quelle considération, quels regrets peuvent appartenir à des administrateurs qui n'ont fait qu'effleurer le sol d'un pied léger? c'est tout au plus si l'on se rappelle leurs noms. Cette perte de la considération pour l'administration est une grande

perte pour la société, sous tous les rapports, et même sous celui de l'économie. Le respect, la dignité, la considération entrent aussi dans la composition des gouvernemens à bon marché, car les influences morales coûtent moins cher que des gendarmes et des cours d'assises. Par une pente malheureuse, on délustre la société, on lui fait *accuser le nu*, et ce nu ne se recouvre qu'avec de l'argent, pauvre manière de conduire les hommes.

On vient de voir ce qu'est ce discours, objet de tant de clameurs. On ne criait pas, lorsque l'empereur Napoléon, à Turin, en 1805, repoussa l'archevêque de cette ville, qui se présentait à la tête des évêques du Piémont, réunis pour prêter serment. « Retirez-vous, monsieur, dit Napoléon ; je ne reçois pas votre serment, je veux vous épargner un parjure. » On ne criait pas lorsqu'à Anvers, en 1811, il adressa au clergé et au corps municipal, des paroles d'une dureté, d'une inconvenance, de menaces qui dépassaient toutes les bornes. C'est qu'alors la parole n'appartenait pas aux journalistes, et qu'ils ne s'avisaient pas de régenter le pouvoir. Faites taire ces gens-là, ou renoncez à gouverner. Journalisme et gouvernement sont incompatibles.

MANIÈRE DONT LA QUESTION DE LA POLOGNE A ÉTÉ TRAITÉE.

Ceci est devenu une question de parti, et à la fois une question de révolution et de propagande; car n'importe la forme, la propagande est toujours présente et en aide à toute révolution. Dans la question actuelle, d'un côté on s'est attaché à dire ce qui n'était pas, et de l'autre à cacher ce qui était, et ce n'était pas sans cause que l'on procédait ainsi, car tout le prestige de la révolution polonaise se fût dissipé au grand jour de la vérité. Ainsi pour donner à l'opinion une direction favorable à cette révolution, il était indispensable de brillanter d'une part, et de noircir de l'autre; ici d'appeler l'intérêt, là au contraire le blâme et la haine. De ce travail conçu avec art, et suivi avec persévérance, il ne pouvait manquer de résulter un égarement général sur cette question; en effet, qu'attendre d'esprits remplis de notions fausses? aussi a-t-on vu une exaltation passionnée, même dans les assemblées législatives surgir de cette infatuation générale. Si, dans des vues d'une prudence qui mérite

beaucoup d'éloges et de reconnaissance, le gouvernement français, tout en accordant à ce déchaînement ce qu'il n'eût pas été sans dangers de lui refuser, n'eût employé beaucoup d'efforts pour réprimer la fougue de l'irritation suscitée contre la Russie (1), et celle de l'engouement pour les Polonais, l'Europe fût retombée dans ces guerres cruelles de la révolution, dont les plaies saignaient encore; car une guerre pareille ne pouvait manquer de prendre aussitôt le caractère révolutionnaire le plus enflammé, et de se généraliser, sans exception pour aucune partie de l'Europe; on peut en juger d'après l'extension des prétentions des Polonais qui entendaient bien reprendre à l'Autriche et à la Prusse les territoires que ces puissances tiennent, d'après les premiers démembremens. A cet égard, à Varsovie, on ne prenait pas la peine de dissimuler, car on avait déjà réussi à mettre en mouvement la partie prussienne qui porte le nom de grand duché de Posen, et l'on appelait tous les Polonais à s'unir aux insurgés, au nom de l'antique fraternité. Ce n'était ni plus ni moins que la reprise du plan de Napoléon; mais

(1) On peut se rappeler les mouvemens qui éclatèrent contre la demeure de l'ambassadeur de Russie, et les clameurs que l'on entendait contre les Russes.

autant celui-ci mettait de soins à déguiser ses vues, autant la révolution polonaise mettait de prix à proclamer les siennes. En cela, elle a été franche et sincère, sans déguisement ni réticences. L'explosion révolutionnaire de Varsovie ayant eu lieu à la suite de la révolution de Juillet, par leur nature, une étroite confédération dut s'établir entr'elles. Toutes les révolutions de l'époque sortent de la même famille, elles sont sœurs, elles suivent la même marche, et nourrissent les mêmes projets. D'après cette disposition innée, la révolution de Varsovie dut espérer beaucoup de celle de Juillet, et celle de Juillet dut lui faire espérer beaucoup, et l'exciter beaucoup; car, toute révolution reviendra à la révolution française, comme à sa mère, et par conséquent, comme à son appui naturel (1). Alors s'établit entre ces deux révolutions une action et une réaction. En France, le feu prit à toutes les têtes; on ne parla plus des Polonais qu'en style d'hymnes ou de dityrambes; c'était la nation héroïque par excellence, tout Polonais fut un héros, toute Polonaise une *Clorinde*. Les Polonais avaient été les sauveurs de l'antique Eu-

(1) Voyez ce qui s'est passé en Espagne, en Portugal, en Belgique, et ce que préparaient les révolutionnaires italiens de 1831.

rope contre l'Asie; c'étaient nos frères, tout leur sang nous avait appartenu, aucune prodigalité de reconnaissance ne pouvait excéder tant de mérites et de sacrifices. Cet égarement de l'opinion n'eût toléré aucune dissidence; il fallait admirer ou se taire. De là, une animosité furieuse contre la Russie, des incriminations sans cesse aggravées, les qualifications les plus odieuses attachées au nom du souverain, à tous ses actes, à tous ses serviteurs, aucun compte de ce qui avait été fait en faveur de la Pologne, ni de ce qu'elle avait fait contre le souverain dont elle tenait son existence; en revanche, silence absolu sur l'origine, les actes, les désastres et les crimes de cette révolution. Faut-il le dire? l'erreur publique a été favorisée par le silence que la Russie a cru devoir garder; ce n'est qu'à la guerre qu'elle a songé à rendre les coups. L'appréciation des motifs de cette réserve ne nous appartient pas; peut-être n'a-t-on pas rendu assez de justice à l'autorité qu'exercent toujours les paroles d'un grand pouvoir. En tout et par tout, c'est à lui qu'il appartient de parler et de se faire écouter. La terre fait silence, quand le ciel parle; comme on n'entend pas ceux qui ne parlent point, mais comme on entend ceux qui parlent, surtout lorsqu'ils le font tout seuls, on

finit par les croire; des mensonges répétés circulent sans contradiction, et finissent par usurper les droits de la vérité; ils s'implantent dans toutes les têtes, et par là se forme une masse et comme un bloc d'opinions fausses, contre lesquelles toute opposition vient infailliblement se briser. La place est prise, les têtes sont comme murées; tel a été le sort de la question polonaise. Un égarement général a été, et devait être le résultat de cette mise en circulation de notions fausses, comme des réticences sur celles qui auraient pu les rectifier. Aussi, une question indéfendue, et comme délaissée même par les plus intéressés à son exposition sincère, n'a pu manquer d'être et de rester entachée de toutes les couleurs dont il a plu aux intérêts ennemis de la charger. Voyez aussi qui, en France, on rencontre sur cette question, dans la voie de la vérité; on n'y sait guère que ce qu'il a plu aux révolutionnaires de publier : eux-seuls ont eu la parole. Il n'y a de jugement et d'appréciation que d'après des récits mensongers, et les choses sont arrivées au point que les contradictions et même les doutes, sont exposés à un accueil chagrin; ce sort menace notre travail, il faut s'y attendre. Cette perspective ne nous détournera pas de notre route, parce que c'est celle de la vé-

rité, parce que la vérité est une dette dont l'obligation s'accroît d'après les degrés de l'importance des intérêts qui réclament la manifestation de la vérité. Or, la question de la Pologne touche aux intérêts les plus élevés; elle a fortement compromis les destinées de la France, et celles de l'Europe; elle peut et doit ramener les mêmes dangers, car les révolutionnaires ne l'abandonneront jamais; toujours ils reviendront à la question polonaise, à la résurrection de la Pologne; toujours ils attiseront et remueront les cendres de cet incendie; car ces hommes sont semblables à ceux qui disaient, *périssent les colonies plutôt que nos principes.* Il est donc nécessaire, indispensable même, dans l'intérêt général, de porter la lumière là où l'on a fait régner l'erreur, règne fatal et à abolir. La série des actes polonais sur le territoire français, et sur d'autres encore, (1) servira de garantie à notre impartialité, comme à nos intentions. Ici, la Russie et la Pologne ne sont que des nominatifs, les faits seuls sont des réalités, et toutes les deux nous apparaissent comme des plaideurs devant le tribunal qui, sourd aux allégations réciproques, ne se décide et ne prononce que sur le vu de pièces probantes.

(1) Voyez les protestations du comité polonais contre le réglement auquel une loi venait d'assujettir les réfugiés; on y faisait appel aux administrés contre la législature.

DU NOM DE POLOGNE RELATIVEMENT AU DUCHÉ DE VARSOVIE.

Entre qui s'est passé le débat qui nous occupe? quels sont le pays et les hommes qui s'intitulent Pologne et Polonais? En toute action, pour *ester*, il faut commencer par se légitimer, et faire accepter son nom : qu'était la Pologne, et qu'entendait-on par le nom de Polonais? n'étaient-ce pas ce pays et ce peuple qui réunis avec la Lithuanie formaient l'état et la nation connus sous la dénomination générale de Pologne et de Polonais? Un membre, une partie de ce tout peut-il se dire la Pologne ou les Polonais? la Lithuanie, la Volhinie, la Gallicie, chacune à part, étaient-elles fondées à se dire la Pologne? Pourquoi ce droit eût-il résidé dans le duché de Varsovie? Un pays, des hommes qui ont subi et accepté volontairement un nom et une souveraineté, sont-ils autorisés à repasser à discrétion, à leur ancien nom et à leur ancienne existence politique? Or, tel est l'état de la question relativement à cette partie de la Pologne, qui devenue grand duché de Varsovie, s'est dite la Pologne, a parlé,

agi au nom de la Pologne, et à ce titre, a revendiqué tout ce qui fut la Pologne. La soi-disant Pologne dont il s'agit ici, n'est que le grand duché de Varsovie, moins le grand duché de Posen restitué à la Prusse. Ce duché fut une création de Napoléon, et date du traité de Tilsit; c'était une pierre d'attente pour d'autres projets dirigés contre les trois puissances copartageantes de la Pologne. Le souverain de ce nouvel état était un roi étranger, le roi de Saxe; les titres de l'état, ainsi que ceux du prince, n'avaient rien de polonais; ils ne portaient que ceux de grand duché et grand duc de Varsovie, et c'est sous ces titres que l'un et l'autre prenaient place dans l'état politique de l'Europe. Les ambassadeurs n'étaient pas accrédités auprès d'un roi de Pologne, mais auprès du grand duc de Varsovie, comme les ministres de celui-ci l'étaient sous ce nom auprès de toutes les cours. Nulle connexion n'existait entre ce duché et les autres parties de la Pologne, échues à la Russie, à la Prusse, et à l'Autriche. C'est à titre de duché de Varsovie que Napoléon avait mandé les troupes qui, sous le nom de Polonais, prirent part à la guerre de Russie. Les soi-disant Polonais avaient donc subi et accepté une transformation complète, et ne conservaient le nom de Polonais que par suite

d'une habitude qui ne leur conférait aucun des droits qu'ils ont voulu rattacher à cette dénomination; toutes les autres parties de la Pologne avaient un droit égal à se dire la Pologne. Ce pays en était même à sa seconde transformation, car il avait passé sous la domination prussienne, avant d'être érigé en duché de Varsovie; Alexandre le tenait de la troisième main. Au lieu de s'appuyer de ce nom pour s'insurger, les habitans du Grand-Duché devaient trouver dans son rappel des motifs de reconnaissance et de fidélité pour celui qui le leur avait rendu. Ils devaient se rappeler qu'Alexandre avait tempéré en leur faveur les droits bien légitimes de la victoire, car ils avaient été les aggresseurs dans une guerre dont ils s'attendaient bien à retirer tous les profits, et dans leur espoir, ceux-ci n'étaient pas minces, car il ne s'agissait de rien moins que de reprendre à la Russie tout ce qu'elle tenait du territoire polonais, ce qui eût amené inévitablement la reprise des contingens échus à la Prusse et à l'Autriche. Les autres parties de la Pologne se sont abstenues des prétentions manifestées par le grand duché de Varsovie. La Volhinie et la Gallicie n'ont pris aucune part au mouvement que le Grand-Duché cherchait à leur imprimer; quelques signes d'agita-

tion ont apparu dans la Lithuanie, travaillée par quelques hommes d'influence, connus d'ailleurs par leurs principes révolutionnaires. Les corps de troupes lithuaniennes et volhiniennes au service de la Russie, ont repoussé les rebelles et leurs suggestions. Quand donc le grand duché de Varsovie s'intitulait la Pologne, et excipait de ce titre pour exercer une action politique sur les autres parties de la Pologne, dont il était séparé par l'état politique reconnu en Europe, il est évident qu'il usurpait. L'habitude, une espèce de courtoisie conservait, tolérait les dénominations de Pologne et de Polonais, mais sans y attacher aucune idée de droit. La Volhinie, la Gallicie pouvaient se dire la Pologne au même titre que l'a fait le grand duché de Varsovie, qui par sa révolte inconsidérée, comme un faible ruisseau, a été se perdre dans l'Océan des possessions russes, denouement facile à prévoir, si les passions prévoyaient.

ÉTAT DU DUCHÉ DE VARSOVIE SOUS LE GOUVERNEMENT DE LA RUSSIE.

Il est connu que l'empereur Alexandre n'a pas permis qu'une seule obole de la part, qu'à son grand regret, il avait eue dans la contribution de guerre imposée à la France, en 1815, entrât en Russie. Tout ce qui lui revint dans cette contribution fut exclusivement attribué par lui au bien-être de la Pologne. Ce pays était complètement dépourvu de moyens de communications; Alexandre en fit ouvrir sur les trois points les plus importans, tels que Vienne, Berlin, et Pétersbourg. Beaucoup d'établissemens utiles furent formés, ainsi qu'une école militaire, sous le nom d'*Ecole des Porte-Enseignes*, devenue en 1830, le foyer de l'insurrection. En 1814, à peine Varsovie comptait-elle 90,000 habitans : en 1830, elle en possédait 150,000; cet accroissement dépasse tous ceux qui ont eu lieu en Europe, dans le même laps de temps. Cette cité le devait à l'extension du commerce que sa réunion avec la Russie lui avait ouvert dans toutes les contrées asiatiques. Les produits industriels de

la Silésie, de la Saxe, et de la Bohême avaient pris cette route, en la jonchant de richesses. La Pologne était sous tous les rapports dans l'état le plus prospère; elle n'avait qu'à continuer et à laisser faire. Elle s'est révoltée contre sa prospérité : elle n'avait à supporter d'autre joug que celui des bienfaits; mais il arrive presque toujours que les peuples ne se soulèvent pas contre des maux réels, contre une oppression irritante, mais contre ce qui fait leur bonheur, contre la main qui ne pèse pas sur eux. Sous l'infortuné Charles Ier, l'Angleterre était très-heureuse (1), et la main de ce bon prince ne se faisait guère ressentir. En 1789, la France regorgeait de richesses et de libertés; on n'accusera pas le malheureux Louis XVI d'avoir tenu les rênes trop hautes. En 1830, le bien-être matériel de la France était au comble; il y avait pléthore de bonheur, et non pas déficit, comme l'ont publié des écrivains de parti, ennemis jurés de la vérité; c'est ce qui est arrivé à Varsovie. Aujourd'hui même, le principe des avantages renfermés dans la réunion avec la Russie, a repris son activité bienfaisante, et de nouveau le pays prospère, de manière qu'après de pareilles épreuves, les

(1) D'après le témoignage formel de l'historien Hume.

habitans de cette partie de la Pologne doivent se tenir fermement attachés à la Russie, comme à un principe effectif, immense de biens pour elle, et se tenir à jamais en garde contre les illusions qu'on tenterait encore de leur présenter. La sagesse leur est arrivée par la voie la plus sûre, par une douloureuse expérience, et comme l'on dit, à leurs dépens. Leurs séducteurs ne remplaceront pas ce qu'ils leur ont fait perdre.

CONDUITE DE LA RUSSIE A L'ÉGARD DU DUCHÉ DE VARSOVIE.

L'ARMÉE de Varsovie a marché sur Moscou en compagnie et en aide de l'armée française ; qu'allait-elle y faire ? contraindre la Russie à se désister des provinces polonaises qu'elle tenait, la séparer de l'Europe, et la reléguer en Asie ; vingt actes émanés de Varsovie sont les garants irrécusables de cette vérité. Si la Russie eût succombé, elle subissait ce dépouillement ; mais au jeu de la guerre, comme à tous les autres, les chances doivent être égales. La Russie avait donc le droit de traiter le duché de Varsovie, comme celui-ci se proposait de la traiter elle-même : en le conquérant, la Russie pouvait user du droit de la conquête, comme, en cas de défaite, on en eût usé envers elle, comme on était en usage de le faire pour tout état qui avait plié sous les armes de la révolution, comme Napoléon l'avait fait éprouver à l'Autriche, à la Prusse, et à tant d'autres encore ; car il faut le reconnaître, à aucune époque, la victoire n'avait appesanti son joug, comme elle le faisait

alors ; transvasement d'états les uns dans les autres, réunions, morcellements, adjonctions, abolitions de nationalité, le vainqueur ne se refusait rien : par suite de ces violens procédés, un jour, sans tenir compte des affections des peuples, la moitié de l'Europe se trouva avoir perdu sa nationalité. Ces cruels exemples n'exercèrent pas d'influence sur l'âme vraiment magnanime d'Alexandre ; il imposa silence à de justes ressentimens, et oubliant l'aggression de Varsovie, le but qu'elle avait et ses intentions manifestées avec trop d'éclat pour pouvoir être palliées, Alexandre crut à la reconnaissance, chose aussi rare chez les peuples en masse que chez les hommes pris à part, et fermant l'oreille à des conseils prévoyans, il ne songea qu'à tendre la main à un peuple abattu. Ne pouvant lui rendre tout ce qu'il avait perdu, il voulut du moins lui offrir la plus douce des consolations, l'image d'une patrie, à défaut de pouvoir lui en rendre la complète réalité ; il refit de la Pologne tout ce qu'il pouvait en refaire. C'est alors que l'on vit établir à la porte de la Russie vouée au gouvernement absolu, une tribune, vaste et intarissable source d'enseignement le plus directement contraire au principe d'existence du gouvernement de la Russie, appel journalier

à des révolutions, anomalie frappante avec tous les élémens du régime que suit la Russie. C'est alors que l'on vit l'armée qui avait combattu contre Alexandre, ramenée par lui sous le drapeau polonais, avec une organisation française, comme avec la jouissance des avantages de traitement qui mettent une si grande différence entre le sort d'une armée française, et celui d'une armée russe que ce contraste ne pouvait pas manquer de mécontenter. (1) Alexandre plein de l'idée de donner des consolations à la partie de la Pologne dont il pouvait disposer, rejeta des conseils dont les faits postérieurs n'ont que trop justifié la prévoyance; car il ne manqua pas d'hommes qui l'avertirent du danger de ce rapprochement des choses et des hommes de la révolution. Si Alexandre erra et prépara les embarras éprouvés par son successeur, le principe de ce mal se trouve dans une intention bienveillante, portée à l'excès, et il ne s'en suit aucune charge contre la conduite de la Russie à l'égard

(1) En 1814, les troupes polonaises au service de France, furent renvoyées en Pologne; avant leur départ, l'empereur Alexandre leur fit payer par le trésor de la légion-d'honneur, tout ce qui était dû aux militaires polonais, membres de cette légion. D'après ma position de ce temps, je me trouvai chargé de faire effectuer ce payement, sur lequel on ne voulut entendre à aucun délai ni rabais, le grand duc Constantin insistant avec rudesse.

de la Pologne, rien qui pût servir de motif ou d'excuse à la conduite que celle-ci a tenue à l'égard de la Russie. Un grand, un immense bienfait a eu lieu de sa part. Ce n'est pas à l'obligé à punir le bienfaiteur d'avoir mal placé le bienfait.

CONDUITE DU DUCHÉ DE VARSOVIE A L'ÉGARD DE LA RUSSIE.

Rousseau place au premier rang des actions d'Alexandre la confiance avec laquelle il reçut le breuvage offert par le médecin qu'on lui représentait comme un agent séduit par ses ennemis pour l'empoisonner. *Il crut à la vertu*, dit éloquemment Rousseau. Alexandre de Russie ne porta pas en vain le nom d'Alexandre, car il crut aussi à la vertu, en croyant à la reconnaissance de la Pologne, comme il crut encore à la reconnaissance d'autres contrées; il crut à la force de la chaîne que doivent former les bienfaits; toute son administration en Pologne fut empreinte de la généreuse bonté qui faisait le fond du caractère de ce prince. Sa sollicitude s'étendit à tous les besoins, à tous les avantages que ce pays pouvait ressentir ou acquérir. Il y appela le commerce, et avec lui la richesse qu'elle n'avait guère vivifié : aucune rigueur n'eut lieu pendant son règne, et malgré cette conduite paternelle, dans le duché de Varsovie, on travaillait à reproduire les insurrections civiles et militai-

res qui avaient éclaté en France, en Espagne et à Naples; on tentait de même la fidélité du soldat, on propageait les mêmes doctrines, on ourdissait une vaste conspiration pour soulever la Russie entière, pour faire massacrer les nobles par leurs esclaves; Alexandre lui-même était désigné comme la victime nécessaire : telles étaient les preuves de reconnaissance que lui réservait le duché de Varsovie. La vie de ce prince s'éteignit en 1824, ce fut le signal de l'explosion : elle éclata à Pétersbourg, lors de l'inauguration de l'empereur Nicolas; il eut à combattre une partie de sa garde, égarée par d'adroites équivoques de mots; les coups qui lui étaient destinés atteignirent le gouverneur de Pétersbourg, le général *Milarodowisch* et d'autres chefs. En même temps *Pestel* et *Morawieff* soulevaient une partie des troupes et des peuples du midi de l'Empire, ramenés au devoir après de sanglans combats, et lorsqu'en 1827, l'empereur Nicolas vint prendre la couronne à Varsovie, il y était attendu par un complot dont lui et sa famille étaient le but principal. Des circonstances telles qu'heureusement, il s'en trouve souvent dans l'exécution de pareils projets, détournèrent les coups, mais ne changèrent rien aux intentions; les coupables saisis et jugés par des tri-

bunaux mi-partie Russes et Polonais, les complots n'en continuèrent pas moins : cette monomanie conspiratrice était comme dans le sang de ces hommes, au point que les conjurés avaient repris leurs trames, deux ans avant l'insurrection du 29 novembre 1830. Il est faux que la révolution de Varsovie soit fille de celle de Juillet ; elle est de beaucoup son aînée, dans la conception, si elle est sa cadette dans l'exécution. Une preuve irrécusable résulte d'un précieux document, propre à répandre la plus vive lumière sur cette catastrophe, comme à dissiper les illusions que les conspirateurs, et leurs fauteurs en tout pays ont tant et si fructueusement travaillé à répandre. C'est du chef même du complot que sont émanées ces éclatantes révélations. (1) Cet homme avait reçu du souverain le commandement de l'école militaire de Varsovie, désignée sous le nom d'*Ecole des Porte-Enseignes ;* c'était le Saint-Cyr de la Pologne. La confiance du prince, et sa conscience propre lui faisaient un devoir particulier, spécial, de la fidélité et de l'exemple de la fidélité. C'était à lui à réprimer tout ce qui se serait montré contraire à ce devoir. En France, partout,

(1) Voyez aux pièces justificatives.

que penserait-on d'un chef quelconque qui se servirait contre le prince du pouvoir qu'il aurait reçu de lui? Mais que sont le devoir et la fidélité aux yeux des révolutionnaires ? Est-ce donc de morale et de conscience qu'il s'agit avec eux ? Ne portent-ils pas avec eux le droit de dispenser des obligations sacrées pour les autres hommes ? N'ont-ils pas appris à l'école de Machiavel que le but sanctifie les moyens, que les révolutions sont des temps de sommeil pour la morale, et que le succès suffit pour imposer silence, si non aux remords, du moins aux reproches, comme pour soustraire au châtiment, et pour eux, c'est là le point capital. Imbu de ces principes, ce gouverneur avait déjà, en 1827, pris part au complot dirigé contre l'empereur Nicolas et sa famille. Lui-même, après l'explosion de Varsovie, se croyant au dessus des châtimens, tirant gloire de ce qui faisait sa honte, a pris soin de consigner dans un écrit publié sous son nom, avec les plus minutieux détails, de jour à jour, avec les noms de tous ses complices, l'origine, la marche progressive, et les acteurs de la révolution polonaise. Ce travail conspirateur embrassa un espace de deux années employées à séduire ceux que le devoir lui commandait de retenir dans la fidélité au prince. Ainsi, cette révolution

n'est pas d'origine française, mais polonaise; elle n'a pas été importée, elle est indigène, née sur le sol polonais. Ce précieux document à été adressé au *Courrier Français*, par l'auteur même du complot, et consigné dans le n° ud 2 janvier 1831, *du Courrier Français*; ainsi rien ne manque à son hideuse authenticité, ni à l'intention qui a porté l'auteur à le publier. Les Polonais et leurs adhérens, se sont bien gardés de citer cet écrit, craignant de se démentir eux-mêmes, et voulant obvier aux conséquences de ces révélations. On connait les suites de cette rébellion aussi criminelle dans son principe, que fausse dans sa conception, et désastreuse dans ses effets. La tentative d'assassinat sur la personne du frère de l'empereur, ses gardes surpris et assaillis, le ministre de la guerre général Hanke massacré, ainsi que plus de quarante officiers supérieurs, pour avoir refusé de s'associer au crime; l'incendie allumé pour servir de signal ou de moyen d'évasion à la faveur du trouble qu'il devait occasionner, le massacre de plus de 300 personnes immolées pour lier le peuple au soulèvement par un pacte de sang et par l'impossibilité de reculer dans cette carrière, calcul digne des enfers, enfin l'expulsion du souverain, une guerre dé-

sastreuse, cent mille victimes immolées à la turbulence systématique, incorrigible de quelques hommes, un peuple ruiné, plongé dans un abîme de malheurs ; pour prix du vain bruit de quelques faits d'armes, Varsovie foudroyée par un maître irrité, privée des titres et des avantages qu'elle tenait de son généreux restaurateur ; tel a été le dénoument de ce drame dans lequel les auteurs et acteurs, à l'exemple des révolutionnaires de tous les pays, n'ont tenu compte ni du sang des victimes, ni de la ruine du peuple, ni des maux et des douleurs de toute espèce que ces commotions ne manquent jamais de traîner à leur suite. Dans leur frénésie, ces hommes se targuent du mal qu'ils ont fait aux Russes ; mais le mal de ceux-ci répare-t-il le mal qu'ont éprouvé les Polonais ? Si cent mille Russes ont péri, leur mort a -t-elle fait revenir à la vie cent mille Polonais tombés en les combattant ? Si la guerre a coûté cent millions à la Russie, cette dépense a-t-elle profité à la Pologne ? N'a-t-elle pas, de son côté, éprouvé une perte immense en argent et en effets détruits par la guerre ? La douleur augmente quand on pense que tant de maux ont été produits à l'appui d'un gouvernement, vraie Tour de Babel, où tout a été contradictions, cabales, supplantations

mutuelles, accusations, et finalement domination des clubs emprisonnant les généraux, établissant des lois de suspects, et terminant leur carrière par des massacres de prisons, exécutés le dix-neuf août 1831, sous l'inspiration d'un professeur allemand, nommé Lelevel, qu'on n'a pas eu honte de venir ensuite nous représenter comme un homme intéressant, tandis qu'il fallait détester en lui un émule, un continuateur des Danton, des Marat, et de leurs complices.

Jamais souverain n'a reçu des outrages plus graves que ceux auxquels on s'est porté à Varsovie contre l'empereur de Russie; il a triomphé des efforts de ses ennemis pour lui arracher sa couronne : il lui ont coûté une partie de son armée et de son trésor; ils lui ont remis un pays ruiné, et lorsque ce prince adresse des paroles graves et monitoriales à des hommes dont le fond du cœur lui est connu, une clameur générale est soulevée, le déchaînement ne connait pas de mesures, et l'on couvre d'un silence absolu les excès qui ont dicté ce langage d'une leçon sévère, mais salutaire. Où donc est la justice, et quel est le fondement des reproches outrageans adressés à l'empereur Nicolas? Il a prononcé des exils; mais n'avait-on pas prononcé le sien? il a frappé des confiscations; mais

n'avait-on pas confisqué sa couronne ? il a fait quelques exemples, mais en très-petit nombre ; l'assassinat, le massacre en masse des citoyens, n'ont-ils pas marqué toutes les phases de la révolution polonaise, depuis son ouverture jusqu'à sa clôture ? Est-ce donc que le crime porte avec lui la nécessité du pardon ? est-ce que le prince ne doit pas le salutaire exemple de sa répression ? Depuis quand le souverain doit-il des ménagemens aux hommes qui repoussent la main qui s'étend vers eux, et qui se font gloire de proclamer, à la face de l'univers, l'éternité de leur inimitié ? N'est-ce pas là cependant ce qui se passe sous nos yeux ? (1) Ne voit-on pas des réfugiés faire d'une terre d'asile, comme une terre de juridiction sur laquelle ils établissent un espèce de théâtre de lutte avec leur souverain, traitant ainsi de

(1) La révolution de Varsovie a renouvelé tous les désordres inhérens aux gouvernemens révolutionnaires, et à l'ochlocratie, gouvernemens dans lesquels tous veulent commander, aucun obéir, gouvernemens de brigues, de dénonciations, où la faveur du peuple se perd par les voies qui la font acquérir, où sans raison, sans motif, on va d'un chef à un autre, où on les emprisonne et les tue à discrétion ; c'est ce que l'on a vu à Varsovie : l'avant dernier général fut jeté en prison sur une dénonciation de club, et le général Gégulh fut tué par un des siens, qui lui attribua le mauvais succès de l'expédition de Lithuanie. Le prince Czartorinski ne put pas même être toléré à la tête des affaires, et le dictateur Clopicki ne tarda pas à s'éloigner de ce *pandæmonium*.

puissance à puissance, et appelant à l'insurrection ceux qui sont restés ou rentrés dans le devoir? Dans quel temps et dans quel pays de pareils désordres n'ont-ils pas eu un caractère de criminalité soumise à l'action des lois? De ce tableau, qui n'est qu'une esquisse de ce qui s'est passé dans le duché de Varsovie, depuis son érection en royaume de Pologne, il suit que la conduite de ce pays n'a pas plus répondu aux soins dont il avait été l'objet, qu'à ses propres intérêts bien entendus, car ils étaient tous dans le régime qui lui donnait à la fois l'indépendance nationale et l'opulence; il doit à ses prétendus libérateurs d'avoir perdu un titre qui lui était cher, à juste titre, et de n'être plus qu'une province russe, au lieu de porter le nom national et glorieux de Pologne. Lelevel et ses semblables ne lui rendront rien de ce qu'ils lui ont fait perdre.

INCONSIDÉRATION TÉMÉRAIRE DE LA RÉVOLUTION DE VARSOVIE.

Combat d'un nain contre un géant, et par conséquent inconsidération et témérité, telle a été cette révolution, dont on a voulu faire une des merveilles du monde, tandis que criminelle dans son origine, incapable d'obtenir le résultat attendu, elle ne pouvait que multiplier les désastres pour le pays et pour les individus. Ce résultat était évident pour quiconque ne réglait pas son jugement d'après les folles idées de l'époque.

Quand l'éruption révolutionnaire de Varsovie éclata, deux joies se manifestèrent en sens contraires : l'une toute d'exaltation pour la Pologne, de menaces et d'augures funestes pour la Russie. C'en était fait d'elle comme influence politique en Europe, elle allait être reléguée en Asie, et rejetée dans son berceau; la Pologne entière allait coopérer au grand œuvre, et l'Europe ne pouvait manquer de s'associer à ce noble travail. C'était un très-beau programme : malheureusement pour la révolution, il avait une contre-

partie. Ainsi, pendant que l'on applaudissait, et que l'on se flattait d'un côté, de l'autre, des hommes avisés, et mesurant mieux les deux athlètes, voyaient d'avance le résultat de la lutte, et l'on entendait les Russes dire : *Ces joies seront courtes, on nous sert suivant nos désirs, et l'on va nous débarrasser de ce royaume polonais et de cette armée qui semblent placés là tout exprès pour révolutionner la Russie, et comme l'avant-garde du bouleversement qu'on lui prépare. Il faut remercier Varsovie de corriger ainsi l'erreur d'Alexandre; c'est de ce moment que cet appendice de la Pologne, dont on a fait si malencontreusement un royaume indépendant, appartiendra réellement à la Russie et lui restera, incorporé dans ses autres domaines.* De quel côté s'est trouvé le bon jugement? Les folles joies, excitées par quelques succès obtenus (1)

(1) On a fait grand bruit de ces succès militaires que la plus simple réflexion suffisait pour réduire à leur juste valeur. La révolution éclate à Varsovie le 29 novembre 1830; en tout pays et surtout en Russie, il faut du temps pour réunir une armée; celle du maréchal Diebischtz part de Lithuanie le 20 janvier 1831; l'hiver sévissait avec rigueur. On avait jugé avec raison que toute la révolution se trouvait dans Varsovie, et toute la guerre dans le passage de la Vistule; il ne s'agissait donc que d'une expédition favorisée par la rigueur de la saison. Le 25 février les Russes étaient arrivés sous les murs de Varsovie; la bataille de Grotschok eut lieu. Laissons les Polonais s'attribuer la victoire; chacun peut chanter son *Te Deum*. Tous

au début de la campagne ne changeaient rien à la nature des choses, et ne devaient pas permettre l'erreur sur leur appréciation. En effet, quel tableau présentaient les forces respectives des combattans? Le duché de Varsovie ne renfermait pas une population supérieure à trois millions et demi d'habitans. La Russie en compte cinquante millions; elle pèse sur cette partie de

ces chants de victoire n'empêchèrent pas que le lendemain du combat, l'armée polonaise ne cherchât un abri dans Varsovie, et que la diète ne délibérât sur sa retraite. Mais au moment où les Russes se disposaient à passer la Vistule sur la glace, le dégel s'annonça et s'effectua avec une extrême rapidité. Dès lors cette armée expéditionnaire se trouva noyée dans une mer de boue, sans magasins, sans hôpitaux, sans fourrages pour la cavalerie, sans administration organisée, et pour surcroît de malheur, en proie *au choléra*; Diebischtz et Constantin en périrent. Les Polonais bien abrités dans Varsovie, en sortaient à volonté par le pont de *Praga*, et tombaient sur les cantonnemens des Russes, éloignés les uns des autres, et dépourvus de tout. Mais le retour du printemps amena un ordre de choses tout différent : les bataillons russes arrivèrent, la bataille d'Ostrolenka eut lieu, la Vistule fut passée, et Varsovie soumise. Cette guerre qui a duré huit mois, n'eût pas duré quinze jours, si le dégel de la Vistule n'eût pas dérangé tout le plan formé par le maréchal Diebischtz, plan raisonnable, car il était basé sur ce que la température habituelle de ces climats permettait d'espérer, et sur ce qu'exigent toutes guerres de révolution qu'il faut s'empresser d'étouffer, et auxquelles il ne faut pas donner le temps de s'affermir. Si en 1792, le maréchal Diebischtz eût commandé au lieu du duc de Brunswich, l'Europe n'aurait pas eu vingt-quatre années de guerre, les commotions qu'elle a éprouvées, les embarras qu'elle subit, et les alarmes qu'elle doit ressentir pour son avenir.

la Pologne de tout le poids de son voisinage. Le duché de Varsovie n'a ni places fortes, ni arsenaux, le pays est tout ouvert; c'était une insurrection en plein champ, un camp sans retranchemens, et rien de plus. (1) Le but de cette insurrection était de rattacher à ce duché toutes les parties de la Pologne qui en avaient été démem-

(1) Le territoire du duché de Varsovie, très-borné d'ailleurs, est partagé en deux parties égales par la Vistule. La partie située à la gauche de ce fleuve, confinant à la Silésie, est une plage de sables et de sapins; pays pauvre, dénué de culture. La partie située à la droite de la Vistule, renfermée entre ce fleuve et la rivière du *Bug* est fertile. Varsovie est située au centre de ces deux frontières du territoire du Grand-Duché. L'armée russe venant de la Lithuanie, et de la Volhinie occupait nécessairement toute la partie féconde de la contrée. La révolution polonaise se trouvait donc réduite aux seuls produits de la partie la plus ingrate du sol; elle ne pouvait lui fournir ni les hommes, ni les impôts dont elle avait besoin pour se soutenir. Varsovie même ainsi resserrée devait éprouver beaucoup de difficultés pour se nourrir. Les moyens manquaient donc à cette révolution, et la folie seule a pu aveugler ses chefs au point de leur faire tenter une lutte aussi inégale avec un état aussi abondamment pourvu de ressources que l'est la Russie. Rien ne coûte plus cher que la guerre : où était le trésor et le crédit de Varsovie ? Les armes, les chevaux, les approvisionnemens militaires devaient lui venir du dehors. L'entretien d'une armée sur le pied de guerre, les frais de l'administration dans toutes ses parties dépassaient immensément les facultés de la partie insurgée du duché. On ne vit jamais rien de plus irréfléchi que cette éruption révolutionnaire, ouvrage mi-partie de théoriciens politiques et de militaires, gens admirables dans les camps, mais d'une influence dangereuse dans les cités.

brées, et à cet effet, on a multiplié les appels aux portions dont l'Autriche et la Prusse sont en possession. La guerre était donc faite à ces deux puissances, autant qu'à la Russie elle-même; ainsi Varsovie aurait eu à supporter le poids des armes de ces puissances, superposées à celles de la Russie; par là, ceux qui avaient aidé Napoléon contre elle, se trouvaient ses alliés contre le duché. On ne peut donc apercevoir un but rationnel et réalisable à cette levée de boucliers. L'autriche et la Prusse avaient le droit incontestable d'intervenir, menacées comme elles l'étaient par le but avoué et par les procédés de Varsovie; si elles s'en sont abstenues, c'est qu'elles jugaient sainement du résultat clairement indiqué par la disproportion des forces. Pour abattre un géant, il faut la fronde de David... Comment, à Varsovie, a-t-on pu se dissimuler que l'antipathie des Russes contre les Polonais s'accroissait par l'attaque que ceux-ci leur faisaient éprouver, et que plus les Polonais montraient d'ardeur à rompre avec la Russie, plus celle-ci mettrait d'obstination à les retenir sous sa domination, et qu'ainsi la guerre ne pouvait manquer de s'aggraver en sévices et en durée? la plus simple raison suffisait pour tirer ces conséquences. Qui donc a inspiré au duché cette

folle confiance qui l'a précipité dans une entreprise désespérée? on le sait : la confiance dans la coopération de la France de Juillet, dans les révolutionnaires assis au timon de ses affaires, et l'espoir d'une guerre générale qui deviendrait leur auxiliaire. Autres déceptions inexcusables, illusions nées dans des cerveaux égarés par la violence d'une idée dominante. En effet, que pouvait la France dans cette cause? Un espace immense la sépare de Varsovie; elle ne pouvait y arriver qu'à travers les terres prussiennes et autrichiennes : celles-ci ne se seraient ouvertes que devant la force; car il était bien évident que ces deux puissances ne livreraient pas le passage à qui allait soutenir ceux qui se proposaient de les dépouiller. Il y avait donc à traverser la Prusse et l'Autriche, avant d'arriver à Varsovie. Celle-ci ne pouvait recevoir de la France que des secours indirects, peu sensibles, et par infiltration, comme cela a eu lieu. Mais le protectorat de la Pologne une fois embrassé, il fallait le soutenir; alors, quelle était pour la France la borne des sacrifices en hommes et en argent? on recommençait la guerre de Russie, avec le désavantage de l'éloignement, et non seulement sans l'appui des alliés qui n'avaient pas osé se refuser aux exigences de Napoléon, trop puissant pour

ne pas faire craindre les suites d'un refus, mais encore avec l'obligation de les soumettre, avant de joindre ceux que l'on se proposait de défendre. Les Polonais ne reculaient pas devant la perspective d'une conflagration générale de l'Europe, en cela bien éloignés de comprendre le nouvel esprit des gouvernemens. Autre chose l'esprit de Juillet, autre chose celui qui suivit; Juillet avait révolutionné; ce qui suivit voulut gouverner, et pour cela il sentit qu'il n'y avait plus à révolutionner; un esprit général d'opposition à de nouvelles commotions et à la guerre qu'elles ne pouvaient manquer d'allumer, s'établit donc dans tous les gouvernemens, et celui de la France s'y associa; c'est à cet accord que l'on doit l'état général de paix qui règne en Europe depuis six ans. Les Polonais se sont autorisés de quelques paroles tombées de la tribune française; ils ont voulu les transformer en obligations formelles à la charge de la France; on a entendu de nouvelles invocations de ces paroles; quelques hommes ont entretenu les espérances des Polonais, et par là, ils ont coopéré à leur infortune. Ceux-ci ont compté aussi sur la sympathie (1)

(1) Toute armée désire la guerre : c'est sa vie. La guerre est la source de ses honneurs, le terme des ennuis des garnisons; plus une armée a eu de succès, plus elle désire la guerre, et aspire à

de l'armée française, qui faisait éclater le plus vif enthousiasme en faveur de ses anciens frères d'armes; mais les motifs qui éloignaient d'intervenir le gouvernement de la France étaient trop puissans et trop évidens, pour qu'il cédât à aucune des excitations qui s'efforçaient de le détourner de cette ligne de sagesse, et pour que, de leur côté, les Polonais pussent se méprendre sur ce qu'ils avaient à attendre de cette coopération tant souhaitée. Cet espoir n'avait aucune base certaine, et l'on ne conçoit pas comment on peut hasarder le sort d'une nation sur des *peut-être*. Voilà pourtant ce qui a été fait à Varsovie. On y comptait aussi sur la coopération de la Volhinie; elle n'a pas bougé : un général polonais envoyé dans cette contrée, a dû chercher un asîle en Autriche et y déposer les armes... La Lithuanie n'a guère montré plus de ferveur. A cet égard, les espérances ont été déchues, comme elles l'avaient été en 1812, dans des circonstances infiniment plus favorables : à cette époque, la Volhinie sur laquelle *les prometteurs* ne cessaient pas de re-

secouer le poids de son oisiveté. Ce n'est pas au repos que les armes plaisent au soldat, mais lorsqu'il en fait usage. Le soldat dans la caserne regrette l'émotion du champ de bataille, comme le marin dans le port se plaint du calme et de l'absence des tempêtes; à chaque état ses attributs et ses instincts.

nouveler leurs flatteuses assurances, ne fournit pas un seul homme à la cause polonaise, tandis qu'un simple particulier de cette contrée, le comte de Wist, levait à ses frais un régiment pour le service de la Russie. Ces faits devaient servir de régulateurs pour des hommes que la passion n'eût pas égarés, et à défaut d'avoir écouté les leçons qu'ils renfermaient, un reproche immense d'égarement d'esprit pèse sur les entrepreneurs de la révolution de Varsovie, et sur ceux qui se sont livrés à leurs fatales déceptions. Le père de famille qui jouerait sa fortune et celle de ses enfans à un jeu aussi hasardeux, serait interdit, et à bon droit.

GRIEFS DU DUCHÉ DE VARSOVIE CONTRE LA RUSSIE.

Si l'histoire des vaincus est toujours mal écrite par les vainqueurs, à son tour celle des vainqueurs est encore plus mal écrite par les vaincus; car ils ont plus à cacher, à dissimuler, et pour se disculper et se consoler, ils accusent les vainqueurs. En tous temps, en tous lieux, des plaideurs de mauvaise foi créent des allégations pour se justifier et suppléer au manque de droit; des malfaiteurs donnent tort à leurs victimes, et partout les *Catilina* se sont armés de griefs contre les gouvernemens. L'histoire doit imiter les tribunaux qui, rejetant ces moyens frauduleux, jugent seulement sur pièces et sur preuves, *secundum probata et allegata*. Telle sera notre marche.

A Varsovie, quel grief réel a été cité et prouvé contre la Russie? Que l'on ait rapporté quelques traits d'une bizarre brutalité de la part du grand duc Constantin, gouverneur général du duché, à la bonne heure. Mais ces actes privés, non officiels, ne constituaient pas un grief résolu-

toire du lien qui attache les sujets au prince ; d'ailleurs, ces actes tout improuvables qu'ils sont, surtout dans un rang aussi élevé, ne tombaient que sur quelques entours du prince, et n'atteignaient pas le corps des habitans du duché. De plus, il est connu que ces torts ont été étrangement éxagérés, que ces emportemens, comme il arrive chez les hommes de ce caractère, cédaient facilement et promptement à des retours vers des procédés meilleurs et réparateurs ; que cette humeur sarmate avait été beaucoup tempérée par la douce influence de la compagne que le grand duc s'était choisie parmi les Polonais. D'ailleurs, qu'y a-t-il d'étonnant que cette brusquerie ait été entretenue et accrue même par la connaissance certaine des manœuvres et des complots au milieu desquels ce prince a vécu jusqu'au moment de la catastrophe? Quand les sujets se font factieux par principes, les princes se font tyrans par système ; c'est le cas de la défense naturelle. Si les écrits révolutionnaires s'élèvent contre ce qu'ils appellent l'espionage, les cachots, ces cris-là sont encore de tous les temps et de toutes les rebellions ; toujours les voleurs ont craint les réverbères, toujours les factieux ont taxé la répression de tyrannie. A qui des comploteurs incorrigi-

bles doivent-ils se prendre de la surveillance nécessitée par leurs trames? Dans quel pays l'époque des conspirations n'est-elle pas aussi celle d'un redoublement de sollicitude préventive de la part des gouvernemens? Cessez de conspirer, et ne vous inquiétez pas de l'œil de la police; ce n'est pas sur les hommes qui marchent dans la voie droite, qu'il est fixé. Quand un préposé du gouvernement appesantit le joug, le recours est ouvert vers le souverain, on a le droit et le moyen de solliciter son amendement ou son rappel, mais on n'a pas le droit de détrônement et de guerre, pour les fautes qu'il a pu commettre. Conclure de l'un à l'autre, c'est intervertir toutes les notions sur lesquelles repose le droit social. Allons au fait, au fond des choses; c'est assez de paroles: dites, dans l'ordre civil, militaire, judiciaire, administratif, quel acte d'une culpabilité grave et bien constatée a-t-il été commis et soutenu par la Russie, au détriment du duché de Varsovie? On n'a pas pu constater l'existence d'un seul acte de cette nature; en revanche, les bienfaits sont constans: ils parlaient à tous les yeux par l'accroissement extraordinaire de Varsovie en population et en opulence, par le développement du commerce favorisé par la domination russe, par la cons-

truction de grandes voies de communication dont ce pays était complètement dépourvu, enfin par un ensemble de prospérités qui valent mieux pour les hommes que les utopies des révolutionnaires, et leurs fatales expériences. Les révolutions commencent toujours par les promesses d'un nouvel Eden, et finissent par un paradis perdu; c'est leur marche habituelle. Voyez ce qu'il en coûte à l'Espagne pour les expériences de ces sycophantes. Les allégations de Varsovie restent donc vides de sens, et se confondent avec ce qui sort de la bouche de tous les comploteurs. A qui persuadera-t-on que l'empereur Alexandre ait été un monarque tortionnaire à l'égard des Polonais, lui, le plus doux des hommes, lui, auteur de la régénération polonaise? que l'empereur Nicolas eût rien fait pour soulever contre lui une explosion telle que celle dont la répression a été si laborieuse et si dispendieuse? Ce prince était monté sur le trône en 1824; il y fut assailli par une conspiration d'origine polonaise; il eut ensuite à s'occuper de la guerre de Turquie; en 1827, il vint se faire couronner à Varsovie, et il y trouva un complot tout prêt à envelopper dans la même ruine lui et sa famille. Un document publié par un des principaux acteurs de ce drame, ne laisse aucun doute

sur la réalité de ces faits. Mais ici nous entendons les formules bannales, *les paroles sacramentelles* en usage dans l'école révolutionnaire : *l'empereur Nicolas a déchiré le contrat ; nous rentrons dans nos droits.* Ce cri nous appelle sur un terrain que par goût, nous fuirions, mais que l'étrange abus que l'on a fait de ces paroles, nous force à explorer, malgré notre répugnance. A cette formule, on en a ajouté une autre d'une égale commodité pour les agitateurs : *Déchirons ce traité, il nous a été imposé.* Et quel traité entre vainqueurs et vaincus n'est pas imposé? La guerre, les procès, le jeu, n'imposent-ils pas la même loi de contrainte à qui y a recours ou s'y livre? Celui qui réclame contre l'obligation qu'il subit, que ferait-il s'il prévalait? qu'a-t-il fait quand il a prévalu? qu'aurait-il répondu à l'adversaire qui, après avoir repris des forces, aurait dit, je déchire ce traité, il m'a été imposé? Cette anarchique doctrine ne conduit-elle pas à l'impossibilité de la paix, autrement que par la ruine complète qui met hors d'état de faire des invocations pareilles? Cela conduit directement à l'éternité de la guerre, ou à l'extermination de l'ennemi. D'un autre côté, parler de contrat, c'est requérir l'existence de trois choses : 1° celle du contrat ; 2° les clauses du contrat; 3° le juge du

contrat; c'est ainsi que toute action judiciaire requiert un acte, les clauses de cet acte, et un juge des clauses de l'acte et de leur observation. En cela, l'ordre politique ne peut différer de l'ordre civil.

Les gouvernemens existent à titres divers : ces titres forment également le droit de tous, relativement au principe d'existence et d'autorité. L'un peut légalement ce qui légalement est interdit à l'autre. Un roi de Suède ne régnait pas au même titre qu'un roi de Danemarck; ici il y a des conventions, des *pacta conventa*, des *sinon non;* ailleurs un parlement, plus loin, un souverain, seul législateur. Les formes varient, mais les droits et les obligations s'assimilent; tout contrat résulte de la libre acceptation entre les parties. Ainsi, pour la royauté, il y a contrat, quand elle résulte d'une convention librement faite entre le pouvoir apte à la conférer, et le prince acceptant. De part et d'autre, il y a eu connaissance de la nature des engagemens, et liberté d'acceptation, d'où a résulté un lien réciproque entre les parties. Si cela ne suffit pas pour lier les volontés humaines, où le chercher et le trouver? Ainsi, aujourd'hui, il y a contrat en Suède, en Angleterre, en Belgique, en France; là, le trône est concédé et accepté sous conditions.

En France, par la charte de 1814, il n'y avait pas contrat : les termes qui concluaient cet acte étaient formellement contraires à toute idée de contrat. Aussi, pendant quinze années, un parti n'a pas cessé de réclamer contre la charte octroyée, et le nouvel ordre de choses a pris en grande partie naissance dans le désir de substituer le contrat à cet octroi. Dans le contrat, la souveraineté, la source du pouvoir est dans le concédant; avec les chartes d'Espagne, de Portugal, (1) des petits états constitutionnels de l'Allemagne, la souveraineté est restée dans le prince, qui en sa qualité de source du pouvoir, a octroyé la charte.

Aucun tribunal ne se permet de juger en dehors ou au-delà des prescriptions légales, comme de l'énonciation précise des conditions du contrat. A l'égard des princes, le contrat assigne-t-il des clauses résolutoires et des cas de déchéance, comme cela existe en Angleterre, et comme il fut établi par l'assemblée constituante; quels que soient les inconvéniens d'un pareil ordre de choses, le cas échéant, l'application de la loi est régulière, et irréprochable sous le rapport légal. Le contrat ne renferme-t-il pas des

(1) Cela était écrit avant les révolutions de ces deux contrées.

clauses de cette nature, on ne peut les supposer, ni chercher à s'en prévaloir ; ce serait ouvrir la porte au plus dangereux arbitraire. De plus, il faut pour légitimer l'application de la peine, que l'infraction soit d'une gravité irrémédiable, ou bien qu'il y ait refus obstiné de retour à l'observation du contrat. Ainsi, aux lieux où sont admis des cas de déchéance, la prévoyance du législateur a tempéré la rigueur de la loi, en statuant des sommations et des rappels à l'observation des clauses violées. En effet, c'est une chose si grave qu'un remuement de trônes, qu'on ne peut y recourir qu'en désespoir de cause. Le rejet d'un souverain, la substitution de l'un à l'autre est l'acte le plus grave qui puisse se passer au sein d'une société. On ne sait pas à quelle profondeur l'arbre de la royauté jette ses racines. Pour bannir un roi il suffit des bras de la multitude, dont la force, dans les cités très-populeuses, surpasse toutes les autres. Des hommes d'exécution n'y manquent jamais pour la diriger et lui prêter leur expérience ; le trône est facilement jeté par les fenêtres, et la multitude danse sur ses débris. Mais quel droit résulte de cette impulsion irrésistible d'une force brutale qui a surmonté la répression ? Mais avec le prince, expulsera-t-on les principes, les regrets,

les affections, les espérances, les comparaisons? Empêche-t-on un pays de se diviser, de former une société de frères ennemis, s'appliquant réciproquement une loi des suspects? Ne rend-on pas indispensables des lois de rigueur et des dépenses écrasantes? On a vu l'Espagne sacrifier le plus pur de son sang pour empêcher la substitution de Joseph à Ferdinand VII. La Vendée s'est immolée à sa foi pour ses anciens maîtres. La cause des Stuarts ne fut jugée définitivement que sur le champ de bataille de Culloden, plus de cinquante ans après leur expulsion; voilà ce que l'on trouve au fond de ces actes violens contre les trônes et leurs possesseurs, et ce qui doit enseigner avec quel soin il faut les éviter.

Toute société bien réglée renferme des tribunaux correspondans à la nature de chaque cause; il y a des juges pour toutes. Dans l'ordre politique, ces juges sont les autorités constituées. Quand donc le prince se permet des infractions flagrantes au contrat qui l'a institué soit lui-même, soit par hérédité, il tombe sous la juridiction d'où son pouvoir est émané. C'est à elle, mais à elle seule qu'il appartient de prononcer d'après la gravité de ces infractions, et d'après les dispositions manifestées par celui qui est ainsi tombé incidemment sous sa juridiction.

Une infraction légère, réparable en soi, dont on ne refuse pas le retrait et l'amendement, ne peut donner ouverture à l'application de la peine portée contre la violation obstinément réfractaire; mais dans aucun cas, sous peine d'anarchie et de bouleversement social, le droit de déchoir à la clameur publique, par le bras populaire mis en mouvement par les mobiles qui ont prise sur la multitude, ne peut être admis. Les accusateurs intéressés, les promoteurs d'insurrection ne peuvent être juges dans de pareilles causes. La raison et la justice s'accordent pour les répudier; le droit ne se trouve que dans l'emploi des moyens légaux indiqués pour faire réparer la brêche faite au contrat, et le munir de nouvelles défenses. On ne venge pas, on ne répare pas l'infraction de la loi par une autre infraction. Revenons et demandons : 1°. Y avait-il contrat entre l'empereur Alexandre et le duché de Varsovie? Y avait-il eu entre eux des *pacta conventa*, comme entre Henri III ou Poniatowski, lors de leur accession au trône de Pologne? Alexandre avait-il été élu dans le champ de *Vola*, par la pospolite polonaise? Alexandre avait-il souscrit à des clauses de déchéance? Qui a prononcé cette déchéance? les conspirateurs. Quel appel a été fait à la réparation, à l'amende-

ment des sujets de plaintes fondées? En place de cette marche régulière, légale, il n'y a eu que des appels aux armes, à la séduction du soldat, le plus grand des maux dans l'ordre social, à l'insurrection des sujets restés fidèles; car telle a été la violence de l'insurrection de Varsovie : c'était à la fois un volcan de feu, de sang et de boue. Quant aux reproches dont on a rempli l'Europe sur la conduite de l'empereur après la victoire, il y a été répondu dans un chapitre antérieur. A cet égard, toutes les publications sont venues de la part des vaincus. La Pologne est trop loin de nous pour prêter à la vérification exacte des faits. Du côté de la Russie tout a été silence. Il est donc prudent de suspendre son jugement sur la valeur réelle des accusations polonaises. Les insultes grossières, les exagérations évidentes prêtent à la défiance; tout ce qui a été dit de l'empereur Nicolas porte le cachet de la passion. Son caractère personnel, les mœurs de sa cour, les habitudes de son gouvernement protestent contre ces accusations; des faits éclatans les démentent. Ainsi, tandis que les échos de toutes ces insolences mensongères reprochaient aigrement à l'empereur Nicolas de travailler à éteindre le catholicisme en Pologne, on trouvait le nom de ce prince à la

tête des souscripteurs pour la construction d'une église catholique à Moskou. Ces fables sont bonnes pour la populace des lecteurs qui, au nom de la Russie, ne songent que *Sibérie*, *Knout*, et qui prennent encore la Russie de 1836 et l'empereur de cette époque, pour la Russie de 1500, et les czars régnant au Kremlin. Si l'empereur a fait châtier quelques rebelles, dans quel pays la révolte est-elle affranchie de châtimens? Que signifient dans la main du prince, le glaive et le sceptre? Sont-ce de vains hochets ou des signes du pouvoir des lois dont la garde lui est remise? La société désarmée, indéfendue est-elle destinée à servir de sujets de spéculation à tous les émeutiers et rêveurs politiques? Tout ce plaidoyer des Polonais en faveur de leur insurrection n'est autre chose que l'apologie du régicide par Alibaud. Mais telle est devenue la condition des princes; à force de révolutions consommées depuis cinquante ans, adoptées, fêtées, caressées, l'idée du devoir à leur égard a été effacée; ils doivent et on ne leur doit pas, ils sont liés à l'égard des sujets, et encore ne veut-on pas même de ce titre, et l'on n'est pas lié à leur égard; les attentats sont couverts de voiles hypocrites, traduits en erreurs généreuses, en convictions profondes; l'intérêt est

appelé sur le criminel, et détourné de celui auquel il revient à juste titre, les victimes. S'agira-t-il même de la clémence du prince, à ce titre, elle est repoussée; on prétend la commander, le crime calcule sur le nombre pour réduire la justice à l'impuissance, à cette espèce de désespoir que l'on appelle amnistie, car les amnisties sont l'aveu de l'impuissance de la justice contre le nombre des coupables; on n'entend plus recevoir le bienfait d'un pardon, mais l'arracher par le bruit des réclamations, en se faisant gloire de son obstination. Dans l'intérêt de la société, on ne peut trop s'élever contre ce désordre; il se livre dans son sein un combat entre les bons et les mauvais principes. Il faut que la victoire reste aux bons, et que les mauvais soient expulsés, comme ces humeurs qui aigrissent et corrodent la masse du sang; le salut est à ce prix. Un des premiers moyens de cette cure sociale est la réhabilitation du serment; l'abus qu'on en a fait depuis cinquante années lui a enlevé sa signification redoutée. Ce n'est plus un acte religieux, mais une simple cérémonie; la divinité n'y est plus invoquée comme garant, mais comme forme. Pendant cinq cents ans, le serment fut le grand lien de la société romaine, dans une religion fantastique; chez nous, avec

une religion toute de pureté, il n'est plus qu'un jeu; on s'en affranchit, on le transporte d'un objet à un autre avec la même légèreté. Qu'un drapeau s'élève, les sermens sont tout prêts. Le serment doit être suspendu pour un long temps; après un tel abus, il doit être *mis en quarantaine*, pour lui donner le temps de se désinfecter, comme ces marchandises qui venues de contrées suspectes, ne sont admises à la libre pratique, qu'après les épreuves qui garantissent leur salubrité. Dans cinquante années, dans cent, on pourra revenir au serment; mais il faut le retirer des générations coupables ou témoins d'un usage, dont la prolongation ne peut qu'ajouter au mal. Qu'il en soit de même pour d'autres pratiques auxquelles on s'obstine, on ne sait pourquoi, pratiques qui n'ont encore porté bonheur à personne, qui faisant entendre le même langage dans les mêmes bouches pour les amis et les ennemis, finissent par persuader aux masses témoins de ces jeux, que le monde est un théâtre peuplé d'acteurs masqués, et en définitif, l'apanage de la ruse ou de la force, théâtre où la fortune domine, traînant tout le monde à son char, leçon détestable, et dont tous les gendarmes du monde, et toutes les lois d'intimidation ne corrigeront pas les effets. Quand on

veut des édifices solides, on ne bâtit pas à faux; autrement, il faut sans cesse revenir à des appuis, à des *jambes de force*, vain travail qui n'empêche ni les lézardes ni l'écroulement. Or, d'après les faits entassés par la révolution depuis 1789, la société porte à faux, et on la voit laborieusement occupée à se défendre des effets des mauvais principes et des mauvaises pratiques qu'elle a admis, et qui sont devenus son état normal. Aussi n'arrive-t-on à aucun résultat final, à aucun lieu de repos; les actes se lient aux actes, sans tenue comme sans but; on dirait d'un vaisseau qui content de filer des nœuds, se bornerait à battre l'eau, sans intention d'aborder nulle part, et sur lequel il arriverait quelquefois à l'équipage de se combattre.

CONDUITE DE LA POLOGNE SOUS LA DOMINATION DE LA RUSSIE.

Quand on parle de la Pologne, on ne parle pas d'une contrée régie par les lois de l'occident de l'Europe, dans lequel la liberté, l'égalité civile et la propriéte sont établies depuis long-temps. L'Europe est partagée en deux zônes opposées, l'une de liberté, et l'autre de servage; celui-ci, venu du Nord avec les barbares, a substitué l'attache à la terre, *la glèbe*, à l'esclavage des anciens, qui dans l'esclave saisissait tout, corps et biens; dans le servage du Nord, l'homme est exclus des droits de cité; ceux-ci n'appartiennent qu'à un corps de nobles, représentant le guerrier dont la défense de l'état formait la charge, et l'occupation habituelle : la direction de la société avec ses honneurs et ses profits était le salaire de cette garde; tel a été depuis les invasions du Nord l'état commun de l'Europe; c'est la féodalité dans sa pureté : affaiblie dans l'Occident et même presque effacée, elle s'était maintenue dans sa pureté en Pologne. Là, *quatorze millions de serfs* vivaient sous la loi de *cent mille*

gentilshommes, distribués en trois classes : la première, formée par une vingtaine de familles du premier rang ; la seconde par une centaine de familles de consistance moindre, quoique distinguée; la troisième comprenant le reste des nobles, formant une pospolite, semblable à cette noblesse militaire, mais pauvre, répandue dans les provinces, en France, comme dans le reste de l'Europe. En Pologne, une partie de cette noblesse inférieure habitait chez les grands, s'attachait à certaines familles, servait de cortége à ses patrons, et souvent descendait à une condition voisine de la domesticité. Le servage était donc l'état commun de la Pologne, et la liberté n'en formait que l'exception, l'apanage de quelques-uns et l'exclusion de la généralité. Cela posé, on peut demander, quand les nobles polonais font retentir avec emphase les mots sonores de liberté, de nationalité, pour qui parlent-ils? est-ce pour eux, ou pour la généralité du peuple polonais? Que signifie la nationalité pour un esclave? comment faire accorder ensemble les deux mots nationalité et esclavage? Les Polonais parlant de liberté, réclamant la liberté, ressemblent à ces colons de Saint-Domingue, qui dissertaient chaudement à Paris, en 1789, sur la liberté,

en oubliant les six cent mille nègres qu'ils appliquaient en Amérique à la culture de leurs champs ; ils rappellent encore ces républicains des États-Unis, qui tout haletans de zèle pour la liberté, entrent en fureur quand ce même nom est appliqué à l'esclavage des nègres, qu'ils retiennent dans la plus dure condition ; car l'esclavage américain, comme l'esclavage anglais, est très-dur. Pendant que Varsovie retentissait de vociférations contre la domination politique de la Russie, parmi tous ces zélateurs de liberté, s'élevait-il une seule voix contre la domination effective, réelle de quelques-uns d'entr'eux sur la masse de la population? était-il question de lui rendre la jouissance de ses droits naturels et politiques, dont quelques-uns se réservaient le monopole? Qu'importait à ces hommes qui fut le maître de leurs maîtres? C'était une querelle entre ceux-ci, étrangère pour ceux-là. N'était-ils pas autorisés à dire: nous fera-t-on porter double charge?

> Et que nous importe à qui nous soyons,
> Notre ennemi, c'est notre maître....

On n'entend pas ici fonder un reproche contre la révolution de Pologne, sur la non abolition de l'esclavage : cet état est trop général dans l'Orient de l'Europe, pour qu'il soit au pouvoir

d'aucun gouvernement de l'abolir. Trop d'intérêts s'y rattachent, et nulle force ne serait de mesure pour contenir les effets d'une aussi vaste émancipation. Des adoucissemens réglés par une sage tempérance sont les seuls correctifs praticables de cet état de choses, à moins de vouloir faire de toutes les parties de l'Orient autant de Saint-Domingue. A la gloire de son nom, Napoléon repoussa des propositions qui lui furent faites à cet égard, pendant son séjour en Russie. Dans ces contrées, les fortunes comptent par têtes de paysans, comme aux colonies, on compte par têtes de nègres. Sous ce rapport, la Pologne ne s'est pas ressentie de son passage sous la domination russe, l'ancien ordre a été maintenu : reste donc ce qui constitue l'état de toutes les sociétés humaines, l'ordre politique, l'ordre civil et l'ordre matériel, c'est-à-dire, la fortune, la richesse, avec leurs moyens d'accroissement et de conservation. Or, comment se dissimuler tout ce que, sous ce rapport, la Pologne a gagné sous le sceptre russe? Dans un article antérieur, on a tracé le tableau de ce que le Grand-Duché a acquis depuis 1815, en population, en richesses, en moyens de communication : les autres parties de la Pologne échues à la Russie n'ont pas ressenti

de moindres avantages de leur réunion avec elle. Ainsi les désordres d'une anarchie turbulente, toujours portée aux actes de violence, ont pris fin; plus de ces factions, de ces intrigues, de ces brigues de famille à famille, qui ont si longtemps désolé la Pologne et maintenu la nation dans un état habituel de contentions; plus de nécessité d'intervention étrangère, pour séparer les combattans, plus de besoin de s'aller vendre à Pétersbourg, à Vienne, à Berlin, à Dresde, ou d'acheter Constantinople, comme on l'a vu faire, pendant tout le cours du dernier siècle; admirables citoyens, allant partout proposer à l'enchère leur vénal patriotisme, vendant leur royauté au plus offrant, ou recevant leurs rois des intérêts, ou des fantaisies de voisins puissans. (1) Sous la domination russe, la pro-

(1) Le czar Pierre nomma le roi Auguste Ier, tandis que Charles XII nommait Stanislas. Pierre maintint Auguste et le replaça malgré les oppositions des Polonais. Catherine donna pour roi à la Pologne son favori. On connaît les voies par lesquelles il arriva à ce trône, s'y maintint, et en descendit. On ne conçoit pas les motifs pour lesquels quelques gouvernemens poursuivaient à grands frais la candidature au trône de Pologne. Que faisait à la France que Henri III régnât sur la Vistule et les Sarmates? qu'importait à Louis XIV qu'un prince de Conti fût roi de Pologne? Quel était dans l'ordre politique de l'Europe, le poids d'un roi de Pologne? C'est bien pour les rois de cette espèce qu'était fait l'axiome de nouvelle création:

Le roi règne et ne gouverne pas.

priété, la sûreté, la justice distributive jouissent-elles de garanties inférieures à celles qu'assurait l'anarchie polonaise? L'ancien ordre judiciaire de Pologne était un cahos. Sous le gouvernement russe les indigènes sont-ils exclus des grades civils et militaires ? Des agens nommés par un grand gouvernement équivalent-ils à des Palatins, à des Castellans, à des Starostes, promus à Varsovie au sein des intrigues et des corruptions dont la distribution de ces places, seul moyen de pouvoir de la couronne, (1) était la source constante? autant valaient-elles pour le peuple, que les sénatoreries françaises ont valu pour les deux grandes destinations du sénat conservateur, *la liberté de la presse et la sûreté individuelle*. Mais où les avantages de la réunion à la Russie, éclatent encore plus en faveur de la Pologne, c'est sous le double rapport de la sûreté du pays, et de sa richesse. Antérieurement, la Pologne était ouverte aux incursions habituelles

(1) En Pologne, la couronne disposait des Stavestris, et de toutes les places auxquelles étaient attachées des propriétés territoriales. La faculté de cette collation formait la force principale d'un roi de Pologne, qui n'était guère qu'un *primus inter pares*, comme le portait le génie primitif de la féodalité établie par les peuples du Nord. En langue slave, stavestie veut dire, terre des vieillards ; ces bénéfices royaux étaient appelés, *le pain des bien méritans*, dénomination rarement justifiée.

des Cosaques et des Tartares, ceux-ci sortant de la Servie ou petite Tartarie, de la Crimée, fondaient sur la Pologne, comme ces nuées de sauterelles qui dévastent les champs de la Syrie, sur lesquels elles s'abattent : tout disparaissait sous les pieds de ces hordes dévastatrices ; les armées turques, quoique un peu moins irrégulières, ne semaient pas de moindres désastres sur leur passage ; tout cela a fini avec la domination russe. Les Tartares ont disparu : les Turcs ont été éloignés : la race horrible des *Haydamachs*, dont le nom seul semait l'épouvante, en présentant l'image de tous les forfaits, a pris fin sous une administration vigoureusement répressive; désormais la population polonaise n'ira plus garnir les marchés de Constantinople ; désormais un habitant de la Podolie et de la Volhynie, peut dormir aussi tranquille pour son existence ou pour son champ, que peut le faire un bourgeois d'Orléans ou de Bristol. Les dangers, les malheurs des pères n'existeront plus que dans la mémoire des enfans. Quels puissans moyens de population, d'industrie et de fortune dans cette sécurité ! quelle précieuse acquisition ! Sous ce dernier rapport, la Pologne a prodigieusement gagné à son incorporation avec la Russie. De plus, tous ses produits cir-

culent librement dans l'immensité de cet empire : les anciennes barrières sont abaissées, l'égalité établie avec tous les produits du sol de l'empire, les routes d'Odessa sont ouvertes aux moissons de la Podolie, de l'Ukraine : tout ce que la Russie a fait en Crimée, à Sébastopol, tout ce qu'elle y fera encore, profitera à la Pologne, autant qu'à elle-même. On peut dire que l'avenir de la Russie appartient autant à la Pologne qu'à la Russie elle-même. Par sa réunion, la Pologne a donc acquis d'immenses moyens de civilisation et de richesse, qui, sans cette réunion, lui auraient toujours manqué ; par elle, il se trouve que la Pologne est entrée en possession de la mer Noire, des rivages de laquelle antérieurement il ne lui venait que la peste et des hordes pillardes. Ces solides biens résultant de la réunion valent mieux à la Pologne que des diètes, des diétines, des confédérations, et autres moyens d'alimenter l'anarchie qui a si longtemps privé ce pays de la faculté de développer tous les avantages qu'il tient de son sol et de son étendue. Il en a été de même pour les autres parties de la Pologne réunies à la Prusse et à l'Autriche. Cette adjonction les a délivrées de leur anarchie, et les a fait passer sous une administration éclairée, modérée, à bon marché,

et à meilleur marché que celles des lieux d'où s'élèvent des plaintes sur leur assujettissement, et des reproches sur leur patience à le soufffrir. Une observation générale a montré que les pays conquis devenaient l'objet des soins spéciaux de leurs nouveaux maîtres, jaloux de se concilier leur affection, de leur faire oublier par des bienfaits leur ancienne condition : c'est ainsi qu'on donne plus de soin aux nouvelles connaissances qu'à celles dont une longue habitude garantit la solidité. D'ailleurs, il est toujours avantageux d'appartenir à un grand état, comme il l'est aux différentes parties des états de se confondre dans un seul faisceau d'intérêts et d'administration ; la France en fournit un exemple éclatant, par la force que lui a prêtée l'effacement des barrières, et des divers modes de régie intérieure qui séparaient entr'elles ses provinces : on pourrait dire que la France complète date de cette fusion de toutes ses parties dans un corps qu'elle a rendu homogène sous tous les rapports. Grandeur et unité, voilà de grands moyens de bonheur pour les nations.

Si sous l'inspiration de la haine, on a pu dire: *La Pologne est la plaie, la vraie plaie de la Russie*, il est bien plus vrai, on est bien plus fondé à dire : *La Russie est le trésor, le vrai trésor de*

la Pologne. C'est d'après ces considérations que nous avons tracé ces lignes sur la Pologne : tout ce qui l'aime, tout ce qui entend ses vrais intérêts, doit lui conseiller d'accepter sincèrement sa nouvelle condition, de jouir paisiblement des avantages qu'elle lui procure, et de ne pas attirer sur elle de nouveaux malheurs par de nouvelles éruptions de témérité. Sans doute la perte de la nationalité laisse de longs regrets, mais il faut savoir se soumettre au destin, à la loi commune à tant d'autres peuples ; tous les grands états ont été formés de peuples divers ; l'Écosse et l'Irlande ne se tiennent point pour malheureuses, ni dégradées par leur réunion avec l'Angleterre, et la Bretagne supporte sans amertume son union avec la France.

RÉSUMÉ DE L'OUVRAGE.

Résumons tout cet écrit. D'après les principes et les faits qu'il présente, plusieurs points sont constatés : 1° qu'il n'y a plus de question d'Orient, telle qu'on l'entend vulgairement ; 2° que la Russie ne nourrit pas sur l'Orient et ne peut pas nourrir les projets qu'on lui prête ; 3° que la Turquie n'est pas tombée dans un état incurable de décrépitude ; 4° qu'elle a pour auxiliaires et défenseurs, les intérêts des principales puissances de l'Europe ; 5° qu'il n'y a plus en Europe de questions territoriales, comme sujets de guerre ; 6° que le rapprochement territorial des grandes puissances les met hors d'état d'avancer ni de reculer, ce qui a formé par soi-même, indépendamment de toute préméditation, un état d'assurance mutuelle, à défaut d'étoffe pour tout nouvel aggrandissement ; (1)

(1) Ce nouvel état de l'Europe abrège beaucoup la besogne de la diplomatie : il soulage les habiles de cette profession du soin qui les a tant occupés, les alliances, les guerres, les partages attendus, amenés de loin, et les mariages, comme moyens politiques : à cet égard, il n'y a plus à se tromper ; le résultat du mariage de Napoléon

7° que la Russie ne possède pas les forces dont on se plait à gonfler le tableau, pour alarmer et ameuter contre elle, et qu'ainsi les dangers de sa puissance sont, en grande partie, imaginaires. Ces vérités bien comprises sont propres à dissiper les illusions, les alarmes que depuis 1830 on s'est attaché à répandre avec une persistance funeste. Nous n'avons eu en vue que d'éclairer et de calmer les esprits ; y réussir sera la meilleure récompense de notre travail : nous n'en ambitionnons pas d'autre; le prix le plus flatteur pour un écrivain, n'est pas celui décerné au talent, mais à la recherche sincère et désintéressée de la vérité. Briller, est un plaisir d'un moment; servir, la seule jouissance durable.

a fini l'importance des alliances princiaires ; la leçon est venue de haut. Que de choses Napoléon ne voyait-il pas dans son rapprochement avec la famille des Césars ? qu'y a-t-il trouvé ? Gustave IV roi de Suède, le roi Guillaume, et son fils, avaient épousé des filles de très-bonne maison ; en quoi ces hautes alliances les ont-elles servi ? les princes portés sur le trône par des révolutions seront mieux inspirés en s'alliant avec des notabilités transcendantes de ces révolutions : là il pourra y avoir de l'appui. Il faut bien se dire que l'on ne peut pas être à la fois de l'ancien monde et du nouveau, et cumuler les bénéfices de deux existences opposées. Désormais les princes peuvent se marier à la façon d'Assuerus et des anciens monarques de l'Orient ; ils y ont à gagner, et rien à perdre : il ne s'agit pas pour eux d'entrer dans les chapitres d'Allemagne, mais de rester là où ils sont.

POST-SCRIPTUM.

Les pièces ci-jointes confirmeront ce que nous avons dit sur la nature et les circonstances de l'insurrection militaire de Varsovie, ainsi que sur l'arrogance des prétentions des réfugiés polonais en France.

Exposé du complot formé pour changer le gouvernement et assurer l'indépendance constitutionnelle du royaume de Pologne, et deux mots sur la bravoure des élèves porte-enseignes d'infanterie, pendant la nuit du 29 *au* 30 *novembre* 1830.

(Cet article, envoyé par M. Pierre Wysocki, commandant l'école des Porte-Enseignes, lors du soulèvement, a été inséré dans le *Courrier* de Varsovie du 15 décembre 1830.)

Les dangers nous entourent. Nous mourrons peut-être en défendant notre pays. C'est pourquoi, profitant de ces courts instans, je transmets à la mémoire de nos descendans ce qui jamais ne devra être oublié..... Ce n'est ni la vanité, ni l'envie de raconter que j'ai pris part à la noble cause d'une nation qui se relève de son abaissement, mais la nécessité même qui me force d'écrire ce qu'on va lire. C'est uniquement pour faire éclater la vérité et rendre l'hommage qui est dû aux personnes qui m'ont secondé dans cette entreprise.

Tout le monde sait quel fut le sort des Polonais qui rêvaient l'indépendance de notre malheureuse nation, lorsque le soulèvement qui eut lieu à Pétersbourg, en 1825, ne put avoir les suites qu'on en attendait. L'emprisonnement de Soltyk, Krsyzanowski,

Albert Grzymala, A. Plichta et d'autres qui furent jugés par la haute cour nationale, les longues persécutions faites à Adolphe Cichowski, et le souvenir des services rendus par les citoyens Niemoiewskis, portèrent dans les cœurs des jeunes porte-enseignes les sentimens du plus noble patriotisme. Nos ennemis qui se moquaient du malheur de nos frères, agitaient encore plus les esprits et les animaient à la vengeance. A cette époque, les rapports communs de l'Europe, le caractère des personnages qui composaient le ministère en France, la mésintelligence qui régnait en Pologne parmi les hommes de bien et la méfiance qu'augmentaient des exemples de nombreuses trahisons, nous paraissaient des obstacles insurmontables. Toutefois, nous ne perdîmes pas courage. Enfin, la Russie déclara la guerre à la Turquie. Cette circonstance fut pour les patriotes polonais un rayon consolant d'espérance. Cependant, à cette époque, il n'y eut encore rien de résolu à l'école des porte-enseignes : ce ne fut que le 15 décembre 1828, lors d'une réunion de plusieurs élèves de cette école, que le hasard fit venir dans mon logement. Le lendemain, 16 décembre, je communiquai cet entretien à plusieurs autres porte-enseignes, dont je connaissais la façon de penser. Tel fut le commencement de nos premières tentatives. A la vue de cette jeunesse, je prévoyais déjà que c'était elle qui un jour déciderait du sort de notre patrie. La formule du serment que nous prêtâmes alors était, si je m'en souviens bien, conçue ainsi qu'il suit :

« Nous jurons devant Dieu, devant notre patrie opprimée, dépouillée de ses droits et priviléges constitutionnels :

» Premièrement, de ne découvrir, en cas d'emprisonnement, aucun membre de la société, quand bien même on nous ferait endurer les plus cruels tourmens ;

» Secondement, de concentrer tous nos efforts et de sacrifier nos vies, quand la nécessité l'exigera, pour défendre la charte constitutionnelle que l'on viole tous les jours ;

» Troisièmement, d'agir avec la plus grande prudence en admettant de nouveaux membres et d'en avertir à chaque fois la société ; surtout, de n'admettre aucun ivrogne, aucun joueur, ou tout autre dont la conduite ne serait pas exempte de tous reproches. »

A compter de ce moment, nous promîmes d'agir sans relâche pour cette cause.

Il nous était difficile d'introduire des officiers et d'autres individus dans une société composée de si peu de membres, parce que les nouveaux reçus craignaient de s'exposer à des dangers. Je fus en conséquence autorisé par la société à en admettre seul de nouveaux sans en prévenir mes collégues. Il me fut aussi permis d'inviter chaque membre de l'ancienne société à recevoir les individus que je lui désignerais. D'après cette autorisation, je me rendis chez le capitaine des grenadiers de la garde Paszkiewicz. Je lui exposai la situation de l'Europe, et lui déclarai que nous avions formé un complot dont le but était de changer le gouvernement en Pologne. Ce brave officier m'écouta avec les marques de la joie la plus vive. Il me promit de seconder et de répandre nos opinions parmi ses amis et les membres des anciennes sociétés. Je le nomme sans y être autorisé. Un jour, l'histoire de Pologne en fera mention avec gloire.

Encouragé par cet heureux succès de ma première démarche à nous faire des partisans parmi les officiers de l'armée polonaise, je courus au bataillon des sapeurs. Je comptais sur le patriotisme qui les caractérise, et mon attente ne fut point trompée. Après avoir admis dans la société Albert Przedpelski, sous-lieutenant dudit bataillon, je l'invitai à me faire faire la connaissance de Félix Nowosielski, officier très-estimé de ses soldats et chéri de ses collégues. A cette fin, Przedpelski le pria de venir chez lui. Je m'y rendis aussi. Sur ces entrefaites, Camille Mochnacki et Charles Karsnicki vinrent me trouver et me recommandèrent à Nowosielski, l'assurant qu'en effet il existait une société, d'après l'organisation de laquelle j'étais autorisé à admettre de nouveaux membres. Nowosielski répondit sur son honneur de la plus grande partie des officiers du bataillon de sapeurs.

Dans le même temps, et à l'aide de Karsnicki, je fis la connaissance de Koszischi, officier d'une compagnie d'élite du 1er léger; il m'assura que beaucoup d'officiers de ce corps convenaient de la nécessité d'un changement de gouvernement. Quant aux autres régimens, tous les officiers qui entraient dans le secret, assuraient avec zèle qu'ils feraient leurs efforts pour faire partager leurs opinions à l'armée. J'étais sûr de leur commun accord et de leur dévoûment fraternel. Les officiers admis dans notre complot exigeaient ensuite de moi, que j'entretinsse des rapports avec les habitans,

pour m'assurer s'ils approuveraient et seconderaient les opérations des soldats, quand le moment décisif serait arrivé. J'envoyai le porte-enseigne Paszkiewicz auprès de M. J. U. Niemcewicz, personnage qui est l'objet de la vénération publique et qui s'est acquis le plus de mérite dans la cause de la patrie, afin de le prier, au nom de la société, de vouloir bien nous éclairer de ses sages conseils. Ce noble et vieux Polonais approuva nos opinions avec les sentimens d'un cœur vraiment citoyen, il loua avec attendrissement nos inspirations, remettant toutefois leur exécution à une époque plus reculée. Niemcewicz dit : « Il n'est pas encore temps, mais un jour cet heureux moment viendra. »

Les expressions de Niemcewicz nous remplirent d'énergie et de feu pour continuer nos efforts. Nous voyions tous en lui, l'organe des vœux et de l'espérance de la nation.

Le porte-enseigne Gorowski me fit faire connaissance avec son frère Adam, qui m'assura d'un succès favorable, au nom de ses concitoyens, dont il fit le plus bel éloge. A cette époque je fus introduit dans la maison du nonce Zwierkowski. J'y eus aussi la faculté de me convaincre que les habitans étaient prêts à seconder et à partager les efforts des troupes.

Je chargeai Karsnicki d'informer Gustave Malachowski qui jouit de l'estime publique, qu'il existait un complot dans l'armée, et de le prier d'inviter plusieurs nonces pour délibérer avec eux et avec des officiers autorisés à cet effet, du temps où il faudrait prendre les armes contre les violateurs de nos droits, et pour savoir d'eux, si la nation approuverait ou non, la loyauté de nos sentimens? les officiers qui devaient aller à ce rendez-vous ne purent s'y trouver, attendu que leur service les força d'aller ailleurs, il n'y eut que Nowosielski et moi qui arrivâmes à l'heure indiquée.

Ces respectables citoyens décidèrent à cette entrevue, que l'on ne pouvait pas encore arrêter l'époque du soulèvement, mais qu'en attendant un moment plus favorable, il fallait s'efforcer de ranimer le courage des troupes, de répandre ces nobles sentimens parmi elles et de les leur faire partager.

Le capitaine Paszkiewicz témoigna le désir de faire connaissance avec quelques-uns de ces citoyens, qui furent ensuite prévenus de la réunion qui aurait lieu chez moi. Il fut satisfait.

Nous pensâmes, à cette entrevue, que la guerre avec la Turquie pourrait avoir pour nous des suites plus ou moins avantageuses, si toutefois elle commençait sur le champ. Malgré cela, il fut décidé qu'il fallait attendre la diète qui, comme on le disait, aurait lieu vers la fin d'avril. De mon côté, je demandai à ces Messieurs ce que nous ferions si la diète n'avait pas lieu, ou si les avantages de la guerre engagée avec la Turquie restaient à la Russie? mais tous furent d'avis, qu'on ne pouvait rien entreprendre avant la diète. Depuis ce moment, toutes nos opérations qui avaient commencé le 15 décembre 1828, et continué jusqu'aux premiers jours d'avril 1829, furent suspendues.

Pendant cette interruption, m'étant entendu avec Urbanski, lieutenant des grenadiers de la garde, je l'informai de l'existence du complot; Urbanski promit qu'en cas de besoin, il fournirait quelques milliers de cartouches. Il a rempli sa promesse avec loyauté. Depuis ce moment, cet officier pénétré des plus nobles sentimens de patriotisme, n'a cessé de servir la cause nationale. Il agissait avec zèle et précaution, et c'est lui qui seconda le mieux nos efforts.

Le bruit qui se répandit du couronnement et de la convocation de la diète, fit renaître l'espérance dans nos cœurs. Vers le 10 mai 1829, nous recommençâmes nos travaux avec plus de zèle. Beaucoup de propriétaires fonciers vinrent assister à la cérémonie du couronnement. Les nonces Frzeinski et Zwierkowski se rendirent chez moi, et me déclarèrent que l'heure si long-temps désirée de prendre les armes sous les yeux des représentans de la nation pour le maintien de son indépendance, était venue. « Nous porterons, dirent ces nonces, nos pétitions au pied du trône, nous demanderons que les séances de la diète soient publiques, la liberté de la presse garantie, les comités de recherches supprimés, etc.; et, si l'on refuse de se rendre à nos demandes, si, surtout, l'on fait arrêter les nonces, c'est alors que vous devrez appuyer nos réclamations par la force des armes. »

Je fis le détail de cette déclaration à la société; elle m'écouta avec la plus grande chaleur, ne doutant plus que la nation approuverait la loyauté des opérations de l'armée. La pétition mentionnée n'eut aucune suite; cependant, les nonces, eu égard aux circons-

tances politiques, ne nous autorisèrent pas encore à la voie des armes.

N'étant pas satisfaits de cette réponse, nous résolûmes de demander aux nonces s'il ne nous fallait pas user des moyens convenables, dont nous pouvions disposer pour accélérer la grande œuvre et reconquérir notre indépendance constitutionnelle? on nous répondit « qu'il n'était pas encore temps, » d'autant plus que la Russie venait d'acquérir de grands avantages dans la guerre avec la Turquie.

Toutes les personnes que je voyais nous encourageaient dans nos opinions ; il n'était plus question que *du temps*. Je dois cependant avouer que ce retard n'était causé que par les circonstances politiques du moment. La diète qui eut lieu la même année nous laissa peu d'espérance. Plusieurs nonces regrettaient de n'avoir pas profité de l'occasion qui s'était présentée lors de la guerre de la Russie contre la Turquie. La stagnation de l'Europe, et surtout le ministère de France, refroidissaient en partie la chaleur de notre enthousiasme.

Enfin, la révolution française des 27, 28 et 29 juillet, appela d'une voix de tonnerre toutes les nations de l'Europe à secouer le joug du pouvoir tyrannique qui, depuis si long-temps, dépassait les bornes de la loyauté. Nous conçûmes alors les plus belles espérances. La chaleur de nos opinions, qui, à cette époque, se propageaient dans l'armée qui était campée auprès de Varsovie, me convainquit de l'harmonie et de la concorde qui régnaient entre presque tous les officiers. On ne parlait que de la révolution française, et on s'entretenait de ses détails les plus minutieux. Quant à nous, nous commençâmes à nous mieux entendre et à agir avec moins de précautions, mais avec plus de zèle que jamais, attendant le moment favorable de prendre les armes, pourvu que nous eussions un chef qui voulût se charger du commandement de l'armée. Toutefois, la société qui devait commencer et consommer l'œuvre de la révolution, d'après le plan dont on était convenu, ne put être définitivement organisée au camp, quoique plus de deux cents officiers fussent dans le secret. Ce ne fut qu'après avoir quitté le camp et être rentrés à Varsovie, que nous prîmes des mesures convenables et directes pour atteindre notre but. Nous doutions cependant encore si la nation approuverait les entreprises de l'armée. Ce doute fut

éclairci par un de mes amis, Boleslas Ostrowski, qui nous exposa que l'armée ne pouvait point douter du patriotisme et du noble dévouement de la nation ; que le long esclavage qu'a supporté cette nation n'a pu ni lui faire oublier son indépendance, ni effacer de sa mémoire le souvenir de sa gloire et de son anciennne grandeur. J.-B. Ostrowski me fit faire la connaissance de Maurice Mochnacki, et celui-ci de Xavier Bronikowski, Louis Nabielack, J.-L. Zukowski, M. Dembinski et S. Goszczynski. Il donna aussi connaissance du complot à Anastase Kormanski, ancien chasseur, et à François Greymala. Dans le même temps, j'eus une entrevue avec Urbanski, le payeur de la garde, et J.-B. Ostrowski, où il fut décidé que l'entreprise d'une révolution en Pologne paraissait impossible tant que l'armée ne serait pas de plein concert avec la nation. Maurice Mochnachi pensait qu'il fallait encore attendre ; il avait pour cela des vues particullères ; mais lorsqu'il apprit les mesures qui avaient été prises, il consentit à tout. J.-A. Ostrowski, L. Nabielack, Maurice Mochnachi et Xavier Bronikowski, reçurent de moi l'ordre d'informer beaucoup de monde de l'existence du complot, ce dont ils s'acquittèrent. De mon côté, je me rendis chez Urbanski, et lui exposai la nécessité d'organiser promptement des sociétés semblables à la nôtre dans tous les régimens, afin qu'au jour et à l'heure convenus, les officiers conduisissent leurs soldats aux postes qui leur seraient indiqués. Zaliwski, qui se trouvait alors chez Urbanski, et dont les nobles sentimens, le patriotisme et la capacité m'étaient connus, fut de cet avis. En conséquence, nous partageâmes entre nous les divers détachemens des troupes en garnison dans la capitale. Je promis de nous adjoindre les officiers des compagnies de grenadiers et de chasseurs, Urbanski ceux du régiment de la garde. La première entrevue des officiers devait avoir lieu aux casernes des régimens de chasseurs ; mais plusieurs circonstances s'y opposèrent. J'allai aux casernes de la garde et à celles des compagnies d'élite, où je rencontrai Borkiewicz, sous-lieutenant du 7e, dont je connaissais le patriotisme ; je l'invitai, au nom de la patrie, à rassembler les officiers qui faisaient partie de la société. Quand cela fut fait, nous leur déclarâmes qu'ils devaient s'engager sur-le-champ à conduire leurs soldats et à élire un représentant auquel la direc-

tion de tout le corps serait confiée. A cette première entrevue, Zaliwski fut élu d'une voix unanime, et depuis ce temps, lui et Urbanski n'ont cessé de me seconder. Dans les compagnies de chasseurs, l'organisation des sociétés et l'élection d'un représentant ne purent s'opérer qu'un peu plus tard, vu l'absence de plusieurs officiers. Urbanski fut élu par le régiment des grenadiers de la garde. Quelques jours auparavant le hasard fit tomber dans mes mains une brochure écrite en polonais, sans titre, et dont les premiers feuillets étaient déchirés. Elle contenait, à ce qu'il me parut, les moyens de sauver la Pologne à l'époque de son troisième partage. Cette brochure eut beaucoup d'influence sur les membres de notre société. Nous avions lu auparavant les mémoires de Kilinski, qui nous furent envoyés de Posen comme un gage de fraternité et du même zèle pour notre bien mutuel.

Vers la fin de septembre et dans les premiers jours d'octobre, on afficha aux coins des rues de Varsovie des placards qui invitaient les Polonais à une révolution, des menaces contre le grand-duc et même des annonces que le Belvédère (1) était à louer à partir du nouvel an. Nous n'avions aucune connaissance de tout cela. Partout des bruits couraient qu'une nouvelle révolution allait éclater. On alla jusqu'à en marquer les jours ; cela devait être, disait-on, le 10, 15 et 20 octobre. Ces bruits déterminèrent l'ancien gouvernement à se tenir mieux sur ses gardes. Nous voulions enfin commencer cette grande œuvre pour satisfaire le vœu général. N'ayant pas l'occasion de voir J. B. Ostrowski, j'invitai Louis Nabielack à aller à Lazienki et le chargeai d'informer Ostrowski que d'un jour à l'autre, à partir du 18 octobre, nous prendrions les armes. Je recommandai le porte-enseigne Frzaskowski à Nasielak, et le priai de s'entendre avec lui sur les mesures qu'il y aurait à prendre pour agir dès le commencement de concert avec les habitans, soit sur la place de Saxe, soit au Belvédère. Ce plan ne put toutefois s'exécuter, attendu que les officiers ne s'étaient pas encore entendus pour cela. Enfin les instances réitérées de Svzaskowski qui secondait Nabielak, et de beaucoup d'autres officiers, firent que je fixai

(1) Palais du grand-duc.

le 18 octobre pour commencer, sous condition toutefois que j'aurais encore une dernière entrevue avec Zaliwski et Urbanski. Nous résolûmes à cette entrevue de remettre la chose à un autre temps, ce qui occasionna aussitôt des mécontentemens et de l'inimitié contre moi, d'autant plus que Nabielak était déjà convenu de tout avec Brzaskowski et beaucoup d'autres. La société se divisa en partie. J. B. Ostrowski craignant la surveillance des espions, surtout après l'arrestation de plusieurs élèves de l'université, cessa de nous seconder. La mésintelligence se mit dans les corps qui se divisèrent aussi. A tout cela vint succéder une pause de terreur et de désespoir. Ce triste état de division et de mésintelligence dura jusqu'à ma nouvelle entrevue avec Xavier Bronikowski. Je redoublai mes efforts pour rassembler tous les officiers. Ceux-ci exigeaient que je les convainquisse quel accueil la chambre des nonces ferait à nos entreprises. Zaliwski et moi fûmes autorisés par eux à tâcher de nous bien convaincre qu'elles étaient à ce sujet les opinions des habitans, et à déterminer le jour où nous commencerions le combat pour la cause de la nation. L'arrestation de quelques personnes par ordre du césaréwitch et la peur qui se manifesta dans la capitale retardèrent tant soit peu l'exécution de nos plans. Urbanski fut arrêté et moi je fus interrogé par Olendzki, d'après l'ordre du grand-duc. Des précautions furent prises au Belvédère, et l'école des porte-enseignes fut doublement surveillée. Genez fut mis en prison et scrupuleusement interrogé. Toute communication avec la ville fut défendue par le césarévitch. Makrott (1) était aux trousses de tous ceux qui s'éloignaient des casernes. Le commandement de l'école fut confié au général Frembicki.

Dans ces intervalles de terreur et de désordre, Xavier Bronikowski déclare avec une résolution inébranlable qu'il renonce à la société et que désormais il refuse de nous seconder. Il quitte ses travaux ordinaires, confie la rédaction du *Courrier polonais* à Zukowski et change de logement. Le 21 novembre, Zaliwski, Bronikowski et moi, nous nous rendîmes à la bibliothèque de la

(1) Un des principaux agens de police.

société des gens de lettres sous prétexte d'en visiter les cabinets, mais réellement pour y attendre Lelevel, que Bronikowski et Mochnaki avaient déjà prévenu de l'existence du complot militaire. Lorsque Lelevel fut entré, je pris la parole en ces termes : Un bruit court dans la nation que l'armée polonaise approuve sincèrement les principes du gouvernement actuel, qu'elle est attachée au césaréwitch par des liens indissolubles, qu'elle applaudit aux abus que commettent chaque jour les vils esclaves et les espions qui l'entourent et que vivant dans l'inimitié avec la nation, elle ne sert que pour l'opprimer et l'enchaîner. En conséquence je vous déclare, respectable citoyen, au nom de cette armée si odieusement accusée et calomniée, qu'il est vrai que nous avons juré fidélité au roi, mais que lui-même a aussi juré fidélité à la nation. Le roi ayant violé son serment, nous a déchargé du nôtre. Nous sommes toujours prêts à nous joindre à la nation pour prendre les armes et défendre nos droits garantis par la Charte constitutionelle. Tu n'as qu'à parler et tes talens ainsi que tes lumières nous serviront de guide. Tu vois en nous les organes d'un grand nombre d'officiers qui partagent les mêmes sentimens.

Lelevel répondit : « que personne n'avait pensé que l'armée polonaise favorisât le gouvernement déloyal, que la nation partageait les sentimens de l'armée, que tous les bons polonais pensaient comme nous. — Quoique, dit-il, le sort ait déjà persécuté plusieurs conspirations militaires, je ne doute pas qu'un heureux succès ne couronne vos efforts ; 40,000 hommes sous les armes, partageant les mêmes opinions, le même vœu, entraîneront toute la nation. » — Conformément, à l'avis de Lelevel, nous arrêtâmes à cette conférence que le dimanche suivant, 28 novembre au soir, nous nous soulèverions. Cependant, après nous être entendus encore une fois avec Lelevel, nous lui déclarâmes que le soulèvement était irrévocable, mais que toutefois, c'était lundi qu'il aurait lieu.

Ceux qui, pendant ces quelques jours travaillèrent le plus pour la cause nationale, afin de pouvoir concentrer les forces nécessaires pour commencer le soulèvement, furent : Bronikowski, Nabielack, Gozczinski, et autres.

(Jeudi 26 novembre :) Après nous être séparés de Lelevel, nous tinmes Urbanski, Zaliwski et moi, un conseil d'importance, où il fut décidé, premièrement : qu'il fallait assembler les représentans de la société, c'est-à-dire, les officiers de tous les régimens en garnison à Varsovie; secondement : leur déclarer au nom de la nation, qu'elle approuverait et seconderait nos entreprises. Troisièmement : que le plan des opérations militaires leur serait lu dimanche vers le soir. A cet effet, le dimanche, 28 novembre, les représentans se rendirent à 7 heures du soir aux casernes de la garde et s'assemblèrent chez Borkiewicz, sous-lieutenant du 7e de ligne. Pendant la nuit du dimanche au lundi, nous arrêtâmes un plan d'opérations militaires. En voici les articles principaux : 1. S'assurer de la personne du césarévitch. 2. Forcer la cavalerie russe à mettre bas les armes. 3. S'emparer de l'arsenal et en distribuer les armes au peuple. 4. Désarmer les régimens de la garde russe Volhinienne et Lithuanienne, commandés par les généraux Essackoff et Engelmann.

Le développement de ce plan est maintenant connu de tout le monde. En voici les détails les plus remarquables : A 6 heures du soir, le signal de commencer sur tous les points fut donné par l'incendie d'une brasserie située à Solec, près des casernes de la cavalerie russe. Le sort voulut que le feu fût éteint. Les troupes polonaises sortirent de leurs casernes, pour se rendre aux postes qui leur étaient désignés. Au même instant, un détachement composé de plusieurs élèves de l'université, sous les ordres de deux porte-enseignes, se rendit au Belvédère pour s'y assurer de la personne du césarévitch qui courait risque d'être sacrifié dans la mêlée. Cette mission fut confiée à Frzaskowski et Kobylanski, tous deux porte-enseignes, Nabielack, Goszezynski, Paszkiewicz, Stanislas Poninski, Zénon Niemoiewski, Louis Orpiszewski, Roch et Rupniewski, Nosiorowski, Sankowski, Frzcinski, Léonart Bettel, Kosinski, Swientoslawski, Krosniewski et Rottermont, et par conséquent à des porte-enseignes, à des gens de lettres et à des élèves de l'université, tous pleins de franchise et d'un caractère noble.

Quatre compagnies légères et deux du 6me de ligne qui s'empressaient de venir au secours des porte-enseignes et devaient empê-

cher la cavalerie russe de pénétrer dans la ville, ne purent remplir cet ordre, attendu qu'elles furent arrêtées dans leur marche par le général Stanislas Potocki et conduites prisonnières chez les Russes. Les quatre pièces d'artillerie qui devaient s'emparer du poste situé entre le café Villageois et les casernes de Radziwill, ainsi que des allées qui conduisent au Belvédère, et tirer uniquement pour donner une force morale aux troupes chargées d'agir sur ce point, furent prises par un régiment polonais que je me dispenserai de nommer pour ne point flétrir sa gloire (1). A l'instant où le détachement chargé d'aller au Belvédère disparut du petit bois de Lazienki, je courus aux casernes des porte-enseignes, accompagné du brave lieutenant Sgelles qui nous apporta des cartouches du camp, et de Joseph Detrowolski. Ils étaient alors occupés de leur leçon de théorie. Les deux officiers sus-mentionnés désarmèrent aussitôt les factionnaires russes. Entré dans la salle, je dis à ces braves jeunes gens : « Polonais! l'heure de la vengeance a sonné, c'est aujourd'hui qu'il faut vaincre ou mourir. Suivez-moi, et que vos poitrines nous servent de Thermopyles contre les ennemis de nos libertés! » Dans l'instant même la salle retentit du cri unanime *Aux armes! Aux armes!* Cette brave jeunesse chargea ses fusils et s'élança sur les pas de son commandant. Nous étions en tout cent soixante et quelques hommes, et prîmes le chemin des casernes des trois régimens de cavalerie russe. Persuadé que les compagnies d'élite s'empressaient de venir nous joindre, j'ordonnai de faire feu pour jeter l'alarme parmi les Russes, et avertir ces compagnies que le combat venait de commencer. Après ce signal, nous pénétrâmes jusqu'au milieu des casernes des houlans. Provoqués de la sorte, nos ennemis s'assemblent aussitôt, et au nombre de trois cents hommes à peu près se forment en colonne devant nous. Nous faisons feu sur eux, ils abandonnent leurs rangs, se retirent en désordre, vont se rallier plus loin, et reviennent nous attaquer. Nous les recevons d'une nouvelle décharge, et au cri redoublé *houra*, fondant sur eux à la baïonnette, culbutant leur colonne qui se disperse de tous côtés et nous abandonne le terrain couvert de ses morts. Dans cet

(1) Le régiment de chasseurs à cheval de la garde-royale.

instant je fus averti que les régimens de cuirassiers et de hussards accouraient de leurs casernes pour nous cerner et nous couper le chemin de la ville. Les colonnes polonaises qui devaient venir à notre secours, n'arrivaient pas ; nous fûmes donc forcés, non pas sans regrets, de battre en retraite, d'autant plus que les cartouches commençaient à nous manquer.

Le régiment des houlans que nous attaquâmes le premier et qui fut entièrement dispersé, nous permit de nous retirer par le pont de Sobieski, où le détachement qui revenait du Belvédère nous rejoignit.

Présumant que les compagnies d'élite attendaient l'ordre de se joindre à nous, j'envoyai près d'elles Camille Mochnacki, et je le chargeai de les inviter de venir le plus tôt possible, mais celui-ci revint bientôt en m'annonçant qu'il n'avait rencontré de secours nulle part, que les cuirassiers se rangeaient en bataille et nous coupaient les chemins de la ville sur tous les points. J'avançai de quelques pas, et bientôt j'aperçus une ligne de cuirassiers que j'ordonnai d'attaquer sur-le-champ et sans balancer. Aussitôt ces braves jeunes gens s'avancent avec courage, et en peu de temps forcent l'ennemi de se replier sur le Belvédère. Nous nous ralliâmes et prîmes par le bas du café Villageois. Arrivé à l'endroit situé entre ce café et les casernes de Radziwill, nous rencontrâmes les cuirassiers qui nous poursuivaient de nouveau, et dans le même temps nous aperçûmes un gros de hussards qui venaient des allées et se dirigeaint sur nous; dans cette extrémité je ne vis d'autre salut que de nous porter le plus promptement possible sur la gauche vers les casernes de Radziwil. Nous parvinmes en effet à nous replier sur ces casernes d'où il nous fut facile de tuer beaucoup de monde à l'ennemi qui semblait vouloir nous assiéger. Peu de temps après, les porte-enseignes emportés par leur bouillante ardeur, sortent des casernes, s'élancent sur les Russes, en mettent un grand nombre hors de combat, et les forcent à la retraite. C'est d'ici que nous nous dirigeâmes vers la ville, dont le chemin était devenu libre. Nous rencontrâmes auprès de l'église Saint-Alexandre, le général Stanislas Potocki ; les porte-enseignes l'arrêtèrent, le suppliant presqu'à genoux d'embrasser la cause de la nation. Joignant ma voix aux prières de cette

brave jeunesse, je lui dis : « Général, je vous conjure au nom de la patrie, des fers d'Igelstrome dans lesquels vous avez gémi si longtemps, de vous mettre à notre tête. Ne croyez-pas qu'il n'y ait que l'école des porte-enseignes qui se soit soulevée. Toutes les troupes sont pour nous, et occupent déjà les postes qui leur sont désignés. » Mais voyant que toutes sollicitations étaient inutiles, j'ordonnai de lui rendre la liberté. Quelques heures après il a péri d'une autre main. C'est sa résistance opiniâtre et son trop peu de confiance dans la vertu et la constance du soldat polonais, qui l'ont conduit au tombeau.

Ici, je finis mon récit, ne voulant point tracer les scènes sanguinaires dont j'ai été le témoin depuis l'église Saint-Alexandre jusqu'à l'arsenal. La Providence guidait nos pas : Dieu nous a favorisés dans le commencement. C'est aussi ce Dieu de nos pères, de notre chère Pologne, qui bénissant nos efforts, lui rendra l'éclat de sa grandeur et de son ancienne gloire.

Xavier Bronikowski, comme nous étions convenus, envoya diverses personnes dans beaucoup de quartiers de la ville, pour servir de guide au peuple. Anast. Dunin, Vladimir Kormanski, Louis Zukowski, Maurice Mochnaki, Michel Dembinski et Joseph Kozlowski, d'après les dispositions de Bronikowski, commencèrent les opérations dans la vieille ville.

L'école des porte-enseignes doit la plus grande obligation au lieutenant Szlegel, qui dans cette nuit mémorable abandonna son corps pour combattre à la tête de cette généreuse jeunesse, au milieu des plus grands dangers, ainsi qu'à l'ancien et brave officier Dobrowolski qu'honorent les blessures qu'il a reçues dans ces actions à jamais mémorables.

J'ai omis une quantité de noms dignes d'être cités. C'est à l'histoire qu'il appartient de les conserver aux écrits publics et de les recommander à la reconnaissance de leurs compatriotes.

Fait à Varsovie, le 9 décembre 1830.

Pierre Wysocki.

Sous-lieutenant de l'armée polonaise.

Protestation publiée dans plusieurs journaux par le Comité national polonais.

Paris, le 15 avril 1832.

A peine la loi contre les réfugiés étrangers, ce fameux alien-bill, fut il voté dans la séance du 9 avril 1832, par la chambre des députés français, qu'une indignation spontanée s'éleva à la fois en France, en Espagne, en Portugal, en Italie, en Allemagne et en Angleterre. Dirigée d'une manière toute particulière contre les Polonais, ces derniers ne devraient pas peut-être partager cette indignation générale, sans s'attirer une exécution immédiate de cette même loi.

Nous ne rappelons point dans cette circonstance les droits de notre nation, parce qu'à l'époque où nous luttions les armes à la main et sur notre propre territoire, le ministère français avait proclamé que nous étions destinés à périr. Aujourd'hui nous réclamons les promesses solennelles de cette même chambre des députés qui avait assuré que la nationalité polonaise ne périrait pas. Qu'a-t-elle fait de cette nationalité ? Elle n'a pas protégé l'existence de nos propres droits, et elle refuse aux réfugiés la protection des lois françaises ! La loi de justice et d'amour se brisa dans le temps contre la chambre des pairs ; si l'alien-bill doit subir le même sort auprès des législateurs siégeant au palais du Luxembourg ; si pour l'honneur de la France, et par égard pour l'infortune des émigrés, ils veulent enfin garantir la simple jouissance de la liberté à l'homme, ce n'est point à nous d'y prononcer.

Mais la chambre des députés a décidé qu'un Polonais est à charge à la France; dans ce cas, les réfugiés devraient donc la quitter immédiatement : ils le feraient sans hésiter, si des souvenirs intimes ne liaient la Pologne au peuple français, et si tant de nouvelles preuves de sympathie fraternelle n'étaient là pour prouver l'immense différence qui existe entre les gouvernans et les gouvernés.

Le comité national, pénétrant avec douleur le sentiment de ses compatriotes, prévoit le moment où ils quitteront la France, cette France que leur cœur appelait une seconde patrie. Le comité natio-

nal prévoit, nous le répétons, qu'à la première occasion favorable les réfugiés polonais s'en iront.

Avant ce moment, nous voulons témoigner nos remercîmens à tous ceux d'entre les députés qui ont repoussé par leurs votes la loi en question, et à tous ceux qui, sous quelque forme que ce soit, vouent leur noble indignation contre une pareille décision.

Signé : J. Lelewel,

Président du comité national polonais.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CET ÉCRIT.

Origine et dates de la question de l'Orient. 1
En quoi consiste la question de l'Orient. 4
Importance de l'emplacement des capitales. . . . 6
Causes et effets du choix de l'emplacement de Constantinople, par Constantin. 10
Territoire et population de l'empire ottoman. . . 18
Richesses de l'empire ottoman. 25
Les trois âges de la Turquie. 30
Les trois Principautés : en quoi elles importent à la Turquie et à l'Europe. 36
Pertes anciennes et nouvelles de la Turquie. En quoi elles lui importent, ainsi qu'à l'Europe. . 40
Politique ancienne et nouvelle de l'Europe, à l'égard de la Turquie. 47
Haines politiques, surtout à l'égard de la Russie. . 58
La Russie par rapport à l'Europe en général, territoire, population, armée, marine, finances. . 65
Comparaison de la Russie avec le centre de l'Europe. 75
La Russie par rapport à la Turquie, ses projets sur elle. 86
Conduite de la Russie à l'égard de l'Europe en général. 94

Conduite de la Russie à l'égard de la France et de l'Europe, dans le cours et à la fin de la guerre. 97
La Russie comme puissance absolutiste. 105
Accroissemens de la Russie depuis un demi-siècle. 113
Obligations de la Russie, d'après le congrès de Vienne. 120
Traité d'Unklar-Kalessi 125
Discours de l'empereur Nicolas à Varsovie. . . . 130
Manière dont la question de la Pologne a été traitée. 141
Du nom de Polonais, pris par les insurgés de Varsovie. 147
Etat du duché de Varsovie, sous la domination russe. 151
Conduite de la Russie à l'égard du duché de Varsovie. 154
Conduite du duché de Varsovie à l'égard de la Russie. 158
Témérité et inconsidération de la révolution de Varsovie. 167
Griefs du duché de Varsovie, contre la Russie. . 176
Condition de la Pologne en général, sous la domination russe. 191
Résumé. 201
Post-scriptum.. 205

FIN DE LA TABLE.

CLERMONT-FERRAND, IMPRIMERIE D'AUGUSTE VEYSSET,
Rue de la Treille, 14.

DE LA

QUESTION D'ORIENT

ET DU

TRAITÉ DE LONDRES

DU 15 JUILLET 1840.

70

80
5
400

DE LA

QUESTION D'ORIENT

ET DU

TRAITÉ DE LONDRES

DU 15 JUILLET 1840.

PAR LE G^AL B^ON DE RICHEMONT.

---

2 septembre 1840.

PARIS.
IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT,
RUE RACINE, 28, PRÈS DE L'ODÉON.

1840.

6
Copy

460N
2052

DE LA

QUESTION D'ORIENT

ET DU

TRAITÉ DE LONDRES

DU 15 JUILLET 1840.

Il y a une douzaine d'années qu'un mémoire lithographié ayant pour titre : *De la situation politique de l'Europe et des intérêts de la France*, fut jeté dans le public pour éveiller son attention sur cette grande question d'Orient qui vient de prendre un caractère si menaçant pour le repos du monde, depuis la coalition des quatre puissances qui se sont chargées de sa solution. Ce mémoire eut alors un grand rétentissement, tant en France qu'à l'étranger, parce qu'il embrassait d'un coup d'œil juste et impartial tous les intérêts européens, et qu'il déduisait, de leur opposition ou de leur concordance avec ceux de la France, la direction que cette puissance devait donner à sa

politique extérieure, pour reprendre le rang qu'elle avait perdu. Plus tard, il acquit un degré d'importance inespéré, par l'accueil extraordinaire qu'il reçut du gouvernement du roi.

Le conseil, entraîné par la force irrésistible de la raison et de la vérité, adopta franchement un projet qui lui paraissait également favorable aux intérêts d'état et de dynastie, et dont les résultats, aussi utiles que glorieux, devaient inévitablement faire refluer sur le prince l'affection et la reconnaissance de la nation tout entière, car ce qu'elle a le plus à cœur c'est le soin de son honneur et de sa gloire. Un des ministres fit donc appeler l'auteur et lui confia que le cabinet entrait sérieusement dans sa politique ; que déjà certaines mesures avaient été prises et des instructions données. Il l'engagea à faire distribuer ses mémoires aux deux chambres, afin de les préparer et de les disposer à prêter au gouvernement le concours dont il avait besoin.

Cependant, les négociations ouvertes à Saint-Pétersbourg avaient été couronnées d'un succès complet. L'empereur Nicolas avait

été tellement subjugué par l'évidence des intérêts communs de la France et de la Russie, relativement à l'Angleterre, tellement flatté des chances brillantes ouvertes à son ambition pour l'accomplissement de ses vues personnelles, qu'il avait tout approuvé, tout accepté. La limite du Rhin était rendue à la France.

Ce traité, à peine connu de quelques personnages politiques en France, n'est ignoré d'aucun des cabinets d'Europe, d'aucun des diplomates étrangers. L'illustre ambassadeur qui l'avait négocié est venu lui-même faire une visite presque officielle à l'auteur, et le remercier, au nom du pays, du service éminent qu'il lui avait rendu. — Ce témoignage d'estime et de considération est la seule récompense qu'il ait jamais reçue de son dévouement.

On sait que l'Angleterre, si vigilante lorsqu'il s'agit de ses intérêts, si astucieuse pour surprendre un secret, et si peu scrupuleuse dans le choix de ses moyens d'exécution, parvint à briser cette alliance redoutable en concourant au renversement du ministère Martignac qui l'avait fondée. Le nouveau chef

du cabinet, non moins dévoué à la politique britannique qu'aux projets aventureux d'un prince égaré par les vertiges de l'omnipotence royale, osa tenter un coup d'État qui fit éclater la révolution de juillet, et précipita dans le même abîme le ministère Polignac et la monarchie de 1815. Avec elle croula l'alliance russe et française. Alliance la mieux assortie qui puisse jamais exister entre deux États, la mieux conçue, la plus sincère, la plus solide, parce qu'elle repose sur la meilleure base de l'union des peuples : savoir, la communauté des intérêts, la réciprocité des bénéfices et la garantie d'une sécurité et d'une défense mutuelle.

Cette alliance, contractée pour l'avenir en vue des rapports permanents de convenance et d'utilité commune résultant de la position géographique et politique des deux nations, avait pour objet immédiat l'occurrence d'un événement dès longtemps jugé inévitable et dont les circonstances du moment pouvaient hâter l'accomplissement. Cet événement est celui qu'on doit s'attendre à voir se dérouler avec fracas et d'autant plus prochainement que

quatre grandes puissances, également bienveillantes, viennent de se coaliser pour en prévenir l'explosion.

La France est restée en dehors des combinaisons européennes, soit par l'effet d'une exclusion préméditée, soit par le refus spontané d'accéder au système qui était devenu l'objet de la négociation. Sans chercher à supputer le degré de probabilité que comporte chacune des deux hypothèses et sans vouloir entrer dans l'appréciation des reproches et des justifications échangés de part et d'autre, on ne peut se soustraire à la conséquence rigoureuse de la double alternative. Ainsi, ou il y a outrage de la part de la quadruple alliance ; ou il y a lésion des intérêts français dans la résolution qu'elle a adoptée. C'est donc des nécessités enfermées dans cette conclusion impérieuse que la France doit déduire les motifs de sa détermination et la règle de sa conduite ultérieure.

Le traité de Londres est la manifestation officielle d'une vérité affligeante : c'est qu'il n'y a plus en Europe d'indépendance réelle pour aucun état. Aujourd'hui la Turquie,

demain la France, peut-être ! un peuple, un souverain n'est plus libre de diriger son gouvernement intérieur, ses affaires de famille, comme il lui semble le plus opportun et le plus conforme à ses besoins. Il faut qu'il prenne l'avis ou les ordres des étrangers, amis ou ennemis. Un tel peuple, un tel prince, n'a pas garantie de vie pour vingt-quatre heures. Qu'on ne dise pas que dans l'espèce il n'y a pas lieu à l'application du principe; que c'est dans l'intérêt particulier de la Turquie et sur son invitation que les quatre grandes puissances sont intervenues; que cette intervention bienveillante a d'ailleurs, pour objet, le maintien de l'équilibre européen, la conservation de la paix continentale et le repos du monde. Mensonge, déception ! l'intervention est au contraire la seule mesure politique qui ait pour conséquence nécessaire de compromettre les trois grands intérêts dont elle s'attribue la garde et le soin.

Comment la paix générale pouvait-elle être troublée par un arrangement amiable entre le sultan et le vice-roi d'Égypte ? N'est-ce pas un acte de souveraineté appliquée à la haute

administration intérieure de l'empire et qui ne concernait que les deux intéressés, sans porter la plus légère atteinte aux rapports internationaux et aux droits des neutres? Quel danger pouvait-il résulter pour la sécurité des états voisins, et à plus forte raison pour la tranquillité de l'Europe, d'une transaction qui n'apportait aucun changement à la position relative et aux forces proportionnelles du sultan à l'égard des deux empereurs d'Autriche et de Russie?

On conçoit la convenance et l'utilité d'une alliance défensive pour la sécurité réciproque de faibles états menacés par un voisin puissant et ambitieux. On conçoit que les confédérés lui demandent compte des armements secrets, des préparatifs suspects, ou des actes diplomatiques qui peuvent leur donner de l'inquiétude; mais interdire à un gouvernement inoffensif, dont personne n'a rien à craindre, les transactions que commande sa faiblesse ou que conseillent ses véritables intérêts, c'est abuser de la force pour perpétuer son impuissance et préparer les événements qui doivent le livrer à leur discrétion.

Certes, les bonnes raisons ne manquent jamais pour déguiser les mauvais desseins, mais il faut un grand fonds de confiance et de bonhomie pour croire à la sincérité et au dévouement de quatre puissances qui viennent, non pas vous offrir leur secours, car elles vous reconnaîtraient au moins le droit de le refuser, mais vous signifier despotiquement que leurs flottes et leurs armées se chargent de ramener à l'obéissance vos sujets révoltés, parce qu'elles ont à cœur la conservation de votre empire et le maintien de son intégrité. Comment le sultan ne s'est-il pas rappelé que trois de ces mêmes puissances étaient jadis intervenues, à trois reprises différentes et toujours avec les mêmes sentiments de bienveillance, dans les démêlés intérieurs de la Pologne, l'ancienne alliée de la Turquie; et qu'aujourd'hui, cette pauvre Pologne n'existe plus, tandis que chacun des protecteurs en possède un lambeau ! — Les lois qui régissent le monde ne sont point changées. Au moral comme au physique, les mêmes causes produisent encore les mêmes effets!

Faisons abstraction de la pensée secrète qui

a dirigé la quadruple alliance, et discutons le motif qu'elle avoue, le but généreux qu'elle se propose, c'est-à-dire le maintien de l'intégrité de l'empire.

En quoi donc un arrangement amiable et spontané du Grand Seigneur avec son vassal est-il en opposition avec le principe conservateur que vous prétendez défendre? La constitution de l'empire turc n'a-t-elle pas, de tous temps, admis l'existence d'un certain nombre de grands fiefs régis héréditairement ou sous des conditions déterminées, à la charge d'un tribut annuel proportionné à leur importance, et de l'entretien d'une force armée soumise aux ordres du suzerain, pour la protection intérieure et pour la défense extérieure de l'État? N'est-ce pas à ce titre que sont encore possédés les royaumes de Fez et de Maroc, les régences de Tunis et de Tripoli, comme autrefois celle d'Alger? l'Égypte n'était-elle pas tenue par les Mameloucks? Smyrne et une partie de l'Ionie, par la famille des Carra-Osman-Ouglou? l'Albanie par Ali-Pacha? Les Arabes, les Druses, les Kurdes, n'avaient-ils pas leurs imams, leurs cheiks, leurs émirs, leurs khans? Combien

d'ayans, ou seigneurs d'un ordre inférieur, ne possèdent-ils pas de grands domaines, des districts entiers, des villes importantes, sous la suzeraineté directe de la Porte? — Ce n'est pas la possession de ces différents royaumes, états, provinces ou districts, à titre de fiefs ou domaines inféodés à certaines familles, qui a détruit l'intégrité de l'empire. C'est la conquête de tout le littoral de la mer Noire, depuis l'embouchure du Volga jusqu'à celle du Danube; c'est la possession de la Krimée et de la Bessarabie; c'est la séparation de la Grèce par l'intervention européenne; c'est la domination exercée sur la Moldavie et la Valachie, à titre de protectorat, par l'un des confédérés, qui ne reconnaît d'autre suzeraineté, d'autre autorité que la sienne, et dont les armées ont, plus d'une fois, menacé Constantinople.

Si, en effet, les quatre coalisés ont sincèrement en vue la conservation de l'empire Ottoman, comment réclament-ils la destruction de la seule puissance qui soit en état de le maintenir et de le défendre? Qu'on suppose Méhémet-Ali dépouillé ou seulement relégué en Égypte, et les deux Turquies d'Europe et

d'Asie sont, par ce seul fait, livrées à la désorganisation, à l'anarchie, et, par suite, à l'usurpation du premier ambitieux.

C'est, au reste, se donner un soin superflu que de recourir à une discussion sérieuse et raisonnée pour faire apprécier le motif et le but de la quadruple alliance. Il n'est pas un seul état sur le globe, il n'est pas un seul homme de sens en Europe, pour qui il ne soit évident qu'elle ne s'est formée que pour mieux assurer l'événement qu'elle prétend prévenir. On lui doit cette justice de reconnaître que de tous les expédients qu'elle pouvait imaginer, celui qui secondait le mieux ses vues est sans contredit celui qu'elle a choisi.—Donc, sa prudence a dû pourvoir à toutes les chances de l'éventualité prévue. —Donc, un traité secret doit avoir réglé les prétentions respectives, déterminé les compensations, et distribué les lots. S'il n'en était pas ainsi, l'alliance serait absurde, car elle agirait contre son but. Si, au contraire, le but avoué est réel et l'intention sincère, ce n'est point contre Méhémet-Ali qu'elle devait être dirigée.

Cherchons dans l'appréciation des intérêts si

différents des quatre puissances confédérées, la politique et les vues qui appartiennent à chacune d'elles.

La Russie apparaît la première avec tout l'ascendant que lui donne sa puissance, et avec l'influence de protection ou de rivalité menaçante qu'elle exerce sur ses deux voisins : la Prusse et l'Autriche. Les projets ambitieux qu'on peut lui attribuer ne sont pas le produit d'une inspiration accidentelle, excitée par certaines circonstances favorables, ou par l'état d'impuissance et de dissolution où est tombé l'empire ottoman. Ils sont la conséquence d'un système fixe, arrêté, immuable, dont l'origine remonte jusqu'à la conquête de Constantinople par les Turcs, en 1453. Les empereurs de Russie se considèrent comme les héritiers légitimes et réguliers de l'empire grec, depuis le mariage de la princesse Sophie, nièce et héritière du dernier des Constantin, avec Jean Wazilowitz, grand-duc de Moscovie.

C'est ce prince qui, le premier, a pris le titre de czar et arboré l'écusson impérial de Constantinople. L'aigle à double tête, emblème d'une double domination sur l'Orient et l'Oc-

cident, est devenu le symbole d'une politique d'avenir qui n'a jamais varié et qui semble toucher au but qu'elle s'efforce d'atteindre depuis plus de trois cents ans.

L'occasion est devenue si belle et si favorable pour la réalisation des projets de la Russie, qu'il serait déraisonnable d'admettre qu'elle n'eût pas le courage de la mettre à profit. Mais fidèle aux traditions de sa diplomatie, la plus habile et la plus déliée de toutes celles de l'Europe, elle n'a pas voulu brusquer le dénouement par une entreprise d'éclat. Elle a, comme de coutume, affecté la modération et le désintéressement, formes étudiées de sa politique, au moyen desquelles sa domination s'insinue et s'infiltre, pour ainsi dire, en attendant que les événements qu'elle a su préparer lui fournissent l'occasion de faire intervenir la force pour sanctionner le triomphe de la ruse.

Toutefois, dans la prévision d'une disposition hostile de la part d'une puissance maritime, sa rivale jalouse, et du concours d'une autre puissance redoutable qui pouvait se laisser entraîner par l'ascendant d'une alliance

despotique, elle n'avait négligé aucune des précautions commandées par la prudence dans l'hypothèse où elle se trouverait obligée de recourir à la voie d'expropriation par force ouverte.

Craignant, en effet, de se voir inquiétée dans la Baltique par l'Angleterre qui pouvait venir menacer Cronstadt et Pétersbourg, et chercher à raviver l'insurrection polonaise pour lui susciter de graves embarras pendant que ses armées seraient occupées en Orient, elle s'était entendue avec le Danemark et la Suède pour fermer aux Anglais les Dardanelles de la Baltique, c'est-à-dire le Sund et le grand Belt.

Les communications de l'empereur Nicolas avec Copenhague et Stockholm n'ont pu échapper à l'attention des politiques, particulièrement sa visite personnelle au roi Bernadotte. N'est-il pas à présumer qu'il est allé s'assurer de son dévouement et de sa coopération, au besoin, en lui offrant sa garantie pour la succession de son fils Oskar au trône de Suède, en dépit de l'intérêt porté à l'héritier de Gustave-Adolphe IV? Pour preuve de sa sincérité,

l'empereur a donné une de ses filles au duc de Leuchtenberg, beau-frère du prince Oskar. Quel autre motif politique raisonnable aurait pu déterminer une telle alliance? — L'empereur de toutes les Russies, choisir pour gendre *le fils d'un simple gentilhomme français* (1)!

La situation critique de la Turquie pouvant, d'un moment à l'autre, ouvrir une chance favorable à l'intervention, toutes les mesures étaient également prises depuis longtemps pour le cas d'une invasion de vive force. Une bonne armée bien organisée, dont le duc de Raguse fait connaître la composition, la force et la distribution, était cantonnée dans la Krimée et dans la Bessarabie, et maintenue en disponibilité immédiate.

La revue de Borodino a prouvé à l'Europe que la Russie, malgré la guerre du Caucase, malgré l'expédition de Kiwa, avait d'autres

(1) « Le projet de fermer la Baltique n'est pas une conception » chimérique. Ce projet, avec les détails qu'il comporte, a, » dans le temps, été fourni à l'empereur Napoléon, dans le » but de créer et d'exercer en toute sécurité dans cette mer » intérieure, de concert avec la Russie, une marine militaire » puissante pour protéger une descente en Angleterre, concur- » remment avec les escadres du Helder, de l'Escaut, des ports » de France et de la flottille de Boulogne. »

forces à sa disposition pour appuyer ses prétentions. La réunion d'une armée qu'on a portée à 150 mille hommes n'était pas un simple camp de plaisance et d'instruction. Ce n'était pas seulement pour réveiller les sentiments d'honneur et d'orgueil national que l'empereur avait lui-même inauguré le monument élevé à la bravoure et au dévouement de ses armées. —Voilà des soldats bien préparés et bien électrisés pour la guerre sainte que le triomphe de la religion et la gloire de l'empire peuvent imposer à leur piété fanatique et à leur courage sauvage !

Dans l'état de faiblesse et d'impuissance où se trouve aujourd'hui la Turquie, on peut affirmer que sa conquête dépend uniquement de la volonté ou du caprice de la Russie, même en dépit de l'Angleterre et de la France coalisées. Qui oserait nier qu'une armée de 150 mille hommes ne puisse s'avancer sans obstacle et avec rapidité des bords du Pruth sur Andrinople, et là, se partager en deux corps, dont l'un, de 25 mille hommes, irait s'emparer des Dardanelles, s'y fortifier et en défendre le passage, tandis que l'autre, de

125 mille hommes, marcherait directement sur Constantinople, et détacherait 25 mille hommes pour occuper le Bosphore, s'il était nécessaire. Que pourraient faire toutes les escadres réunies de France et d'Angleterre pour empêcher l'exécution d'un pareil plan? Tenteraient-elles de forcer le détroit? et si elles avaient franchi les Dardanelles et le Bosphore, comment sortiraient-elles de la Propontide et du Pont-Euxin? L'escadre russe interviendrait plus tard (car elle n'aurait pas l'imprudence de se commettre avec les flottes combinées) pour approvisionner l'armée de vivres et de munitions et pour agir dans la sphère de sa spécialité.

L'alliance de la France avec l'Angleterre était donc au moins impuissante, si elle n'avait pour objet que le salut de Constantinople et de la Turquie d'Europe. — Nous apprécierons en son lieu le mérite de cette alliance sous le point de vue des intérêts propres à chacune des deux nations.

Il n'y a qu'une seule puissance, l'Autriche, qui soit en position d'arrêter l'armée Russe, parce qu'elle menace le flanc et les derrières

da sa ligne d'invasion. Sans doute, il serait de son intérêt de contenir la Russie dans les limites qui circonscrivent son empire; car, quelle que soit l'extension de territoire qu'elle puisse obtenir pour son compte dans les dépouilles de la Turquie, son lot ne sera jamais proportionné à celui de son dangereux voisin. L'inégalité relative de force, de puissance et de position ne fera que s'accroître à son détriment, et la mobilité des choses humaines peut amener tels événements qui pourraient menacer son avenir des plus graves périls.

L'Autriche connaît très-bien sa position, non-seulement à l'égard de la Russie, mais aussi à l'égard de l'Allemagne, qu'un sentiment de nationalité et d'union tend à rapprocher toujours davantage de la Prusse, sa rivale naturelle, dont le souverain est devenu le point de mire de l'unité germanique; unité déjà préparée par l'association des douanes allemandes, sous l'apparence de ne favoriser que les seuls intérêts du commerce et de l'industrie.

L'Autriche n'est qu'une agglomération d'états, tous différents d'origine, de mœurs, de religion, qui ne sont liés que par les bienfaits

d'une administration douce et paternelle, mais dont la diversité favorise l'intrigue et l'influence étrangère. — La susceptibilité des Hongrois, les meilleurs soldats de l'empire, commande une grande réserve et des ménagements. — L'Italie est travaillée par un esprit de révolution qui épouvante. — La population slave pèse d'un poids au moins égal à celui de la population allemande, et le soin qu'apporte le gouvernement à maintenir entre elles une égale distribution de faveurs et de priviléges a fait mettre en délibération si le Slave ne serait pas préféré à l'Allemand, comme la langue officielle de la chancellerie. — La banque et le commerce ont appelé à Vienne et répandu sur la surface de l'empire un assez grand nombre de Grecs pour éveiller la méfiance et peut être l'inquiétude du gouvernement, si la bonne intelligence qui a régné jusqu'à ce jour entre l'Autriche et la Russie venait à être troublée par quelque incident fâcheux. — On sait que le dévouement des Grecs au chef suprême de leur religion ne connaît ni bornes ni mesures.

De cette complication d'embarras devait dériver un système politique approprié aux

nécessités de la situation. C'est celui que l'Autriche a toujours suivi et dans lequel sa constance a persévéré.

Il consiste à conserver ce qu'elle possède sans ambition d'obtenir davantage; et à se l'assurer en évitant, avec un soin extrême, de provoquer ou de favoriser toute mesure administrative ou politique, toute commotion intérieure ou extérieure, tout mouvement quelconque capable de rompre ou d'ébranler l'équilibre si fragile de l'Europe et de l'empire. Essentiellement stationnaire, elle a horreur de toute innovation, de tous progrès, mais elle s'étudie à compenser l'immobilité qu'elle impose par le bien-être de ses sujets.

Cependant, sa modération n'est point à l'épreuve de toutes les nécessités. Témoins les trois partages de la Pologne dans lesquels les intérêts d'état ont commandé le sacrifice de sa probité. Placée dans les mêmes conditions, relativement à la Turquie, elle devait rester fidèle à ses précédents en se résignant à partager une proie qu'elle ne pouvait ni défendre ni abandonner tout entière à la convoitise d'un voisin déjà trop puissant. Cette

transaction a dû s'opérer sous la double influence de la Prusse et de la Russie entre lesquelles elle est étroitement pressée, et qui agissent sur sa détermination avec tout l'ascendant d'une même volonté et d'une même impulsion.

La Prusse est en effet dans la dépendance géographique de la Russie. Toute la partie septentrionale du royaume, depuis le Niémen jusqu'à la Vistule, est enclavée dans l'empire. Un simple mouvement de flanc, de Varsovie à Dantzig, en assure immédiatement la conquête; et l'armée qui l'occuperait serait coupée et prisonnière, si ce mouvement se combinait avec une attaque directe. Tout le pays compris entre la Vistule et l'Oder tomberait nécessairement, car il ne présente aucune autre position défensive.

La Prusse, telle impatiente qu'on puisse la supposer de la domination moscovite, ne se hasarderait pas à compromettre son existence par une velléité d'indépendance. Son propre intérêt l'enchaîne à la Russie, son rôle est de lui rester fidèle. A cette nécessité politique se joignent des considérations de famille qui

agissent dans le même sens et qui seront toujours écoutées, parce qu'elles s'accordent avec les intérêts d'état.

Les rapports de dépendance réciproque et par conséquent de condescendance mutuelle, qui réunissent les trois puissances continentales dans une même communauté de pensée et de volonté, ne permettent pas de supposer qu'il eût été si facile et qu'il soit encore possible de détacher l'Autriche et la Prusse d'une alliance où se trouvent engagés des intérêts trop compliqués pour espérer de les désunir ou de les satisfaire par des concessions acceptables. Ce qui demande à être expliqué, c'est que cette alliance qui doit avoir précédé les négociations du baron de Brunow n'ait pas été suivie de l'exécution immédiate des projets concertés. Car aucune force matérielle ne pouvait s'y opposer efficacement, tant de la part des Turcs que de la part de l'Angleterre ou de toute autre puissance maritime engagée dans sa querelle.

La prudence habituelle de la Russie nous autorise à présumer que cette puissance, qui par le traité d'Unkiar-Skelessi s'est attribué le

rôle généreux de protecteur du sultan et de l'empire, n'a pas osé intervenir ouvertement sans un motif plausible, et qu'elle n'a pas trouvé de meilleur et de plus sûr moyen de faire naître les événements qui constituent le *casus fœderis*, que d'associer l'Angleterre à l'alliance commune. Sous l'appât d'ouvrir une chance favorable à la réalisation de ses vues sur l'Égypte et la Syrie, elle aurait eu le talent de se donner une garantie contre toute entreprise hostile dans la Baltique et de faire servir, du même coup, les prétentions de sa rivale à l'accomplissement de ses propres desseins.

Qui ne connaît les causes vivaces de rivalité et d'inimitié qui divisent l'Angleterre et la Russie? Qui peut croire à la sincérité d'une alliance entre deux puissances qui ont de mutuelles appréhensions l'une contre l'autre, qui redoutent de se trouver en contact ou seulement de se rapprocher, et qui, toutes les deux, et dans des vues de domination exclusive, convoitent les dépouilles d'un empire en ruines qu'elles feignent de vouloir protéger parce que chacune cherche à priver l'autre de la part qu'elle désire s'attribuer. Quelles que soient

les conventions souscrites, quelles que soient les combinaisons concertées dans un but et dans un intérêt en apparence commun, elles manqueront toujours de franchise et n'inspireront qu'une confiance équivoque et soupçonneuse aux deux intéressés. Elles ne seront sincères qu'à l'égard d'un tiers qu'on redoute et qu'on veut évincer.

Dans cette lutte diplomatique qu'on devrait peut être, à bon droit, qualifier de déception mutuelle, l'Angleterre ne parviendra jamais à détourner la Russie de la voie dans laquelle elle est entrée depuis que le mariage de la princesse Sophie avec Jean Bazilowitz lui a apporté des droits légitimes à la succession du dernier des Constantin. Elle restera fidèle à sa politique et aux projets qu'elle nourrit depuis trois siècles. Elle atteindra son but en dépit de toute l'Europe, parce qu'elle en a la puissance; soit au moyen de ses flottes si la mer est libre et l'occasion propice; soit au moyen de ses armées, si des escadres ennemies avaient franchi les Dardanelles et menaçaient le Bosphore; soit en combinant les opérations simultanées ou successives des forces

de terre et de mer, selon l'oportunité ou l'exigence des temps et des circonstances. La possession de Constantinople est devenue une nécessité pour la Russie. Ses établissements de Krimée resteront sans importance, ses vaisseaux sans utilité, tant que les portes de la mer Noire ne lui seront point ouvertes. Toutes les provinces méridionales, les plus belles et les plus fertiles de l'empire, ne peuvent être vivifiées que par le commerce, et point de commerce sans débouché. Les versants du Caucase, les côtes septentrionales du Pont-Euxin, le Cuban, la Krimée, la Bessarabie, et tout l'intérieur des terres jusques vers les sources des fleuves qui affluent dans la mer d'Azof, dans la mer Noire, ou dans le Danube, c'est-à-dire presque la moitié de l'empire, sont matériellement intéressés à l'accomplissement final de ces grands projets séculaires qui ont pour eux l'arrêt irrévocable du Destin. La prospérité de l'empire et le développement de la puissance maritime de la Russie doivent en être les résultats.

Il était difficile de se rendre compte de la condescendance gratuite de la France à servir

certains intérêts auxquels on ne peut reconnaître d'autres communauté avec les siens que celle qu'ils auraient empruntée à la nécessité de son alliance.

Ces intérêts sont ceux de l'Angleterre. Il ne lui était pas indifférent comme à nous que l'Égypte fût soumise à Méhémet-Ali ou à Mahmoud, parce qu'elle voulait, à toute force, s'assurer à travers le pays une communication rapide avec la mer Rouge, et, de là, sur la côte Malabar, ou dans le golfe Persique, selon les besoins, et pour la protection de son commerce ou de sa domination dans l'Inde. Un pareil établissement eût été une prise de possession provisoire, en attendant du temps et des circonstances l'occasion d'une occupation définitive; car une ligne de chemin de fer, un canal ou une communication quelconque ne pouvait être garantie à l'Angleterre qu'autant que ses deux extrémités et le cours de son trajet auraient été protégés par des postes solides à l'abri de surprise et d'attaque de vive force; c'est-à-dire, qu'autant qu'elle aurait été possédée en toute puissance et souveraineté. Le refus obstiné de Méhémet-Ali a excité

le courroux de l'Angleterre qui a su exploiter le ressentiment du sultan. De là, la sanglante collision de Nézib. L'issue n'en pouvait être douteuse. Elle avait été prévue et annoncée par le maréchal Marmont. Elle était une conséquence nécessaire de la composition et de la situation respectives des deux armées.

La mort du sultan Mahmoud, qui semblait devoir compliquer les embarras, était venue ouvrir une voie inespérée de transaction et d'arrangement. Elle délivrait Méhémet-Ali d'un ennemi implacable. Elle lui donnait sécurité pour la possession et l'hérédité des états dont il serait légalement investi par la toute-puissance, et sous la suzeraineté du nouveau sultan. Elle lui permettait d'user avec modération de la victoire qui avait livré tout l'empire à sa discrétion, et d'éviter ainsi de donner lieu au *casus fœderis* qui aurait rendu légitime l'intervention armée de la Russie.

Le *statu quo*, c'est-à-dire le maintien de l'empire Ottoman, objet apparent de la diplomatie européenne, pouvait donc recevoir un caractère officiel de fixité, compatible avec la

tranquillité de l'Europe et le repos du monde, s'il y avait eu unité de vues et sincérité dans les dispositions pacifiques des grandes puissances.

Un pareil accord était malheureusement improbable. D'abord, les Anglais étaient décidément repoussés de l'Égypte et de la Syrie. Ils ne pouvaient plus conserver l'espérance d'une communication par le désert ou par l'Euphrate, avec la mer Rouge ou avec le golfe Persique; et leurs griefs contre le vice-roi s'imprégnaient encore de toute l'amertume d'une inimitié personnelle, au souvenir de leur expulsion d'Égypte par Méhémet-Ali lui-même.

On devait donc s'attendre qu'ils emploieraient tous les ressorts de leur habile politique pour restreindre les prétentions du vainqueur et pour rendre les négociations difficiles, Heureux, s'ils n'avaient pas le talent de faire naître quelque occasion de surprendre ou d'incendier les flottes réunies de Constantinople et d'Alexandrie!

D'un autre côté, il eût été étrange que le vice-roi d'Égypte ne profitât pas de ses avan-

tages pour exiger, comme la seule frontière qui donnât sécurité à ses états, les limites déjà consacrées par la convention de Kutaya. A mon sens, c'était la chaîne entière du Taurus qu'il devait revendiquer pour se prémunir, à la fois, contre les entreprises des Turcs et des Russes par la possession de tous les défilés, faciles à garder et à défendre s'ils étaient bien fortifiés. Mais on conçoit combien l'Angleterre eût été tourmentée si le Diarbekir et l'Irak arabique, c'est-à-dire si l'ancienne Mésopotamie comprise entre le Tigre et l'Euphrate jusqu'à Bassora, fût devenue la proie du vice-roi, qui se serait ainsi posé comme puissance politique et commerciale au fond du golfe Persique.

Cependant, sous le point de vue de la conservation et de la défense de l'empire Ottoman, il y aurait eu un très-grand avantage à ramener sous le sceptre unique d'un prince vigoureux tous ces petits états, que des chefs audacieux exploitent au profit de leur cupidité et au détriment de la puissance publique. Les populations belliqueuses de la Turcomanie et du Kurdistan, organisées et dirigées comme

le sont aujourd'hui les Arabes et les Syriens, auraient pu mettre un terme aux envahissements des Russes sur les côtes méridionales de la mer Noire, prêter à la Perse un utile appui contre l'ennemi commun et la contenir elle-même dans ses propres limites.

Dans l'état de décadence et de dissolution où est tombée la Turquie, il est hors de doute que Méhémet-Ali et ses successeurs ne devinssent, à titre de princes héréditaires et de grands vassaux de l'empire, les meilleurs défenseurs de son intégralité. L'avenir peut réserver à cette dynastie nouvelle l'occasion de relier en un seul faisceau les états démembrés de l'ancien empire d'Orient. Il suffit d'une insurrection populaire pour renouveler les sanglantes catastrophes du sérail et pour anéantir, d'un seul coup, jusqu'au dernier rejeton de la famille impériale : les têtes de Sélim III et de Moustapha IV n'ont-elles pas roulé, de nos jours, devant une soldatesque furieuse de fanatisme et de vengeance!

Qu'on ne s'abuse donc pas au point de traiter de chimère la prévision d'événements extraordinaires qui peuvent, sinon rendre la vie à

l'empire Ottoman, au moins faire surgir des ruines de la Turquie d'Europe, un empire asiatique qui pourrait reproduire celui des kalifes, avec toute sa puissance, toute sa splendeur. Pour ceux qui connaissent les Turcs, qui les ont visités et étudiés sérieusement, à Constantinople, dans les grandes capitales et dans l'intérieur des provinces, il n'est pas douteux que la nation tout entière ne soit profondément blessée des innovations sacriléges qui ont bouleversé les croyances, les lois, les mœurs, les usages, et détruit jusqu'au prestige du costume national, qui était le signe de la puissance et qui imposait le respect, par cela seul qu'il distinguait les vainqueurs des vaincus. Ce sont ces innovations imprudentes qui ont hâté la décadence de l'empire et préparé sa chute; parce que n'étant que des imitations imparfaites d'institutions mal comprises par le gouvernement et inintelligibles pour le peuple, elles n'ont pu réaliser au profit de la nation et pour sa propre défense, aucuns des avantages qui leur sont inhérents, tandis qu'elles ont privé l'état du bénéfice des anciennes institutions et des ressources infinies

que mettait à la disposition du sultan son omnipotence absolue sur les hommes comme sur les choses, à titre de kalife ou chef suprême de la religion.

Cet état de décadence et de dissolution s'aggrave encore tous les jours par l'introduction au moins insensée, si elle n'est pas perfide, de cette prétendue *constitutionnalité*, qui achève de saper la base de l'édifice social, en détruisant le principe religieux sur lequel elle est fondée. C'est ce principe qui a réuni dans une même nationalité les races diverses associées aux triomphes de la foi, qui a donné une origine divine à l'autorité, qui a commandé au nom du ciel l'obéissance, le respect, le dévouement aux fidèles, qui a fait de chaque homme un guerrier, de chaque guerrier un héros, et qui a imposé l'énergique domination de quelques milliers d'hommes à des millions de sujets qui n'avaient jamais osé regarder leurs maîtres en face. Aujourd'hui, tous sont confondus, vainqueurs et vaincus, mais non pas dans un même sentiment de dévouement pour le prince et pour le pays. Il ne reste au sultan qu'un petit nombre de fidèles mécon-

tents, qui n'ont plus confiance en lui et qui ont perdu jusqu'à leur propre estime. Les anciens sujets, c'est-à-dire les deux tiers de la population, appartiennent à un autre maître. Que les Grecs soient en effet encadrés dans l'armée concurremment avec les Turcs et proportionnellement à la population respective des deux peuples, et l'empereur de Russie en devient, de fait, le généralissime!

Pense-t-on que ce mécontentement profond des musulmans, cette impatience du joug des chrétiens, dont les institutions sont venues se substituer à celles du Prophète et s'imposer orgueilleusement à leur respectueuse soumission, n'aient pas préparé les voies aux événements extraordinaires dont j'ai fait pressentir la possibilité?

Je crois trop bien connaître l'extrême faiblesse des Turcs en Europe, la disposition des Grecs et leur fanatisme, la politique de l'Autriche et de la Prusse, la toute-puissance et l'ascendant de la Russie, pour espérer que l'apparition soudaine du vice-roi devant Constantinople puisse réveiller la nation de sa léthargie et appeler aux armes tout ce qu'il

reste de croyants sur le sol de l'empire. Certes, si pareil miracle doit un jour étonner le monde, un seul homme peut l'opérer : Méhémet-Ali.

Mais si l'heure fatale a sonné pour l'illustre famille d'Osman, si les voûtes de Sainte-Sophie doivent retentir des chants de la victoire et des actions de grâces de la religion, si les acclamations populaires ont salué le nouveau césar, le nouvel empereur de Constantinople, pourquoi Méhémet-Ali n'appellerait-il pas à son aide l'influence que peut exercer sur l'esprit des peuples l'énergie d'un homme qu'ils se sont accoutumés à vénérer comme le conservateur et le protecteur de la foi, pour rallumer l'enthousiasme des fidèles et rallier autour de l'étendard sacré une nouvelle nation de guerriers et de séides redoutables, capables d'entraîner toutes les populations et de relever l'ancien empire des califes, qui se poserait fièrement en face des Russes pour les arrêter, et les contenir en Europe pour des siècles encore et peut-être indéfiniment? Quelles ressources et quels moyens immenses ne pourrait pas improviser une révolution religieuse !

Qu'on se rappelle que cette Turquie d'Asie, la contrée de la terre le plus libéralement dotée par la nature pour la beauté du climat, pour la variété et la richesse des productions, pour les délices de la vie, puisqu'elle renferme les jardins d'Éden, que Dieu même avait choisis pour l'habitation de nos premiers parents, embrasse dans sa vaste étendue les anciens royaumes de Syrie, d'Assyrie, de Lydie, de Bythinie, du Pont, de la Cappadoce, etc., qui ont longtemps lutté isolément contre le colosse romain, et qui, réunis, composeraient un empire assez puissant pour faire contre-poids à celui de Constantinople. Que ne deviendrait-il pas entre des mains fermes et habiles comme celles de Méhémet-Ali, qui a su, avec discernement, n'introduire dans ses états que les innovations qui pouvaient élever ses moyens de force et de puissance au niveau de la supériorité européenne, tout en conservant à ses peuples les caractères distinctifs de race, de mœurs, de religion qui constituent la nationalité, et qui perpétuent l'énergie du fanatisme à l'égard de l'étranger.

Au reste, cette quadruple alliance, toute

puissante qu'elle soit, n'est pas encore au bout de sa tâche. Elle renferme de tels éléments de dissolution qu'il n'y a rien de moins certain qu'elle atteigne complétement le but qu'elle s'est proposé, au moins quant à la satisfaction de tous les intéressés. L'Angleterre et la Russie ont des vues trop divergentes pour s'entendre et se prêter un concours sincère jusqu'à l'issue définitive. Unies pour détruire, divisées pour partager, l'Angleterre ne veut point des Russes à Constantinople, et la Russie ne veut point des Anglais en Égypte ou en Syrie.

La possession de Constantinople doit, avec le temps, donner la suprématie maritime dans la Méditerranée; elle doterait la Russie du plus beau port du monde; le littoral de la Bulgarie, de la Thrace, de la Macédoine, de la Grèce et des îles de l'Archipel lui fournirait trente mille matelots dont l'audace égale l'habileté. La Propontide et la mer Noire deviendraient sa propriété exclusive; elle acquerrait un nouvel ascendant sur la Perse, et son influence sur les populations tartares et afghanes pourrait imprimer à leurs expéditions belliqueuses une direction fort dangereuse pour les posses-

sions de l'honorable compagnie dans l'Inde. Caboul, Candahar, le Moultan, le Penjab, tracent la route que leurs devanciers ont suivie sous Gengis, sous Timour et sous Nadir-Scha. La plus récente conquête ne date que du siècle dernier (1732). Le nôtre, si fécond en événements extraordinaires, pourrait en reproduire la merveille. On conçoit donc de quelle importance il est pour l'Angleterre de prévenir et de combattre de tous ses efforts la réalisation des projets de la Russie.

D'autre part, les Anglais établis en Égypte, en Syrie et à Aden, auraient un point d'appui pour contrarier en Perse l'influence de la Russie et pour protéger leur domination dans l'Inde. Maîtres absolus des golfes Arabique et Persique, de ceux de Cambaye et de Cutch, des bouches du Sind, ils sauraient ramener sur les côtes soumises à leur contrôle la portion du commerce dont les routes auraient été détournées vers la Caspienne par Astrabad, et sur les côtes arméniennes de la mer Noire. Partout, les intérêts des deux puissances rivales se trouvent en collision et en hostilité. Comment une alliance solide peut-elle les

réunir dans un but commun et dans des projets de quelque durée ?

D'ailleurs, une pensée d'avenir doit avoir également préoccupé la Russie. Son ambition ne se trouverait-elle pas satisfaite de l'immense conquête de la Turquie d'Europe? C'est l'écusson des anciens empereurs d'Orient qu'elle a choisi comme emblème des prétentions qu'elle s'arroge. Son aigle à double tête est le symbole d'une double domination sur les deux continents où règne en souveraine la ville de Constantin, et ce n'est pas à demi qu'elle veut succéder à ses droits. Il ne lui convient donc pas que l'Angleterre s'établisse avec quelque solidité sur le sol d'un empire dont elle prétend la propriété, comme annexe d'un domaine qui lui appartient par droit d'hérédité. Si telle est en effet la position respective et vraie de deux des contractants, comment augurer pour chacun un heureux et fructueux dénouement? Est-il possible qu'il y ait loyauté des deux parts? Ne trompe-t-on pas quelqu'un, ou se trompe-t-on mutuellement? Encore quelques jours, et le fait aura donné le mot de l'énigme.

Dans les commentaires du traité présentés par quelques journaux optimistes, on a prévu l'occupation de Constantinople par les Russes, et le passage des Dardanelles par les Anglais, comme des dispositions passagères et accidentelles, seulement déterminées par certains mouvements de Méhémet-Ali, mais d'ailleurs parfaitement innocentes et désintéressées. La confiance honore sans doute celui qui la témoigne, parce qu'elle est une preuve de sa bonne foi; mais les Anglais ont-ils rendu Gibraltar aux Espagnols et l'île de Malte aux Chevaliers, comme ils l'avaient promis? Les Russes se piqueront-ils d'être plus scrupuleux? Non certes; car ils ne seraient en langue politique ou diplomatique que des niais, et, jusqu'à ce jour, ils n'ont pas mérité cette honorable épithète.

Ce n'est pas, toutefois, la conclusion d'un traité, telle habileté qu'on ait su déployer pour l'obtenir, qui réalise l'objet qu'on s'est proposé : c'est son exécution. Ici commence la série des difficultés sérieuses que peuvent faire surgir les événements imprévus.

Puisque la résolution du vice-roi n'a pas été

ébranlée par la notification solennelle du traité de la quadruple alliance, et par la sommation du sultan, on doit s'attendre à la résistance la plus obstinée, et au déploiement de toutes les forces et de tous les moyens de défense que sa prudence s'est étudiée à créer et à accumuler, depuis longues années, dans la prévision d'une lutte à outrance, devant laquelle son courage n'a point reculé. Malgré toute la puissance des coalisés, il n'est pas probable qu'ils réunissent assez de troupes pour l'écraser de leur supériorité. C'est une immense entreprise que celle du transport d'un corps d'armée, même en toute sécurité pour le trajet maritime, lorsqu'il faut l'expédier de trois ou quatre cents lieues. Et si le convoi qui le porte et l'escadre qui le protége couraient la chance possible de rencontrer une autre escadre tout aussi formidable, dont les dispositions peuvent être au moins douteuses, si elles ne sont pas décidément hostiles, de quel nom faudrait-il qualifier le gouvernement qui oserait compromettre la vie de 20 mille de ses soldats ou de ses marins? Ainsi, voilà une des combinaisons de la coalition qui reste subordonnée à

une éventualité qui est hors de sa dépendance. Toute tentative de débarquement ou de bombardement sur les côtes de l'Égypte et de la Syrie se trouverait de même interdite par la simple présence d'une escadre d'observation.

Écartons pour un instant la supposition d'une intervention étrangère et protectrice, et abandonnons Méhémet-Ali aux libres attaques de ses ennemis. — Une descente en Égypte n'exposerait-elle pas les Anglais à la disgrâce d'une seconde expulsion? Il y a certainement probabilité pour l'affirmative, parce qu'ils trouveraient le pays bien préparé à les recevoir, les points accessibles fortifiés et gardés, les places importantes pourvues de garnisons, une milice nombreuse mobilisée en corps d'armée, et les deux équipages des deux flottes turque et égyptienne réunis et organisés pour agir, suivant les besoins, comme soldats ou comme marins. Alexandrie sera certainement armée et fermée de telle sorte que l'entrée du port ne puisse être forcée, et que ni brûlots, ni bateaux à vapeur, ni canots, ne puissent y pénétrer sans y être arrêtés et coulés. Saint-Jean-d'Acre est à l'abri de toute surprise par

terre et par mer. On sait qu'il n'y a pas de meilleures troupes pour défendre les places que les Turcs et les Arabes.

La Syrie est le vrai point objectif de la coalition. C'est là que seront dirigés tous ses efforts, mais c'est là aussi que se trouve la grande armée du vice-roi, commandée par son propre fils, chef aussi intrépide qu'expérimenté, et qui est lui-même secondé par les meilleurs et les plus habiles généraux.

En supposant donc qu'un corps russe soit destiné à agir contre Ibrahim, on ne peut raisonnablement élever sa force au delà de 40 mille hommes. Car c'est la plus forte armée qui puisse être maniée et devenir mobile dans un pays sauvage, entrecoupé de montagnes et de défilés, et sans routes praticables. Dans quel état de détresse et de désorganisation ne se trouverait pas cette armée après une route de plus de 200 lieues (si on la fait partir de la Géorgie ou d'Érivan) à travers une population hostile et entreprenante comme celle des Turcomans et des Kurdes, population belliqueuse, qui ne manquerait pas d'être stimulée et guidée par les émissaires et par quelques offi-

ciers du pacha. Quelles chances seraient donc réservées à ce corps délabré s'il devait, seul, aborder l'armée imposante et victorieuse d'Ibrahim-Pacha?

On doit, il est vrai, s'attendre à une coopération concertée de la part du gouvernement turc, qui jettera sur les côtes de Syrie les quelques hommes qu'il sera parvenu à rassembler, et auxquels se joindront force officiers et agents anglais pour raviver l'insurrection du Liban et pour diriger les opérations militaires auxquelles le corps auxiliaire devrait prendre part. Mais il est au moins vraisemblable qu'Ibrahim ne restera point inactif; qu'il aura pris les mesures les plus énergiques pour contenir les Druses et les Maronites; et qu'ayant à opérer contre des corps séparés, il saura, par la promptitude et la bonne direction de ses mouvements, porter avec rapidité contre chacun d'eux la masse principale de ses forces et les écraser isolément.

Nous ne prétendons point, toutefois, discuter sérieusement les plans de campagne qui peuvent être projetés contre l'armée du vice-roi et les opérations militaires dont la Syrie

peut devenir le théâtre. Ce que nous avons voulu établir, c'est l'incertitude des succès dont on se flatte, et nous en trouvons une cause suffisante dans la comparaison d'une armée très-bien organisée, très-bien commandée, aguerrie et électrisée par le souvenir de ses triomphes, avec des corps qui ne peuvent être composés que de débris de troupes déjà vaincues, sans discipline, sans instruction et sans confiance dans leurs chefs; ou avec des étrangers accueillis avec toutes les préventions, toutes les haines et toutes les répulsions que soulève leur qualité d'infidèles, par une population fanatique et guerrière, à travers les pays les plus difficiles à franchir, sans autres ressources que celles qu'ils seront obligés d'apporter avec eux ou de disputer les armes à la main. Quels ravages ne doivent pas faire éprouver à cette armée la misère, la faim, les maladies, les embuscades, les surprises et les pertes journalières qui l'auront accompagnée pendant une marche de 200 lieues ! Cependant nous sommes d'autant plus disposé à croire à la réalité d'une expédition russe dirigée contre Méhémet-Ali, quelle que

soit sa force et de quelque point qu'elle parte, qu'elle nous semble utile pour provoquer l'avénement du *casus fœderis* qui devra servir de prétexte à l'occupation de Constantinople.

Nous avons présenté le tableau des intérêts divers et de la position respective des différentes puissances signataires du traité du 15 juillet dernier relativement à cette question d'Orient si grave et si compliquée, et que, cependant, ce traité a pour objet de résoudre au plus grand avantage de l'Europe et de la Turquie elle-même. Il peut se résumer, sans rien perdre de sa vérité, dans cette analyse sévère, mais que nous croyons juste. — Selon notre intelligence et notre jugement : *la sublime Porte* est, à la fois victime de sa faiblesse et dupe de la confiance que sa simplicité accorde à l'intervention européenne, à moins que son divan ne soit vendu. — L'*Angleterre* et la *Russie*, rivales également ambitieuses et rusées, se sont associées dans des vues communes de destruction et avec des projets et des espérances opposés. — L'*Autriche* et la *Prusse* ont, passivement, accédé au traité sous l'influence de la nécessité et sous l'espoir d'une extension

de territoire, soit directement, soit par compensation, pour prix de leur résignation. — La dislocation et le démembrement de l'empire ottoman sont les conséquences probables de cette alliance monstrueuse.

Dans ce chaos épouvantable, quel aura été le rôle et le lot de la France?

Mal engagée dans le principe, la France a tenu une conduite contradictoire qui a fini par une exclusion, ou par une séparation volontaire, du congrès qui s'était rendu l'arbitre des destinées de la Turquie. Sa première faute, à mon sens, est d'avoir persisté dans une politique que la raison ni la dignité ne sauraient conseiller, et dont l'expérience a dû lui prouver l'inanité et le danger. C'est d'avoir accepté, dans cette circonstance, comme dans quelques autres également graves, l'arbitrage et l'arrêt d'un congrès européen, dans lequel elle n'est intervenue, jusqu'à ce jour, que pour subir les décisions d'une majorité toujours malveillante. Car ce qui doit être bien avéré pour elle, c'est qu'aujourd'hui, malgré certains traités, malgré certaines assurances amicales, la France n'a pas un seul allié en Europe. — Puisse

la honteuse et fatale condescendance de la Turquie lui servir d'exemple et de leçon !

Le gouvernement peut avoir été entraîné par les discussions des Chambres et surtout par l'opinion exprimée au nom de la commission ; opinion qu'il aura pu considérer comme l'écho de celle du pays. Cependant, c'est à lui de redresser les écarts dans lesquels pourrait se jeter imprudemment une Chambre inexpérimentée, séduite par une fausse application des doctrines les plus orthodoxes et des sentiments les plus généreux. C'est à lui et sous sa responsabilité qu'est confié le soin des intérêts d'état et de l'honneur national.

Ces intérêts, pour être appréciés sûrement, devaient être déduits de la position particulière à la France, tant à l'égard de l'empire ottoman tel que le temps et les faits l'avaient constitué, qu'à l'égard des puissances européennes qui se proposaient d'intervenir. — A l'égard de l'empire ottoman, elle se présentait avec toutes les conditions qui devaient lui obtenir la plus entière confiance. Sans prétentions possibles sur aucune des portions de la Turquie d'Europe et d'Asie, ainsi que sur

l'Égypte, elle ne pouvait se proposer qu'un seul but, celui de maintenir la paix entre le sultan et le vice-roi, afin de conserver, dans les deux états, les relations de bienveillance mutuelle, qui sont si nécessaires et si favorables à la prospérité du commerce. Son intérêt positif était donc de prévenir toute collision possible entre le suzerain et le vassal, et de favoriser de sa médiation et de ses efforts toutes négociations, toutes transactions qui auraient eu pour objet de rétablir et de perpétuer la bonne intelligence. —A l'égard des puissances continentales, la France devait se mettre en garde contre les prétentions de cette suprématie injurieuse et menaçante qu'elles se sont arrogée depuis les traités de 1815, et dont elles se sont prévalues pour s'établir les arbitres de ses propres affaires. La conséquence naturelle de cette méfiance légitime était de décliner sa participation à toute coalition qui aurait pu enchaîner sa liberté d'action, et de se réserver de prendre, quant à elle, telle détermination que l'équité et ses propres intérêts pourraient lui conseiller, suivant les circonstances.

La protection, à main armée, imposée à la

Turquie par les quatre puissances les plus intéressées à son démembrement et qui sont les mieux placées pour l'opérer impunément, ne pouvait être justifiée à ses yeux par aucun danger réel pour le sultan de la part d'un vassal déjà reconnu, et qui, après la victoiredécisive qui livrait tout l'empire à sa discrétion, se bornait à réclamer respectueusement de son seigneur et maître la confirmation d'un droit consacré par une convention solennelle. S'il y avait en effet danger, il ne pouvait venir que de l'une des puissances protectrices, et alors, c'était contre elle que la coalition devait être dirigée. S'il y avait lieu de suspecter la coalition tout entière, c'était au moins le cas de s'abstenir, pour éviter de concourir à une œuvre d'iniquité dont ses rivaux devaient seuls recueillir les bénéfices.

L'attitude que désignait à la France l'intelligence de ses propres intérêts est précisément celle à laquelle elle a été ramenée par la prévision des événements qu'elle redoute, ou par le sentiment de son honneur blessé.

Quelle ligne de conduite va-t-elle tenir? Restera-elle immobile, drapée dans sa di-

gnité? Assistera-t-elle en témoin impuissant au banquet politique, où quatre convives joyeux et moqueurs vont se partager les dépouilles d'un empire? Elle a fait retentir les places et les rues de ses cités des sons éclatants de la trompette et de ses cris de guerre, est-ce pour se donner en spectacle ou pour appeler aux armes? — Cette France est sans doute trop puissante et trop sage pour se laisser entraîner par un mouvement irréfléchi de colère, ou par un accès de vanité et de dépit, comme une femme présomptueuse, irritée d'avoir été délaissée ou méconnue. C'est de sang-froid, c'est avec l'impassibilité que donne le sentiment de sa propre force, qu'elle appréciera ce qu'exige sérieusement le soin de son honneur et de ses intérêts. — Son honneur! comment pourrait-il être outragé lorsqu'une déclaration officielle du premier ministre de la Grande-Bretagne affirme expressément que jamais les quatre puissances, en signant le traité de Londres, n'ont eu la moindre intention de l'offenser. Sur ce point, la satisfaction est donc complète. — Quant à ses intérêts, elle doit les juger compromis, puisqu'elle s'est retirée

du congrès. Ils le sont en effet. D'abord, parce que la résolution de la coalition conduit nécessairement à l'emploi de la force pour obtenir ou pour contraindre l'adhésion du vice-roi, et qu'il est improbable ou plutôt impossible qu'il se soumette. Ce n'est pas à son âge et pour assurer à sa vieillesse quelques années de plus, qu'il consentira à sacrifier l'œuvre de toute sa vie. Œuvre d'intelligence, de courage et de persévérance. Œuvre utile à l'empire, par les tributs qu'il a restitués au trésor du sultan, par la richesse et la puissance qu'il a su créer et qu'il a mises à son service. Un autre motif encore, non moins honorable et non moins puissant, doit affermir sa résolution : c'est la conviction que l'intervention européenne ne peut avoir pour but que la ruine de l'empire.

Ainsi, quant à la France, le premier effet de la coalition est d'amener une collision sérieuse entre le sultan et le vice-roi ; et, par conséquent de lui faire perdre les avantages commerciaux que leur bonne intelligence et le maintien de la paix devaient perpétuer à son profit. — En second lieu, parce que les événements les plus

funestes et les catastrophes les plus terribles peuvent être les conséquences de cette collision inévitable. L'imagination s'effraye des malheurs qu'elle peut produire, des bouleversements qu'elle peut entraîner, de la commotion épouvantable qu'elle peut imprimer à toute l'Europe, à toute la terre peut-être. Un empire comme celui de Constantinople ne s'écroulerait pas sans épouvanter le monde de l'éclat de sa chute et de ses ruines. L'Égypte, l'Arabie, la Palestine, la Syrie et toute la Turquie d'Asie peuvent être réunies sous le sceptre de Méhémet-Ali et élever un nouvel empire qui surgirait redoutable d'enthousiasme et de fanatisme; une insurrection peut éclater à Constantinople, ensanglanter le sérail du meurtre de la famille impériale, et livrer aux flammes une ville prête à tomber entre les mains des infidèles.

Rien n'est moins certain que la coalition fût assez puissante pour prévenir et pour arrêter de tels désastres; mais ce qui n'est point douteux, c'est que les quatre confédérés se jetteraient sur la proie qu'ils convoitent, et que chacun se saisirait de la part que lui au-

rait attribuée le traité secret, dans l'occurrence de l'éventualité prévue.

Ce qu'une catastrophe amènerait nécessairement, peut être le produit d'une cause moins extraordinaire; un simple mouvement menaçant de la part d'Ibrahim donnerait lieu au *casus fœderis* et autoriserait l'invasion de Constantinople par les Russes. C'est probablement pour le provoquer que la Russie prépare une expédition contre le pacha. Au reste, que le fait s'opère avec éclat ou qu'il se produise furtivement, le résultat n'en serait pas moins le même, c'est-à-dire la dislocation de l'empire et le démembrement de la Turquie européenne. Tout autre dénoûment est invraisemblable et serait un effet sans cause; car, en toute sincérité, en toute conscience, la coalition ne peut avoir aucun intérêt, soit général, soit particulier, à s'interposer entre le sultan et son vassal, comme moyen de protection pour le prince et pour l'empire. Elle serait donc absurde.

Ainsi, le moindre des préjudices que la France soit exposée à éprouver, c'est de voir les quatre plus grandes puissances de l'Europe,

qu'une commune rivalité, qu'un même sentiment de jalousie et d'inimitié réunissent contre elle, acquérir un accroissement de territoire et de force qui détruira de fond en comble cet équilibre prétendu qui devait servir de garantie à tous les peuples et assurer la paix du continent, sans qu'elle puisse, pour son compte, prétendre à aucune compensation proportionnelle et même en signaler une seule à sa convenance qu'il fût possible de réaliser.

La France, en effet, n'a rien à espérer pour l'accroissement de sa puissance. Elle continuera à subir les conséquences de son humble condition. Ce n'est que sur le continent qu'elle pouvait convoiter un équivalent profitable pour elle des agrandissements qu'obtiendront ses voisins. Elle en a eu deux fois l'occasion, et deux fois elle l'a laissée échapper. Aujourd'hui, la position qu'elle occupe dans le système politique de l'Europe et l'impuissance à laquelle elle est condamnée par l'influence morale qu'elle subit de l'opinion et de ses propres arrangements, la placent, au dehors, dans un isolement qui menace jusqu'à sa sécurité;

et au dedans, sous la domination de doctrines funestes ou de préjugés fallacieux qui lui interdisent jusqu'à l'exercice de ses propres moyens de force et d'action.

Voilà ce que lui a valu l'échange d'une alliance que signalait à sa sympathie la réunion de tous les intérêts et de tous les avantages qui peuvent réciproquement resserrer et perpétuer l'intimité de deux nations si heureusement placées sur le globe pour devenir et demeurer amies, contre une autre alliance invoquée dans un moment de peur et de faiblesse, et accordée, tout exprès, pour paraliser l'élan généreux qui devait nous restituer notre position dans le monde, et avec elle l'estime des peuples et la nôtre. — Il y a douze ans que j'écrivais : « Si l'Autriche et l'Angleterre sont » en effet les ennemies de la France, la Russie » doit en être l'alliée naturelle ; car elle les a, » comme elle, toutes les deux pour rivales. » Séparés par de vastes contrées, les deux peu- » ples n'ont aucun intérêt à débattre ; aucun » sujet de querelle, aucune cause raisonnable » de litige ne peuvent troubler leur bonne in- » telligence ; placés aux deux extrémités de

» l'Europe continentale, ils semblent destinés à » en devenir les modérateurs et les arbitres. » — Rien n'a changé, quant aux intérêts, quant à la position. La France seule a méconnu les relations nécessaires des choses, des lieux et des hommes.

L'Angleterre vient de nous donner un échantillon de sa bienveillance et de sa loyauté. Elle nous aurait révélé ce que vaut son alliance si l'histoire des deux peuples ne nous avait pas appris que depuis la bataille d'Hastings jusqu'à celle de Waterloo, c'est-à-dire pendant plus de huit cents ans, elle avait toujours été l'ennemie acharnée, irréconciliable, de la France. Il serait hors de propos de relater ici quelques-uns des faits innombrables qui constatent cette vérité. — Jalousie de puissance et d'influence continentale, jalousie de richesse intérieure, d'industrie et de commerce, jalousie de puissance et de suprématie maritime, nos intérêts partout divisés et partout en présence, ont ensanglanté le monde entier.

Je sais qu'on m'accuse d'être sous l'empire d'une idée fixe qui interdit toute autre combinaison que celles qui rentrent dans la con-

ception primitive. J'accepte le reproche. L'immuabilité est le cachet de la vérité. Une pensée juste se fortifie de toutes les épreuves auxquelles vous la soumettez, de toutes les applications que vous lui faites subir. Elle apparaît avec l'évidence d'un axiôme. Elle se confirme par tous les résultats qu'elle produit, comme conséquences naturelles du principe qui les contient. Mon idée fixe est, en effet, que l'Angleterre est forcément l'ennemie de la France. Elle le fut de temps immémorial; elle le sera éternellement. Si les deux puissances sont aujourd'hui réunies par les liens d'une communauté en apparence amicale, c'est parce que l'Angleterre n'a pas trouvé de meilleur et de plus sûr moyen de nous priver de la Belgique. C'est sous la condition qu'elle formerait un état distinct, et c'est pour assurer sa séparation qu'elle s'est faite notre alliée, notre amie. *Ab uno disce omnes.*

L'état d'isolement dans lequel l'Europe s'est complu à maintenir la France depuis les traités de 1815, était un signe de malveillance assez manifeste pour qu'elle s'empressât de rechercher en elle-même de nouveaux moyens

de force et de puissance, capables non-seulement d'assurer sa défense intérieure, mais encore d'imposer le respect aux étrangers par la crainte d'un juste et terrible châtiment. Ces moyens lui ont été proposés et ont paru occuper, un instant, toute sa sollicitude. Mais quels sont les projets d'avenir qui ont chance d'être accueillis par cette France à la fois si impressionnable et si mobile? Le danger passé, à quoi bon des armes, des places, des vaisseaux? son courage ne lui suffit-il pas? n'est-elle pas toujours prête à présenter à l'ennemi sa poitrine et le million de baïonnettes que ses enfants ont toujours à son service? Arrive un de ces jours funestes que sa prévoyance n'avait pas soupçonné, ou que sa présomption avait méprisé, elle se trouve prise au dépourvu et se voit forcée d'accepter le rôle subalterne que lui impose son impuissance.

Paris fortifié, c'est-à-dire entouré d'une enceinte continue, établie avec la consistance et les profits d'une place de guerre, à l'abri de l'escalade, de toute surprise et de toute attaque de vive force, ne sauvait pas seulement la capitale et l'immense fortune qu'elle renferme,

mais elle devénait le boulevard de la France entière, le centre et le foyer de la puissance militaire du royaume, la base et le nœud de son système défensif, et le moteur le plus puissant pour opérer un tel développement de forces qu'il n'est pas de coalition dont elle ne pût braver les menaces et les entreprises. Espérons que toutes les objections soulevées par les préventions du commerce, de l'industrie, de la haute classe de la bourgeoisie, et peut-être aussi par certaines répugnances qui imposent le respect, tomberont devant le sentiment d'une impérieuse nécessité, trop bien démontrée par l'importance et le danger de la situation présente. Le commerce et l'industrie, la fortune publique et privée, les véritables intérêts du trône, l'indépendance et la sécurité de la France, ne sauraient trouver, nulle part et par aucun moyen possible, une plus utile et plus sûre protection que celle que doit leur donner la fortification de Paris!

Retournons à notre affaire d'Orient et cherchons à déterminer, par la considération des données que nous avons obtenues sur les intérêts de la France dans la solution de cette

question, le système de conduite que sa position lui commande ou lui permet d'adopter.

Nous avons accepté, quant au point d'honneur, la déclaration officielle du chef du ministère britannique, quoiqu'il y eût, peut-être, lieu de se trouver formalisé de ce que la retraite de la France n'eût pas amené une modification dans la résolution de la majorité du congrès, ce qui implique de sa part, sinon le mépris, au moins une indifférence impolie. Je sais qu'à la rigueur, la confédération était dans son droit; aussi, ne consigné-je mon observation que pour mémoire.

Quant à la lésion des intérêts, elle ressort de la collision forcée du sultan et du vice-roi, laquelle doit faire perdre à la France les bénéfices de la paix, au détriment de son commerce, sur les côtes et dans l'intérieur des deux états. Mais c'est particulièrement de l'issue probable de la lutte engagée de concert avec les quatre puissances alliées, que nous avons déduit les dommages et les dangers sérieux qui peuvent menacer la France et compromettre sa sécurité continentale par un tel accroissement de force et de puissance, au

profit des confédérés, qu'il briserait l'équilibre politique de l'Europe, et la placerait à leur égard dans une position relative de faiblesse dangereuse et de dépendance nécessaire. Une autre conséquence de la probabilité admise, serait la restriction de son commerce et de son influence dans la Méditerranée, et de plus, son exclusion de la Propontide et du Pont-Euxin.

Si ce résultat, prévu comme probable, devait se réaliser, c'est-à-dire si les événements qui doivent le produire s'accomplissaient en effet, je ne pense pas qu'il puisse s'élever dans le conseil une autre proposition que celle d'employer tout ce que la France a de force et d'énergie, tout ce qu'elle a de puissance et de ressources pour s'attribuer, aux dépens de n'importe qui, une compensation continentale proportionnelle à l'agrandissement de ses rivaux ou ennemis. Toute autre détermination la marquerait au front du sceau de la couardise et de l'infamie!

Chacun des coalisés est solidaire des œuvres de la confédération; et si le bouleversement de l'empire et le démembrement de la Turquie d'Europe devenaient la conséquence et le fruit

de son intervention, ce sont les alliés les plus rapprochés de nous, les plus à portée de nos canons et de nos épées, qui doivent fournir à la France le dédommagement qu'il est de son droit de revendiquer et de son devoir d'obtenir, de gré ou de force. Ainsi, à l'égard des puissances continentales que nous pouvons atteindre, la France devrait se mettre en état d'agir avec toute la vigueur que comporte la gravité de la querelle. Si elle n'est point en mesure, qu'elle dissimule et qu'elle se prépare! car il vaut mieux s'abstenir que d'entreprendre avec mollesse et avec des moyens insuffisants une lutte qui achèverait de nous perdre dans le monde, si elle ne devait pas constater avec éclat notre puissance et notre supériorité. — Ce serait une faute grave que d'accorder trop de confiance à l'efficacité de la propagande. Sans doute, l'Allemagne, et particulièrement la Prusse, est travaillée par le besoin d'obtenir les garanties d'une constitution libérale promise au jour du danger; mais cet élan de patriotisme est subordonné à un sentiment profond qui prime et maîtrise tous les autres : c'est celui de la nationalité. Le

gouvernement a pris grand soin de le cultiver et de l'exalter d'une manière toute spéciale contre les Français, dans son armée, dans sa landwehr et dans sa landsturm, c'est-à-dire au cœur de la nation. On doit donc s'attendre à la résistance la plus acharnée et s'y préparer sérieusement. Ainsi, l'attitude de la France serait au moins comminatoire à l'égard des puissances continentales; mais elle ne serait que ridicule et elle justifierait le mépris de la coalition, si elle ne devait pas se convertir en une agression vigoureuse et immédiate, dans le cas de l'éventualité prévue.

Dans une querelle qui doit se vider loin de nous, au delà des mers et par le concours d'une puissance maritime, notre marine était naturellement appelée à jouer un rôle important. Mais il fallait, avant tout, que la France eût un but arrêté et qu'elle fût décidée à le poursuivre à travers toutes les transformations qu'il pouvait recevoir des événements et des intrigues diplomatiques. Si ce but eût été de favoriser officiellement une transaction directe entre le sultan et son vassal, il fallait que sans hostilité, et seulement en méfiance de la

puissance intéressée à contrarier ses vues, une escadre d'observation, bien installée, bien armée, se tînt sans cesse à portée de la sienne pour en surveiller les opérations. Cette assiduité incommode eût été la manifestation d'une résolution fixe qui ne permettait pas le doute d'une guerre imminente, si l'Angleterre persistait à faire violence à la liberté du sultan. Il y a lieu de penser que cette certitude eût été prise en grande considération, et qu'elle eût agi de tout son poids sur les délibérations du conseil britannique. La guerre, mais une guerre certaine, avec toutes ses chances de bonne et de mauvaise fortune, avec le danger de se perpétuer assez longtemps pour ruiner son commerce et appesantir les charges de la nation, devait peu convenir aux embarras intérieurs et extérieurs de l'Angleterre. — L'Inde, le Népaul, les Birmans, la Chine, le Canada, la délimitation contestée des frontières américaines, l'Irlande, les chartistes, les socialistes, lui commandent de la réserve et de la prudence.

S'il entrait dans les vues de la France de protéger plus efficacement Méhémet-Ali con-

tre la violence du sultan et des puissances étrangères, alors il fallait s'entendre avec lui et se concerter pour la réunion et l'emploi de ses deux flottes avec la nôtre. Ses 20 vaisseaux de haut bord et ses 25 frégates ou corvettes, réunis avec la belle flotte de Toulon, qui, seule, est en état de faire tête à celle de l'Angleterre, aurait interdit toute expédition contre les côtes d'Égypte et de Syrie, et conservé l'empire de la Méditerranée pendant plus d'une année, peut-être. — Gagner du temps, c'est gagner son procès. Le proverbe est encore plus applicable à la politique qu'à la chicane.

Aujourd'hui, la position n'est plus la même. Le traité a reçu un commencement d'exécution, et la coalition sera d'autant moins disposée à reculer devant les obligations qu'il impose, qu'elle a la plus intime conviction que la France n'osera pas déclarer la guerre. Si le gouvernement et le pays sont de son avis, à quoi donc aura servi le crédit accordé par les Chambres, et quelle influence la France aura-t-elle exercée sur la solution de cette grande question d'Orient qu'elle avait prise tant à cœur et dans laquelle elle devait inter-

venir de tout le poids de sa puissance? Jusqu'à ce jour, le seul résultat évident pour le monde, c'est qu'elle est en dissidence avec toute l'Europe, qu'elle a perdu tout crédit auprès du sultan, et qu'elle abandonne Méhémet-Ali aux attaques et à la vengeance de ses ennemis.

Le gouvernement paraîtrait n'avoir pas renoncé à toute espérance d'obtenir quelques modifications aux conditions imposées au vice-roi par l'intervention officieuse d'une puissance conciliatrice. Il est difficile de partager sa confiance. Le traité est un acte sérieux qui a dû être discuté sous tous les points de vue et en prévision de tous les événements que son exécution peut développer. Un seul incident pourrait déterminer la coalition à se relâcher de la rigueur de ses prétentions. Ce serait une insurrection générale en faveur de Méhémet-Ali, ou une nouvelle victoire d'Ibrahim, ou un tel déploiement de force, qu'il n'y aurait plus aucune chance de succès pour elle. Mais alors, ce serait à Méhémet-Ali à demeurer inflexible. D'ailleurs, l'Angleterre seule aurait intérêt à arrêter le cours des événements; car

la Russie les a compris dans le calcul des chances favorables à ses projets.

L'Angleterre a beau se débattre, elle subira l'arrêt du destin. En dépit d'elle, en dépit de toutes les finesses de sa diplomatie, la Russie occupera Constantinople. Elle est, à mon sens, la maîtresse d'y entrer quand elle voudra, puisqu'elle s'entend avec l'Autriche. Que ce soit à l'issue des événements que nous avons signalés comme probables et prochains, ou qu'elle ajourne le dénouement, la catastrophe n'en est pas moins inévitable.

Un orateur de la Chambre disait, il y a dix ans, en parlant de l'empire ottoman : « Le cadavre ne peut plus être rappelé à la vie ». Cette expression, alors exagérée, n'est plus aujourd'hui que l'énonciation d'une vérité banale. Un arrangement amiable et spontané entre le sultan et le vice-roi pouvait encore prolonger l'agonie assez longtemps pour ajourner l'ouverture de la succession. Mais, en réalité, la Turquie d'Europe ne se relévera jamais de l'état de faiblesse où elle est tombée, non-seulement à l'égard de ses deux rivales naturelles, l'Autriche et la Russie, mais encore à

l'égard de sa propre population, musulmane et chrétienne. La première, la plus faible et la seule dévouée, a perdu toute confiance et se résigne à l'arrêt de la fatalité; la seconde n'appartient plus au sultan; elle reçoit d'un autre maître l'impulsion et le mot d'ordre. C'est l'empereur de Russie qui dispose d'elle comme de chose à lui, comme il convient à ses projets. Qu'il dise! et la révolte éclate dans les villes et dans la campagne, la mer se couvre de forbans, les bois et les montagnes fourmillent de bandits armés. La séduction, la corruption, pénètrent dans le divan, et l'intrigue s'agite au dehors pour y préparer la trahison. — Quel empire pourrait résister à l'action de tant d'éléments de destruction! Et quel empire est plus faible, plus exténué que celui de Constantinople!

Les Grecs sont tellement dévoués à la Russie, ils sont des instruments d'intrigue si déliés et si actifs, que si jamais un empire musulman s'élève en face de Constantinople, la première mesure de sûreté et de conservation est de les expulser, jusqu'au dernier, de toutes les villes, de tous les lieux où il peut y en avoir d'établis.

—Qu'on me pardonne ma franchise ! je ne fais point ici de la philanthropie et du sentiment, je parle politique et je dis la vérité. Je dois ajouter, pour caractériser le fanatisme des Grecs, que leur haine de sectaires dissidents est cent fois plus exaltée contre les chrétiens romains que contre les Turcs. Si jamais ils dominent en Orient, les catholiques y seront honnis et persécutés.

Les peuples et les empires sont, comme tout ce qui existe en ce monde, assujettis à la loi commune de successibilité et de transformation qui ne permet la continuité des êtres et des choses qu'à la condition d'une mobilité et d'une modification perpétuelles. Si donc l'empire de Constantinople, arrivé au terme fatal de son existence mahométane, doit passer entre les mains des Russes; si les lambeaux de cet empire démembré doivent s'incorporer dans les royaumes voisins, accroître leur puissance et changer les rapports de force et d'équilibre qui garantissaient la sécurité des autres états, la France aurait été bien imprévoyante et bien mal avisée de ne pas être revenue à l'alliance de la Russie qui la met-

tait en position de protéger efficacement ses intérêts, et qui lui assurait, contre l'événement qui la menace, une si glorieuse et si utile compensation.

Profondément affecté de la ruine de notre ancienne puissance, non pas celle qu'une domination passagère avait étendue sur l'Europe entière, mais celle que les traités antérieurs à l'empire avaient consacrée et compensée par d'équitables indemnités; bourrelé par le souvenir des outrages et des malheurs des deux invasions étrangères, j'ai, suivant l'occurrence des événements favorables ou dans la prévision des dangers qui pouvaient menacer le pays, cherché à appeler l'attention du gouvernement et de la nation sur les moyens de rendre à la France le rang qu'elle avait perdu, et sur la nécessité de pourvoir enfin à sa défense et d'assurer son avenir. Le premier de ces deux mémoires, bien accueilli par la Restauration, avait atteint son but. La limite du Rhin, complément nécessaire de notre assiette géographique, était restituée à la France par l'alliance de la Russie, et la question d'Orient était décidée sous l'influence de

cette heureuse alliance. Le second mémoire, présenté au gouvernement de Juillet, n'a obtenu qu'avec bien de la peine, bien de la persévérance, une honorable mais stérile mention, par un double renvoi, de la part des deux Chambres, au président du conseil et au ministre de la guerre; il est resté enseveli dans les cartons des archives où il n'a été déposé que pour renseignement. Le temps a ramené sur le tapis de la discussion les deux questions traitées dans ces mémoires. Ce n'est pas sous l'influence de la France que se décidera la première.

Qui sait comment la seconde sera reçue par les préventions royales et par les préventions populaires? C'est la fortification permanente de Paris, gage du salut commun du roi comme du peuple, garantie certaine contre l'invasion étrangère, supplément nécessaire de l'insuffisance de nos frontières écornées, moyen immense de force et d'action, si la France se trouvait un jour forcée de se défendre ou d'attaquer. Cette proposition n'est pas nouvelle, elle se présente avec toute l'autorité que lui donne le jugement de Vauban et celui de

Napoléon. Il y a vingt-cinq ans que je la discutais avec mon intime ami le général Haxo, et si je réclame aujourd'hui une part à l'honneur de l'avoir soutenue, c'est parce que je lui ai imprimé un caractère nouveau en constituant Paris fortifié la base d'un système général de défense et d'attaque; en l'établissant le foyer de concentration et d'action de la puissance militaire du royaume; en échangeant son rôle de capitale ouverte destinée à devenir le point objectif des opérations offensives de l'ennemi, contre celui de boulevard inattaquable et de point d'appui solide pour tous les mouvements défensifs et offensifs de nos propres armées, secondées par la coopération des autres armées qui doivent surgir du sein de son immense population. Avec une pareille place, la France aurait commandé, de la part des étrangers, le respect qu'elle s'impose à leur égard, et dans les questions européennes où ses intérêts se trouvent engagés, elle aurait pesé de tout le poids de la puissance qu'elle en aurait recueillie. Le temps et l'imminence d'un péril accidentel obtiendront un jour ce que la raison n'a pu conquérir.

En attendant, la France n'en est pas moins forcée de faire face aux dangers présents. Heureusement que le patriotisme de la nation suppléera à l'imprévoyance du gouvernement. Il n'y a point d'efforts, il n'y a point de sacrifices qu'elle ne puisse en espérer. Les engagements volontaires viendront concourir avec la conscription légale pour remplir les cadres de l'armée et la porter au grand complet de guerre; la garde nationale mobile sera appelée, organisée et répartie suivant les besoins; la garde nationale sédentaire formera le premier fond de la garnison des places. Ainsi, le premier des trois millions de baïonnettes que la France compte à son service peut être mis en mouvement avec une rapidité suffisante pour sa défense immédiate et pour ses projets futurs.

La marine s'est trouvée surprise par la rapidité des opérations de l'Angleterre. J'ignore quelles peuvent être les vues du gouvernement, quant à son emploi ultérieur; mais, dans sa position actuelle, elle me semble réduite au rôle subalterne d'observation. Si, plus tard, elle doit agir activement, il est

d'une grande importance qu'elle soit maintenue dans un état de force, au moins proportionnelle à celle de l'ennemi. De tous temps, les engagements isolés et à force égale ont été glorieux pour la France. Nous ne sommes plus, grâce à une paix de 25 ans, dans la position de faiblesse relative que la guerre avait perpétuée, par l'impossibilité d'armer nos bâtiments d'équipages expérimentés, et qui donnait aux Anglais un si grand avantage sur nous. Nous avons aujourd'hui des marins disciplinés et consommés en tout point, des officiers aussi habiles que braves et des escadres manœuvrières. Je ne fais donc aucun doute que si une rencontre avait lieu entre les deux flottes, et à force égale, les Anglais ne fussent battus. Parce qu'en admettant la parité des éléments de marine et d'armement, il resterait toujours à l'avantage des Français cette vivacité, cet élan, cette *furia francese* qui n'aurait aucun contre-poids chez nos rivaux. La réunion de l'escadre russe à celle d'Angleterre donnerait à l'ennemi un tel ascendant sur nous, qu'il n'y aurait plus aucune chance d'entrer en lice, avec quelque probabilité de

succès. Alors, la flotte devrait rentrer, sauf à l'employer à quelques diversions éloignées qui pourraient avoir leur importance et leur utilité.

C'est dans la prévision de la réunion des marines russe et anglaise que s'est présentée l'idée toute naturelle d'une coopération entre la France et Méhémet-Ali. Mais c'était un acte ostensible d'hostilité, et il pouvait ne pas convenir au gouvernement de faire éclater la guerre brusquement, au moment où sa bonne foi dans la loyauté anglaise avait livré à sa merci un otage précieux. Circonstance malheureuse, que l'Angleterre exploitera avec sa délicatesse ordinaire ! Elle aurait déjà produit un effet fâcheux, si elle avait été le véritable motif d'un ajournement qui a fait disparaître toute possibilité d'exécution pour l'avenir.

Je n'ai point discuté les projets contradictoires inspirés par l'enthousiasme qu'excite le grand caractère de Méhémet-Ali, ou par la sympathie bienveillante qui réunit dans une même communauté de sentiments et d'intérêts des coreligionnaires sincères et af-

fectueux. Déjà la discussion qui s'est élevée au sein des Chambres, sur la question d'Orient, avait fait surgir quelques propositions présentées en vue de la dignité nationale et en mémoire d'une expédition qui avait paru un acte de vigueur honorable, dans les premiers embarras politiques de la révolution de Juillet. Il s'agissait de s'établir et de prendre position dans quelque île importante de l'Archipel ou sur les côtes de la Syrie. A quoi aurait servi, et à quoi pourrait servir plus tard à la France la possession de quelques îles de l'Archipel, qui la mettrait encore davantage dans la dépendance de l'Angleterre, et qui, d'ailleurs, lui échapperait immanquablement plus tard? — C'est déjà bien assez d'Alger que, du reste, les alliés copartageants lui opposeraient comme un lot de son choix, qui constitue sa part des dépouilles et dont elle a pris possession par anticipation.

L'occupation d'un point sur le continent n'aurait été de même qu'une vaine menace, impuissante à se transformer en un effet réel. Et d'ailleurs contre qui cette menace? Était-ce contre la Russie, contre l'Angleterre, contre

Méhémet-Ali? Quand on est dans une position fausse, ou qu'on se trouve engagé dans une affaire équivoque, dont le but et les résultats ne se dessinent pas avec netteté, on ne saurait agir avec la décision et l'intelligence nécessaires au succès.

Le précédent d'Ancône est un exemple dangereux à imiter. Il trouvait sa justification dans l'intention honorable de protester par un acte de vigueur contre l'intervention de l'Autriche; mais, il faut le dire ici, pour être sincère et pour rectifier les reproches maladroits que la presse adresse si souvent à un ministère étranger à l'acte même, et lié par une convention antérieure; le point d'occupation était fort mal choisi. C'était mettre à la discrétion de l'ennemi les 1,500 hommes qu'on y laissait; car ils ne pouvaient être secourus que par des troupes expédiées de Toulon, et les vaisseaux qui les auraient portées avaient à doubler la Sicile et l'Italie, et à lutter, dans l'Adriatique, contre des chances de mauvais temps qui auraient pu prolonger leur navigation au delà du terme utile au salut de la garnison. C'était Civita-Vecchia qu'il fallait occu-

per. D'abord, parce que cette position agissait plus immédiatement sur Rome qui réagissait sur l'Autriche; et puis, parce que, dans les 24 heures, les 1,500 hommes de garnison pouvaient se convertir en un corps de 15,000 hommes. L'occupation d'un point quelconque de l'Asie mineure ou de la Syrie n'aurait eu que les inconvénients de celle d'Ancône sans en avoir ni la dignité ni les bons effets.

Je me suis prévalu de la connaissance que j'ai acquise des intérêts respectifs de la Turquie, de l'Angleterre et de la Russie, non pas seulement par les leçons de l'histoire et de la politique de l'Europe; mais aussi par les notions plus positives que j'ai puisées sur les lieux mêmes où ces intérêts se trouvent en présence et en conflit, c'est-à-dire dans le Levant, à Constantinople, dans l'Inde, en Angleterre, en Allemagne et en Russie, pour en conclure les intentions secrètes de la coalition et pour préjuger les événements qui peuvent se développer et les conséquences finales qu'ils doivent produire. Si la France s'est isolée de l'alliance européenne, c'est qu'elle a

compris que l'intérêt général, présenté comme la règle de sa conduite et comme le but de ses efforts, n'était qu'un prétexte pour couvrir les intérêts particuliers à chacun des coalisés, et qu'elle n'a pas voulu servir d'instrument à leur ambition. C'est un grand événement que cette séparation des quatre grandes puissances auxquelles la France a dû tous les désastres qu'elle a éprouvés, tous les outrages qu'elle a reçus! elle n'aura plus à subir l'arrêt despotique d'une majorité malveillante, dans la décision de ses propres affaires, et il lui sera du moins permis de les régler elle-même sous l'inspiration légitime de l'équité et selon l'appréciation intelligente de ses véritables intérêts. Elle aura appris à discerner les alliés qu'elle doit se choisir, ceux que des intérêts semblables doivent réunir dans des sentiments de bienveillance réciproque, ceux qui n'ont à débattre aucune prétention opposée, qui n'ont à redouter aucune des jalousies de la concurrence commerciale et industrielle, qui ont pour amis ses amis, pour ennemis ses ennemis; qui sont assez sincères pour servir utilement ses projets d'avenir, et assez puis-

sants pour concourir efficacement à la défense commune.

Fidèle aux opinions de toute ma vie, je les reproduis, aujourd'hui, comme je les ai présentées sous l'Empire et sous la Restauration, comme je les ai défendues à la tribune de la Chambre, dans la circonstance la plus favorable à leur application. Mais alors, on était plus préoccupé des embarras du jour que des besoins du lendemain. Il fallait reconstruire l'édifice social, fonder la base d'un trône nouveau, élever une dynastie nouvelle. J'avais cru que son origine recevrait plus d'éclat et deviendrait plus chère à la France, si elle lui fournissait l'occasion de reconquérir le rang qu'elle avait perdu, parce qu'elle se serait liée et identifiée à tous les souvenirs de la gloire nationale. On a pensé qu'il valait mieux la garantir des orages, et le respect des traités a servi de justification aux conseils de la timidité. Les faits, toutefois, sont venus justifier les prévisions de la sagesse, dix années de paix se sont ajoutées aux quinze premières années de la Restauration. Elles ont enrichi le pays, elles ont consolidé la dynastie. Jouissons de

ce double bienfait, mais n'oublions jamais que l'Europe ne nous a pas pardonné nos vingt ans de triomphes, qu'elle n'a pour nous que les sentiments de 1815, et que la seule puissance qui, au jour de nos malheurs, a témoigné à la France un intérêt réel et une bienveillance instinctive, celle à laquelle elle doit, peut-être, la conservation de sa nationalité et de son intégrité territoriale, est précisément cette même Russie que je lui signale comme son alliée naturelle et la plus rationnelle, malgré la coalition dans laquelle ses intérêts les plus puissants, ses projets les plus sérieux, son avenir enfin et sa destinée tout entière viennent de l'engager. Si nous n'avons pu ni la prévenir ni l'empêcher, si nous ne sommes point appelés à prendre une part directe aux avantages qu'elle peut réaliser pour nos voisins, c'est à nous à trouver les compensations qui doivent les racheter. Nous en avons le courage et la puissance.

J'ai parlé avec sincérité. J'ai donné pour vrai ce que j'ai cru tel, comme j'ai toujours fait, non pas en vue des intérêts de tel ou

tel ministère, mais uniquement en vue des intérêts du pays; ce qui ne m'a pas très-bien réussi.

2 septembre 1840.

BARON DE RICHEMONT.

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: Sept. 2008

Preservation Technologies
A WORLD LEADER IN COLLECTIONS PRESERVATION
111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

LIBRARY OF CONGRESS
0 017 713 205 6